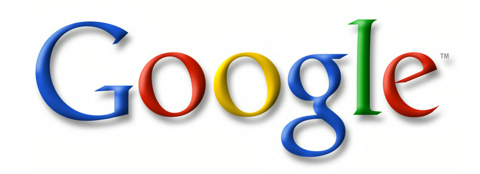
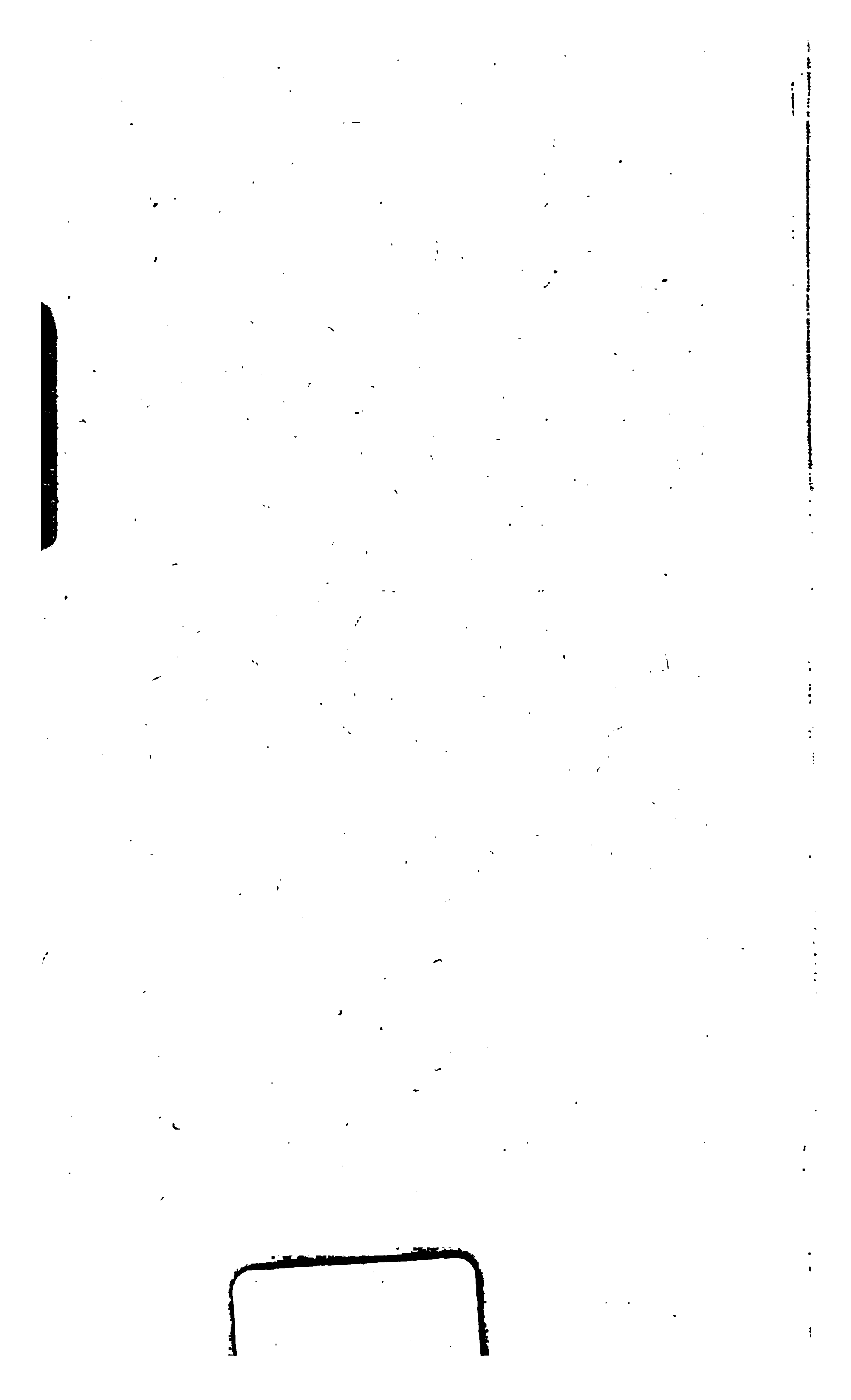

Google



HISTOIRE

DE

PROVENCE,

PAR LOUIS MÉRY.

TOME TROISIÈME.



MARSEILLE,
IMPRIMERIE DE J. BARILE ET BOULOUCH,
RUE DU PAVILLON, N° 20.

1836.

HISTOIRE

DE PROVENCE.

HISTOIRE

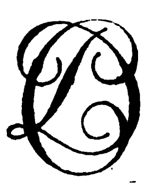
DE

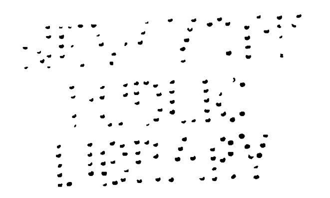
PROVENCE,

PAR LOUIS MÉRY.

*

TOME TROISIÈME.



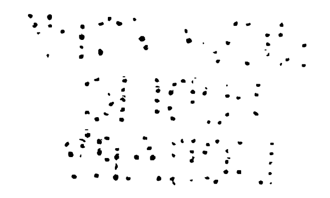


MARSEILLE,

IMPRIMERIE DE BOULOUCH, DIRIGÉE PAR J. BARILE,

RUE DU PAVILLON, N. 20.

1832.



HISTOIRE

DE PROVENCE.

IIme PARTIE.

CONTENANT LES ÉVÉNEMENS QUI SE SONT PASSÉS EN PROVENCE DEPUIS LA FORMATION DE CE PAYS EN COMTÉ, JUSQU'A SON UNION AVEC LA FRANCE.

CHAPITRE IX.

LES BOSONS.

DE 968 JUSQU'A L'AN 1112.

ESPACE DE 144 ANS.

Ce Boson II, regardé comme le chef de la dynastie des Bosons, était, au milieu du dixième siècle, le comte d'Arles. Ce comté s'étendait du littoral de Marseille et de Fréjus jusqu'à l'Isère. Boson fesait reconnaître son autorité par tous les comtés des deux provinces ecclésiastiques d'Arles et d'Aix. C'était à Arles qu'il ré-

sidait. Au reste, silence complet sur les actes de son règne. On connaît les noms de sa femme, Constance, et de ses deux fils, Guillaume et Rotbold. La date de sa mort se rapporte à peu près à l'année 968.

Maintenant quelles ressources avons-nous pour pénétrer dans cette nuit historique qui s'épaissit de plus en plus sur nos annales? Les récits prolixes des moines, récits racontés par une crédulité naïve, où l'ignorance et la superstition du siècle se réflètent merveilleusement dans des faits miraculeux et des légendes superstitieuses. On voudrait que le lecteur permît à l'historien de teindre ses récits de ces couleurs monacales, seules propres à imprimer à ces faits lointains et vagues leur physionomie véritable. Quand on ouvre un auteur récent, on est tenté de le plaindre, en le voyant écrire des événemens, passés au sein de la barbarie, avec le style et les idées de son siècle. Quel jour faux répandu sur la scène où se meuvent des personnages dont on altère les traits, le langage, les costumes. Mais de grandes difficultés surgissent, lorsqu'on essaie de donner à ses récits un air qui puisse les vieillir de huit siècles. La langue française ne peut s'assouplir jusqu'à consentir à perdre ou sa gravité cornélienne, ou son allure moderne. Un siècle se reconnaît, comme l'homme, au style. Avec les mœurs de nos

ayeux, ont disparu les mots naïfs, les phrases vives, dépouillées de pronoms, d'articles; les tours pressés, conformes à la brusquerie chevaleresque. On a bien trouvé une espèce de moyen terme trop prôné peut-être; quelques mots du vieux français semés çà et là dans une narration, semblent chargés de rappeler un siècle éteint, comme l'épée de Duguesclin aux mains de sa moderne statue. Le lecteur me permettra d'user de cette pauvre ressource, malgré le discrédit dans lequel elle est prête à tomber. Je m'en servirai sobrement. Nous touchons à cette époque si vantée, où la féerie revêt ses fantastiques habits, où l'imagination a, pour ses plus bizarres caprices, des nains à des tourelles, des machicoulis à des châteaux, des eaux vaseuses à des fossés, des ponts-levis à des portes, des chevaliers avec faucon au poing sur les routes, des damoiselles au sein emprisonné dans d'étroits et longs corselets, près de la large cheminée d'une salle où le jour arrive par de hautes fenêtres. La scène perd son air romain. La société a mille aspects. Les costumes acquièrent de la grace; ils ne flottent plus graves et lourds, parce qu'ils n'ont plus à rappeler les discussions du portique, ou les plaidoiries du forum. On les taillade, on y répand une grace folâtre; on veut que le corps exprime ses formes sous la soie.

En entrant dans le moyen âge, on croit pénétrer dans l'intérieur d'une vaste cathédrale, où une forêt entière, pétrifiée par un souffle divin, s'est introduite avec ses branches, ses jets vigoureux, les bizarres caprices de sa végétation, l'horreur de ses dômes où le vent chassé des longs tuyaux d'une orgue, pousse de sauvages et harmonieux bruits. La raison ne guide plus l'imagination, elle marche à sa suite; l'esprit nourri de contes de fées, de récits de guerre, est à la fois naïf et sublime, peureux et intrépide. Non, ce n'est point l'état sauvage, il y a trop d'art dans ces cathédrales, vaisseaux immenses de bruits mystérieux; il y a trop de raffinemens métaphysiques dans ces assises amoureuses où la volupté rédigeait de plaisans et graves arrêts; dans ces poésies que le troubadour écrivait avec la grace consommée d'un écrivain vieilli dans les ruses de la gaie science. Ce n'est point cependant un état complet de civilisation, ce n'est même qu'une civilisation grossière, tant il y a d'erreurs superstitieuses au sein des villes, dans les campagnes, dans les palais. L'enfer, cette grande et poétique création du christianisme, déchaîna alors ses innombrables démons sur notre France tremblante à l'aspect des sorciers. Chaque carrefour d'une forêt devenait le théâtre redouté où les diables accomplissaient leurs sabats dans d'impures et sanglan-

tes orgies. Dans les églises, des flots d'eau bénite conjuraient l'esprit malin, être né en l'Asie, puissance inconcevable rugissant sous l'étole d'un prêtre, agitant en tous sens le corps d'une gentille femme, hurlant dans le gosier d'un loup-garou, fesant flamber ses yeux à travers un silencieux buisson, logeant sa science dans la bouteille d'un alchimiste, et décorant ses affidés de tiares cabalistiques, de bonnets pointus comme le clocher d'une cathédrale, de baguettes trempées dans les eaux d'un fleuve infernal. Le diable étend ses ailes immenses sur tout le moyen âge. Si une feuille frémit, c'est son impénétrable souffle; si une feuille se froisse en roulant sur le sol, c'est le bruit de son ergot; si une tapisserie où un chevalier est représenté dévisant avec des damoiselles, est frôlée pendant une nuit d'hiver, c'est sa griffe étendue sur le mur de la chambre; si une haleine descend sur un sein endormi, c'est un soupir parti de sa brûlante et velue poitrine. Voilà la grande croyance du moyen âge. Mais ce moyen âge n'était pas toujours tremblant; toutes ces terreurs suscitées par les moines, disparaissaient pour revenir encore, quand le tournois éclatait en fanfares, quand le soleil ruisselant sur un château de Provence, y donnait le signal d'une fête d'amour, et même pendant la nuit, quand sous un ciel pur et constellé, toute entière à ses rêves de volupté,

la comtesse de Die interrogeait les bruits d'une forêt pour démêler le galop d'un cheval ou le pas empressé d'un chevalier.

Guillaume, l'aîné des fils de Boson, succéda à son père, selon l'ancienne coutume des capitulaires. La seconde année de son règne, une assemblée où comparurent les vassaux tant romains que saliques, plusieurs juges et d'autres personnages de nations diverses, se tint à Arles; Guillaume y prit solennellement le titre de comte d'Arles.

Guillaume guerroya. Les Arabes se tenaient toujours renfermés dans leur repaire de Fraxinet. La Provence frémissait de terreur devant cette poignée de Musulmans, fléau de la contrée. Guillaume voulut que son autorité naissante, raffermie par un coup hardi, se parât aux yeux du peuple, de l'éclat d'une victoire ou d'un grand service rendu. D'abord son frère Rotbold commença la campagne. Un chef maure trahissant les siens, était venu le trouver; on le nommait Aymon. La troupe de Rotbold guidée par cet Aymon, s'avance vers leur repaire. Le silence qu'elle gardait, n'était interrompu que par le bruit des pas dans des chemins rocailleux. Après de multipliés détours dans les montagnes, elle se trouva en face de ce Fraxinet qu'entourait tant d'épouvante. Sur ces murs apparaissait une redoutable file de têtes cou-

pées. On eut dit l'antre où un énorme tigre, fatigué de carnage, aurait aimé à se retirer pour s'endormir sous le poids d'un horrible festin.

Rotbold adresse ces courtes et énergiques paroles à ses soldats : « Frères, nous voici dans « les terres des infidèles ; il est tems de combat- « tre pour le salut de nos ames. » La bataille bondit, dans toute sa force, sur les crêtes menaçantes. Aux cimes aigües des monts, aux flancs décharnés des rochers, aux pointes des ronces la bande infernale se suspendit, flamboyante et hideuse, à la lueur prolongée des cimeterres orientaux. Les tigres étaient forcés dans leur caverne. Ce Fraxinet, monument de terreur, phare allumé par des génies infernaux, s'élevait, au milieu de cette tempête de chrétiens et de Maures, comme un rocher puissant, témoin muet du courroux des flots.

De belles captives ravies aux terres provençales, y attendaient, au milieu d'un luxe barbare, le dénouement du drame qui se jouait au bas des tours sarrasines. Mais le ciel ne se déclara pour aucun parti. Maures et chrétiens s'entregorgèrent, attachèrent les lambeaux de leur chair coupée aux pierres sanglantes, aux buissons épineux, sans résultat décisif ; et Rotbold vint dire à Guillaume que la province n'était point vengée.

Guillaume jura alors l'extermination de ces

Barbares. Partout fumaient les traces de leurs ravages; un deuil affreux couvrait nos villes et nos champs; ce n'était plus l'invasion rapide qui détruit et qui passe, la horde inattendue, météore subit, dont la course s'éteint dans un incendie de quelques heures, c'était la permanence d'une guerre qui, avec tous les maux d'une irruption de barbares, s'acharnait sur le sol, et rugissait sans cesse autour des cités consternées. Les chartes de ces tems se lamentent et racontent des maux incalculables. Le moine qui a écrit la vie de saint Mayeul, interrompt ses récits de miracles pour étaler des scènes de démons. La ville fortifiée voit s'abattre dans son enceinte la horde partout victorieuse. Les églises sont souillées, les monastères profanés, les cérémonies du culte interrompues. Quand une basilique de village abritait sous ses voûtes une population encensée au *magnificat*, prêchée à l'issue des vêpres, un bruit formidable était hurlé tout à coup aux portes du cénacle, et le cimeterre, précédé par ses changeantes et sinistres lueurs, s'abreuvait de sang. Alors le prêtre glacé de terreur, mourait en embrassant l'autel; ses regards se fermaient sur un spectacle hideux. La mort et la profanation triomphaient seules dans les sanctuaires envahis. Aussi Toulon pleura longtems ses malheurs au souvenir de l'invasion musulmane. Herculée, ville grecque, s'engloutit de-

vant elle ; Fréjus garda long-tems sur ses murs les cicatrices d'une attaque sanglante. Ses chartes, annales dont les évêques et les moines étaient si fiers, disparurent dans les flammes.

Je le répète, la Provence se mourait ; les travaux de la campagne étaient abandonnés, les villes et les villages peu fortifiés désertés ; l'enfant du désert qu'une tempête avait vomi sur nos côtes, s'entourait de solitude. Depuis long-tems aucune main puissante ne se levait pour saisir dans son aire le vautour africain. Guillaume seul se décida à lui arracher ses ailes, à l'étouffer dans ses rocs. Son frère n'avait pas su résister, lui, résolut de détruire. En 972, il vint les attaquer. Il s'avança, à travers quelques victoires, jusqu'au pied de ce Fraxinet, où la horde battue s'était réfugiée, confiante dans ses murs et dans son courage. Le comte d'Arles osa sonner l'assaut. Sa courageuse armée s'élance sur ces tours que des roches soutenaient, les ébranle, les secoue et les entr'ouvre. Guillaume déchaîne ses soldats dans ses murs maintenant béans. Le pied du chrétien victorieux heurta des dépouilles depuis long-tems amasssées, et les monstres musulmans, repus par tant de carnage, mêlèrent leurs cadavres calcinés aux débris du château que la flamme dévora. Ce Guillaume, maître de ce fort redoutable, en ordonna l'entière destruction. Les feux qui l'enveloppèrent, brillè-

rent sur le sommet escarpé du mont, comme des astres vengeurs allumés tout à coup au front des cieux pour consoler l'infortune et épouvanter le crime.

Les désastres occasionnés par les Maures, avaient bouleversé les propriétés provençales. Conrad *le Pacifique*, fils et successeur de Rodolphe II, dans le royaume des Allemands et des Provinces, ayant cédé à Guillaume les terres enlevées aux Maures, celui-ci s'occupa de rebâtir Saint-Tropez et les villes épiscopales de Toulon et de Fréjus, détruites par les barbares; et de partager les campagnes entre les seigneurs, selon les différences de cours d'eau, des vallées et des collines.

« Guillaume I[er], vicomte de Marseille, que l'on regarde comme l'auteur de la dynastie vicomtale de cette ancienne cité, obtint en récompense de ses services, pour lui et pour les siens, des terres considérables du diocèse de Toulon, et notamment la ville épiscopale de ce nom et le bourg d'Hières; le comte donna aussi à l'évêque de Fréjus, la moitié de sa ville épiscopale, et de tout le territoire limité par la mer, le fleuve d'Argent, le mont *Mercori* et la petite rivière de Ciagne. La charte de concession nous représente le pontife à genoux devant le comte, et lui exposant que non seulement son église était ruinée, mais encore que les titres

des possessions ecclésiastiques avaient disparu, et le comte donnant à sainte Marie, à saint Léonce et à lui Riculphe évêque, de l'avis de plusieurs princes et juges, la moitié de la ville et du territoire ci-dessus désignés. On peut aussi placer à cette époque l'établissement d'un vicomte et d'une famille vicomtale dans le comté de Fréjus. Ses victoires sur les oppresseurs du pays lui valurent justement le titre de Grand, de prince Très-Chrétien, et de père de la patrie ; elles l'autorisèrent à se qualifier marquis de la province d'Arles, marquis de Provence, prince de toute la Provence. Nous voyons, en 979, ce prince tenir un plaid dans le bourg de Manosque, au comté de Sisteron, et confirmer une donation de l'évêque de Cavaillon, qui l'appela son seigneur ; et pareillement en 990 nous trouvons qu'il approuva l'établissement des douze chanoines de l'église d'Apt, fait par l'évêque. Guillaume *le Grand* mourut sous l'habit de moine à Avignon, en 992. Saint Mayeul, natif de Valensole, abbé de Cluny, avec qui il était lié d'une étroite amitié, l'assista dans ses derniers momens. Son corps fut porté à Sarrian, en delà de la Durance. Son fils Guillaume II, né de sa femme Adelaïs, étant encore mineur, Rotbold, son frère, fut appelé à servir le fief suivant les capitulaires, qui, dans la minorité de l'héritier direct, investissaient l'oncle paternel.

La mort du comte d'Arles fut suivie, à la distance d'une année, de celle de son suzerain Conrad *le Pacifique*. Le royaume des Allemands, fondé par Rodolphe Ier dans son gouvernement du Jura, augmenté par Rodolphe II des possessions de Hugues de Provence, était parvenu, sous ce même Conrad *le Pacifique*, à son plus haut terme de prospérité. Ce prince recula la frontière septentrionale du royaume jusqu'à la Reuss, et maintint l'énergie de l'état par les fréquentes convocations des assemblées nationales. Il eut pour successeur son fils Rodolphe III, surnommé *le Lâche* et *le Fainéant*.

Rotbold, comte d'Arles comme son frère Guillaume *le Grand*, confirma en 1004 l'élection de Saint Pons de Nice, manière d'étendre son autorité au delà du Var. Lorsque son neveu Guillaume II fut majeur, l'oncle et le neveu résolurent la difficulté de leur droit respectif, en partageant le pouvoir suprême. Par le décès de son oncle, arrivé vers l'an 1008, Guillaume II entra dans la pleine possession de la seigneurie, à l'exclusion de son cousin Guillaume, fils de Rotbold, qui, cependant, prit par honneur le titre de comte, et de sa cousine Emma, fille de Rotbold, mariée avec Guillaume-Taillefer, comte de Toulouse. Guillaume II, établit prince sur le comté d'Antibes (sauf les droits que pouvait avoir l'évêque), Rodoard, fondateur de

la maison de Grasse, ainsi nommée sans doute parce qu'elle quitta Antibes et alla se cantonner dans le bourg de Grasse, pour n'être point en contact perpétuel avec le chef religieux du comté. Je croirais volontiers que ce fut là le premier empiètement notable, ou l'un des premiers et des plus notables empiètemens des comtes d'Arles sur le marquisat des Alpes maritimes; car, bien qu'originairement l'ancienne cité d'Antibes appartînt à la seconde Narbonnaise et à la province ecclésiastique d'Aix, elle avait déjà passé dans le marquisat des Alpes maritimes et dans la province ecclésiastique d'Embrun. La domination des comtes d'Arles tendait alors, ce semble, à abandonner la partie septentrionale, voisine de l'embouchure de l'Isère, et à marcher vers le Var et vers les Alpes. Guillaume II mourut ensuite en 1018.

Comme Guillaume III, autrement nommé Guillaume-Bertrand, et son frère Geoffroi, l'un et l'autre fils de Guillaume II, étaient mineurs, par un changement de maximes qui rapprochait le fief de la condition des biens ordinaires, leur aïeule Adelaïs et leur mère Gerberge, prirent en main la tutelle des jeunes princes et l'administration du comté. A la majorité des deux frères on alla plus loin. Le cadet fut aussi favorablement traité que l'aîné; mais, par un reste de respect envers le corps de fief, on leur

fit partager le pouvoir, sans leur faire diviser le territoire.

La faiblesse du roi régnant, Rodolphe III, dit *le Lâche* et *le Fainéant*, favorisa l'ambition de ces princes s'ils en eurent. Ce fut pour le royaume des Allemands et de Provence une époque d'anarchie qui annonçait sa prompte ruine. La dispute, au sujet de la succession du roi qui n'avait point d'enfans, s'ouvrit de son vivant même. Eudes, comte de Champagne, son neveu par l'une de ses sœurs, vint les armes à la main lui demander sa couronne, et Rodolphe indigné l'assura à Henri II, roi de Germanie, puis empereur, fils de Gisèle, sa sœur puinée. Les gouverneurs d'en delà l'Isère se soulevèrent contre Rodolphe, parce que l'héritier de la couronne leur semblait trop redoutable; et quoiqu'ils fussent défaits dans une bataille, ils n'en jetèrent pas moins les fondemens solides de leur souveraineté. Alors, le pouvoir royal n'eut plus guère de vie que sur les deux rives du Léman, dans le Valais et dans la Suisse. La mort de l'empereur Henri II, prince héréditaire du royaume des Allemands et de Provence, et l'adoption nouvelle que fit Rodolphe *le Lâche* de son petit neveu Conrad *le Salique*, aussi empereur et roi de Germanie, ne ramenèrent point l'ordre dans l'état, ni la force dans le gouvernement. Les défiances et les révoltes des gou-

verneurs continuèrent. Cependant les gouverneurs devaient se rassurer, par l'excès même de la puissance de Conrad, qui portait le poids immense des hautes suzerainetés de la Germanie et de l'Italie. Avant sa mort, le roi envoya à son petit neveu, en signe d'investiture, sa couronne et la lance de Saint Maurice.

D'ailleurs, la suite des empereurs-rois de Germanie, jusqu'à ces mêmes princes Henri II et Conrad *le Salique*, est ainsi : Othon *le Grand*, fils de Henri I[er] et troisième roi de Germanie depuis la ruine des descendans de Louis *le Germanique*, avait obtenu, comme je l'ai dit, par la faveur des papes, cette couronne impériale et lombarde, que ceux-ci ne voulaient point abandonner aux seigneurs italiens. Après lui, son fils et son petit-fils Othon II et Othon III, eurent une semblable fortune, de même que le duc de Bavière Henri II, successeur d'Othon III. Vint ensuite le duc de Franconie, Conrad *le Salique*, qui hérita de Rodolphe *le Lâche*, et sous lequel, en conséquence, la couronne du royaume des Allemands et de Provence fut unie à la couronne germanique, comme la couronne italienne et le titre d'empereur y avaient été joints sous Othon *le Grand*.

On ne voit pas ce que firent les deux comtes régnans d'Arles, Guillaume III et Geoffroi. Ils s'avancèrent dans le comté de Vaison, si tou-

tefois l'autorité de leurs ancêtres n'y avait été déjà reconnue ; car en 1045 ils donnèrent à l'évêque de Vaison la moitié de sa ville épiscopale.

Guillaume III étant mort en 1053, et Geoffroi restant seul comte, l'entraînement naturel des idées fit, à ce qu'il semble, résoudre le partage du comté entre le comte Geoffroi et les deux fils de Guillaume III, Guillaume et Geoffroi. Ce partage fut conçu dans les idées de ces princes, qui depuis la conquête de l'ancienne cité d'Antibes tranchaient du suzerain, et dans toute l'étendue des provinces ecclésiastiques d'Arles et d'Aix, et dans toute l'étendue de la province ecclésiastique d'Embrun. Par son résultat le territoire fut divisé à peu près comme il avait été sous les Bourguignons et les Goths. Geoffroi conserva les droits ou les prétentions des comtes d'Arles sur les comtés d'entre la mer, le Bas-Rhône, la Durance et les Alpes, et ses deux neveux reçurent les droits ou les prétentions de leur race sur les comtés d'entre la Durance, le Rhône et l'Isère.

Alors ceux-ci chassèrent d'Avignon l'ancienne famille vicomtale, que Guillaume *le Grand* ou ses successeurs y avaient établie en sous-ordre, prirent le titre de marquis de Provence, comtes d'Avignon, et placèrent dans cette ville le siége de leur puissance. Ils furent reconnus dans la ville et le comté de Cavaillon, où dominaient

les vicomtes de ce nom, fondateurs de l'une des grandes familles du Venaissin perdue depuis quelques siècles; dans le bourg et comté de Vénasque, soumis à la famille du nom de Vénasque, pareillement éteinte de nos jours; dans la ville et le comté de Sisteron, régis par des vicomtes dont il reste à peine quelques souvenirs, et enfin dans la ville et le comté de Vaison, qui paraissent avoir été libres, sauf les droits de l'évêque sur une portion de la ville. Mais ni la famille principale d'Apt, tige des maisons de Simiane et d'Agoult, ni la race des Adhemar, maîtresse des deux comtés de Saint-Paul et d'Orange, ni la branche de la maison de Poitiers qui gouvernait le Valentinois, ni les comtes de Gap, de Die et d'Embrun, ne se courbèrent devant la suzeraineté des marquis de la Provence occidentale.

Bientôt dans la Provence orientale, Geoffroi mourut, et son fils Bertrand, né de sa femme Etiennette, lui succéda. Dans la Provence occidentale, Adelaïs, fille du comte d'Avignon Guillaume, et héritière tant de celui-ci que de son oncle Geoffroi (d'Avignon), porta son fief à son époux Ermangaud, comte d'Urgel, de la maison des comtes de Barcelone en Espagne. La lutte nouvelle du sacerdoce et de l'empire amena, pour les deux marquisats, l'oriental et l'occidental, des tems d'anarchie, où l'on ne

trouvait, suivant une charte de Montmajour, bonne justice nulle part. Jusqu'ici l'empereur et le pontife romain avaient fixé le lieu de leur résidence ; mais ils n'avaient point limité et circonscrit les prétentions de l'autel et du trône, et, pour s'être placés à distance l'un de l'autre, la paix n'était point faite. Tandis que les empereurs voulaient maintenir leur droit d'élire, ou au moins de confirmer les pontifes romains, le clergé s'efforçait de rendre l'élection papale indépendante des empereurs. C'était là, sans doute, le premier pas à essayer, si l'on voulait ensuite, en invoquant l'impossibilité de faire marcher de front deux puissances rivales, l'ecclésiastique et la civile, subordonner l'empire à l'église. Henri III, dit *le Noir*, fils et successeur de Conrad *le Salique*, l'impératrice Agnès, veuve de Henri III et régente de l'empire pendant la minorité de son fils Henri IV, dit *le Grand*, eurént à combattre contre les souverains pontifes. Henri IV, excomunié, vit une diète germanique créer un nouvel empereur au gré du pape Grégoire VII, et une assemblée, tenue de l'ordre de l'empereur, prononça la dégradation du pontife régnant, pour en élire un nouveau.

Aycard, de la maison vicomtale de Marseille, archevêque d'Arles, saisit cette occasion de délivrer du pouvoir des comtes sa ville primatiale. Il embrassa le parti de l'empereur pour s'oppo-

ser à Bertrand, zélé partisan du pape, et appela contre lui les seigneurs de la maison vicomtale de Marseille, ses parens, et le comte de Toulouse Raimond de Saint Gilles, chef de cette puissante famille, qui du comté de Toulouse était arrivée à la supériorité médiate ou immédiate de l'ancienne Septimanie. Le marquis de la Provence orientale, voyant un des seigneurs de Marseille prendre le titre de vicomte d'Arles, et le comte de Toulouse occuper militairement le territoire, se serra davantage autour du pontife romain. D'abord, il s'engagea à reconnaître pour pape celui qui aurait été élu par la majorité des cardinaux de la sainte église romaine; puis il fit hommage de tout son fief au Dieu tout-puissant, aux saints apôtres Pierre et Paul, et au seigneur Grégoire VII, pape. Les succès du primat d'Arles n'en furent point ébranlés, et le marquis définitivement chassé de sa ville capitale, opéra sa retraite sur le château de Tarascon. Ce fut, en petit, l'exécution de la révolution sacerdotale de l'empire. Là, le pouvoir impérial congédié de l'Italie, fut renvoyé en Germanie; ici les marquis de la Provence orientale expulsés d'Arles, furent réduits à chercher un asile dans un bourg voisin. La liberté populaire d'Arles eut son principe dans ces événemens. Au milieu des souvenirs et des restes de la municipalité romaine, en face d'une nom-

breuse population et d'une richesse considérable, l'évêque n'étant point assez fort pour s'emparer du souverain pouvoir, put seulement s'approprier les droits fiscaux de la seigneurie, le haut patronage de la ville, etc.; et la commune d'Arles fut fondée.

Du reste, les mêmes événemens qui atteignirent la maison comtale d'Arles, changèrent la face du marquisat de la Provence occidentale. Je ne sais si l'évêque d'Avignon, à l'exemple de l'archevêque d'Arles, appela aussi le comte de Toulouse; mais les choses se passèrent à peu près de la même manière. Les comtés d'Avignon, de Cavaillon, de Vénasque et de Vaison furent occupés par les armes de Toulouse, et les marquis de Provence, comtes d'Avignon, chassés de leur ville capitale, se replièrent sur les montagnes qui bordent la rive droite de la Durance; et là, ne pouvant avoir accès dans la ville épiscopale de Sisteron, ils commencèrent à habiter le château de Forcalquier. Cette révolution eut encore ce trait de ressemblance avec la révolution de la Provence orientale, qu'elle enfanta pareillement une république municipale, la commune d'Avignon. Il faut placer ces événemens sous le règne d'Adelaïs, épouse d'Ermangaud, comte d'Urgel.

On pense bien que, dans ce désordre, les familles comtales et vicomtales n'oubliaient pas le

soin de leurs intérêts. Du Rhône aux Alpes et de la mer à l'Isère, sur le territoire de l'un et de l'autre marquisat, parmi les chefs des comtés, ceux qui portaient le joug de suzerain cherchaient à le secouer, et les autres le repoussaient avec constance, pour se maintenir dans la mouvance immédiate du royaume uni et du saint-empire; et partout ces évêques, qui à la chûte de l'empire d'Occident avaient donné la Gaule aux Francs, qui à la chûte de la monarchie carlovingienne avaient créé, en vertu de l'autorité sacerdotale, le royaume de Provence, las de ne pouvoir plus rien pour la patrie, s'occupaient de prendre une place dans la nouvelle ordonnance fédérale de l'état. C'était vraiment une chose digne d'attention : là l'évêque partageait la ville avec le seigneur, ici l'évêque gardait pour lui la ville, laissant le territoire au seigneur; et à ces deux puissances se mêlait la puissance populaire, qui devait un jour écraser les deux autres. Telle fut, en Provence comme ailleurs, cette féodalité qui avait ses racines dans les anciennes villes romaines, et qui portait sa tête dans les hautes régions de l'état, où les idées de la clientelle romaine, gauloise et germanique, et les maximes de la supériorité d'un corps politique sur un autre, marquée par le tribut, le service d'armes, l'honneur révérentiel, etc., vinrent se donner la main.

Revenons au marquisat de la Provence orientale et au comté d'Arles. Bertrand mourut en 1092, après un règne de vingt-neuf ans. Sa mère Étiennette s'empara de la régence, qu'elle retint jusqu'à sa mort. On vit ensuite régner ensemble la sœur de Bertrand, Gerberge, et le mari de celle-ci, Gilbert, vicomte du Gévaudan et seigneur de Milhaud et de Carlad. Tout nous annonce que Gilbert assista à la première croisade, et cette absence contribue à expliquer le manque presque total de monumens sur ce règne.

Gilbert et Gerberge, qui avaient deux filles, marièrent, après l'avoir dotée, Etiennette, l'une d'elles et probablement l'aînée, au seigneur des Baux, bourg voisin de la ville d'Arles. Cette alliance augmenta la grandeur et l'autorité de cette maison, où elle porta le bourg de Trinquetaille, bâti au-delà du Rhône, sur la place qu'occupait le quartier de la ville d'Arles, détruit par les Maures; la ville des Tours-d'Aix, construite après la retraite de ces Barbares, à l'abri de la maison archiépiscopale d'Aix, et un grand nombre de châteaux, situés pour la plupart dans les comtés d'Aix ou d'Arles. Les seigneurs des Baux durent dès lors se considérer comme les successeurs naturels de Gilbert et de Gerberge.

Mais le mariage contracté entre Douce, seconde fille de Gilbert, et Raimond Bérenger IV, comte de Barcelone, fit évanouir ces espérances. Déjà,

comme nous l'avons dit, une branche de la maison de Barcelone était en possession du marquisat de la Provence occidentale, lorsqu'une autre branche fut désignée pour succéder au marquisat de la Provence orientale. Les Bérengers remontaient à un Geoffroi, surnommé le *Velu*, gouverneur de Barcelone sous Charles *le Chauve*. L'époux de Douce, illustre et puissant entre les seigneurs, et d'ailleurs maître d'un pays qui avait avec la Provence de faciles relations maritimes, semblait propre à consoler et à relever de ses défaites la patrie de Guillaume *le Grand*. Après la mort de Gilbert, arrivée environ en 1109, Gerberge investit du marquisat de la Provence orientale sa fille Douce, qui le céda immédiatement à son époux.

Raimond-Bérenger, IV de Barcelone, Ier de Provence, reçut, avec le comté d'Arles, toutes les difficultés et les chances de la guerre que l'on soutenait contre le comte de Toulouse. Mais soit que Raimond-Bérenger triomphât, soit que la victoire restât au seigneur de Toulouse, le résultat était le même, et la Provence s'éloignait de l'Italie et du saint-empire pour entrer dans les liaisons et les intérêts des feudataires de la Gaule méridionale. Il semble qu'il en eût été autrement si quelque seigneur de l'est, le comte de Vintimille, je suppose, eût été dans une position à franchir le Var et à se pousser vers le

Rhône, comme autrefois les Romains et les Goths. Les choses ne s'étant point passées ainsi, le saint-empire perdit en ce moment une de ses provinces ou à peu près.

Il ne faut point demander dans quel état se trouvait le royaume uni des Allemands et de Provence. Ce royaume n'existait alors que de nom ; il n'y avait plus, entre ses divers membres, d'autre lien que le lien général de l'empire. Tout cela était au profit de la Gaule et au détriment du saint-empire romain. »

Fesons une halte au milieu de ce cahos de généalogies où un historien de nos jours, dans un travail malheureusement peu connu, a introduit une lumière à laquelle j'ai, pendant un grand nombre de pages, emprunté une secourable clarté. Tandis que des alliances, des traités élevaient aux dignités de comtes, de marquis, des seigneurs obscurs, la société restait sous l'empire des plus bizares coutumes. La force tenait lieu de droit. L'individualité humaine se dessinait énergiquement sur une scène que des procureurs du roi et des gendarmes ne surveillaient pas encore. Le seigneur suzerain regardait sa bonne épée pendue au coin de son foyer, et se reposait uniquement sur elle du soin de protéger sa personne et de punir son offenseur. Mais le désordre était à son comble, aucune loi humaine n'était assez forte pour répri-

mer les plus violens brigandages. Les mœurs avaient un caractère de violence et d'emportement extraordinaires. On vivait, il est vrai, d'une vie énergique. Les routes, les cimes élevées se hérissaient de châteaux aux effrayans aspects ; la demeure isolée de l'homme s'entourait de remparts épais, de fossés profonds, et empruntait au génie des fortifications du tems ces ressources de défense qui ne furent plus réservées plus tard que pour les villes frontières ; car l'ennemi n'était pas seulement hors de ces grandes lignes que des fleuves et des montagnes forment pour séparer les peuples, mais il se montrait partout. Un arbre, un buisson le cachait ; il errait au sein de ces rues fétides où circulaient en lignes abruptes, de sombres édifices ; il rampait près de l'autel, et se glissait, terrible, le long des murs d'un château ; si la soif du sang fesait battre ses artères, si l'ardeur du pillage animait ses esprits, la pitié s'exilait de sa route, et il écrivait ses exploits sur les poitrines mortes de ses victimes. Quelquefois de généreux sentimens brillaient dans son cœur ; alors son œil s'enflammait au récit d'une injustice ; il mesurait fièrement la tour où la damoiselle captive, dans les longues nuits de sa captivité, mêlait ses plaintes aux plaintes des vents, il défiait le tyran, et l'égorgeait ; l'écu paré de couleurs tristes ou gaies, il tombait dans un tournois, aux bruits

des éclatantes fanfares, et immolait, sans aucune merci, son adversaire. Soit qu'il fût sans pitié, soit qu'il comprît la voix de la douleur, l'ennemi avait toujours des exploits sanglans à raconter, le soir, quand une flamme large et brillante illuminait de ses reflets rougeâtres la salle du manoir. La poésie seule abonde dans ces époques où l'homme cuirasse son corps et sa maison, élève au haut de sa demeure la guérite aérienne d'où part le signal du danger, attache à son flanc l'arsenal mobile où dorment ses vengeances ou ses résistances meurtrières, couvre de fer le noble animal compagnon de ses dangers, et s'élance, plein d'une sauvage ardeur, sur le théâtre dangereux où il a à recevoir la mort ou à la donner.

Une main puissante se leva seule pour protéger la faiblesse contre le danger dont elle était menacée de toutes parts; ce fut celle du clergé. Un concile de Provence défendit le port d'armes, et cette interdiction fut même étendue à ceux qui, auteurs d'un crime, marchaient toujours armés pour leur sûreté. L'église, émue de tant de maux, fit tonner de solennelles paroles; elle saisit les foudres redoutées de l'excommunication, et se disposant à les lancer contre le téméraire agresseur de ses lois, elle voulut que l'asile qu'un meurtrier chercherait au pied d'un autel, fut respecté sous peine

de sacrilège. L'anathême fut prononcé pour ceux qui exerceraient des violences sur des clercs, sur des religieuses, sur des moines; qui introduiraient l'assassinat dans des églises qu'aucune forteresse ne protégeait, dans les autres lieux sacrés à trente pas à la ronde.

Ces réglemens ne suspendirent que pendant un court espace de tems cette longue suite de crimes dont la société féodale était tourmentée. Dix ans après, on sentit la nécessité de les renouveler. Alors fut établie la trêve du seigneur, monument remarquable des mœurs de cette époque. L'assassinat fut renfermé dans des limites qu'on lui interdit de dépasser; dès que l'aube du lundi brillait au ciel, alors le meurtrier aiguisait tranquillement son arme, car la foudre ecclésiastique dormait cachée dans ses invisibles arsenaux jusqu'au mercredi soir. Trois jours de sang étaient accordés à cette férocité naturelle à l'homme dont une complète civilisation peut seule le guérir. Mais quand les ténèbres envahissaient la fin du mercredi, l'épée, le poignard devaient rentrer dans le fourreau. La trêve du seigneur durait depuis le soir du mardi jusqu'au matin du lundi. Les hostilités étaient alors suspendues.

Ainsi le clergé, seule force sociale qui existait à cette époque, par l'instinct divin du christianisme, se jeta, avec sa robe épiscopale, au

milieu de cette sanglante société ; la trouvant divisée par de violentes haines, il déploya son étendard de paix, et parvint, pendant quelques jours, à en faire baiser les plis sacrés par des bouches ennemies. Mais la contagion de pareilles mœurs pénétra dans le sanctuaire. Le clergé qui avait cherché à réprimer, pendant les derniers jours de la semaine, les brigandages, en souilla lui aussi les premiers par des excès déplorables. La maison claustrale reçut la concubine ; le prêtre se couvrit de luxure ; il osa, au mépris des saints canons, faire dresser, chez des officiers publics, l'acte public de son mariage. La simonie étala ses scandaleux trafics : les choses saintes, les sacremens furent mis en vente, et leur tarif affiché aux portes du saint lieu.

La société était placée dans un état de violence, l'esprit humain saisi d'une fièvre que l'ignorance et des dangers de guerre permanens entretenaient. La religion finit par ne plus résider que dans des pratiques superstitieuses. Sa morale fut oubliée, son esprit méconnu. Les lumières s'éteignaient ; Loup de Ferrières écrivait au pape, en 855, qu'on n'aurait pas trouvé en France un exemplaire complet de l'orateur de Cicéron et des institutions de Quintilien. L'usage du papyrus, que Marseille tirait de l'Égypte, cessa à peu près dans le septième siècle, quand les Sarrasins eurent conquis cette Egypte.

Alors une œuvre de singulière ignorance s'accomplit ; on osa raturer de vieux parchemins, pour y écrire des prières. Tite-Live, Tacite, ainsi mutilés, ainsi anéantis, recevaient sur les pages où éclatait leur génie, l'empreinte d'un pseaume ; et l'harmonie de la belle latinité s'effaçait sous le mauvais idiôme de la vulgate. C'était encore une manière de hâter les progrès de l'ignorance. Le manuscrit devenait un champ de bataille, où des mots barbares triomphaient de sublimes et radieuses paroles.

La France était devenue une vaste arène où l'offensé demandait réparation, au mépris d'une justice dont on déclinait l'autorité mal comprise. Le baron qui avait une injure à venger, ne fatiguait pas le comte justicicier de ses plaintes, aux jours des plaids. Il revêtait son armure, rassemblait ses vassaux, et marchait, enseignes aux vents, contre l'agresseur. Chaque jour éclairait ces combats de village à village, de ville à ville, d'homme à homme ; le duel était le seul code où se trouvait écrite la réparation d'une offense. La religion seule augmentait sa puissance et ses richesses au milieu de ces éternelles hostilités. Elle recueillait les biens des mourans, et autour des abbayes qu'elle fondait, commençait à s'étendre démesurément le cercle des propriétés ecclésiastiques. Ce fut un bien pour la société. Les cam-

pagnes dépeuplées, en friche, n'offrant que des landes desséchées, reçurent les soins d'une culture vigilante. Les moines qui avaient des fonds de terre disséminés sur une immense surface de pays, fesaient construire partout des hospices, des abbayes. Les paysans se groupaient autour de ces demeures paisibles; les déserts se peuplaient; des villages, de petites villes sortirent ainsi des terres par enchantement. Saint-Maximin, en Provence, en 1031, éleva la flèche gothique de son clocher près d'un hôpital desservi par des religieux. Des moines grecs, en 1044, jetèrent à Auriol les fondemens d'un couvent, près duquel un village naquit. Tels sont les bienfaits des institutions monacales; elles ont fait leur tems; mais, à cette époque reculée, elles ne furent pas sans utilité. Leurs services et leurs bienfaits sont écrits sur ces murs qui entourent de nombreux villages dont les noms rappellent leur pieuse origine, où se pressent maintenant des populations agricoles ou industrielles. La roue du moulin qui élève son chapiteau sur la colline où le vent agite ses grandes ailes, fut due à des moines. Ils desséchèrent des marais, fertilisèrent des coteaux, peuplèrent les campagnes, et arrêtèrent les progrès d'une barbarie à laquelle il ne faut que la tente du nomade et le galop d'un cheval sauvage.

Les croisades suspendirent ces hostilités sans

cesse renaissantes, qui décimaient les populations et changeaient en lieux déserts les champs ravagés et les villes détruites. Cette ère brillante où le moyen âge reluit dans un lointain de féerie éblouissante, à la clarté de mille lances levées, s'ouvre aux acclamations des peuples chrétiens. Aux landes brûlées de la terre sainte, reposait sous un dôme de pierre le tombeau où la mort ne trouva pas sa proie. De l'occident, de l'est, du sud, du septentrion les regards des nations chrétiennes étaient constamment tournés vers ce sépulchre qu'environnait une auréole immense de gloire. Mais le Sarrasin victorieux avait posé son turban sur ce sépulchre profané. Au récit de cet outrage, les nations chrétiennes pleurèrent. La croix était vaincue sur la terre de son triomphe; le sérail aux immondes voluptés, pressait de ses murs le sol que le sang d'un Dieu arrosa, et sur le dôme d'une église flottait le drapeau du faux prophète. Les fidèles, que l'ardeur d'une piété imprudente conduisait vers ces lieux profanés, racontaient au retour de leur pélérinage les maux et les avanies qui attendaient la foi voyageuse auprès de la pierre sacrée conquise par les Sarrasins. Un homme laid, petit, aux yeux enfoncés, au teint livide, entra un jour dans cette Jérusalem marquée du sceau de l'ignominie. Il vit les souffrances de ses frères, mais croisant ses bras sur sa poitrine,

il rêva, au sommet de Golgotha, le triomphe de l'étendard chrétien. Sur les flancs arides et brûlés des montagnes bibliques, aux bords de ces torrens desséchés où gémit la voix plaintive d'un pseaume, il répandit, dans la colère de son imagination exaltée, des cavaliers chrétiens, des bataillons parés d'une croix, et marchant, au nom du Dieu fort, à la conquête de la plus vénérable des cités. Cet homme se nommait Pierre l'Ermite; il était Picard et gentilhomme. L'Italie, la France, les cours des papes et des rois n'oublièrent pas de long-tems son impétueuse éloquence, quand debout, en plein air, sur la place publique de Clermont en Auvergne, par exemple, Pierre l'Ermite, la barbe hérissée, l'œil roulant du feu sous des paupières larmoyantes, s'écriait : Jérusalem! et qu'ébranlé par ce cri si sublime, il commençait le long récit des maux endurés par les chrétiens de la ville sainte, et montrait la pierre de Joseph d'Arimathie au pouvoir des démons du Midi. Alors, à tant de véhémens tableaux, les poitrines retentissaient sous les coups, les larmes remplissaient tous les yeux, et du sein de cet auditoire où la voix de l'orateur mugissait comme la foudre dans une nuit de tempête, s'élevait un formidale cri, ce cri : *Dieu le veut*. Aux robes des femmes, aux cuirasses des chevaliers, aux corselets des damoiselles, aux

habits bruns des laïcs, aux soutanes des prêtres, les mains frémissantes cousaient la croix blanche, signe mystérieux d'un engagement sacré qu'aucune puissance ne pouvait rompre sur la terre.

L'Europe s'ébranle; les guerres qui la déchiraient cessent à ce cri : *Dieu le veut.* L'anathême de l'église lancé contre ceux qui ravageaient les terres des croisés ou inquiétaient leurs familles, ne perdit jamais sa force, et devint une égide puissante. Ces guerres orientales ouvrant à l'ardeur chevaleresque un plus noble champ, commencèrent pour l'Europe une ère de calme. Au reste, il eut pu être aisé de les absoudre au tribunal de la raison. La poésie les a depuis long-tems exaltées; pour elle, elles ont un éclat devant lequel pâlissent les expéditions guerrières des tems modernes. L'industrie n'était pas née, le commerce ne connaissait qu'un petit nombre de transactions de voisinage; la navigation restait dans une perpétuelle enfance; la féodalité enfonçait de plus en plus ses vigoureuses racines dans un sol conquis par elle; un vasselage humiliant courbait des milliers de têtes sous le pied puissant d'un suzerain; quelques individus s'élevaient seuls au-dessus de cette tourbe malheureuse flétrie par de ridicules usages, par des fers fortement rivés. L'esprit humain éteignait peu à peu ses nobles facultés; décon-

certé par de hautes folies de suzeraineté, avili par des coutumes bizarres et tyranniques, dominé par la superstition, entouré d'une nuit où jetait une lueur vacillante le flambeau d'une théologie scolastique et barbare, il vit enfin flotter sur l'océan des ténèbres la planche à laquelle il dut son salut, le vaisseau des croisés. Alors s'ouvrit devant lui l'immense horison des mers et des conquêtes. L'orient, ce soleil de créations, qui fait bouillonner la poésie dans les cerveaux même des peuples qu'une religion sensuelle énerve, allait brunir de ses feux ces têtes de guerriers exaltées par tant de prodiges. La féodalité est presque vaincue : le comte vend sa ville, le baron son village, le suzerain sa terre pour subvenir aux frais d'une lointaine expédition. L'affranchissement des communes a lieu ; du sein des villes la liberté essaie encore son vol. Ces marchands qui enfouissaient leur or, ces artisans arrosant d'une sueur méprisée leurs gothiques œuvres, vont se couvrir du chaperon consulaire. Ces bâtimens enchaînés dans les ports, ou rasant timidement des côtes, vont voir scintiller autour de leur quille l'écharpe des mers ioniennes ou africaines. L'Europe, qui s'endormait dans un lourd et continuel silence interrompu par des cliquetis d'armes ignorées, se lève aux lueurs resplendissantes du grand duel de Solime ; la lumière apportée par la civilisation

romaine, s'éteignait; celle qui va partir des contrées orientales s'allume. Cette Europe où la Grèce et Rome ont pesé si long-tems de leur poids dans la balance de ses destinées, coiffée maintenant d'un casque de chevalier, joindra au laurier romain, à l'olivier grec, au gui gaulois, la palme du mont Carmel. Ainsi, dans ses mains resplendiront ces signes consolateurs de puissance et de génie. Sans doute elle ne marchera à l'accomplissement de ces destinées que sur une route où la mort compte de si nombreuses victimes; une longue suite de cadavres attachant leurs chairs putrides aux champs de la Hongrie, déroulera ses anneaux de Bude à Constantinople, de Constantinople à Antioche, d'Antioche à Jérusalem. Ces croisés, qui dans leur naïve ignorance, croyaient voir Jérusalem dans chaque clocher de leur longue route, périront en grande partie de faim, de misère, de fatigue ou sous le fer ennemi, dans ces champs que tant de conquérans ont traversés avant eux. Mais dans les choses humaines, le bien ne peut souvent jaillir que du mal; déplorons ces calamités, et ne nions pas le résultat brillant et durable né de ces guerres.

Les Provençaux parurent en armes dans les campagnes syriennes; Raymond de Saint-Gilles les conduisait. Mais leur valeur fut ternie par de singuliers traits d'avarice. Quand la famine

désola le camp des croisés, les soldats de Provence donnèrent un remarquable exemple de sobriété; des racines arrachées avec de longs fers les soutenaient au milieu d'une armée de fantômes. Les Français du nord ne pouvaient rassasier leur appetit homérique avec de fades herbes croissant brûlées sur un sol brûlé.

Aussi dans le mauvais latin de cette époque la frugalité provençale fut chansonnée; le refrain répétait ces mots :

Franci ad bella
Provinciales ad victualia.

Nos pères, au milieu des tentes chrétiennes, osèrent étaler un grossier et trompeur trafic; ils vendaient les chairs de l'âne et du chien pour celles de la chèvre et du lièvre. Les chroniqueurs ont flétri leur rapacité, en entrant dans des détails extraordinaires. Quand un Provençal, disent-ils, apercevait un mulet ou un cheval de belle encolure dans un lieu isolé, il introduisait sa main dans ses intestins et déchirait ses entrailles; l'animal périssait bientôt. Cette mort instantanée qui le frappait ainsi, était attribuée à des maléfices; c'était le diable qui, lançant son effrayant coup-d'œil sur une bête pleine de feu et de vigueur, la faisait chanceler et mourir sous le poids accablant d'un mal incurable; on

la délaissait. Les Provençaux, instruits de la véritable cause de sa mort, se ruaient sur elle comme sur une proie. Le scandale produit par cette curée, excitait les railleries de nos pères; ils disaient qu'ils aimaient mieux se nourrir de cette viande souillée par le démon, que de mourir de faim.

Le blason féodal naquit dans les croisades; les chefs, pour se faire reconnaître, attachèrent des signes particuliers à leurs cottes d'armes, à leurs drapeaux, à leurs boucliers et aux caparaçons des chevaux. Ce blason, souvenir vivant d'un exploit célèbre, d'un siége mémorable, d'un grand fait d'armes, devint un livre, dont la tour, les murs, les crénaux, les palissades, la lance, l'épée, la croix furent les parlans caractères.

Les exploits étaient, à tout jamais, gravés sur ces belliqueuses armoiries. Le parti, taillé, tranché, coupé armoriait de hauts faits d'armes saignans de blessures. On attestait par là les plaies faites par le sabre ennemi sur une courageuse poitrine, ou les coups qui avaient fendu l'écu. Le comte de Forcalquier parut à la première croisade; ses armoiries, qui étaient de gueules à la croix d'or vuidée, séchée et panetée, l'indiquent suffisamment. A cette époque de haute dignité humaine, le sceau qu'apposait au bas d'un contrat un illustre chevalier,

portait de nobles empreintes ; il représentait le guerrier vêtu de ses armes, le casque en tête, sur un cheval de bataille, et annonçant par son épée haute qu'il s'apprêtait à pourfendre l'ennemi.

Les comtes de la maison de Barcelone sont les premiers que les sceaux étalent dans ce costume de guerre, en Provence. Un acier brillant emprisonne leurs membres, ils sont montés sur des chevaux *garnitz*, ainsi nommés parce qu'on n'en voyait pas les crins, à cause de la housse traînante qui les couvrait ; c'était encore là une marque distinctive de chevalerie.

Les chevaliers tenaient à honneur d'adopter les armoiries des souverains qui leur avaient ceint l'épée; ou bien à leurs blasons ils ajoutaient une pièce du blason du prince de qui ils tenaient leurs titres. Dans la suite, ils transmirent à d'autres chevaliers leurs armoiries ; de là vient que certains émaux ou métaux ont dû dominer dans les anciennes armes de provinces soumises à des seigneurs particuliers. Aussi l'or et la gueule, qui caractérisent les armes de Toulouse, de Forcalquier et de Barcelonne brillent-ils dans les écus des anciennes familles de Provence.

Les croisés illustraient par leurs combats les campagnes iduméennes, quand Raimond de St-Gilles mourut au château de Mont-Pélerin, près

de Tripoli en Syrie, à l'âge de soixante-quatre ans. On est étonné que les romanciers, en présence de ces faits accomplis par des Français sous le ciel de Syrie, n'aient pas cherché à exploiter une mine féconde d'événemens merveilleux. La vie féodale ne nous est représentée que couverte des ombres d'un ciel gris, ou des voûtes d'un manoir européen. Avec les croisades son théâtre s'étend, et arrive à des plaines où les tems passés, les mœurs patriarchales ont laissé leur antique parfum. Au milieu de ces champs où Tyr étala sa puissante industrie, où le chameau de l'Arabe interroge le vent du désert de ses brûlans naseaux, où la teute patriarchale est dépliée chaque matin, où le front iduméen qu'agitent tant de contes fantastiques, s'enfonce dans les plis moelleux d'un turban de cachemire; où le palmier et le puits d'Ézéchiel s'élèvent, comme dans ces tableaux bibliques dont le peintre a connu la magie de la Genèse, on aimerait à voir des chatelains de Provence et des barons d'Auvergne, formant une forte et pittoresque opposition avec ce ciel, ces champs, ces hommes, ces détails d'une nature orientale. A cette époque de poétiques conquêtes, tous les âges, toutes les religions s'étaient donné un solennel rendez-vous aux campagnes de Juda. L'autel de pierre de Jacob y avait érigé sa forme grossière, l'arche de Moïse y étala son bois re-

CHAPITRE X.

LES BÉRENGERS.

Nous voyons figurer Raimond Bérenger Ier de Provence dans une ligue générale des communes de Pise et de Gênes, et de plusieurs seigneurs et villes d'en deça et d'en delà le Rhône, contre les Maures, possesseurs des îles de Mayorque et de Minorque, où le marquis ajouta à ses domaines cette première île, et obtint en même tems, du pape Pascal II, une sauvegarde pour lui et pour sa famille. A la même époque, pressé qu'il était par les Maures en Catalogne, et par le comte de Toulouse en Provence, il réduisit en une simple suzeraineté sa souveraineté sur la ville épiscopale de Tarassone, en faveur de Bernard Atton, vicomte de Béziers.

Environ vers ce tems, Pons, seigneur de Fos, issu de la maison vicomtale de Marseille, se

présenta devant Raimond Bérenger Ier, et lui fit hommage. La charte de l'hommage nous donne une idée de la société provençale de ce tems, où les droits du marquis hors de ses domaines se réduisaient presque généralement à l'honneur révérentiel, au service dans les combats et dans les plaids, les barons étant chez eux de vrais souverains qui réglaient en dernier ressort la justice et la police de leurs fiefs, de sorte que c'était une fédération de monarques sous un autre monarque plus honoré et plus puissant.

Quelques années plus tard, la Provence vit s'élever deux édifices remarquables. L'ordre de Saint Jean, que le vénérable Gérard Tenque, du château de Saint-Giniez (les Martigues), avait fondé à Jérusalem pour soigner les croisés malades, et qui bientôt avait pris le bouclier et l'épée contre les Arabes, bâtit la commanderie de Trinquetaille dans le delta du Rhône; et l'abbé de Lerins, toujours exposé dans son île aux brusques invasions des Maures, acheva la construction d'une tour immense, destinée à servir tout ensemble de couvent et de citadelle. Le pape Honorius II accorda les indulgences ordinaires des croisades à ceux qui feraient dans l'île un service de trois mois pour la défendre.

Le comte de Barcelonne tourna tous ses efforts vers l'entière délivrance de son allié, Guillaume, duc d'Aquitaine, comte de Poitiers,

successeur des anciens gouverneurs d'Aquitaine. Guillaume soutenait sa supériorité féodale sur le comté de Toulouse, et c'était là un sujet perpétuel de querelle entre ces deux maisons, dont l'une aspirait à la suprématie, et l'autre prétendait garder son indépendance. Le duc d'Aquitaine dut être d'un puissant secours au marquis de la Provence orientale. Nous n'avons point de détails sur cette guerre. Nous trouvons qu'en 1120 Alphonse Jourdain, frère et successeur de Bertrand, l'un et l'autre co-partageans des domaines de Raimond de Saint-Gilles, leur père, était assiégé dans Orange par le comte de Barcelonne. Enfin, l'occupation militaire du comte de Toulouse se réduisit à un traité assez singulier : les deux seigneurs se cédèrent réciproquement, Bérenger à Alphonse tout le territoire situé entre le Rhône, l'Isère et la Durance, et Alphonse à Bérenger tout le territoire situé entre la mer, le Bas-Rhône, la Durance et les Alpes, la ville d'Avignon et quelques châteaux restant indivis. C'était moins une cession de la part des deux contractans qu'une promesse mutuelle de ne rien entreprendre sur leurs champs de bataille respectifs. Le comte de Toulouse promettait de laisser les seigneurs de Barcelonne traiter en suzerains les barons d'entre la Durance et les Alpes, et Raimond Bérenger s'obligeait de même à ne point soutenir le comte de Forcalquier, ce lé-

gitime marquis de la Provence occidentale, contre le comte de Toulouse. Au moyen de cet accord, Alphonse Jourdain retira les garnisons qu'il avait entre la mer, le Bas-Rhône et la Durance.

Raimond Bérenger, premier de Provence, qui avait habituellement présidé à Barcelonne, y mourut dans la maison du temple, où il avait été reçu chevalier. On vante sa piété, sa munificence et son courage, vertus utiles de ces tems barbares, puisqu'elles le rendirent terrible aux ennemis de la société chrétienne, et lui concilièrent l'affection des peuples. L'aîné de ses fils, Raimond Bérenger, eut le comté de Barcelonne, auquel il unit ensuite la principauté d'Orange, par son mariage avec Pétronille, héritière de cet état. Au cadet, Bérenger-Raimond, échurent le marquisat de Provence orientale, autrement dit comté de Provence, le vicomté de Gévaudan et les seigneuries de Milhaud et de Carlad; à charge toutefois de marier convenablement ses sœurs, de l'avis des seigneurs et des évêques.

Une occasion nouvelle se présenta pour les Bérengers d'étendre leur influence dans cette Septimanie intermédiaire entre leurs états d'Espagne et leurs possessions des Gaules. Bernard, comte de la ville de Melgeuil, avait, en mourant, laissé sa fille unique, Béatrix, sous la tutelle de Guillaume, comte de Montpellier, dont la puissance

prenait de jour en jour de nouveaux accroissemens. Le comte de Toulouse se choqua et s'alarma de cet événement. Pour avoir la paix, ces deux puissances convinrent de partager entre elles l'administration du comte et de la tutelle de la jeune héritière. Malgré les accords, le comte de Montpellier rechercha l'alliance de la maison de Barcelone, et offrit à Bérenger Raimond la main de sa pupille, ce qui amena une nouvelle guerre. Enfin la paix fut faite, et le mariage du comte de Provence avec la jeune dame de Melgeuil célébré. Bérenger Raimond résida habituellement, à ce qu'il paraît, dans la seigneurie de Melgeuil.

La tranquillité rendue au pays et à la maison comtale, fut troublée par les seigneurs des Baux. Ces puissans barons demandaient toujours, du chef d'Étiennette, fille de Gilbert et de Gerberge, le marquisat de la Provence orientale, ou au moins une part de ce grand fief. Dans cette guerre, dont il ne reste aucun détail, les alliances domestiques et extérieures suivirent leur ordre naturel. Le comte de Barcelonne, frère de Bérenger Raimond, et le comte de Montpellier embrassèrent le parti du comte de Provence. Le comte de Toulouse et le comte de Forcalquier joignirent les enseignes des Baux.

Le comte régnant de Forcalquier était Bertrand d'Urgel, fils et héritier de Guillaume d'Urgel, fils et héritier d'Adelaïde et d'Ermengaud. Les

intérêts de cette maison et de la maison de Toulouse se trouvaient alors réglés. Les chefs de l'une et de l'autre portaient également le titre de marquis de Provence; les Toulousains par le droit de la conquête, les Forcalquiers par le droit ancien de la succession. Les quatre comtés d'Avignon, de Cavaillon, de Vénasque et de Vaison formaient le district provençal du comte de Toulouse, sauf la liberté municipale d'Avignon, le droit des évêques, etc.; c'est ce qu'on appela proprement le marquisat de Provence. Le patrimoine des marquis de la Provence occidentale, connus sous le nom de comtes de Forcalquier, se composait non seulement du comté de Sisteron, mais encore de la portion du comté de Gap, situé en delà de la Durance, et d'une portion du comté d'Embrun, séparée de la Provence orientale par la vallée de l'Ubaye (de Barcelonette), où, par des événemens à nous inconnus, ils s'étaient avancés, sauf toujours les droits des évêques dans les villes épiscopales.

Bérenger Raimond périt dans le port de Mergeuil, en combattant contre les Gênois, qui, après l'avoir soutenu quelque tems, s'étaient ensuite déclarés pour les Baux. Il fut enseveli dans l'église de la commanderie de Trinquetaille. Il ne laissa qu'un fils, fort jeune encore, Raimond Bérenger II.

Il arriva alors à Raimond Bérenger II ce qui,

pendant la première dynastie, était arrivé à Guillaume II. L'oncle du jeune seigneur, Raimond Bérenger (le Vieux), comte de Barcelonne, prince d'Aragon, vint en Provence, se fit inféoder l'administration du fief, et continua de son chef la guerre contre les seigneurs des Baux. Le comte régnant tint trois assemblées de seigneurs pour recevoir les hommages; l'une à Tarascon, devenue la capitale de l'état depuis la perte de la ville d'Arles; l'autre à Digne, qui était sous la juridiction de son évêque, et la troisième à Seyne, ville libre et consulaire sur la frontière septentrionale du pays. Un grand nombre de seigneurs de l'ancien gouvernement des Alpes Maritimes, qui n'étaient point encore entrés dans la féodalité provençale, y entrèrent alors. Parmi les nouveaux feudataires se distinguait Boniface de Castellane issu de l'un de ces chefs nationaux, qui ayant concouru à chasser les Maures de Provence, avait ensuite fondé, dans l'ancien comté de Salines, non loin des ruines de la ville de ce nom détruite par les Barbares, le château et le bourg de Castellane, et qui, par d'aussi généreux services, avait acquis à sa maison la souveraineté d'un petit district, sauf les droits du royaume et de l'empire. Le vieux Raimond Bérenger partit ensuite pour la Catalogne, où l'appelaient ses affaires.

Cependant les empereurs-rois des Allemands

et de Provence songeaient à faire valoir sur le royaume une souveraineté presque oubliée depuis l'hommage de Bertrand envers le siége apostolique. C'était Conrad III de la maison de Souabe, neveu par les femmes de Henri dit *le Jeune*, dernier empereur de la maison de Franconie, qui portait la couronne impériale. Écarté d'abord du trône, où l'appelait la volonté dernière de son oncle maternel, l'empereur Henri *le Jeune*, par l'élection du duc Lothaire de Saxe-Supplenbourg, chef du parti papal en Germanie, à la mort de Lothaire il fut proclamé empereur, et commença la dynastie impériale de Souabe. On ne parlait plus alors de la confirmation imposée pour la papauté. L'empire et le sacerdoce avaient également terminé une autre querelle qui tenait à la première, connue sous le nom d'affaire des investitures, où il s'agissait de savoir si l'empereur élirait lui-même les évêques et les abbés, et les investirait ensuite par la remise de la crosse et de l'anneau. L'empereur put donc s'appliquer aux affaires du royaume uni, et la Provence orientale fixa son attention. Il comprit ce qu'il y avait à faire pour renforcer l'autorité royale et impériale aux dépens de la souveraineté des marquis provençaux de l'est. Déjà, depuis deux ans, la conquête de la juridiction d'Arles, faite par l'archevêque contre Bertrand, avait reçu sa sanction. Il voulut alors opposer à la maison régnante

la plus puissante famille du marquisat, et aux héritiers de Douce de Provence les héritiers d'Étiennette. Les seigneurs des Baux furent investis du marquisat oriental; mais les armes du comte Raimond Bérenger l'emportèrent sur le diplôme de l'empereur. Les Baux furent contraints de faire le voyage de Barcelonne pour prêter leur serment de fidélité, et deux ans après au retour du comte de Barcelonne en Provence, ils renouvelèrent, par un pacte solennel de famille, leur hommage et l'abandon de leurs droits. La même année, le comte de Barcelonne fit acte de sa juridiction sur ces seigneurs dans deux plaids solennels, tenus l'un à Tarascon, l'autre à Aix, où il jugea, avec l'assistance de plusieurs seigneurs, des procès qui interressaient cette maison.

Les seigneurs des Baux, qui depuis la dernière guerre avaient joint à leurs soixante-douze châteaux la moitié de la ville épiscopale d'Orange, et de ses dépendances, par le mariage de Bertrand des Baux avec Tiburge d'Orange, reprirent les armes. Frédéric Ier, neveu et successeur de Conrad III, n'oublia point la politique accoutumée des empereurs, et renouvela en faveur des Baux l'ancienne inféodation. Mais la seconde guerre beaussenque fut fatale à la maison des Baux plus que la première : ils eurent trente châteaux rasés, entre lesquels il faut remarquer

ceux des Baux et de Trinquetaille, tous deux d'une assiète très forte pour donner la main à l'archevêque et à la commune d'Arles ; et la paix qu'ils obtinrent du comte fut remplie de conditions onéreuses.

Le vieux Raimond Bérenger, sentant la nécessité de se rapprocher de l'empereur, lui demanda la main de sa nièce Richilde pour le jeune Raimond Bérenger, qui était en âge d'être marié. Quand l'empereur eut donné son consentement, l'oncle et le neveu s'acheminèrent vers Turin, où il tenait sa cour. Le comte de Barcelonne mourut en route, et le comte de Provence continua seul le voyage. L'empereur l'accueillit avec empressement, révoqua l'inféodation faite à la maison des Baux, et l'investit non seulement du marquisat de la Provence orientale, de la mer à la Durance et des Alpes au Rhône, mais encore du comté de Forcalquier, qu'il déclara fief de Provence, et de la ville d'Arles, sauf cependant les droits de l'archevêque et de l'église. Le comte se reconnut vassal de l'empire et promit, entre autres choses, un cens annuel de quinze marcs d'or au poids de Cologne. Il termina en même tems son mariage avec la nièce de l'empereur.

Une union admirable régnait dans la maison des Bérenger entre les branches de Catalogne et de Provence ; ils considéraient les deux prin-

cipautés moins comme des domaines de diverses branches, que comme un patrimoine inséparable, garant d'une gloire commune et d'une commune puissance. Raimond Bérenger II alla rendre au jeune prince d'Aragon, son cousin, et à sa tante Pétronille, les mêmes services qu'il avait reçus de son oncle. Le comte étant revenu en Provence, songea à réduire la ville de Nice, qui jusque là, à l'exemple de la ville de Gênes, s'était maintenue en commune libre sous la présidence de son évêque, et à faire valoir le diplôme de Frédéric Ier contre le comte de Forcalquier. L'occupation de Nice lui assurait la possession de tout le territoire du Rhône au Var, la commune d'Arles, le vicomté de Marseille exceptés, lui ouvrait les portes de l'Italie, et lui permettait, en remontant les deux rives du Var, de forcer à l'hommage les deux branches de l'ancienne maison comtale de Glandevez, qui dominaient, l'une sous ce même nom, dans une portion de la ville épiscopale de Glandevez, et l'autre sous le nom de Puget, dans le bourg de Puget-le-Théniers. La conquête de Forcalquier effaçait l'antique limite de la Durance. Le moment était favorable : les Baux paraissaient tranquilles, parce qu'ils étaient épuisés. L'empereur avait de nouveaux embarras avec le pontife suprême ; il n'y avait à craindre que le comte de Toulouse, protecteur naturel des ennemis du comte de Pro-

vence. Les deux seigneurs s'entendirent. Le comte de Toulouse promit des secours à Raimond Bérenger II, et il fut convenu qu'après la guerre celui-ci donnerait au fils Toulousain sa fille Douce en mariage, et que le territoire de Forcalquier serait partagé entre les deux maisons. Le comte de Provence, avant d'ouvrir la campagne, envoya une solennelle ambassade à la ville de Nice, pour réclamer sa soummission; mais ces députés, selon les chroniques, trouvèrent l'enseigne de la liberté plantée au milieu de la ville, et les citoyens disant qu'ils étaient depuis des siècles indépendans des chefs provençaux, et qu'au prix du sang versé dans les discordes civiles, ils avaient fondé l'état consulaire. Raimond Bérenger II ayant été en personne faire le siége de cette place, périt sous ses remparts. Il ne laissa d'autre enfant que sa fille Douce.

Raimond Bérenger II étant mort, le comte de Toulouse crut avoir trouvé l'occasion de réunir la Provence à ses états. Une acquisition semblable de la part du Toulousain, d'un effet immense pour le midi de la Gaule, eût prévenu la ruine des mœurs, de la langue et de la littérature méridionales, en constituant un état que les rois de France n'auraient pas aisément détruit; mais ç'aurait toujours été un malheur d'arrêter la marche de la maison capétienne, et du peuple français vers la Méditerranée et les Alpes. Le

comte de Toulouse décida Richilde, veuve du comte de Provence, à l'épouser, répandit les troupes dans les possessions provençales du Gévaudan et du Rouergue, et s'occupa de renouer le projet de mariage de son fils avec l'héritière de Provence. La puissance des comtes de Barcelonne allait recevoir un grand échec. Alphonse, fils de Bérenger *le Vieux*, roi d'Aragon et comte de Barcelonne, vint en Provence, et y fut reconnu administrateur sous le titre de marquis, comme autrefois son père. Le roi d'Aragon et le comte de Toulouse se firent pendant dix ans une guerre obstinée. Enfin les deux princes signèrent la paix dans une conférence tenue aux environs de Tarascon. Le comte de Toulouse se départit de ses prétentions moyennant la cession de la vicomté de Gévaudan et le paiement d'une valeur de trois mille cent marcs d'argent. Je ne sais si le roi d'Aragon voulut usurper les états de Douce, ou seulement les administrer pendant la minorité de l'héritière. La connaissance de l'âge où celle-ci mourut pourrait faire décider la question. Toujours est-il que Douce ne laissa point d'enfant, et que la Provence orientale passa de la branche provençale des Bérengers dans la branche aragonaise.

Cette guerre étant terminée, le roi-comte reprit le dessein de son prédécesseur sur la ville de Nice et sur le comté de Forcalquier. La ville

pressée par ses armes, consentit un traité par lequel, en conservant ses conseils publics, ses tribunaux de justice souveraine et son droit de faire la guerre, elle assura, outre vingt mille sols mégoriens une fois comptés, un cens annuel de deux mille sols melgoriens pour indemnité du droit d'elbergue ou de gîte, et promit une chevauchée ou service militaire à cheval de cent hommes, du Var jusqu'à la Ciagne, et de cinquante de la Ciagne jusqu'au Rhône. Les consuls-députés reçurent sur la joue le baiser du roi-comte, pour eux, pour leurs collègues et pour leurs citoyens. C'est ainsi que la commune de Nice, jusque là fief du royaume et de l'empire, commença à relever des marquis de la Provence orientale. Après cet arrangement, le roi d'Aragon poussa vivement la guerre contre le comte de Forcalquier, Guillaume III (d'Urgel), fils et héritier de Bertrand (d'Urgel). Ce seigneur se trouvait alors rétabli, en 1173, dans toute son indépendance, en vertu d'une bulle de Frédéric Ier, sauf la haute juridiction royale et impériale; car l'alliance domestique du même Frédéric Ier avec Raimond Bérenger II avait suspendu et non changé la politique de la cour de Germanie, et dès que son souvenir parut éloigné, on était retourné aux anciennes maximes. La résistance du comte de Forcalquier en était d'autant mieux fondée; mais ses états ayant été envahis, et la

ville capitale de Forcalquier étant en péril, il se reconnut feudataire du comte de Provence. Vers le même tems, le roi-comte et la maison des Baux convinrent, par un traité fait de puissance à puissance, qu'aucune des parties ne ferait aucune entreprise, ni ne mettrait aucune taxe sur les vassaux de l'autre sans son consentement, et ils nommèrent des arbitres pour les différends à venir.

La présence d'Alphonse Ier étant devenue nécessaire dans le royaume d'Aragon, il inféoda à son frère Raimond Bérenger la Provence et les possessions du Rouergue, en se réservant toutefois la suzeraineté du pays et le domaine de la ville capitale de Tarascon. Cette inféodation fut accordée seulement jusqu'à nouvel ordre si Raimond Bérenger n'était pas contraint de faire hommage à l'empereur-roi, et pour toute la vie du feudataire s'il lui arrivait par nécessité de faire cet hommage. C'était toujours une administration instituée selon les idées du tems. Le comte administrateur ne prêta point cet hommage à l'empereur; car Frédéric Ier étant venu à Arles se faire couronner roi des mains de l'archevêque Raimond de Bollène, ne vit point Raimond Bérenger, et même il renouvela son alliance avec la maison des Baux, à laquelle il assura la prérogative de marcher enseignes déployées depuis les Alpes jusqu'au Rhône, et

depuis l'Isère jusqu'à la mer. L'empereur voulait, en constituant sous une forme simulée, dans un grand fief, l'ancien gouvernement d'Arles et l'ancien marquisat des Alpes-Maritimes, opposer tout à la fois la maison des Baux et aux marquis de l'Est, et aux comtes de Forcalquier, et à la maison de Toulouse. Raimond Bérenger, frère d'Alphonse Ier, périt dans une nouvelle guerre contre Raimond V, comte de Toulouse.

Le roi Alphonse inféoda la Provence orientale à son frère Sance, de la même manière qu'il l'avait inféodée à son frère Raimond Bérenger. La maison de Toulouse se trouvait alors pressée entre les armes du roi d'Aragon, comte de Provence, et celles du roi d'Angleterre, duc d'Aquitaine, qui se seraient volontiers accomodés l'un et l'autre de quelque portion du Languedoc. Cependant, après une guerre longue et générale, les princes et les peuples sentirent vivement le besoin de la paix. Un charpentier du Puy-en-Valai, homme simple et exalté, qui se croyait prophête, forma une association religieuse pour obtenir, par tous les moyens, cette paix si désirée. Enfin elle fut conclue, et chaque prince conserva ses limites.

Le roi Alphonse ayant repris la Provence sur son frère Sance, à qui il donna, en échange, la Cerdagne et le Roussillon, créa son fils Al-

phonse II, comte de Provence, sauf la suzeraineté. Le père et le fils marchèrent contre Boniface, seigneur de Castellane, et son allié l'évêque de Fréjus. Le premier refusait l'hommage prêté par ses ancêtres l'an 1146; le second était entré dans cette ligue on ne sait précisément pas par quel motif. Les deux Alphonse s'avancèrent, après avoir réduit la ville de Fréjus, sur le bourg de Castellane. L'archevêque d'Arles et de Sénez eurent la gloire de terminer cette guerre, et Boniface vint dans le bourg de Grasse prêter l'hommage au comte.

Nous ne pouvons passer sous silence la cession que fit l'empereur Henri VI, fils et successeur de Frédéric Ier, du royaume des Allemands et de Provence, alors connu sous le nom de royaume de Bourgogne, de royaume d'Arles et de Vienne, à Richard, roi d'Angleterre, duc d'Aquitaine, pour le dédommager de ses mauvais traitemens. Cette bulle impériale n'était point aussi insignifiante qu'elle le paraissait d'abord, puisqu'elle donnait au plus puissant seigneur de l'ancien royaume de Sud-Ouest ou d'Aquitaine la suzeraineté du royaume de Sud-Est ou de Bourgogne, et pouvait amener, avec quelques circonstances favorables, un nouvel accroissement de la puissance des rois d'Angleterre dans la Gaule.

Alphonse, qui avait déjà la suzeraineté de l'é-

tat de Forcalquier, résolut d'en acquérir la propriété immédiate. Le comte régnant, Guillaume III d'Urgel, dit le Jeune, n'avait eu qu'une fille, mariée à Reynier de Sabran, seigneur du Castelar; et de ce mariage étaient nés seulement deux filles et un garçon. Le roi Alphonse fit jouer tant de ressorts, que le comte de Forcalquier, après avoir consulté la cour plénière des barons, déshérita la seconde fille et le garçon, révoqua une ancienne substitution faite en faveur de la maison de Toulouse, et donna l'aînée de ses petites-filles, Garsende, à Alphonse II, fils du roi, avec l'expectative du comté de Forcalquier pour dot. Alphonse Ier mourut ensuite à Perpignan, et y fut enseveli au monastère royal de Problète. Son fils Pierre reçut le royaume d'Aragon et ses annexes; et son fils Alphonse le comté de Provence. Alphonse Ier ayant abandonné le bourg de Tarascon, plaça le siége de son gouvernement à Aix, cette ancienne bourgade militaire, où l'aigle romaine s'était réposée après le passage des Alpes.

J'ai cherché dans mon premier livre à donner une idée de la civilisation que les Romains introduisirent dans la Gaule méridionale, et qui amenant, avec la chûte du gouvernement théocratique, une meilleure combinaison de la société d'homme à homme, et de la société de peuple à peuple, féconda d'un seul coup le sol

de la province et l'intelligence des citoyens. Mais les villes et les bourgs qui couvraient l'ancienne Narbonnaise avaient enseveli ce bienfait sous leurs ruines. Enfin l'esprit humain s'éveille des deux côtés du Rhône et des deux côtés des Pyrénées ; la poésie, qui naît ou après l'état sauvage ou après la barbarie, vient briller sur ce moyen-âge qu'elle entoure de ses fictions et de ses attrayantes beautés. Les Français, les Bretons, les Espagnols méridionaux ignoraient encore cet art, ou le défiguraient dans de grossières hymnes latines, quand la Provence le ressuscita avec une inconcevable magie. La rime et le mètre, chez nos voisins, étaient les seuls élémens d'une versification rude et barbare; et, chez nous une vraie littérature, une littérature de nationalité, de douces émotions, d'inspirations enivrantes fut créée aux applaudissemens de nos cours de barons, de nos assemblées plénières. Les seigneurs furent les premiers à aider à cet effort des esprits, ignorant que leur féodal pouvoir, après s'être laissé ravir par des chants, verrait ses armoiries brisées, ses manteaux salis et lacérés, ses couronnes ducales, comtales ou vicomtales mises en pièces par cette puissance intellectuelle qui préludait à son avenir par des *lays* d'amour ou de gais *sirventes*. Une douce rosée de sentimens tendres vint amollir ces ames fières de barons, ces cœurs féroces de chevaliers sous de si épaisses

armures. La chevalerie rayonne à côté de cette poésie ; celle-ci la pare de ses devises, la chante dans ses vers, la suit à ses tournois, à ses combats, à ses châteaux. La poésie rend la force intelligente et humaine, et la fait servir à de généreux projets ; les fonctions militaires deviennent une sorte de magistrature et de sacerdoce, et l'épée ne brille le plus souvent que pour défendre le faible prêt à être écrasé par le fort. L'humanité devient une vertu qui a ses héros, ses actes sublimes de dévouement, ses combats mémorables. La faiblesse du sexe est protégée par ces hommes qui, attendris aux accens d'une poésie douce et plaintive, frémissent au récit d'un outrage, d'un abus de la force contre lesquels ils se dressent armés de leurs lances, et bondissant sur la selle de leurs chevaux caparaçonnés. La civilisation marche plus rapidement aux flamboyantes lueurs de ces duels généreux, aux flammes plus vives de cette poésie qui fait éclore dans les ames une foule de nobles pensées, de sentimens humains. L'antiquité ne connut pas cette admirable institution de la chevalerie, dont l'écu armorié abrita l'honneur. L'honneur, la loyauté, la fidélité naquirent sous la lance chevaleresque, semblables à des fleurs immortelles qui devaient en parer le fer, en ennoblir le sang. Une fureur avide de butin, une joie infernale à contempler l'agonie des vaincus, firent seuls battre long-tems

les artères de nos ayeux ; maintenant des sentimens plus dignes de l'homme les revêtent de la cotte-maille, et chargent leurs mains du fer des batailles. Baissez-vous, hauts et raides pont-levis, aux bruits de vos chaînes déroulées, devant le paladin qui vient défier le tyran jaloux et soupçonneux! Tressaillez au son des trompettes, gradins du tournois qui semblez fléchir sous le poids de vos dames et de vos damoiselles! Renaissez, joutes d'amour, duels d'honneur, dans nos poétiques récits! Moyen-âge, cache sous tes épées levées au signal de l'honneur, sous tes tours si belles à contempler, à la nuit ou à l'aube, quand la lune, ou le jour qui commence, en dessine les hautes membrures; sous les draperies flottantes de tes tournois, cache, ô moyen-âge, ta plèbe souffrante, ton industrie à ses grossiers débuts, tes superstitions ridicules, tes bûchers, tes sabbats, tes sorciers ardés. La poésie coule à pleins bords dans ton domaine si gai et si sombre. Elle a gagné ta cause au tribunal de la postérité, et dans son heureuse audace elle n'a pas seulement fait resplendir tes tournois, tes cours d'amour, tes paladins, tes castels, tes costumes pittoresques, elle a osé, la téméraire, te ressusciter avec tes graces et tes horreurs, avec tes comtesses et tes sorcières, avec ton écharpe chevaleresque et le bouleau sifflant de la magicienne.

Le moyen-âge a souvent été mal jugé ; on l'a

quelquefois regardé comme un tems de stagnation; loin de là, il y avait dans les esprits une inquiétude excitée par la double opposition de la féodalité et du gouvernement pontifical. A l'époque où nous sommes arrivés (1196), des hommes hardis essayent de secouer le joug du pontife suprême ; la bible est à leurs yeux une autorité à laquelle ils appellent de la décision théologique. L'esprit novateur n'a pas encore ouvert à son essor une vaste carrière, il est vrai, mais il cherche à contrôler les actes d'un pouvoir jusqu'alors respecté dans les nuages mystérieux dont il s'enveloppait. Ces doctrines d'examen libre, d'opposition déjà sérieuse, naquirent dans les vallées du Piémont. Elles rejetaient la hiérarchie ecclésiastique, le vœu du célibat, le culte des images, l'invocation des saints, la prière pour les morts, l'usage de la langue latine dans le service ; ils réduisaient les sacremens à deux, le baptême et la sainte-cène, et conservaient pourtant l'imposition des mains pour le ministère et la bénédiction du mariage. Les chefs de cette secte naissante n'étaient point d'accord sur tous les points, mais ils s'entendaient parfaitement pour un fond commun de maximes et dans leur haine contre les supériorités théocratiques. Aux yeux de cette foi catholique qui ne se plie point aux exigeances des tems, de cette foi, seul mobile de l'esprit humain, qui n'arrête pas le progrès tout en main-

tenant son intégrité première, cette secte est condamnée sans appel; aux yeux de la philosophie elle se présente comme ouvrant la carrière à ces réformes qui, plus tard, furent tentées dans toutes les grandes institutions de notre Europe. Elle dit avec assurance que si l'examen n'eût pas abordé ces hautes questions religieuses autour desquelles veillaient, comme le serpent de la fable, des foudres terribles et bravées, l'esprit humain eût prolongé son enfance, endormi par l'autorité dont il eût craint d'exciter les susceptibilités légitimes; il n'aurait jamais pris cet essor merveilleux auquel rien ne semble aujourd'hui prescrire des limites. Les défenseurs du catholicisme pourraient répondre que leur culte, autour duquel ont grondé tant d'orages salutaires, survivant à cette foule de sectes créées par l'ardeur des esprits, a profité même des conquêtes faites par des mains ennemies dans les champs de l'intelligence, et continue sa triomphante marche, sans déclin, sans éclat pâlissant, avec son trésor toujours le même de vérités, et riche des idées nouvelles que la foi peut admettre, sans en avoir fait elle-même l'acquisition précieuse. Mais la persécution, dans ces tems de force et de férocité, se levait toujours ardente et menaçante contre l'idée surgissante, au milieu du catholicisme, comme un météore inattendu. Le prêtre et le moine crurent que cette idée de réforme mourrait

dans les flammes du bûcher, et s'éteindrait dans la conscience humaine. Vains efforts! aux lueurs dévorantes de la persécution, l'idée condamnée à mort triomphe toujours; elle se réfugie dans cette même conscience de l'homme, asile impénétrable, devenue plus respectable par les dangers qui la poursuivent; elle repose silencieuse dans les esprits, s'éveille de tems en tems dans les flammes de Mérindol ou de Cabriès, dans les vallées des Vaudois, en présence de Saint Dominique qui veut la marquer d'un fer chaud, et paisible ou furibonde, elle arrive enfin dans le cerveau d'un homme qui s'appelle Luther ou Calvin, et finit par ébranler le monde et les supports antiques du trône pontifical. Deux principes dominaient alors notre terre de France, le principe théocratique et le principe féodal; l'examen s'attaquait déjà au premier, le second ne fut pas long-tems respecté.

Le régime féodal eut une naissance lente et laborieuse; il nous importe de connaître son vrai caractère politique, et de déterminer avec précision ce qu'était la féodalité comme système d'organisation sociale et de gouvernement.

La société n'existait pas avant l'établissement de ce régime; elle offrait un cahos où grondaient des guerres, où fermentaient toutes choses, sans forme, sans consistance, sans lois. On ne remarque qu'au dixième siècle quelque fixité entre les rapports et les pouvoirs sociaux. Alors sur-

git un système qui eut son unité, ses règles, son cours, un nom propre et une histoire. La gloire et l'éclat n'ont pas manqué à ce système. Aux clartés éblouissantes de l'écu féodal naquirent de glorieuses guerres : les croisades ; une glorieuse institution : la chevalerie. A la féodalité se rattachent notre langue moderne, notre littérature populaire. Comme les tems héroïques de la Grèce, elle est devenue pour nous une époque qui enflamme par ses puissans souvenirs les génies modernes ; elle a inscrit sur son bouclier armorié la date de ces familles dont le nom se lie aux événemens nationaux, de ces monumens religieux où les hommes se rassemblent encore ; à elle se rattachent des traditions, des souvenirs qui électrisent encore de nos jours l'imagination séduite. On s'attache à elle comme à la source féconde où la poésie et l'histoire peuvent s'abreuver. On oublie ses torts, ses excès, ses usages barbares, pour ne songer qu'à ses miracles d'art et de guerre. On sent que la vie humaine, si à l'étroit dans nos édifices modernes, dans nos coutumes prosaïques, était grande et forte quand des mains inconnues bâtissaient ces chefs-d'œuvre gothiques, nefs sonores et sombres où éclatait la tempête de l'orgue, châteaux impérissables édifiés par des géans, cloîtres aux mille arceaux, où l'ogive avec ses vitraux fantastiquement peints, semblait, au rayon du soleil, une fleur née du

souffle d'une fée. Et cette féodalité était complète : elle avait ses champs de bataille pour ses hommes d'armes, ses salles savantes pour ses ergoteurs et ses théologiens, ses crénaux et ses donjons pour ses malandrins, ses tourelles élancées pour ses barons, ses cours d'amour pour ses damoiselles, ses tournois pour ses fêtes, ses cathédrales pour ses prières, ses plaids et ses bancs de pierre pour ses justiciers ; et devant cette société façonnée par elle, gouvernée par elle, elle plaçait le troubadour qui l'amusait, et l'historien qui la racontait. Pourtant elle marche toujours au milieu des cris réprobateurs. La plainte vainement étouffée sortait des poitrines des serfs, et se fesait jour à travers le réseau militaire qui couvrait notre pays comme une vaste cuirasse. Au dixième siècle, la France, hommes et terres, était partagée entre les possesseurs de fiefs ; des conquêtes, des luttes individuelles, des longs désordres qui les suivirent, naquit un ordre de choses qui nous montre un certain nombre d'hommes, sous les noms de seigneurs et de vassaux, établis chacun dans leurs domaines, et liés entr'eux par les relations féodales. Il n'y avait pas une uniformité de domination. Des propriétaires d'alleux demeuraient en dehors du régime des fiefs. Dans notre midi, des cités conservaient certaines franchises ; dans la masse du peuple qui n'avait ni alleux, ni fiefs, les conditions étaient

diverses et inégales ; ici la pure servitude, là quelque reste de liberté, quelque débris de droits de propriété ; ailleurs, dans quelque recoin sauvage, une sorte d'indépendance due à l'isolement. Malgré cette diversité, la France entrait toute entière sous le joug de la hiérarchie féodale ; cette hiérarchie s'affermissait de plus en plus, les propriétaires de fiefs marchaient toujours vers la possession exclusive du pays et du pouvoir.

Qu'est-ce le régime féodal? C'est la *terre* dominant la *personne*. Si vous voulez qu'une société vous initie à ses secrets, étudiez *l'état des personnes*. Chez les peuples modernes *l'état des personnes* est lié d'une invincible manière à *l'état des terres*. L'ordre social moderne porte l'empreinte de cette circonstance qui a fait que les peuples actuels ont été essentiellement voués à la possession et à la culture de la terre. Le régime féodal résultait de cette intime combinaison de l'état des personnes avec l'état des terres, et de l'influence décisive qu'elle a exercée sur les institutions; il gravait ses exigeances, ses lois capricieuses sur le sol. A l'origine, l'état des personnes a déterminé l'état de propriété; la terre prenait tel ou tel caractère, selon qu'un homme était plus ou moins libre, plus ou moins puissant. Alors le conquérant façonnant le sol et le pétrissant de ses puissantes mains, lui imprimait ce signe de prééminence, de vasselage qui se maintinrent

si long-tems. L'*état des personnes* ne peut être connu que par l'*état des terres*. Trois caractères sont empreints aux terres, de la fin du cinquième siècle à la fin du dixième ; elles étaient : 1° ou allodiales, 2° ou bénéficiaires, 3° ou tributaires. De ces caractères divers naissaient une diversité de conditions politiques pour les possesseurs. Les premiers alleux furent les terres dont les Francs s'emparèrent au moment de leurs conquêtes ou dans leurs conquêtes successives. Le mot *alod* le dit énergiquement ; il vient de *loos*, mot germanique qui a formé celui de *lot* ou *loterie*. Par leur nature, les alleux étaient des propriétés indépendantes échues par le sort à ces conquérans, et dont on pouvait disposer en toute liberté ; on ne tenait l'alleu, comme on le dit plus tard, que de Dieu et de son épée. Sur ce terrain que le sang versé dans le champ de bataille avait seul payé, une entière indépendance y rehaussait la dignité de celui qui le possédait. Plus tard des charges furent imposées par les rois de France aux *alleux*.

L'introduction de la propriété foncière dans les mœurs sociales modifia nécessairement les relations des chefs barbares avec leurs compagnons. Avant cet élément nouveau, la *propriété* foncière, quels rapports existaient entre les chefs et leurs compagnons ? Tacite va nous l'apprendre : « C'est la dignité, c'est la puissance, dit-il, d'ê-
« tre toujours entouré d'une nombreuse troupe

« de jeunes hommes d'élite ; c'est un ornement
« pendant la paix, un rempart à la guerre. Et ce
« n'est pas seulement dans sa tribu, mais aussi
« chez les tribus voisines qu'on acquiert du re-
« nom et de la gloire, si l'on brille par le nom-
« bre et le courage des compagnons. On est dès
« lors recherché pour des ambassades ; on reçoit
« des présens ; on décide du sort de la guerre par
« sa seule renommée. Quand on en vient aux
« mains, il est honteux pour le chef de se lais-
« ser surpasser en bravoure ; honteux pour les
« compagnons de ne pas égaler la bravoure
« du chef. Mais ce qui est infâme et couvre
« de honte toute la vie, c'est d'être sorti vivant
« du combat où le chef a péri ; le défendre, le
« sauver, rapporter à sa gloire leurs propres ex-
« ploits, c'est là l'engagement sacré des compa-
« gnons. Les chefs combattent pour la victoire,
« les compagnons pour leur chef. Si la tribu où
« ils sont nés s'engourdit dans l'oisiveté d'une
« longue paix, les principaux d'entre les jeunes
« hommes vont chercher les nations qui font
« quelque guerre, car le repos est funeste à ce
« peuple. Les guerriers ne s'illustrent qu'au mi-
« lieu des périls, et c'est seulement par la guerre,
« par les entreprises qu'on peut conserver une
« nombreuse troupe de compagnons. Ils atten-
« dent de la libéralité de leur chef ce cheval de
« bataille, cette framée sanglante et victorieuse.

« Des repas, des banquets abondans, bien que « grossiers, tenaient lieu de solde. C'est par la « guerre et le pillage qu'on acquiert de quoi four- « nir à ces munificences.[1]

On prévoit dans ces compagnons, dans ces présens, les vassaux et les fiefs; c'est là le germe des relations féodales dont les siècles hâtèrent la maturité. Les Barbares, en s'emparant du territoire romain, introduisirent dans leur existence un élément nouveau, la propriété foncière. Dès lors les relations des chefs avec les compagnons se trouvèrent grandement modifiées.

Les propriétés territoriales se répartirent par masse, et entre un assez petit nombre d'individus. Ces chefs s'approprièrent certaines parties de terrritoire conquis, et s'y établirent avec leurs hommes. Ceux-ci vivaient aux dépens de ces chefs.

Les rois carlovingiens possédaient cent-vingt-trois grandes terres au delà de la Meuse.[2]

Quand la horde germanique errait dans ses sauvages forêts, les chefs récompensaient la valeur de leurs hommes par des coupes et des framées. Quand elle s'abrita, comme dominatrice et propriétaire, sous nos grands bois, les chefs,

1. Tacit. de Morib. Germ. c. XIV.

2. Hullmann, *Histoire des Finances d'Allemagne*, etc., p. 20 et 55.

par des concessions territoriales, s'appliquèrent à retenir leurs compagnons ou à en acquérir de nouveaux. Ainsi naquirent les *bénéfices*.

Des repas, des chevaux et des armes avaient pour but de fixer autour du chef les hommes qu'il s'attachait par ses munificences barbares. Des concessions de domaines créaient à ceux-ci une existence distincte et personnelle. Il fallut donc songer à les maintenir sous la puissance du chef, malgré des dons dont la nature était de leur faire savourer les charmes de l'indépendance.

Ce problème ne pouvait être résolu que par le mode et la durée des concessions des bénéfices. Aussi trouvons-nous dans l'histoire des bénéfices arbitrairement révoqués par les donateurs, des bénéfices temporaires, des bénéfices concédés à vie, des bénéfices donnés ou retenus arbitrairement; d'où l'on peut conclure qu'originairement et communément les bénéfices étaient concédés à titre d'usufruit et à vie, pourvu que le bénéficier demeurât fidèle au donateur, et que le cours des choses tendait constamment à le rendre héréditaire.

Car le barbare ne voyait pas l'immense différence qui existe entre le don d'un cheval et celui d'un domaine; il ne songeait pas aux conséquences qui devaient résulter de cette nouvelle manière d'attacher au chef ses hommes. Mais la nature de la propriété se développa, l'usurpateur

aspira à la propriété absolue, et l'esprit d'association entre des individus errans disparut devant celui de famille et d'indépendance. Les violences, les usurpations réciproques éclatèrent entre les donateurs et les bénéficiaires, jusqu'à ce que le régime féodal parvenant à régulariser et à rendre stables ces relations de propriété et de famille, vînt faire cesser les luttes de force individuelle et terminer ces chances de désordre social.

On démêle un fait important dans ces bénéfices, c'est qu'ils n'étaient point gratuits, et qu'ils imposaient aux bénéficiers certaines obligations envers le donateur.

Ces concessions emportèrent de tout tems l'obligation de la *fidélité* de la part des bénéficiaires à l'égard du donateur. Au premier jour de la conquête, les compagnons, en tems de paix comme en tems de guerre, vivaient auprès du chef, dans sa maison, à sa table; ils étaient ses vassaux dans le sens primitif du mot qui signifiait *convive*, hôte, homme de la maison. [1]

Le mot vague de *fidélité* exprima seul, longtems, les obligations du bénéficier envers le donateur. Plus tard des lois positives, en les ré-

1. On a donné du mot *vassus* un grand nombre d'étymologies diverses; on l'a fait dériver de *haus* (maison), de *vest*, *fest* (établi), de *geselle* (compagnon). On pourrait croire qu'il vient de *gest* (hôte, convive).

glant, les renfermèrent sous ces deux chefs principaux : 1° l'obligation du service militaire à la réquisition du donateur ; 2° l'obligation à certains services civils ou domestiques auprès de sa personne et dans sa maison.

Les terres devinrent ensuite tributaires ; elles furent assujetties envers un supérieur à une redevance, à un tribut ou cens ; celui qui les cultivait n'en avait point la pleine et libre propriété. Quand les Barbares prirent des terres, ce fut pour en vivre, non pour les cultiver ; ils ne dépossédèrent pas les propriétaires, ils ne réduisirent pas ceux-ci à un état complet de servitude, mais ils laissèrent au vaincu l'exploitation du sol, avec l'obligation de fournir aux besoins et aux goûts du nouveau maître.

Le cercle de l'envahissement des propriétés gauloises ne s'élargit pas tout à coup sur la surface du sol ; d'abord un barbare puissant étendit ses conquêtes autour d'un principal établissement, c'est-à-dire, qu'il s'arrogea dans les propriétés voisines une part qui se résolvait en redevances ou charges de diverse nature. Tel fut, sans doute, l'effet principal des continuels envahissemens des propriétaires barbares ; et le progrès de ces sortes de conquêtes obtenues par l'ascendant de la force et de la victoire fut si grand, qu'il est permis de croire qu'à la fin du dixième siècle la plupart des cultivateurs exploitaient des terres tributaires.

Sous cette noblesse conquérante qui se créa une existence forte, indépendante, des richesses immenses, de vastes résidences féodales avec son épée, haletaient, sur un sol arrosé de pénibles sueurs, autour des manoirs féodaux, les descendans de ces Gaulois que l'invasion réduisit au rôle d'esclaves. La propriété foncière était devenue l'unique source de fortune, car à côté de la classe des propriétaires ne se groupaient pas ces classes rivales, dont le commerce, l'industrie, les professions libérales créèrent les richesses. En quittant cette sommité où les nobles seuls, les descendans des vainqueurs se plaçaient, on trouvait les restes de la société divisés en propriétaires d'alleux, en propriétaires de bénéfices, en possesseurs de terres tributaires et en serfs. Les propriétaires d'alleux étaient plus indépendans que les autres citoyens; mais souvent le caractère de la propriété allodiale se fondit dans celui d'une propriété bénéficiaire, et la liberté du possesseur se trouva restreinte par la sujétion de colon.

Pour classer les conditions sociales du moyen-âge, il faut examiner peut-être l'appréciation légale de la valeur des hommes. Le *werhgeld* [1], c'est-à-dire la composition de la somme que

1. De *wehr*, *wehre*, armé, défense (*wehren*, empêcher; *wahren*, *bewahren*, garantis; *warrant*, garantie), et qui signifie l'argent qui défend, qui garantit la vie d'un homme.

le meurtrier était tenu de payer à la famille du mort, a été considéré comme le signe infaillible de la condition des hommes, puisqu'il fixait le taux de leur vie, la mesure de leur valeur.

En jetant les yeux sur la différence des sommes qui rachetaient le meurtre d'un barbare libre, d'un prêtre, d'un clerc né libre, d'un Romain, d'un Gaulois, on pourra se faire une idée des diverses appréciations des conditions sociales; mais on est forcé de convenir que ce signe ne révèle pas toujours exactement l'état des personnes, qui ne nous est démontré avec quelque certitude que par les monumens et les dénominations par lesquelles étaient désignées les diverses classes de citoyens.

Les Leudes, c'est-à-dire, les hommes de leur chef; les Antrustions, ou fidèles, nom qu'on donnait à ceux qui étaient le plus spécialement attachés à la personne du roi; les clercs, les simples hommes libres; les affranchis, tels sont, sans parler des esclaves, les états essentiellement différens que, du cinquième au sixième siècle, les historiens et les monumens nous laissent voir dans la société.

Au commencement de ce livre j'ai, en empruntant quelques pages à un travail remarquable sur les Bérengers, réuni sous les yeux du lecteur des faits épars et mal racontés dans les vieux historiens, afin qu'on pût embrasser d'un coup d'œil

rapide un ensemble d'actions confuses, et démêler un peu le cahos véritable de nos anciennes généalogies. Maintenant, revenant sur mes pas, je vais, en rappelant d'importantes omissions, essayer de porter une lumière complète dans des annales obscures, et de répandre un jour satisfaisant sur ces époques que tant de ténèbres environnent.

Quand les croisés s'illustraient aux campagnes orientales, un prince étranger plaçait sous sa domination le comté d'Arles. Une illustre maison dont le nom brille au milieu de nos annales, la maison des Baux, voyait croître sa splendeur. Étiennette, fille cadette de Gilbert, mort en 1109, épousa Raymond de Baux, et lui porta en dot quelques terres connues sous le nom de terres baucenques. Douce, fille aînée de ce même Gilbert, s'unit à Raymond-Bérenger, premier comte de Barcelonne. Raymond-Bérenger guerroya ; il harcela les Maures d'Espagne, maîtres des îles Baléares, d'où ils s'élançaient sur des vaisseaux qui parcouraient la Méditerranée. Nous l'avons vu figurer dans une ligue générale des communes de Pise et de Gênes, qui s'unirent à lui pour combattre ces ennemis acharnés du nom chrétien. La flotte que ces deux villes italiennes mirent au service de Raymond-Bérenger, vint mouiller dans un port de la Catalogne, mais à peine parut-elle dans les hautes mers, qu'une

horrible tempête la dispersa. Elle parvint à se réunir, et marcha vers Majorque, qui tomba au pouvoir de Raymond après six mois de siége. Forcalquier avait des comtes avides et qui fesaient rançonner les églises et les monastères. Les foudres ecclésiastiques furent lancées contre eux; L'abbé de Mont-Major obtint l'excommunication du comte Guillaume; celui-ci redoutant le terrible effet de l'interdit, se fit absoudre par le pape Calixte II, et restitua à la fameuse abbaye de Mont-Major les biens qu'il lui avait ravis.

Alfonse-Jourdain, comte de Toulouse, et Raymond-Bérenger, comte de Barcelonne, possédaient la Basse-Provence. Nous avons vu que le comte de Toulouse, voulant faire valoir les droits qu'il tenait d'Emme, sa grand'mère, sur le comté de Provence, que son père Raymond de Saint-Gilles avait négligés pendant son expédition dans la Terre-Sainte, vint attaquer notre province. Raymond de Baux, Elzéard de Castries et Guillaume de Sabran combattaient pour Alfonse-Jourdain; Geoffroi de Porcellet se distingua sous les drapeaux de Raymond-Bérenger. L'église d'Orange, où Alfonse fut assiégé, fut détruite pendant cette guerre. Un traité de partage, mentionné plus haut, mit fin au différend.

Les communes marchaient à leur affranchissement total. Le régime municipal ne s'éteignait jamais entièrement dans nos villes provençales;

la liberté des personnes y fut mieux respectée que dans le reste de la France. Des seigneurs, à l'époque où nous sommes arrivés, affranchirent plusieurs de leurs cités et de leurs bourgs. Nous avons des chartes où le droit civil que les vassaux devaient suivre, est indiqué ; dans d'autres, on y lit une espèce de code criminel. La peine pécuniaire y est presque toujours établie pour le rachat du coupable. Ces chartes d'affranchissement n'étaient pas toutes accordées à titre onéreux ; quelques-unes contiennent des privilèges en assez grand nombre. Le nom de serf se trouve rarement mentionné dans les chartes des treizième, quatorzième et quinzième siècles. Le commerce et l'industrie, qui activaient notre province sous les Romains, ne disparurent jamais tout-à-fait ; ce qui prouve bien évidemment que l'esclavage n'enserrait pas dans ses carcans de fer tous les vilains de la contrée. Ces deux sources de la prospérité publique ne tarissent que sous l'influence d'un universel vasselage ; mais tant de guerres, des droits féodeaux inquiétans bornaient à de rares échanges, à de minces produits les spéculations mercantiles et industrielles de nos contrées. Au douzième siècle, il y eut plus d'élan, plus d'essor vers ces transactions, ces travaux honorables qui préparaient, en silence, l'entier affranchissement de l'humanité, si dégradée par la féodalité. Arles et Marseille ne se résignèrent jamais

à se fermer ces routes que leurs vaisseaux parcouraient depuis leur fondation. C'étaient ces deux villes qui répandaient dans la France ces riches étoffes orientales dont se paraient les églises et les seigneurs. Elles entretenaient des rapports continuels avec Pise et Venise, où le commerce du moyen âge jetait un si grand éclat. De l'époque des croisades datent pour Marseille ces établissemens connus sous le nom d'échelles du Levant. Elle tira de ces guerres des profits immenses ; ses vaisseaux transportèrent une foule considérable de riches croisés, et approvisionnèrent les armées; aussi l'argent de ces guerriers vint tout entier refluer dans cette ville.

L'ère des troubadours s'ouvre enfin. Ces poètes errans, ces rhapsodes d'une époque curieuse et forte, ces chantres de la galanterie et de la valeur vont paraître dans nos tournois, dans les vastes salles de nos châteaux, sur nos champs de bataille. La *citole* en main, ils immortaliseront notre langue, que le latin déchiqueté par la barbarie, légua aux nations modernes. Cette langue, la *romane*, a eu de glorieuses destinées ; elle est la transition naïve et harmonieuse de l'idiome des vainqueurs du monde à l'idiome des Français. Le latin s'altéra, raccourcit ses mots sonores, appesantit sa marche rapide d'auxiliaires et d'articles, et jonchant le sol où il domina si long-tems de voyelles, de consonnes retranchées sans pitié, se fit de sa robe patricienne un

court et étroit manteau féodal. La langue romane naquit, langue merveilleusement propre à exprimer la naïveté forte et ingénieuse des sentimens dont nos pères étaient remplis. Assujettie à de nouvelles combinaisons de poésie et de versification, elle se trouva, de prime-abord, chargée de rendre la délicatesse et la vivacité de l'amour, la sévère franchise des opinions morales et politiques des troubadours, leur enthousiasme pour les hauts faits d'armes et pour les chevaliers, leur juste et animée indignation contre les erreurs et les fautes de leur siècle. Une littérature nouvelle parut : mais cette littérature fut toute originale, elle ne se traîna pas péniblement sur les brisées latines ou grecques, elle eut son soleil, son sol, ses idées à part, ses moyens indépendans et distincts, ses formes natives, ses couleurs étrangères et locales, son esprit particulier ; elle s'inspira des mœurs chevaleresques, des idées religieuses du tems, des préjugés contemporains, du caractère national.

Rome et Athènes, nos sources éternelles d'imitation, étaient alors inconnues à nos écrivains. A peine si dans un petit nombre d'entre eux nous retrouvons quelques réminiscences faiblement indiquées de ces littératures presqu'universellement oubliées. Dans une société si fortement organisée, où resplendissaient des tournois et des cours d'amour, où des chevaliers racon-

taient des batailles éclairées par un soleil d'Orient, où l'architecture se complaisait dans des œuvres fantastiques; dans une société complète qui exprimait ses idées, ses sentimens, la grande pensée qui la dominait, avec la pierre festonnée, la dentelle ou le lin artistement placé ou coupé, les écrivains avaient-ils besoin de rechauffer leur verve aux influences des astres à demi éteints ou noyés dans des vapeurs épaisses, de Rome et d'Athènes? L'astre du moyen âge se levait, sur eux, magnifique et étincelant. Plus heureuse que nous, plus adroite peut-être, l'Italie moderne date avec orgueil l'enfantement de sa littérature de cette époque éblouissante et rêveuse. Dante est pour elle un poète du moyen âge; le Tasse est un chevalier par sa vie, par sa beauté, par la tournure de son esprit. Avec le Dante, elle nous initie aux convulsions héroïques d'une époque de sang et de révoltes; avec son Tasse, elle prolonge encore pour nous les fanfares des tournois et des champs-clos; avec son Arioste, enfin, elle complète son moyen âge littéraire et politique, qui voit ses nains, ses bouffons, les scandales des moines et des seigneurs revivre dans le plus étonnant des poèmes.

Notre France, par un sort fatal, notre France n'atteste presque son moyen âge que par ses magnifiques cathédrales gothiques; là seulement elle ressaisit sa forte existence passée, en déroulant

devant nous le peuple silencieux de ses statues, debout ou inclinées sur les froides tombes. Quelques romans presque inintelligibles, des lambeaux de chansons oubliées, voilà les seuls monumens de la vie littéraire qui surabondait alors!

Car pouvait-on se taire devant tant de voluptueuses apparitions de femmes, duchesses, baronnes ou vicomtesses; devant tant d'énergiques apparitions d'hommes aux pourpoints tailladés, aux élégantes fraises; devant ces jeux où la guerre faisait flamber des écharpes amoureuses? Mais je me trompe, ou du moins j'étends à toute notre patrie un reproche que, sous quelques rapports, la France septentrionale seule mérite. La Provence a ses riches et anciennes annales littéraires; la Provence, vraie patrie du moyen âge, où cette époque de transition, d'influence politique qui passait du midi au nord, a laissé une empreinte plus forte qu'ailleurs. Tous les germes intellectuels que le génie des tems modernes a rechauffés ou fait éclore, nous ne les retrouvons nulle part, si ce n'est en Provence, réunis et attendant le souffle heureux qui devait les animer. L'examen, qui de la religion devait passer dans la politique, balbutie ses premières hardiesses dans la bouche de nos Vaudois; le discours politique, auquel devaient s'allumer tant de vengeances populaires, retentit à Marseille en plein air, sur la place qui s'étend devant son Palais, dans des réunions

où le moyen âge entendit un langage bien nouveau pour lui. La littérature, avec ses formes diverses, dont les unes, telle que la satire, semblent même n'appartenir qu'à des tems de décrépitude sociale, se montre, à l'époque de nos récits, gaie dans des chansons, triste dans des *planhs*, animée dans des *tensons*, morale dans des épîtres, brûlante, impitoyable dans des *sirventes*. Cette incontestable supériorité littéraire, dans ces siècles reculés, sur le reste de la France, pourrait-on nous la dénier? Déroulons-en les titres, établissons-en les preuves dans les pages de l'histoire de notre pays.

L'amour et la guerre étaient les sujets sur lesquels les troubadours s'exerçaient de préférence. L'amour n'a jamais été peint avec des couleurs plus douces ou plus vives, plus touchantes ou plus rayonnantes. Les églogues ou les idylles amoureuses des Grecs et des Romains ne sont qu'un cri brûlant et passionné poussé dans l'attente ou dans le délire du plaisir. Le christianisme et la chevalerie, en entourant la femme d'un auréole presque céleste, épurèrent le feu de la passion. En lisant les poésies amoureuses des troubadours, on entre dans un ordre d'idées où l'on sent l'influence des deux grandes institutions qui façonnèrent admirablement le moyen âge. La femme se révèle nue et ardente dans la littérature érotique du paganisme ; c'est une bacchante

qui, secouant toute pudeur, livre aux regards la bondissante souplesse de ses flancs découverts; c'est une courtisane qui, écartant tout voile, a attaché de ses mains, sur la porte de son *lupanar*, le symbole impur de son dégoûtant métier.

Mais voyez la femme qu'aime et chante le troubadour : sa présence se révèle par les parfums suaves qu'exhalent les plis de sa robe traînante; son front pur enfonce sa blancheur d'ivoire dans un pudique bandeau, un corset d'un lin éblouissant emprisonne et trahit un sein dont un œil profane ne peut que deviner les gracieux contours; c'est une flamme céleste qui nage dans ses yeux humides; tout est dans elle pureté et harmonie. Aussi avec quelle respectueuse réserve s'exprime Pierre Vidal, quand il s'écrie :

« Oh! si mes chants, si mes actions m'ont « acquis quelque renommée, je dois en rapporter l'hommage à mon amante; c'est elle qui a « excité mon talent et encouragé mes études; « c'est elle qui m'inspire des chants gracieux; « mes ouvrages ne paraissent agréables et ne réussissent à plaire que parce qu'il se réfléchit en » moi quelque chose des agrémens de ma dame, « qui occupe sans cesse mes pensées. »[1]

1. Je me sers quelquefois de la traduction de M. Renouard pour faire passer ces fragmens du provençal en français. Le passage qu'on vient de lire se retrouve en entier dans le 3me volume de l'ouvrage de M. Renouard; il débute ainsi : *e s'ieu sai*. P. 319, t. III.

Nous trouverons dans le morceau suivant un des nombreux exemples de la délicatesse des sentimens des troubadours :

« Bonne et franche dame, sans vous le bonheur s'exile de moi. Je vous aime avec une tendresse si vive, avec tant de dévouement, que loin de vous mon cœur, enveloppé d'une profonde nuit, s'épuise en langueurs et en gémissemens ; et dans ces momens ineffables où vous me placez sous le charme de votre présence, l'émotion, l'embarras qui s'emparent de moi, sont si grands, que ma langue intimidée se refuse à exprimer à vous-même les sentimens que vous m'inspirez. » [1]

Un amour sans espoir ne déconcertait pas ces modèles d'une éternelle constance. Un sentiment profond, durable, né de l'étincelle d'un regard, d'un mouvement gracieux et rapide imprimé par une gente bachelette à une robe parfumée, suffisait à cette ardeur poétique qui s'éteignait quelquefois dans les langueurs raffinées d'une expression apprêtée. Peyrols [2] écrivait ces vers touchans à sa maîtresse rétive à ses amoureux élans :

« M'éloignerai-je de mon amante ? Non jamais ! Je suis enchaîné à elle par la grace ravissante

1. *Choix des Poésies des Troubadours*, par M. Renouard, page 350 ; *Bona Dompna*, Hugues de la Bachelerie.

2. Même ouvrage, vol. III, p. 278 : *partirai m'en*.

« de sa personne et le mérite de son esprit ; ils
« me disent que ce serait un crime. Ah ! lorsque
« rebuté par elle, voulant donner le change à
« mon ardeur, je crois adresser des vœux à une
« autre, l'amour pour ma dame, démentant de
« froides paroles, s'élève seul dans l'inquiète
« solitude de mon ame ; il s'enfonce dans mon
« cœur, comme l'eau envahit l'éponge, et les
« peines, le deuil que cet amour me cause sont
« plus doux à mon ame altérée d'elle qu'un au-
« tre attachement heureux. »

Un autre caractère que celui de la délicatesse des sentimens est empreint dans ces poésies où la langue du cœur est si perfectionnée. C'est le mélange des idées religieuses et des images de l'amour.

La religion n'était point alors une spéculation sans résultat pratique pour des esprits froids ou un sujet à de vagues rêveries pour des ames tendres ; c'était l'objet sacré d'une croyance forte, d'une conviction gravée dans le cœur. Aussi se trouvait-elle mêlée à tous les autres sentimens, et la poésie amoureuse loin de s'effaroucher de l'austérité de ses dogmes et de sa morale, emprunte quelquefois son plus touchant caractère aux croyances, aux espérances, aux terreurs de son culte.

Voici comment Guillaume de Cabesting s'exprime :

« Chère amie, la plus aimable des dames !
« Vous me refusez, et pourtant agenouillé,
« ou debout, la nuit et le jour, je supplie la
« Vierge Marie de vous inspirer quelque ten-
« dresse pour moi ? Enfant, je respirais votre
« douce haleine, mon front souvent appuyé sur
« votre épaule ; j'ai vécu dans votre servage, et
« que Dieu ne me favorise jamais, si un autre
« sort excite mon envie. O gente dame, permet-
« tez que je baise les gants qui couvrent vos
« belles mains : dans ma timidité, je n'aspire pas
« à une plus grande faveur. »

Je ne puis résister au désir de mettre sous les yeux du lecteur une élégie que la célèbre comtesse de Die adresse à l'amant qui l'avait délaissée. Elle est traduite par M. Renouard :

« Le sujet de mes chants sera pénible et dou-
« loureux. Hélas ! j'ai à me plaindre de celui
« dont je suis la tendre amie ; je l'aime plus que
« chose qui soit au monde ; mais auprès de lui,
« rien ne me sert, ni merci, ni courtoisie, ni
« ma beauté, ni mon mérite, ni mon esprit. Je
« suis trompée, je suis trahie, comme si j'avais
« commis quelque faute envers lui.

« Ce qui du moins me console, c'est que je
« ne vous manquais jamais en rien, ô cher ami,
« dans aucune circonstance ! Je vous ai toujours
« aimé, je vous aime encore plus que Seguin
« n'aima Valence ; oui, je me complais à penser

« que je vous surpasse en tendresse, ô cher ami !
« comme vous me surpassez en brillantes qualités.
« Mais quoi ! vos discours et vos manières sont
« sévères envers moi, tandis que toutes les au-
« tres personnes trouvent en vous tant de bonté
« et de politesse.

« Oh ! combien je suis étonnée, cher ami, que
« vous affectiez envers moi cette sévérité ; pour-
« rais-je n'en être pas affligée ? Non, il n'est pas
« juste qu'une autre dame m'enlève votre cœur,
« quelles que soient pour vous ses bontés et ses
« manières. Ah ! souvenez-vous du commence-
« ment de notre amour ; Dieu me garde que la
« cause d'une rupture vienne de moi !

« Le grand mérite que vous avez, la haute puis-
« sance qui vous entoure, me rassurent. Je sais
« bien qu'aucune dame de ces contrées ou des
« contrées lointaines, si elle veut aimer, fait,
« en vous préférant, le choix le plus honorable :
« mais, ô cher ami, vous vous connaissez en
« amour, vous savez quelle est la femme la plus
« sincère et la plus tendre ; souvenez-vous de nos
« accords !

« Je devais compter sur mon mérite et sur mon
« rang, sur ma beauté, encore plus sur mon ten-
« dre attachement ; aussi je vous adresse, cher
« ami, aux lieux où vous êtes, cette chanson,
« messagère et interprète d'amour ; oui, mon
« beau, mon aimable ami, je veux connaître

« pourquoi vous me traitez d'une manière si dure,
« si barbare? Est-ce l'effet de la haine? Est-ce
« l'effet de l'orgueil?

« Je recommande à mon message de vous
« faire souvenir combien l'orgueil et la dureté
« deviennent quelquefois nuisibles. »

M. Renouard dit, avec raison, que le charme de l'original disparaît dans sa traduction, quelque fidèle qu'elle soit; c'est un parfum affaibli par les années, et se mourant dans le vase où il fut trop long-tems renfermé. C'est une fleur fanée et laissant deviner par quelques graces non encore ternies, l'éclat dont elle brillait jadis. Comparez cet élan passionné, mais retenu dans la limite de la pudeur, avec celui de Sapho; quelle différence! L'amante provençale voile sous la chasteté de l'expression, l'ardeur dont elle est combattue; l'amante grecque dominée par ses sens, exhale sa plainte en des termes brûlans et désordonnés; l'une rêve, l'autre halète comme la bacchante.

Voici une chanson de Bertrand de Born :

« Belle dame, puisque vous n'avez plus au-
« cun égard pour moi, puisque vous m'avez aban-
« donné sans que j'aie donné sujet à vos rigueurs,
« je ne sais à qui adresser mes plaintes; jamais je
« ne pourrai recouvrer ailleurs le bonheur que
« j'espérais de vous. Ah! si, comme je le pense,
« je ne trouve une dame qui ait le mérite de celle

« que j'ai perdue, je ne veux plus avoir désor-
« mais d'amie.

« Puisque je ne puis rencontrer une dame qui
« vous égale en beauté, en mérite, en nobles sen-
« timens, en amabilité, une dame qui ait une
« aussi belle tenue, une gaieté aussi franche, et
« tant de sincérité dans les manières, j'irai de
« tous côtés rassembler quelque belle qualité de
« chaque dame pour en composer une dame par-
« faite, jusqu'à ce que je trouve une autre vous-
« même.

« Belle Sembelis, j'emprunte de vous cette
« fraîcheur qui embellit votre visage d'une cou-
« leur si naturelle ; je prends aussi votre regard
« tendre et amoureux, et je vous laisse encore
« de brillans avantages, puisque vous ne man-
« quez d'aucun de ceux qui distinguent les fem-
« mes. Je demande à la dame Elis sa conversa-
« tion aimable, sa piquante gaieté ; qu'elle m'ac-
« corde son secours pour orner ma dame des
« agrémens que je recherche ; et alors cette dame
« brillera par la délicatesse de son esprit et par la
« grace de ses discours.

« Je prie la vicomtesse de Chales de m'accor-
« der son cou d'albâtre et ses deux belles mains;
« après je vais ailleurs, et j'arrive sans détour à
« Rochechouart ; je demande à la belle Agnès
« ses cheveux, plus remarquables assurément que

« ceux qui firent la renommée d'Yseult, la da
« me de Tristan.

« Quoique la belle Audiart soit sévère envers
« moi, je lui emprunterai la gentillesse de ses ma-
« nières ; aussi bien elle est la plus gracieuse des
« dames : sa tendresse est aussi constante que
« sincère ; et je demande à *plus que bien* la beauté
« de son corps parfait, afin que je goûte en son en-
« tier le bonheur de tenir ma dame entre mes bras.

« Je prie la dame Faidit de m'accorder un au-
« tre don, ses belles et blanches dents, sa ma-
« nière engageante d'accueillir le monde et les
« réponses affables qu'elle fait avec tant de grâce
« aux personnes qui sont dans sa cour. Je veux
« que *mon beau miroir* m'accorde sa gaieté et son
« noble extérieur, et l'art avec lequel elle sait faire
« valoir les belles qualités qu'on remarque en
« elle, qualités qui ne se démentent jamais.

« *Beau seigneur*, je ne vous demande que de
« sentir auprès des autres dames les mêmes dé-
« sirs que j'éprouve auprès de vous ; un amour
« effréné me saisit ; mon cœur en est si tour-
« menté, que je préfère vos refus aux plus gran-
« des faveurs que d'autres daigneraient m'accor-
« der. Hélas ! cette belle dame, pourquoi me
« repousse-t-elle lorsqu'elle sait que j'ai pour
« elle une passion si violente ?

« Papiol, tu iras vers mon *Aziman*, tu lui di-
« ras dans ta chanson que l'amour est méconnu,

« et qu'il n'a plus même de pouvoir en ces lieux. »

On aimera sans doute à comparer à cette chanson de Bertrand de Born une chanson d'Elias de Barjols, qui en fait le pendant :

« Belle Gazans, si vous le daigniez, il serait « tems que votre cœur si généreux, si bon, si « indulgent, si digne d'être assorti à un autre « cœur, cédât aussi aux lois de l'amour. Puisque « personne n'a le courage de vous le dire, ou « manque de talent pour vous le dire dignement « j'ose vous faire à ce sujet un message.

« Je sais qu'il vous conviendrait d'avoir un « noble et généreux ami, tel qu'il parût parfait et « accompli dans toutes ses qualités, tel enfin que « je vous le choisirais ; j'en composerai donc un « qui sois digne de vous ; je choisirai parmi les « qualités des cavaliers les plus aimables, jus- « qu'à ce que la réunion de ces qualités vous of- « fre un amant parfait.

« Qu'Aimars me donne sa politesse, Trinca- « léon ses agrémens, Randon sa générosité, le « Dauphin ses réponses obligeantes, Pierre de « Mauléon sa plaisanterie délicate, Brian sa bra- « voure et Bertrand son bon esprit.

« Beau Castellan, je désire votre courtoisie ; je « voudrais emprunter d'Ebles sa magnificence « dans les repas, de Mirval ses chansons, de « Pons de Capdueil sa gaieté, de Bertrand de

« la Tour sa droiture ; j'ambitionne surtout d'ob-
« tenir son estime.

« O chère dame ! un tel amant empressé et « amoureux, bien fait, gai, et plein de loyauté, « serait accompli, il faudrait bien qu'il vous ai- « mât, et que vous l'aimassiez ; vous seriez l'un « et l'autre des modèles de perfection; seulement « vous auriez soin de ne pas prêter l'oreille aux « discours des lâches médisans. »

L'amour était la grande affaire de cette époque d'un sensualisme métaphysique. La plèbe et les serfs prêchés en un assez mauvais jargon, vivant dans de fétides demeures et dans des cases infectes que le majordome surveillait, s'ébaudissaient niaisement devant cette haute société de brocard, de lin éblouissant, resplendissante de fer, d'or, de poésie. Cette société passait devant les manans et les vilains, toute chaude de ses duels, toute émue de ses tournois, toute ravie des chants de ses ménestrels. Deux populations vivaient en présence l'une de l'autre : la population des vilains et des manans fourbissait les épées, polissait les casques, les hauberts, trempait les fers de lance, fourrait d'hermine les manteaux, festonnait, brodait les étoffes destinées à parer de si gents corps de femme. La population des nobles se battait, fesait grincer les ponts-levis, résonner sous des bottes de fer les dalles sonores des manoirs, courait aux champs clos, se pavoi-

sait de couleurs amoureuses, entourait l'écu armorié de l'orgueilleuse devise, sculptait sur les portes des châteaux un noble oiseau, arme parlante d'une noble famille, devisait d'amour, de guerre, dans les foyers hospitaliers, devant les hautes et étincelantes cheminées; et ces deux populations séparées pendant leur vie, séparées après leur mort, gardaient, l'une dans la fosse commune, le souvenir de son abjecte misère, par le pèle-mêle de ses os méprisés; l'autre étalait encore, sur des tombes fastueuses, l'orgueil de sa vie par des squelettes de pierre et des mausolées de marbre.

Entre tant de souffrances d'un côté et tant de jouissances féodales de l'autre, résonnait cette harpe poétique dont le son prolongé jusqu'à nous vibre encore comme un écho des siècles. La société du moyen-âge, morte depuis si long-tems, s'éveille tout-à-coup, quand ces vers écrits dans nos tourelles déracinées, dans nos villes de Provence, déroulent à nos yeux leurs mots brefs, leurs syllabes catalanes, leur physionomie moresque; elle s'éveille et secouant la nuit du tombeau, pour relever tant de débris sur lesquels l'haleine fraîche encore d'une poésie merveilleuse a soufflé, elle nous fascine de ses prestiges, nous enchante de ses illusions; au milieu de nos cités modernes qu'un lourd prosaïsme étouffe, elle découpe la trèfle des vitraux, elle fait flamboyer la rose d'une

porte d'église, sculpte encore ses nains grotesques sous les dragons des goutières, et mêlant au terrible le gracieux, encadre dans les courtines des tournois, dans les boiseries des antiques salles, dans les chaises artistement travaillées des cathédrales, ces figures de femmes pour qui battaient tant de nobles cœurs. La pierre n'a qu'un langage que l'imagination crée et se murmure à son oreille. Dans le calme d'une contemplation rêveuse, le monument raconte bien le siècle, mais son silence a besoin du commentaire de la science; la poésie, reflet miraculeux des pensées d'une génération, rapproche bien mieux les tems, reproduit bien mieux la société, en rend bien plus fidèlement la physionomie. En Provence, le tems et le dédain ont effacé presque toutes les traces du moyen-âge, mais les poésies des troubadours nous le révèlent; et si quelque tour debout encore rappelle à peine le souvenir d'un brillant baronnage, les chansons de Bertrand de Born, d'Arnaud de Mareuil et de bien d'autres, dévoilent tout-à-fait cette époque forte et ingénieuse.

Les fragmens qu'on a lus plus haut, quoiqu'en bien petit nombre, donnent une idée de cette poésie inspirée par des sentimens tendres, ou exaltée par des faits d'armes; cette poésie variait ses formes et combinait avec une diversité ingénieuse la mesure et la rime. Les pièces de vers composées par les troubadours étaiant pres-

que toutes du genre lyrique ; quelques-unes, telles que les épîtres, nouvelles ou contes, etc., étaient lues ou récitées.

Ordinairement le troubadour chantait ou déclamait lui-même son œuvre : c'était un véritable Rhapsode. Les tems héroïques revivent ici. La citole ou la harpe en sautoir, ces poètes errans, ces voyageurs-rois dans l'empire du génie, heurtaient non avec le sceptre ou le bâton, mais avec la *viole*, aux portes des castels. On les fesait asseoir à la longue table du festin, sous l'âtre hospitalier, et la scène d'harmonie qui payait un noble et courtois accueil, commençait sous les hauts lambris. Des torches l'éclairaient, des armures suspendues aux murs l'encadraient. Un vieux chevalier mêlant sa blanche chevelure aux blondes tresses de sa fille, écoutait, ravi, l'harmonieux prélude. Car le troubadour, Pons de Capdeuil, si vous voulez, savait bien composer, bien jouer de la viole et bien chanter.[1] Musique, poésie, tout éclatait à la fois. Chants langoureux, sons plaintifs, voix mâle, accents fiers et pressés, mélodie rêveuse, accords vifs et sonores, voix de l'âme qui parle par des bruits d'air modulé, voix de la pensée qui se peint dans la richesse des images, dans les éclatantes fanfares d'une expres-

1. Sabia ben trobar, e ben viular e ben cantar.

sion poétique, toutes ces brûlantes manifestations de l'orage que l'intelligence excite dans son mystérieux empire, arrivaient au dehors sur les lèvres, sous les doigts du poète, transformées en syllabes magiques, en sons harmonieux; et le chatelain et sa jeune fille bercés par ces bruits éclatant à la fois, ravis dans un monde aux éblouissans prestiges, laissaient aller leurs cœurs, l'un à ses rêves de gloire, l'autre à ses rêves d'amour.

Indiquons les noms des divers membres de cette famille de muses féodales.

Le nom générique de *vers* servait à désigner un très grand nombre des compositions des troubadours. Le plus ancien de ces poètes connus nomme ainsi presque toutes ses pièces.

Ben vuelh que sapchon li plusor
D'est *vers*, si es de bona color. [1]

COMTE DE POITIERS.

Le mélange des rimes masculines ou féminines se fait remarquer dans le vers, bien qu'il pût être tout en terminaisons masculines.

Lo *vers* deg far en tal rima
Mascl' et femel, que ben rim'. [2]

1. Bien je veux que sachent la plupart
De ce vers, s'il est de bonne couleur.

2. Le vers je dois faire en telle rime
Mâle et femelle qui bien rime.

GAVAUDAN LE VIEUX.

Le mot de *chanson* était appliqué aux pièces divisées par couplets, destinées à être chantées et à célébrer l'amour.

> S'ieu sabi' aver guizardo
> De *chanso*, si la fazia
> A des la comensaria
> Cunhdeta de motz et de so.
>
> BÉRENGER DE PALASOL.[1]

Cinq ou six couplets composaient ordinairement une chanson; d'autres en renfermaient un plus grand nombre. Un ou plusieurs envois la terminaient généralement. Le mot *son*, ou *sonnet*, s'applique à toute espèce de chant dans la langue romane. Le sonnet moderne ne rappelle en aucune manière les poésies des troubadours ainsi nommées.

Chez ces poètes, le mot *cobla*, *couplet*, était quelquefois pris dans l'acception que nous lui donnons aujourd'hui.

Au reste il paraît que tous ces mots : *chant*, *chantars*, *chanso*, *sonet et coblas* désignaient à peu près tous une pièce amoureuse destinée à être chantée.

1. Si je savais avoir récompense
De chanson, si je la faisais,
Maintenant je la commencerais
Agréable de mots et de son.

De cette harpe provençale qui frémissait joyeuse et animée sous les doigts de nos ménestrels, sortaient souvent des chants plaintifs d'une languissante mélodie. Alors le gai couplet, le sirvente gracieux et folâtre se taisaient devant l'accent de la douleur, et les notes souples, joyeuses du luth poétique changeant tout-à-coup de caractère, traînaient en accords douloureux leur dolente harmonie. La douleur est la muse qui inspire le mieux le poète. Sur une terre où l'appareil éblouissant des magnificences du ciel et du monde ne semble être étalé que pour mieux décevoir l'humanité, la joie est toujours fausse et le sourire toujours inquiet. La ride de l'âge et du chagrin se réfléchit dans l'émail des coupes, et le ver de la mort continue son sourd travail dans les poitrines que la soie recouvre, que l'haleine d'une fleur embaume. Aussi ces troubadours poétes d'une époque isolée entre la sonore antiquité et la changeante philosophie des tems modernes ont-ils, au sortir de leurs banquets joyeux, de leurs ébats d'amour, créé ce mot où les inconcevables douleurs de l'homme se traduisent par un soupir, le *planh* !

Les troubadours nous ont laissé un grand nombre de *planhs* ; ces élégies du moyen-âge soupiraient leurs douleurs échevelées devant les hautes tombes que le chevalier mort gardait lui-même, dans la froide attitude de sa statue armée de tou

tes pièces, sur lesquelles la dame ou la damoiselle ravie par un trépas imprévu, étendait son corps de pierre, immobile et raide comme son corps de chair. Le troubadour visitait ce manoir de la mort; devant ces ogives silencieuses, ces arêtes dont le contour angulaire des squelettes avaient donné l'idée, ces souvenirs glacés de la vie, du lit nuptial rappelé par les ondulations des marbres de la tombe, de la fenêtre de la tourelle indiquée par la niche à l'angle aigu, devant cette famille agenouillée et toujours agenouillée, ce chevalier bardé et toujours bardé, le poéte soupirait ses *planhs*; ensuite le cœur brisé par la douleur, il se hâtait d'entrer lui-même dans cette hôtellerie de la mort.

Pons de Capdueil perdit sa belle Azalaïs de Mercœur, un *planh* exhala son désespoir, puis, pélerin armé et dolent, il alla chercher la mort dans les champs de Syrie. [1]

Ceux qu'une ardeur guerrière n'échauffait pas, demandaient aux silences des abbayes, le calme que la mort de tant de jeunes filles aimées avait ravi à leurs cœurs. Perdigon, par une triste fatalité, semblait vouer ses amies au trépas, le voile

1. « Amet per amor ma dona n'Azalaïs de Mercuer.... tan quant ella visquet non amet autra, e quant ella fon morta el se crozet et paset outra mar, e lai moric. »

M[s] R. 7698, p 205.

funéraire se posait vîte sur ces têtes chantées par le poéte ; effrayé de se voir, par ses affections brûlantes, le pourvoyeur des sépulcres, il se hâta de disparaître derrière les hautes murailles de l'abbaye de Citeaux.[1]

Le lecteur verra peut-être avec plaisir, la complainte que Bertrand de Born composa sur la mort du jeune roi d'Angleterre, fils de Henri II.

Si tut li dol e'l plore 'l marrimen
E las dolors e'l dan e'l caitivier
Que hom agues en est segle dolen
Fosson emsens, semblaran tut leugier
Contra la mort del jove rei engles,
Don reman pretz e jovent doloiros,
E'l mon escurs e tenhs e tenebros,
Sem de tot joi, plen de tristor e d'ira.

Si tous les deuils et les pleurs et les afflictions
Et les douleurs et les dommages et les misères
Qu'on eût en ce siècle dolent
Etaient ensemble, ils sembleraient tous légers
Contre la mort du jeune roi anglais,
D'où reste le mérite et l'honneur douloureux,
Et le monde obscur et teint et ténébreux,
Privé de joie, plein de tristesse et de désespoir.

1. « Mortz li tole las bonas aventuras.... qu'el perdet los amics et las amigas.... et en assi se rendet el ordre de sistel, e al el muric. »

Ms R. 7225, fol. 49.

Dolent e triste plen de marrimen
Son remanzut li cortes soudadier
E'l trobador e'l joglar avinen
Trop an agut en mort mortal guerier
Que tolt lor a lo joven rei engles
Vas cui eran li plus larc cobeitos :
Ja non er mais, ni non crezas que fos
Vas aquest dan el segle plors ni ira

Estenta mort, plena de marrimen,
Vanar te pods, qu'el melhor cavalier
As tolt al mon qu'anc fos de nulha gen !
Quar non es res qu'a pretz aia mestier
Que tot no fos el jove rei engles;
E fora miels, s'a dieu plagues razos,

Dolents et tristes et pleins d'affliction
Sont demeurés les courtois soldats
Et les troubadours et les jongleurs avenants,
Trop ils ont eu dans la mort mortelle ennemie,
Vu que enlevé leur a le jeune roi anglais,
En comparaison de qui étaient les plus généreux avares :
Jamais il ne sera, ni ne croyez que fût
Pour cette perte au siècle assez de pleurs ni de désespoir.

Cruelle mort, pleine d'affliction,
Vanter tu te peux, vu que le meilleur chevalier
Tu as enlevé au monde qui jamais fut d'aucune nation !
Car il n'est rien qui à mérite ait rapport
Qui tout ne fut au jeune roi anglais;
Et il serait mieux, si à Dieu plaisait raison;

Que visques el que mant autre envios
Qu'anc no feron als pros mas dol et ira.

D'aquest segle flac, plen de marrimen,
S'amor s'en vai, son joi teinh mensongier,
Que ren no i a que non torn en cozen;
Totz jorns veiretz que val mens huei que ier:
Cascun se mir el jove rei engles
Qu'era del mon lo plus valens dels pros,
Ar es anatz son gen cor amoros,
Dont es dolors e desconort et ira.

Celui que plac per nostre marrimen
Venir el mon, e nos trais d'encombrier,
E receup mort a nostre salvamen,

Que vécut lui que maints autres envieux
Qui jamais ne firent aux preux que deuil et désespoir.

De ce siècle lâche, plein d'affliction,
Si l'amour s'en va, son bonheur je tiens mensonger,
Vu que rien n'y a qui ne tourne en souffrance;
Tous les jours vous verrez que vaut moins aujourd'hui que hier:
Que chacun se contemple au jeune roi anglais
Qui était du monde le plus vaillant des preux,
Maintenant est parti son gentil cœur aimant,
D'où est douleur, découragement et désespoir.

A celui à qu'il plût à cause de notre affliction
Venir au monde, et qui nous arracha d'encombre,
Et reçut mort pour notre salut

Co a senhor humils e dreiturier
Clamen merce, qu'al jove rei engles
Perdon, s'il platz, si com es vers perdos,
E'l fassa estar ab onratz companhos
Lai on anc dol non ac ne i aura ira.

Comme a seigneur indulgent et droiturier
Crions merci, afin qu'au jeune roi anglais
Il pardonne, s'il lui plaît, ainsi comme il est vrai pardon
Et le fasse être avec honorables compagnons
Là où jamais deuil n'y eut ni y aura tristesse.

Les troubadours aimaient à débattre des questions sur l'amour, la chevalerie, la morale. Dans les pièces de vers où ces sortes de sujets étaient ainsi traités, ils introduisaient deux pacifiques interlocuteurs s'escrimant en un poétique champ clos. Les meilleurs de ces poètes ouvraient ainsi à leur muse un tournois où elle appelait couverte de ses armes réluisantes, une rivale qui accourait au défi. Ces pièces nommées *tensons* [1] étaient généralement partagées en couplets, et suivies de deux envois, afin que chaque contendant eût un avantage égal dans l'attaque et dans la réplique. Ces dialogues étaient aussi quelquefois divisés par distiques et même vers par vers.

1. Du mot latin *contentio*.

Souvent la victoire restait indécise dans ce paisible assaut d'armes poétiques. Chaque combattant, après avoir offert l'image d'un duel où l'adresse et l'audace s'étaient montrées égales, laissait la question non résolue ; alors il arrivait quelquefois que le sujet de cette dispute était porté devant le tribunal suprême d'une cour d'amour ou déféré au jugement d'arbitres.

Tant que la *tenson* renfermée dans les bornes d'une question métaphysique ne servait qu'à faire briller une subtilité raffinée, les combattans se montraient courtois ; mais souvent elle prenait un caractère d'aigreur, devenait satyre dialoguée, et mettait aux prises deux adversaires qui se harcelant d'injures et de mauvais propos fesaient descendre cette œuvre littéraire au rôle du pamphlet et du mémoire accusateur. On a vu des troubadours asservissant leur verve à des couplets réguliers se porter dans de vives improvisations de rudes coups. Puis la tenson s'adoucissant, fesait roucouler les plaintes des amans. Voici un exemple d'une tenson de ce dernier genre, entre la comtesse de Die et Rambaud d'Orange. Elle rappelle le *donec gratus eram tibi* d'Horace.

Amicx, ab grand cossirier
Sui per vos et en greu pena,

Ami, avec grand tourment,
Je suis par vous et en griève peine,

E del mal qu'ieu en suffier
No cre que vos sentatz guaire ;
Doncx, per que us metetz amaire
Pus a me laissatz tot lo mal ?
Quar ab duy no'l partem egual.

Domna, amors a tal mestier,
Pus dos amicx encadena,
Qu'el mal qu'an e l'alegrier
Senta quecx a son veiaire ;
Qu'ieu pens, e no sui guabaire,
Que la dura dolor coral
Ai eu tota a mon cabal.

Amicx, s'acsetz un cartier
De la dolor que m malmena

Et du mal que j'en souffre
Je ne crois que vous sentiez guère ;
Donc pourquoi vous mettez-vous amant
Puisque à moi vous laissez tout le mal ?
Car tous deux ne le partageons également.

Dame, amour a tel métier,
Lorsque deux amis il enchaîne,
Que le mal qu'ils ont et l'allégresse
Sente chacun à sa manière ;
Vu que je pense, et je ne suis trompeur,
Que la dure douleur cordiale
J'ai toute à mon cheptel.

Ami, si vous aviez un quartier
De la douleur qui me mal mène

Be viratz mon encombrier;
Mas no us cal del mieu dan guaire,
Que quan no m'en puesc estraire,
Cum que m'an, vos es cominal
An me ben o mal atretal.

Domna, quar yst lauzengier
Que m'an tout sen et alena
Son vostr' anguoyssos guerrier,
Lays m'en, non per talan vaire,
Quar no us sui pres, qu'ab lor braire
Vos an bastit tal joc mortal
Que no y jauzem jauzen jornal.

Amicx, nulh grat no us refier,
Quar ja'l miens dan vos refrena

Bien vous verriez mon encombre;
Mais ne vous chaut du mien dommage guère;
Vu que quand je ne m'en puis arracher,
Comment que j'aille, il vous est semblable
Que j'aille bien ou mal également.

Dame, attendu que ces médisans
Qui m'ont ôté sens et haleine,
Sont vos tourmentans ennemis,
Je m'en quitte, non pas désir variable,
Parce que je ne vous suis près, vu qu'avec leur braillement
Ils vous ont dressé tel jeu mortel,
Que nous n'y jouissons d'heureux jour.

Ami, nul gré je ne vous accorde,
Car que jamais le mien dommage ne vous empêche

De vezer me que us enquier ;
E, si vos faitz plus guardaire
Del mieu dan qu'ieu no vuelh faire,
Be us tenc per sobre plus leyal
Que no son silh de l'Espital.

Domna, ieu tem a sobrier,
Qu'aur perdi, e vos, arena,
Que per dig de lauzengier
Nostr' amor tornes en caire ;
Per so dey tener en guaire
Trop plus que vos per sanh Marsal,
Quar etz la res que mais me val.

Amicx, tan vos sai lauzengier
E fait d'amorosa mena

De voir moi qui vous enquière ;
Et, si vous vous faites plus gardien
Du mien dommage que je ne veux faire
Bien je vous tiens pour beaucoup plus loyal
Que ne sont ceux de l'hôpital.

Dame, je crains à l'excès,
Vu qu'or je perds, et vous, arène.
Que par les dits des médisans
Notre amour tournât en biais ;
Pour cela je dois tenir pour beaucoup
Bien plus que vous par Saint-Martial,
Car vous êtes la chose qui plus me vaut.

Ami, tant je vous sais louangeur
En fait d'amoureuse conduite

Qu'ieu cug que de cavalier
Siatz devengutz camjaire ;
E deg vos o ben retraire,
Quar ben paretz que pessetz d'al,
Pos del mien pensamen no us cal.

Domna, jamais esparvier
No port, ni cas ab cerena,
S'anc pueys que m detz joi entier
Fuy de nulh'autra enquistaire ;
Ni no suy aital bauraire ;
Mas per enveia'l deslial
M'o alevon e m fan venal.

Amicx, creirai vos per aital,
Qu'aissi us aya tos temps leyal.

Que je crois que de chevalier
Vous soyez devenu volage ;
Et je dois vous le bien retracer,
Car bien il paraît que vous pensez d'autre,
Puisque de mon penser il ne vous chaut.

Dame, que jamais épervier
Je ne porte, ni ne chasse avec beau tems,
Si jamais depuis que vous me donnâtes joie entière
Je fus de nulle autre solliciteur ;
Et je ne suis tel trompeur ;
Mais par envie les déloyaux
Me le supposent et me font venal.

Ami, je vous croirai pour tel,
Pourvu qu'ainsi je vous aie en tout tems pour loyal.

Domna, aissi m'auretz leyal,
Que jamais non pensarai d'al.

Dame, ainsi vous m'aurez loyal,
Vû que jamais je ne penserai d'autre.

Ce poème fut quelquefois appelé *partimen*, *division*, par allusion à sa forme dialoguée ; il porte aussi le nom de *jocx-partitz*, jeu parti ou simplement *partia*. Si la tenson avait plus de deux interlocuteurs, elle recevait le titre de *torneyamen*, *tournoy*, *tournoyement* ; ce titre indiquait que chaque personnage répondait tour-à-tour aux autres, et réfutait leur avis sur la question proposée, en défendant le sien.

Un vicomte de Gavaret, seigneur de Langon et de Saint-Macaire, avait une femme dont la beauté enchantait les troubadours. Savari de Mauléon, baron de Poitou, la poursuivait d'amour, et la chantait timidement sous le nom de Guillemette de Benagues. Elias Rudel, seigneur de Bergerac, et Geoffroi Rudel de Blaye se mouraient aussi d'une langoureuse passion pour la vicomtesse; mais, dans ce tournoi d'amour discret, Savari de Mauléon ignorant que les vœux de ses rivaux étaient encouragés, ouvrait, dans l'ardeur de ses esprits, un champ illimité à ses orgueilleuses espérances. Ces trois chevaliers entouraient un jour la jeune dame, et dans le fade

langage d'une métaphysique amoureuse, la priaient d'aimer. Le silence de la vicomtesse de Gavaret fut plus éloquent qu'une réponse difficile à faire. Imaginant ce moyen usé sur lequel ont vécu si long-tems ceux qui ont parlé de la coquetterie des femmes, elle regarda tendrement Geoffroi Rudel assis devant elle, serra tendrement la main d'Elias de Bergerac, et pressa légèrement le pied de Savari. Les trois chevaliers se lèvent exaltés, se croyant chacun l'objet d'une préférence si habilement indiquée. Mais Elias et Geoffroi divulguèrent la mystérieuse faveur que le silence du regard et de la main avait si éloquemment donnée. Savari ne divulgue rien, croyant toujours que la pression d'un pied de femme sur le sien traduisait seul la pensée de la coquette. Il consulta Hugues de la Bachèlerie et Gaucelm Faidit, pour savoir auquel des trois la vicomtesse, qu'il ne nomma pas, avait témoigné le plus d'amour. Ils entonnèrent alors le *torneyamen* suivant :

SAVARICS DE MALLEO.

Gaucelms, tres jocx enamoratz
Partisc a vos et a 'N Ugo ;

SAVARI DE MAULÉON.

Gaulcem, trois jeux amoureux
Je propose à vous et au seigneur Hugues,

E quascus prendetz lo plus bo
E layssatz me qual que us vulhatz:
Qu'una domn' a tres preyadors,
E destrenh la tan lor amors
Que, quan tug trey li son denan,
A quascun fai d' amor semblan;
L' un esguard' amorosamen,
L'autr' estrenh la man doussamen;
Al terz caussigua 'l pe rizen:
Diguatz al qual, pus aissi es,
Fai maior amor de totz tres.

GAULCEM FAIDIT.

Senher Savarics, ben sapchatz
Que l' amics recep plus gen do,

Et chacun prenez le meilleur
Et laissez-moi quel que vous veuillez:
Vu qu'une dame à trois solliciteurs,
Et étreint la tant leur amour
Que, quand tous trois lui sont devant,
A chacun d'amour elle fait semblant;
L'un elle regarde amoureusement,
A l'autre elle serre la main doucement,
Au troisième elle presse le pied en riant:
Dites auquel, puisque ainsi est,
Elle fait plus grande amour de tous trois.

GAUCELM FAIDIT.

Seigneur Savari, bien sachez
Que l'ami reçoit plus gentil don

Qu' es francamen, ses cor fello,
Dels belhs huelhs plazens esguardatz;
Del cor mov aquella doussors,
Per qu' es cen tans maier l'amors;
E de la man tener dic tan
Que non li ten ni pro ni dan,
Qu' aital plazer cominalmen
Fai domna per aculhimen;
E del caussiguar non enten
Que la domn' amor li fezes,
Ni deu per amor esser pres.

UGO DE LA BACALARIA.

Gaucelms, dizetz so que vos platz,
For que non mantenetz razo,

Qui est franchement, sans cœur félon,
Des beaux yeux plaisants regardé;
Du cœur vient cette douceur,
C'est pourquoi est cent fois plus grande l'amour;
Et de la main tenir je dis autant
Que ne lui tient ni profit ni dommage,
Vu que tel plaisir communément
Fait dame pour accueil;
Et du presser le pied je n'entends
Que la dame amour lui fit,
Ni ne doit pour amour être pris.

HUGUES DE LA BACHÉLERIE.

Gaucelm, vous dites ce qui vous plait,
Fors que vous ne maintenez raison,

Qu' en l' esguar non conosc nulh pro
A l'amic que vos razonatz,
E s' el i enten es folhors,
Que l' uelh guardon luy et ailhors,
E nulh autre poder non an,
Mas quan la blanca mas ses guan
Estrenh son amic doussamen,
L'amors mov del cor e del sen :
En Savaric, quar part tan gen,
Mantengua 'l caussiguar cortes
Del pe, qu' ieu no 'l mantenrai ges.

SAVARICS DE MALLEO.

N Ugo, pus los mielhs mi laissats,
Mantenrai l' ieu ses dir de no :

Vu qu'en le regard je ne connais nul profit
A l'ami que vous défendez,
Et s'il y entend, c'est folie,
Vu que les yeux regardent lui et ailleurs,
Et nul autre pouvoir n'ont ;
Mais quand la blanche main sans gant
Presse son ami doucement,
L'amour vient du cœur et du sens :
Que le seigneur Savari, puisqu'il propose si bien,
Maintienne le presser courtois
Du pied, vu que je ne le maintiendrai point.

SAVARI DE MAULÉON.

Seigneur Hugues, puisque le mieux vous me laissez,
Je le maintiendrai sans dire de non :

Donc, dic qu' el caussiguar que fo
Faitz del pe fo fin' amistatz
Celada de lauzenjadors ;
E par ben, pois aitals secors
Pres l' amics rizen, jauzian,
Que l' amors fo ses tot enjan :
E qui'l tener de la man pren
Per maior amor, fai non sen ;
E d'EN Gaulcem no m' es parven
Que l' esguart per meilhor prezes,
Si tan com ditz d' amor saubes

GAUCELM FAIDIT.

Senher, vos que l'esguart blasmatz
Dels huelhs e lar plazen faisso,

Donc, je dis que le presser qui fut
Fait du pied fut fine amitié
Célée de médisans ;
Et paraît bien ; puisque tel secours
Prit l'ami riant, jouissant,
Que l'amour fut sans toute tromperie :
Et qui le tenir de la main prend
Pour plus grande amour, fait non-sens ;
Et du seigneur Gaucelm ne m'est apparent
Que le regard pour meilleur il prisât,
Si tant comme dit d'amour il savait.

GAUCELM FAIDIT.

Seigneur, vous qui le regard blâmez
Des yeux et leur plaisante façon,

No sabetz que messagier so
Del cor que los a enviatz,
Q'uelh descobron als amadors
So que reten en cor paors;
Donc, totz los plazers d'amor fan:
E mantas vetz rizen, guaban,
Caussigna 'l pe a manta gen
Domna, ses autr' entendemen:
En Ugo mante fallimen,
Qu'el tener de man non es res,
Ni non crey qu'anc d'amor mogues.

UGO DE LA BACALARIA.

Gaucelms encontr' amor parlatz.
Vos e 'l senher de Malleo,

Vous ne savez que messagers ils sont.
Du cœur qui les a envoyés,
Vu que les yeux découvrent aux amans
Ce que retient en cœur la peur;
Donc, tous les plaisirs d'amour ils font:
Et maintes fois riant, se moquant,
Presse le pied à mainte gent
Dame, sans autre intention:
Le seigneur Hugues maintient erreur:
Vu que le tenir de main n'est rien,
Et je ne crois pas que jamais d'amour il vint.

HUGUES DE LA BACHÉLERIE.

Gaucelm, contre l'amour vous parlez
Vous êtes le seigneur de Mauléon

E pareis ben a la tenso ;
Qu' els huelhs que vos avetz triatz,
E que razonatz per meilhors,
An trahitz manhs entendedors ;
E de la domn' ab cor truan ,
Si m caussiguava 'l pe un an ,
Non auria mon cor jauzen ;
E de la man es ses conten
Que l' estrenhers val per un cen ,
Quar ja , si al cor no plaguès ,
L' amors no l' agra 'l man trames.

SAVARICS DE MALLEO.

Gaucelm, vencutz etz el conten
Vos et EN Ugo certamen ,

Et il paraît bien à la tenson ;
Vu que les yeux que vous avez choisis ,
Et que vous défendez pour meilleurs ,
Ont trahi maints amants ;
Et de la dame avec cœur avide ,
Si elle me pressait le pied un an ,
Je n'en aurais mon cœur joyeux ;
Et de la main il est sans contestation
Que le serrement vaut cent fois plus ,
Car jamais , si au cœur ne plaisait ,
L'amour ne lui aurait le commandement transmis.

SAVARI DE MAULÉON.

Gaucelm , vaincu vous êtes à la discussion
Vous et le seigneur Hugues certainement ,.

E vuelh qu'en fassa'l jutjamen
Mos Garda Cors que m'a conques,
E NA Maria on bos pretz es.

GAUCELM FAIDIT.

Senher, vencutz no sui nien,
Et al jutjar er ben parven;
Per qu'ieu vuelh que y sia eyssamen
NA Guillema de Benagues
Ab sos digz amoros cortes.

UGO DE LA BACALARIA.

Gaucelms, tan ai razo valen
Qu'amdos vos fors', e mi defen;
E sai n'una ab cor plazen

Et je veux qu'en fasse le jugement
Mon Garde-Cœur qui m'a conquis,
Et dame Marie où bon prix est.

GAUCELM FAIDIT.

Seigneur, vaincu je ne suis nullement,
Et au juger sera bien paraissant;
C'est pourquoi je veux que y soit également
Dame Guillemette de Benagues
Avec ses dits amoureux courtois.

HUGUES DE LA BACHÈLERIE.

Gaucelm, tant j'ai raison puissante
Que tous deux je vous force, et je me défends;
Et j'en sais une avec cœur plaisant

En qu'el jutjamen fora mes,
Mas pro vey qu'en i a de tres.

En qui le jugement sera mis,
Mais assez je vois qu'il y en a de trois.

On se ferait une fausse idée des troubadours, si on se les représentait dans une extase perpétuelle en présence des dames. Nous avons vu quelquefois leur muse respirer l'haleine enflammée des batailles; ils savaient, quand des bruits de combats venaient à leurs oreilles, interrompre leurs mélodies amoureuses, pour faire luire dans leurs vers les lances des chevaliers. Le martyre ou les joies de l'amour n'amollissaient pas toujours leurs chants, et peintres fidèles de leur époque, ils ont su la traduire devant l'inexorable tribunal de la satire. Elle était peu décente, peu humaine leur époque; ils nous l'ont appris, ils nous l'ont raconté en termes brûlans et significatifs. Les passions humaines qu'un immense attirail de procureurs du roi et de gendarmes, qu'une police mystérieuse surveillent et compriment à peine, n'avaient presque d'autres freins, dans ces temps singuliers, qu'une religion souvent impuissante, et la crainte des vengeances privées. Aussi, dévergondées, secouant facilement ce frein léger qui tombait bientôt brisé d'un cou gonflé par tant d'ardeurs dévorantes, elles s'ébaudissaient, li-

bres, échevelées dans un cercle de joyeuses folies, d'attentats impunis, qu'elles agrandissaient sans mesure.

Dans l'antiquité romaine ou grecque, l'activité politique, à défaut d'une religion sévère, l'esclavage qui soumettait aux passions désordonnées, des victimes muettes subissant sans murmure les coups de la cruauté ou les meurtrissures de la volupté, ouvraient aux passions une carrière en apparence légale; elles avaient un certain air de grandeur qui impose encore à nous lecteurs de Thucydide et de Tite-Live; d'ailleurs la licence des mœurs avait d'augustes exemples pour justifier d'incroyables écarts. Quand la conscience dort tranquille sur le lin qu'une nuit de débauche a froissé, on peut, sans honte, dessiner sur les murs d'obscènes images, et suspendre d'impures amulettes au cou des jeunes romaines. Le voile qui couvre la beauté n'est plus tissu que d'air, et *Pompeia* est excusable d'étaler dans ses ruines la pierre où une dame patricienne a inscrit au nombre des appartemens qu'elle veut affermer, un *venerium* en toutes lettres.

Il faut alors que la débauche long-tems célébrée par les poètes, avouée à haute et intelligible voix dans leurs œuvres érotiques, attachant partout ses impurs symboles, devienne tellement épouvantable, tellement grandiose, tellement luxuriante, pour qu'à la fin un écrivain

indigné se lève, armé de son vers justement révolté, contre une société pourrie qui, brisant toute pudeur, étale aux yeux des nations vaincues, à la clarté du soleil, à la clarté de mille flambeaux, à Capraie, à Baies, dans les jardins de Néron, au cirque, une immense prostitution, un gigantesque tableau de luxure. La société se mourait se tordant d'ivresse devant ses courtisannes nues, ses hymens abominables accomplis en plein jour, ses scènes de démence érotique que Juvenal nous a révélées. Le christianisme la sauva; cependant une institution quelque belle, quelque forte qu'elle soit n'éteint pas entièremeet au cœur de l'homme le souffle de ses passions; elle les comprime, mais celles-ci jamais vaincues, continuent sourdement leurs attaques, créent l'hérésie qui ébranle la foi, la philosophie moderne qui la détruit tout-à-fait, et finissent par flotter victorieuses sur l'abîme où leurs mains ont fait crouler tant de systèmes religieux, politiques, créés pour les combattre et les réprimer. Alors naît encore la force brutale, ou bien cette fiction si moquée qu'on appelle la loi; alors de misérables et froids articles d'un code élaboré par des manufacturiers, se chargent de régenter cette société d'où les dieux se sont retirés.

L'histoire est là pour le prouver : la société du moyen-âge serait morte dans d'horribles convulsions sans la religion chrétienne. Le colosse

tombé de l'empire romain avait entraîné dans sa chute cette force administrative qu'on a tant préconisée. L'influence de la conquête germanique n'avait su que mettre en relief la force de l'individu ; elle avait rendu permanentes les guerres d'homme à homme. La société se serait donc trouvée tout-à-fait désarmée contre l'avidité personnelle, si le christianisme n'eût fait souvent entendre avec succès sa voix au milieu de tant de déchiremens intérieurs. Mais cette voix était quelquefois méconnue. Un homme qui avait un château bâti comme un nid d'aigle sur le sommet d'une montagne, un abbé qui ceignait de hautes tours les arcades de son cloître, quand la passion enflammait de luxure ou d'avidité leur sang, pouvaient si aisément satisfaire la violence de leurs convoitises, qu'il leur arrivait, à la vue d'un riche passant, d'une gente demoiselle, de berner les enseignemens de l'église, pour détrousser l'un et emporter l'autre se débattant comme une colombe sous les griffes du vautour.

Les droits de la morale outragée ne se prescrivent jamais. La poésie se charge de les proclamer ; elle s'élève alors à toute la hauteur de sa mission. Nos troubadours attachèrent à leur harpe une corde nouvelle, celle de la satire, qui résonna bien plus utilement que les autres. Ils poursuivirent tous les abus, tous les crimes, l'image terrible du pouvoir avec son appareil de forces

imposantes, l'autorité redoutable de l'église ne les intimidèrent pas. Leur voix troubla le crime heureux et consola la victime. Ils étalèrent au grand jour les excès impunis que couvraient de leurs ombres les voûtes des manoirs féodaux et des riches monastères. Précurseurs de ces conteurs joyeux d'Italie, de Boccace et de bien d'autres qui ont naïvement révélé les scandales cloîtrés des moines, ils allumèrent mille flambeaux poétiques dans les mystérieuses cellules, et firent ainsi resplendir ces mystères de discrète débauche voilés avec tant d'art.

Le *Sirvente* était le nom de ces pièces de vers vigoureuses où la verve du troubadour déployait son indignation poétique. Souvent satire personnelle, le *Sirvente* devenait dans les mains du poète, une arme carrée qu'il employait rudement pour calmer l'irritabilité des blessures de son amour-propre versant sur elles le baume de la vengeance ; il harcelait l'ennemi de sa causticité brûlante, de sa moquerie amère, et l'écrasait sous le poids d'une insolente attaque. Ensuite le champ de cette satire du moyen-âge, en s'étendant, embrassait les mœurs générales dont elle étalait la corruption, la société politique qu'elle montrait foulée par l'avidité des grands ; devenue alors œuvre de morale et de haute censure, dégagée de toute maligne et étroite influence personnelle, dans ce cercle si grand, elle

infligeait à des actes politiques, le châtiment d'une publicité courageuse; rien ne l'intimidait: la tiare elle-même abaissait sa majesté sainte devant elle; la plainte populaire excitée par la tyrannie des seigneurs, par les exactions des rois, les abus de la cour de Rome n'aurait peut-être jamais éclaté, si le *Sirvente* en la recueillant toute frémissante de colère, n'en eût prolongé l'écho jusqu'à nous. Le *Sirvente* aimait aussi les allures guerrières; hardi et courageux de sa nature, il s'impreignait volontiers des passions politiques de l'époque; épousait les haines de peuple à peuple, de seigneur à seigneur, donnait le signal des combats, et tantôt hérault des batailles, tantôt chantre d'une guerre accomplie, il parcourait le champ de meurtre, pour célébrer les mêlées sanglantes que sa voix avait provoquées.

Parmi tous ces troubadours dont nous essayons de ressusciter la gloire éteinte, il y en eut un qui domina son siècle. Malgré l'éclat de sa naissance et l'ardeur guerrière de son caractère, il n'aurait accompli que la rude tâche d'un chevalier courageux, sans laisser après lui une haute renommée, s'il n'eût pas été poète. Consumant sa valeur dans des combats insignifians, dans des duels à outrance, dans des tournois resplendissans, chevauchant avec l'ardeur inconsidérée de ses esprits, la lance au poing dans des pays saccagés, Bertrand de Born, seigneur d'Hautefort, aurait

sans doute rempli tous les devoirs de la chevalerie, mais son nom faiblement relevé par des actions d'éclat, si communes alors, ne serait point entré, sans le sceau divin de la poésie, dans les vers du Dante; ne rappellerait point le personnage qui a remué le douzième siècle. Les *sirventes* de Bertrand de Born excitèrent les guerres sanglantes de Philippe-Auguste et de Richard Cœur-de-Lion; l'animosité du roi anglais irritée par les vers outrageans du poète, s'allumait plus vive, plus terrible encore à la lecture de ses *sirventes*; et Bertrand ne démentant pas son caractère de guerrier et de poète, se battait, brûlait des châteaux, rançonnait les ennemis, excitait la guerre dans les cours de France, d'Angleterre et d'Espagne, et se servait de ses vers pour lancer d'insolens défis, pour animer au carnage ses soldats et allumer au souffle de sa poésie, un vaste incendie qui le colore de teintes infernales. Car Bertrand de Born désola son siècle : ses *sirventes* et l'histoire l'atteste, qui imprimèrent un caractère de cruauté aux démêlés de Philippe-Auguste et de Richard, troublèrent tout-à-fait la royale maison d'Angleterre; le jeune duc de Guienne obéissant à la voix de cet Achitophel d'un nouvel Absalon, se laissa engager dans plusieurs révoltes contre son père, par ce troubadour qui l'égara à l'aide d'une brûlante poésie. Ce poète qui a déshonoré sa vie par

des passions turbulentes et des actes coupables, dont l'amitié était si dangereuse ; mauvais parent, sujet rebelle, spoliateur de l'héritage paternel de son frère Constantin, ne se plaisait que dans des scènes de carnage, ne s'inspirait que des souvenirs de combat. Le *sirvente* qu'on va lire dut être composé par lui à la lueur des feux à demi consumés d'un camp où une armée abrita ses tronçons mutilés par le fer.

Be m play lo douz temps de pascor
Que fai fuelhas e flors venir ;
E play mi quant aug la baudor
Dels auzels que fan retentir
Lor chan per lo boscatge ;
E plai me quan vey sus els pratz
Tendas e pavallos fermats ;
E plai m'en mon coratge,
Quan vey per campanhas rengatz
Cavalliers ab cavals armatz.

Bien me plait le doux temps de printemps
Qui fait feuilles et fleurs venir ;
Et plait à moi quand j'entends la réjouissance
Des oiseaux qui font retentir
Leur chant par le bocage ;
Et plait à moi quand je vois sur les prés
Tentes et pavillons plantés ;
Et plait à moi en mon cœur,
Quand je vois par les campagnes rangés
Cavaliers avec chevaux armés.

E play mi quan li corredor
Fan las gens e'ls avers fugir ;
E plai me quan vey aprop lor
Gran ren d'armazt en sems brugir ;
Et ai gran alegratge
Quan vey fortz castelhs assetjatz
E murs fondre e derocatz,
E vey l'ost pel ribatge
Qu' es tot entorn claus de fossatz
Ab lissas de fortz pals serratz.

Et il me plait quand les coureurs
Font les gens et les troupeaux fuir ;
Et il me plait quand je vois après eux
Beaucoup de soldats ensemble gronder ;
Et j'ai grande alégresse,
Quand je vois forts châteaux assiégés,
Et murs croulés et déracinés,
Et que je vois l'armée sur le rivage
Qui est tout alentour clos de fossés
Avec des palissades de forts pieux fermés.

Atressi m play de bon senhor
Quant es primiers a l'envazir,
Ab caval armat, ses temor ;
C'aissi fai los siens enardir

Également me plait de bon seigneur
Quand il est le premier à l'attaque,
Avec cheval armé, sans crainte ;
Vu qu'ainsi il fait les siens enhardir

Ab valen vassallatge ;
E quant el es el camp intratz ,
Quascus deu esser assermatz ,
E segr'el d'agradatge ,
Quar nulhs hom non es ren prezatz
Tro qu'a manhs colps pres e donatz.

Avec vaillante prouesse ;
Et quand il est au camp entré ,
Chacun doit être empressé
Et suivre lui de gré ,
Car nul homme n'est rien prisé
Jusqu'à ce qu'il a maints coups reçus et donnés.

Lansas e brans , elms de color
Escutz traucar e desguarnir
Veyrem a l'intrar de l'estor ,
E manhs vassalhs ensems ferir ,
Don anaran a ratge
Cavalhs dels mortz e dels nafratz ;
E ja pu l'estorn er mesclatz ,
Negus hom d'aut paratge.

Lances et épées, beaumes de couleur ,
Écus percer et dégarnir
Nous verrons à l'entrée du combat
Et maints vassaux ensemble frapper,
D'où iront à l'aventure
Chevaux des morts et des blessés ;
Et lorsque le combat sera mêlé ,
Qu'aucun homme de haut parage.

Non pens mas d'asclar caps e bratz,
Que mais val mortz que vius sobratz.

Ne pense qu'à fendre têtes et bras,
Vu que mieux vaut mort que vif vaincu.

Ie us dic que tan non m'a sabor
Manjars ni beure, ni dormir,
Cum a quant aug cridar : A lor !
D'ambas las parts ; et aug agnir
Cavals voitz per l'ombratge,
Et aug cridar : Aidatz ! aidatz !
E vei cazer per los fossatz
Paucs e grans per l'erbatge,
E vei los mortz que pels costatz
An los tronsons outre passatz.

Je vous dis que tant ne m'a saveur
Manger, ni boire, ni dormir,
Comme à quand j'entends crier : A eux !
Des deux parts, et que j'entends hennir
Chevaux démontés par la forêt,
Et que j'entends crier : Aidez ! aidez !
Et que je vois tomber dans les fossés
Petits et grands sur l'herbe,
Et que je vois les morts qui par les flancs
Ont les tronçons outre-passés.

Baros, metetz en gatge
Castels e vilas e ciutatz,
Enans q'usquecs no us guerreiatz.

Barons mettez en gage
Châteaux, et villages et cités,
Avant que chacun ne vous guerroyen.

Papiol [1], d'agradatge
Ad Oc e No [2] t'en vai viatz,
Dic li que trop estan en patz.

Papiol, de bonne grace
Vers Oui et Non t'en va promptement,
Dis-lui que trop ils sont en paix.

Les troubadours distinguaient deux espèces de sirventes; le sirvente proprement dit, et celui qu'ils désignaient par la dénomination de *joglarecs*, *joglaresque*, parce qu'il était sans doute livré aux jongleurs, qui le chantaient ou le déclamaient devant les personnes dont ils étaient accueillis.

L'éloge et la satire formaient le caractère principal du sirvente joglaresque.

Dans la longue nomenclature des pièces de vers que les troubadours composaient, nous trouvons encore la *sixtine*, le *descort*, la *pastorelle*, le *bref-double*, les *pièces à refrain*, sous lesquelles se rangent les *aubades* et *sérénades*, les *retroensas*, les *ballades*, *danses* et *rondes*, et les *pièces avec*

1. C'est le nom du jongleur de Bertrand de Born.

2. Nom déguisé sous lequel le poète désigne, dans un grand nombre de ses pièces, Richard Cœur-de-Lion.

commentaire. D'autres genres de pièces divisées en couplets, sans avoir une différence sensible dans les formes, reçurent néanmoins des noms particuliers, qui faisaient allusion au sujet traité par le poète. Ainsi étaient le *comjat*, *congé*, cri de désespoir que poussait un amant rebuté ; le *devinalh*, *énigme* composée de jeux de mots contrastant par le sens ; l'*escondig*, *justification*, plaidoyer en faveur d'un amant accusé ; l'*estampida*, *estampide*, pièce composée pour une musique connue; la *predicansa*, *prédication en vers*, le nom explique le genre. Les *torneys*, *garlambeys*, *tournois*, *joute*, rappelaient les joutes chevaleresques des tournois, et enfin dans les *carros*, *chariot*, nom belliqueux, le poète empruntant à l'art des siéges des termes d'assaut, comparait sa maîtresse à une place que les dames jalouses attaquaient à l'aide de leurs ruses.

La *sixtine* était composée de six couplets ; chaque couplet avait six vers qui ne rimaient point entr'eux : les mots obligés ou bouts-rimés qui formaient les terminaisons des vers du premier couplet étaient répétés à la fin des vers de tous les couplets suivans, dans un ordre très compliqué, mais néanmoins régulier.

Les bouts-rimés du deuxième couplet se composaient de ceux du premier couplet, en prenant alternativement le dernier bout-rimé, puis le premier, et successivement ainsi de bas en haut

et de haut en bas, jusqu'à ce que tous les bouts-rimés fussent employés.

Le même ordre de retour avait lieu pour chaque couplet suivant, qui se combinait d'une manière semblable avec le couplet précédent.

Enfin la pièce était terminée par un envoi de trois vers dans lequel tous ces bouts-rimés se trouvaient répétés.

C'était une œuvre assez puérile et qui offrait ces difficultés sur lesquelles on s'extasie dans l'enfance de l'art.

Le *descort* était le nom qui s'appliquait aux pièces irrégulières qui n'avaient pas à chaque couplet des rimes semblables, un même nombre de vers ou une mesure égale.

Les *pastorelles* et les *vaqueyras*, *vachères*, s'expliquent par leurs titres. Giraud-Riquier qui a excellé dans les pastorelles, en a composé un grand nombre qui forment un véritable drame.

Le *bref-double* dut être inventé pour faire allusion au petit nombre de couplets dont une pièce se composait, et au petit nombre de vers de chaque couplet.

L'*alba*, ou *aubade*, était un chant d'amour. Quand l'aube teignait le ciel de sa pourpre, l'amant radieux entonnait une *aubade* : c'était un cantique de volupté satisfaite ; il suivait d'un œil plein de larmes les derniers nuages emportant dans leurs plis les mourantes ténèbres d'une nuit

frissonnante de baisers. La forêt de chênes secouant sa chevelure druidique toute ruisselante de rosée, toute embaumée de senteurs matinales, formait à l'entour du *castel* une vaste ceinture que les rayons du jour naissant diapraient de couleurs changeantes. L'heureux chevalier, poète et gentilhomme, en suivait les clairières et saluait de sa resplendissante *aubade* ces tours grises qui flamboyaient à ses yeux de mystères d'amour, de chants du soir, de bruits d'armes sonores. Son aubade se ressentait à la fois des langueurs de la nuit et de l'éclat du jour qui se levait. Elle accusait la rapidité de l'une et la prompte apparition de l'autre.

La *serena*, ou sérénade, s'enfonçait avec une délicieuse volupté dans les molles et incertaines lueurs du crépuscule; les derniers parfums, les derniers bruits du jour saluaient sa fraîche et rêveuse poésie. Elle appuyait ses pieds roses et délicats sur les genets de la colline, sur les thyms de la Provence; son écharpe bariolée demandait aux brises du soir des plis folâtres et des caresses humides. La grande ombre de la nuit donnait bientôt des formes vaporeuses et tremblantes aux tourelles du château; une fenêtre s'illuminait, une porte s'ouvrait, l'herbe criait faiblement sous des pas légèrement posés, et quand le jour arrachant aux voluptés le voile dont elles s'étaient couvertes, éclairait tout-à-coup la longue

scène d'amour, la chatelaine confuse et exaltée disait :

En un vergier, sotz fuelha d'albespi,
Tenc la dompna son amic costa si,
Tro la gayta crida que l'alba vi.
Oy dieus ! oy dieus ! de l'alba tan tost ve !

En un verger, sous feuille d'aubépine,
Tient la dame son ami contre soi,
Jusqu'à ce que la sentinelle crie que l'aube elle voit.
Oh dieu ! oh dieu ! que l'aube tant tôt vient.

Plagues a dieu ja la nueitz non falhis,
Ni'l mieus amicx lon de mic no s partis,
Ni la gayta jorn ni alba no vis.
Oy dieus ! oy dieus ! de l'alba tant tost ve

Plut à dieu que jamais la nuit ne cessât,
Et que le mien ami loin de moi ne se séparât,
Et que la sentinelle jour ni aube ne vît.
Oh Dieu ! oh Dieu ! que l'aube tant tôt vient.

Per la doss aura qu'es venguda de lay
Del mieu amic belh e cortes e gay,
Del sien alen ai begut un dous ray.
Oy dieus ! oy dieus ! de l'alba tan tost ve !

Par le doux souffle qui est venu de là
Du mien ami beau et courtois et gai,
De son haleine j'ai bu un doux rayon.
Oh Dieu ! Oh ! Dieu ! que l'aube tant tôt vient !

La *Retroensa* était une pièce à refrain, ordinairement composée de cinq couplets tous à rimes différentes.

Au milieu des danses et des fêtes du moyen-âge, quand une ronde étincelante déroulait ses anneaux où brillaient comme des émeraudes dans des chatons, de jeunes damoiselles et de splendides pages, sous les hautes voûtes d'une salle féodale, dans l'enceinte d'un grand parc, une chanson empruntant sa dénomination aux tremoussemens d'une gaîté folâtre, battait elle-même la mesure, et marquait la cadence. Ainsi la poésie voulait refléter toutes les joies et toutes les douleurs de l'homme, se colorer aux feux des bivouacs, aux éclairs des lances, aux lueurs des tournois, aux flambeaux des fêtes, à l'éclat des danses. Cette fée capricieuse et ravissante avait une écharpe qui, comme le bouclier d'Achille, heurtait l'épée à la houlette pastorale ; elle couvrait de ses chants les scènes de deuil, de gloire et de plaisirs, et son corps de rayons se balançait, météore de grâces, sur les tombeaux des temples et les baldaquins des cours d'amour.

La ballade, la danse et la ronde étaient des pièces de vers destinées aux fêtes. La ballade avait un refrain, et ce refrain, formé par le vers qui commençait la pièce, ou seulement par les premiers mots de ce vers, était répété plusieurs fois dans chaque couplet, elle avait quelque chose

du désordre symétrique de la danse. Ecoutez cette strophe d'une ballade gracieuse et simple : [1]

Coindeta sui, si cum n'ai greu cossire
Per mon marit, quar no'l voill ni 'll desire,
Qu'ien bn us dirai per que soi aisi drusu,
Coind eta sui ;
Quar pauca soi, joveneta e tosà,
Coindeta sui ;
E degr'aver marit don fos joiosa,
Ab cui tos temps pogues jogar e rire :
Coindeta sui.

Gentille suis, ainsi que j'en ai grief chagrin
Par mon mari, car je ne le veux ni ne le désire,
Vu que bien je vous dirai pourquoi je suis ainsi amante,
Gentille suis ;
Parceque petite je suis, jeunette et fillette,
Gentille suis ;
Et je devrais avoir mari dont je fusse joyeuse,
Avec qui en tout temps je pusse jouer et rire :
Gentille suis.

Voici un exemple de la danse :

Pres soi sens faillensa

Pris je suis sans faute

1. Quelquefois les couplets de la ballade avaient un même nombre de vers ; d'autrefois le couplet eu contenait d'avantage que les autres, et alors ces vers rimaient avec celui qui dans chaque couplet n'aurait point eu de rimes correspondantes. La ballade qu'on va lire est un exemple de cette dernière forme.

En tal bevolensa
Dont ja no m partrai;
E quan me pren sovenensa
D'amor cossi m vai
Tot quan vei m'es desplazens a,
E tormentz qu'ieu n'ai m'agensa
Per lieis qu'ieu am mai,
Hai ! s'en brieu no la vei, brien men morai.

En telle bienveillance
Dont jamais je ne me séparerai;
Et quand il me prend souvenance
D'amour comment me va,
Tout ce que je vois m'est déplaisance,
Et ce tourment que j'en ai me plaît
Pour elle que j'aime davantage.
Ah! si dans peu je ne la vois, bientôt je mourrai.

Dans la *ronde* d'où le refrain était banni, le vers qui terminait un couplet se répétait au commencement du couplet suivant.

Quand le troubadour, se méfiant de l'intelligence de ses lecteurs, croyait nécessaire de développer son sujet, il introduisait entre chaque couplet des réflexions en prose, ainsi étaient les *pièces avec commentaire*.

Dans tous ces genres divers de poésie que je viens d'énumérer, le troubadour n'avait jamais une longue carrière à parcourir; c'était presque

toujours un chant qui variait son expression d'après le sentiment dont le poète recevait l'influence; mais les pièces qui n'étaient pas divisées en couplets telles que *l'Epître*, les *Novelles* et les *Romans* permettaient aux poètes de parcourir un plus vaste champ.

Le *Roman* est le poéme épique du moyen-âge, la *Jérusalem Délivrée*, le *Roland Furieux* sont des romans comme les livres de *Pierre de Provence* et de la *Belle Maguelonne*. Une époque toute entière, mais dans sa pure et séduisante expression poétique descend avec ses croyances, ses superstitions, ses coutumes, ses allures sociales, ses passions dans ces œuvres où le soleil éblouissant et disparu d'un siècle reflète ses clartés évanouies. Le siècle mort revient à la vie, car un magicien qu'on appelle *Gerard de Roussillon* l'a touché de sa baguette de nécromant. C'est l'enfance du moyen-âge; il y a lutte entre la civilisation romaine savante et sonore, et la civilisation barbare à ses débuts brusques et heurtés. C'est Karl Martel qui heurte sur son chemin de bataille un tronçon oublié d'aigle romaine, un arc de triomphe de Marius parlant une langue qu'on ne comprenait presque plus, et la tente délaissée, où l'islamisme nageait dans une atmosphère de parfums. *Gerard de Roussillon*, poète et héros, comme le fut plus tard le Camoens, harcela vingt-deux ans cette grande figure histo-

rique de Karl, et chanta, dans un roman dont huit mille vers de dix syllabes à rimes consécutives existent encore[1], ses démêlés sanglans avec le père de Pépin.

Le roman de *Gérard de Roussillon* est une longue suite de scènes militaires; mais les enchantemens, les hauts faits de la chevalerie naissent en foule dans celui de *Jaufre*, fils de *Dovon*.

Jaufre, le héros de ce roman, est un jeune preux de la Table Ronde; il a vu les fêtes de la cour d'Artus.

Ce roman est assez régulièrement composé: il a, comme une œuvre classique, son exposition, son nœud et son dénouement; il ne bavarde pas ainsi que la plupart des autres romans, où une vie entière, ou, du moins, une partie considérable d'une vie de héros se déroule, complaisamment, dans un cercle magique et constellé, démesurément excentrique.

Artus est au milieu de sa cour. C'est le jour de Pentecôte; tout reluit de l'éclat de la fête. Jaufre, jeune et beau damoisel, simple écuyer encore, presse le roi de l'armer chevalier; Artus le lui promet et le convie au festin. Les dames, les damoiselles, les chevaliers éperonnés; rayonnent autour d'Artus. Entre un félon, le hideux

1 Ms. in-8°, fonds de Cangé, côté 124; maintenant dans la bibliothèque du roi, n° 7991.

Taulat de Rugimon ; il parcourt la salle qui retentit du bruit de ses pas, et enfonce une mort soudaine, à l'aide de sa lance, dans la poitrine d'un chevalier. La stupéfaction est générale. Taulat se dressant de toute la hauteur de son armure, à côté du cadavre annonce une pareille injure, chaque année, à un pareil jour.

Artus gémit, Jaufre incline un genou et dit au roi: « Armez-moi chevalier, et je punirai le « félon ; nuit et jour attaché à sa poursuite, je « l'atteindrai, l'attaquerai et le vaincrai. » Ce noble courage émeut Artus ; il attache l'épée au côté gauche de Jaufre, l'éperon à son pied droit, et le baise sur la bouche. Le jeune preux prend son écu, se prosterne devant le roi, salue la cour, et s'élançant sur son palefroi, il part rapide.

Ici s'ouvre la scène des fictions du moyen-âge ; elle s'enfonce, toute luisante, dans une route semée d'enchantemens. Cette route où bondit le palefroi de Jaufre, se hérisse de nains, de géans, de nécromans, de châteaux d'où s'élèvent des voix dolentes de femmes, de clairières où se dressent, sur leurs chevaux, des guerriers félons. Jaufre pourfend tout ; haletant, courant à son noble but, il brave l'enfer et la terre, qui déchaînent contre lui leurs maléfices et leurs brigands. Le fantastique de l'époque est là dans toute sa beauté. Palais limpides, et dont les nuages du soir emportent en fuyant les aériennes

et magiques colonnades ; géans debout et mornes aux carrefours des forêts ; nains graves et hideux ; belles princesses au pouvoir des tyrans : toutes ces créations si poétiques assombrissent ou illuminent la narration vive, pittoresque, du roman. La belle Brunesens attendrit, par ses charmes, le cœur de Jaufre ; mais celui-ci n'obtiendra sa main, que quand Taulat de Rugimon, si vainement poursuivi, aura été vaincu.

Le duel a lieu enfin ; Taulat râle sa mort sous le dernier coup de lance de l'heureux Jaufre. A la scène du combat succède la scène de féerie. Le château de Montbrun ouvre ses resplendissantes salles ; la belle Brunesens y tient sa cour brillante ; et le roman qui a commencé dans le deuil et le trouble d'une fête interrompue, s'éteint dans les joies d'un magnifique hyménée. Artus unit Jaufre à Brunesens. La prose provençale ne compte qu'un seul roman, c'estcelui de *Philomena*, qui appartient au douzième siècle. Cet ouvrage contient le récit des exploits de Charlemagne dans le midi de la France, contre les Sarrasins, et semble avoir été fait principalement pour célébrer la fondation du monastère de Notre-Dame de-la-Grasse par ce prince.

Un bon *jongleur* devait connaître tous les romans de chevalerie ; les troubadours le leur prescrivent dans leurs instructions. On sait que le jongleur était le nom du rhapsode errant qui dé-

clamait les œuvres des troubadours, ou les chantait en s'accompagnant d'un instrument.

De tous les romans écrits par les troubadours, les trois que j'ai rappelés sont les seuls qui sont parvenus jusqu'à nous, avec de graves altérations. La liste des autres est fort longue : une foule de sujets traités plus tard par des littératures étrangères, avaient allumé la verve des romanciers de notre Provence. *Tristan et la blonde Yseult*, *la belle Maguelone de Provence*, *Lancelot du Lac*, figurent dans cette nomenclature d'œuvres que le tems a dévorées.

Moins épiques que les romans, moins en dehors de la vie ordinaire, plus calmes, plus reposées, les *novelles* retraçaient des aventures galantes avec une harmonie de paroles, une grace conteuse, une fraîcheur d'allégories, un charme naïf, dont le secret semble perdu depuis longtems. Le moyen-âge a excellé dans les *novelles* ; et la Provence, si méconnue, a formé dans ce genre aimable et gracieux Marguerite de Navarre et Boccace.

Les troubadours ont de plus laissé un grand nombre d'épîtres qu'on peut ranger en trois classes :

1° Les *Donaires* ou *Saluts*, pièces de vers inspirées par l'amour, l'amitié ou la reconnaissance.

L'épître se nommait *Donaire*, quand elle commençait et se terminait par le mot *Dona* ; et *Sa-*

lut, quand le début était une salutation à la dame louée par le poète.

2° Les *Ensenhamen*, épîtres didactiques qui endoctrinaient les seigneurs, les damoisels, les troubadours et les jongleurs.

3° Enfin l'épître morale, élan d'un cœur longtems séduit par la beauté, vers Dieu; aspiration aux douces extases du cloître.

Voilà les monumens littéraires de ces poètes qui ont légué leur nom de *troubadours* à l'admiration de la postérité. Le drame leur fut inconnu, parce que le drame, dernière et permanente expression d'une littérature déjà avancée, exige des combinaisons ignorées de ces imaginations éprises, au réveil de l'intelligence, des merveilles de la nature et des hommes: une époque, quand elle entre dans la large voie que des essais de législation, des hasards de conquêtes, des influences de civilisations expirantes, ouvrent à des peuples nouveaux, est tout épique, toute lyrique. Elle veut des chants, des odes; les sentimens surabondent alors, mais l'analyse dort encore dans les replis de l'entendement; l'analyse qui, calme au milieu des tempêtes des passions et des mouvemens spontanés de l'imagination, écoute ces tempêtes, épie ces mouvemens, et les resserrant dans un cadre sérieusement élaboré, leur fait produire des scènes de longue main préparées, des effets médités, des catastrophes

étudiées. L'ode, le poème épique, et pour nous modernes le roman, avant que l'art en eût fait disparaître sous son rabot les aspérités rugueuses, n'ont pas ces plans concertés, ces marches calculées. Ils se démènent tout-à-coup en présence de l'objet qui les enflamme, et exhalent leurs impressions soudaines en cris désordonnés, en phrases pressées, en accens sonores et brûlans. Le poète, alors, puise ses images, ses comparaisons, ses élans, dans ce monde extérieur et magnifique que la nature et l'homme façonnent à l'envi. Ce monde extérieur passe par tant d'aspects divers! la forêt l'assombrit, le marais le noie, quand la civilisation tâtonne encore; du sein de ces forêts, des bords spongieux de ces marais, s'élèvent, comme l'hymne universel de l'univers naissant, de la société naissante, les chants de Moïse et d'Orphée, et l'homme se met à l'œuvre. Ces roches noires de mousse; ces chênes, candelabres gigantesques aux mille bras effarés; ces cascades rugissant comme des lions et secouant comme des lions encore leurs humides crinières; ces roulemens de tonnerre bondissant en ineffables échos de nuage en nuage, aux ardentes campagnes du ciel; toutes ces merveilles calmes ou furieuses, muettes ou assourdissantes, entrent, en ineffaçables traits, dans l'esprit de l'homme, qui les traduit en masses granitiques, en pyramides cyclopéennes, en

palais d'une architecture si étrange, que l'imagination qui les contemple reste confondue devant ces colonnes portant des colonnes, ces dômes s'évasant dans les airs, ces salles engrenées dans des salles, comme les anneaux d'un immense serpent qui, après avoir formé, des plis de sa queue, un piédestal large et écaillé, s'aventure en mille spirales, retombe, tournoie, se redresse et déroule à l'infini les caprices et les orbes de son corps.

La *Bible* nous raconte tout cela, elle qui a bâti Babylone, Sodome et la tour de Babel; elle qui a employé des mains juives à édifier les pyramides de Chéops. Le monde passe ensuite sous le puissant souffle romain; la Grèce et l'Égypte le cèdent au peuple-roi, qui s'en empare, le pétrit, le hérisse d'aquéducs, d'arcs de triomphe, de cirques; l'enchante de poèmes troyens, d'élégies voluptueuses, et le scelle d'un anneau qui semblait éternel. La société fit une longue halte dans l'ornière romaine; elle dut croire ses destinées accomplies, car que lui manquait-il? n'avait-elle pas ses arts bien dirigés, ses formes bien étudiées et polies, une administration parfaite, des impôts solidement perçus, des lois de police, des lois générales, des lois privées, des priviléges, des métiers, une entente d'excellent goût aussi bien dans l'œuvre du génie que dans la coupe d'un *pallium* et d'une toge; rien de brus-

que, rien de dur, mais toutes choses avec des contours arrêtés, des consonnances harmonieuses. Que lui manquait-il à cette société? Ce qu'il lui manquait? les barbares vont vous l'apprendre. Sous cette surface polie et brillante grinçaient les chaînes de l'esclave ; l'avilissement de la femme, l'énervation de l'homme, étaient complets : la croix du Calvaire et la framée d'un Frank, vont faire crouler cet édifice dont les belles et imposantes murailles de marbre conservent encore, dans leurs majestueuses ruines, le carcan de l'esclave et le *phallus* du lupanar. Une mesquine et courte littérature accompagnait de vers pénibles et sourds le bruit que fesait la grande chute de l'empire romain ; de cet amas de poussière qu'elle élevait sur la face du ciel, sortirent des accens plus purs, dans une langue nouvelle, les accens du christianisme. Le désordre social se prolonge ; la théologie seule atteste long-tems la marche toujours progressive de l'intelligence de l'homme ; un esprit chevaleresque se fait partout reconnaître ; le génie des arènes et des combats est en tout lieu : ici, sous la cuirasse d'un chevalier ; là, sous l'habit long et brun d'un clerc. Au préau, au champ de bataille, on argumente avec des coups de lance ; à la Sorbonne, on argumente avec des textes ; on se défie avec des axiomes ; on se blesse, on se renverse, on se foule aux pieds avec des *majeures*. Alors toute poésie de langage semble

morte. Quelques poèmes latins, misérables calques de Virgile, boursoufflent de fades descriptions ; mais la langue nationale n'a pas encore rencontré le souffle heureux qui doit faire éclore les fleurs de sa poésie. Ce souffle part enfin de notre midi. Le Dante, Pétrarque, ainsi que leurs œuvres l'attestent, surent le recueillir et lui durent de belles inspirations. Le moyen-âge doit faire hommage de sa littérature à nos troubadours : ces paroles, peut-être trop ambitieuses, ne doivent-elles pas nous pénétrer, si elles sont vraies, d'une sincère admiration pour ces hommes qui furent les harmonieux et nationaux interprètes de leur siècle, le dotèrent d'une langue, et renonçant à des inspirations d'une autre époque, l'inspirèrent des mœurs, des usages, des arts, des mouvemens de leur société féodale.

Ces hommes comprirent l'amour mieux que Virgile, respirèrent le feu du combat avec des narines aussi élargies que celles d'Homère, acérèrent la satire comme Aristophane, teignirent, ainsi que Théocrite, leurs vers des couleurs de leur ciel ; et pourtant la science connaît seule leurs noms et lit seule leurs œuvres oubliées ! Eux, qui, comme les coryphées des anciens, menaient leur siècle en marchant en tête, ont tous enseveli leurs noms dans celui de troubadour, et leurs œuvres dans un oubli total. C'est que l'instrument dont ils se servirent a eu

toutes ses cordes brisées : la langue provençale a péri, elle qui à la majestueuse sonorité de l'espagnol joignait la souplesse de l'italien. Les femmes ont dû au christianisme, non seulement leur liberté, mais une influence décisive sur les mœurs et la civilisation des peuples modernes. Reléguées par les anciens dans les gynécées, liées à un époux par la chaîne du mariage, que les Grecs et les Romains rendirent si légère, si facile à briser, elles obtenaient seulement sur les sens un empire qui les dégradait. La fièvre de la passion éteinte, nulle auréole n'entourait plus ce beau corps profané, et l'ame de l'homme, tout entière aux devoirs sacrés de la patrie, ne savait rien demander à cette ame de femme dédaignée. Arts, passions, lettres, tout était extérieur chez les anciens. Leur climat, leur religion, leur gouvernement, le voulurent ainsi. C'était dans l'ordre. La méditation ne vient qu'après le spectacle, et certes le spectacle était ravissant pour ces peuples mythologues qui recevaient les flammes de leur ciel, les brises de leurs mers d'azur, avec tant d'ivresse ; s'attendrissaient au souvenir du Tempé et du Sperchius ; doraient de tant de lumière des temples aériens ; vivaient en plein air ; ou, s'ils s'entouraient de portiques, de colonnades, conviaient toujours sous les voûtes de marbre cet éclatant soleil, comme l'hôte le plus beau des palais et des temples. Aussi ne connurent-ils

qu'un aspect dans les arts, dans les passions, dans les lettres ; et la femme, créature alors incomplète et méconnue, ne leur présentait de même qu'une partie de sa double image, l'image extérieure. Ils se saisirent d'elle, jaloux, mais non respectueux ; ils la tinrent enfermée dans des lieux secrets ; passionnés, ils la firent courtisane, et voulurent que, méprisant toute pudeur, elle étalât, dans les fêtes de Bacchus, le spectacle de son abjecte dégradation.

Le christianisme a corrigé tout cela. Par un instinct particulier aux peuples du nord, par l'effet peut-être de ces climats glacés qui, en modérant l'activité des sens, redoublent celle de l'ame, les femmes, chez les Germains, avaient déjà vu une espèce de culte, mais bien grossier encore, bien imparfait, relever leur sexe et les entourer d'une consécration politique et religieuse. La tâche n'était encore qu'à demi remplie. La vénération des Germains pour la femme était vague et irréfléchie : des traditions superstitieuses l'entretenaient ; le christianisme vint compléter ce culte enivrant. Une femme accomplit dans l'Évangile une admirable mission d'amour et de dévouement maternel ; une autre femme y répand ses parfums et ses larmes sur des pieds adorés. D'antiques récits la revêtent de cette auréole de beauté devant laquelle les sens émus se taisent, devant laquelle l'ame se livre aux longues et ra-

vissantes extases. Marie, mère du Christ, Magdeleine, font rayonner sur Él'vangile le doux et tendre éclat de leur beauté. Que le paganisme s'avoue vaincu ! Sa Vénus, si belle à Paphos et à Cythère, n'allume, dans ses apparitions pleines d'encens, de colombes et de roses, que cette flamme des sens dont la vertu s'indigne ; Marie et Magdeleine, qu'on pardonne à la vérité un aussi étrange parallèle, éveillent les plus douces émotions de l'ame. Le culte pour la femme se composa donc de respect, d'extase, d'enivrement. On crut voir en elle une apparition céleste. L'amour moderne naquit : bien différent de cette passion décrite par Virgile ou Théocrite, qui songent involontairement aux bacchantes quand ils nous initient aux mystères des nuits ardentes, ce fut un sentiment dont l'ame s'empara de prime-abord ; elle l'introduisit dans son sanctuaire, où, allumant pour lui une solitaire flamme comme celle de Vesta, elle se fondit en inépuisables tendresses, en indicibles rêveries, devant la grande pensée qui, seule, peuplait son temple mystérieux. La femme n'eut plus rien de terrestre, et tout se prêtait à l'illusion, ou pour mieux dire, à la vérité. Le corps lui-même obéit aux respectables et saintes folies de l'ame, le corps de la femme ; la terre y effaça son empreinte, le ciel y mit la sienne. Les ondulations de ce corps eurent quelque chose d'aérien ; un

souffle venu d'en haut gonflait d'amour le sein palpitant sous la gaze; les plis de la robe semblaient voiler un charmant fantôme d'air et de rayons, et une transparence lumineuse flottait, comme la lumière aux cimes des vagues, sur les contours d'un visage divin.

Tel fut l'aspect nouveau sous lequel le christianisme dévoila la femme. Ainsi relevée de son ancien état d'abjection, ainsi spiritualisée, elle apparut, au milieu des peuples du moyen-âge, dans tout l'éclat de sa régénération; elle sortit de son cercle uniforme d'habitudes domestiques, de travaux intérieurs et voilés, pour devenir le plus gracieux ornement des fêtes chevaleresques. Jadis ces lignes : *Senatus Populusque romanus*, rappelées aux fronts des drapeaux romains par quatre énergiques initiales, le souvenir du Forum, des phrases obscures des livres sybillins, suffirent pour enflammer le courage des vainqueurs du monde, et reculer devant eux les limites toujours agrandies d'une immense conquête. Chez les Grecs, l'impression toujours subsistante d'un temple dont le guerrier avait vu dès son enfance le portique aérien se dessiner autour de *l'Agora*, les murs sacrés et vénérables qui protégeaient une cité appelée Athènes, occasionnèrent ces miracles d'héroïsme de Salamine et de Platée. Chez les modernes, les guerres prirent un caractère plus digne, eurent un plus no-

ble but, furent récompensées par de plus touchantes flatteries. Jamais les couleurs d'une dame grecque et romaine parèrent-elles l'écu armorié d'un Thémistocle ou d'un Scipion? Le soldat de Fabius, en montant à l'assaut, invoquait-il, comme le sire de Fleuranges, le nom d'une matrone latine? Le souvenir des femmes tombait-il, au milieu des batailles antiques, comme une moisson de roses sous le fer sanglant des lances? Il n'appartenait qu'aux tems modernes d'offrir ce tendre et ravissant courage, ennobli, purifié par la beauté et le ciel. L'antiquité avilit son Hercule, quand il nous le montre, dans son ridicule costume, aux pieds de son Omphale. Les tems modernes peuvent avec orgueil nous rappeler ces chevaliers fesant flotter des souvenirs de femmes aimées autour de leurs casques, sur leurs étincelantes cuirasses, au front de leurs boucliers, à la garde de leurs nobles épées, en rubans amoureux, en devises mystérieuses, en écharpes brodées, tant la femme fut relevée par le christianisme! tant elle put alors diriger les plus nobles sentimens du cœur humain! Elle devint la fée touchante de la paix et de la guerre dans ce moyen-âge si complet! La poésie, dans son instinct merveilleux, comprit toute la nouvelle beauté de la femme. Aussi, dans ses pages, lui donne-t-elle un rôle admirable d'amour, d'héroïsme et de dévoûment. Cette Hélène qui fait haleter dix

ans la Grèce autour de Troie, n'était qu'une vile adultère frustrant un époux niais des brutales jouissances de ses nuits. La maternité seule, dont le caractère n'a pas besoin d'une révolution spirituelle d'idées pour se montrer dans toute sa sublimité, inspira bien la muse ancienne; mais la femme proprement dite ne se montre à nous dans les vieux livres grecs ou latins qu'avec la quenouille du foyer, ou le costume lascif de la danseuse esclave. Jamais une noble armure ne couvre son corps, une pensée divine n'éclaire son front : un parfum de courtisane ou d'orgie de Paphos trahit toujours sa présence. Mais que nos romanciers, que nos poètes à nous, l'évoquent, à leur tour, ce fantôme de graces! Après l'avoir appelé Clorinde, Herminie, Armide ou la Dame du Lac, ils feront éclore sous ses pas des prodiges d'héroïsme, d'amour religieux, de tendres rêveries, de folle et gracieuse magie, de scènes remplies d'une vague harmonie. A côté du pouvoir de l'homme, qui se révéla par le triple diadême de la royauté, de la magistrature et du sacerdoce, s'éleva dans le moyen-âge un pouvoir rival, noblement échu aux mains des femmes. Elles aussi eurent une royauté dont le sceptre reluisait d'un éclat sans pareil, un sacerdoce qui eut ses pompes et ses rites sous les solennelles voûtes des abbayes, une magistrature qui eut ses arrêts, ses juges et ses cours d'a-

mour. Les cours d'amour, institution mal comprise et par conséquent mal connue, exercèrent une influence singulière sur le moyen-âge, et ajoutèrent un fleuron de plus à cette couronne d'or, de soie et de fleurs, que ce moyen-âge posa sur le front de la femme.

Plusieurs historiens du moyen-âge ont parlé des cours d'amour; mais, faute d'un renseignement précieux, l'ouvrage de maître André, chapelain de la cour de France, ils n'ont donné de ces tribunaux qu'une idée incomplète.

Le *Livre de l'Art d'aimer* et *de la réprobation de l'Amour*, adressé par ce maître André à son ami Gautier, prouve bien évidemment l'existence des cours d'amour durant le douzième siècle, c'est-à-dire, de l'an 1140 à l'an 1200. On pourrait même, par des conjectures d'une grande probabilité, assigner aux cours d'amour une date plus ancienne; car, puisque nous les voyons, avant l'an 1201, exister à la fois au midi et au nord de la France, sans qu'aucune décision souveraine les eût établies, ne pourrait-on pas décider que, créées par l'esprit chevaleresque du siècle, elles étaient déjà nées bien avant l'époque de la date certaine que l'histoire leur donne.

Fabricius, dans sa bibliothèque latine du moyen-âge, pense que maître André, si heureusement mis en lumière par M. Renouard, vivait vers l'an 1170.

M. Renouard, avant de citer les indications particulières et précises qui ne laissent plus aucun doute sur l'existence des cours d'amour, s'attache à trouver une preuve de cette existence et de leur ancienneté dans les plus vieilles poésies des troubadours. Le plus ancien de ces écrivains dont les ouvrages sont parvenus jusqu'à nous, est Guillaume IX, comte de Poitiers et d'Aquitaine, qui vivait l'an 1070. Mais, avant lui, d'autres troubadours dont les noms et les œuvres ont péri, avaient existé, ainsi que le prouvent un passage de Rambaud d'Orange fesant allusion à des poésies d'un siècle antérieur au sien, le douzième, et la perfection étudiée des vers de ce même comte de Poitiers. D'un autre côté, un témoignage unanime d'écrivains et de chroniqueurs nous prouve que le mariage de Constance, fille de Guillaume Ier, comte de Provence, avec le roi Robert, en l'an 1000, amena à la cour de France une révolution heureuse dans les mœurs et les usages, due surtout aux troubadours que cette princesse conduisit avec elle. Alors [1], la *science gaye* fut connue des peuples du nord de la Loire, et le midi fit sentir au septentrion de la France la douce influence de sa littérature. On a déjà vu que les troubadours composaient des

1. Voyez Rodolfe Gluber, liv. 3; Gaufridi, *Histoire de Provence*, p. 64; *Histoire du Languedoc*, t. 2, p. 132, 602.

pièces de vers dans lesquelles on soutenait et on défendait des questions controversées, ordinairement relatives à l'amour. La *tenson* était le nom de cette sorte de polémique littéraire, qui s'appelait aussi *jeu-parti*, *mi-parti*. Il est permis de croire que les questions débattues, pour qu'elles ne restassent pas indécises, étaient déférées à quelque tribunal. Or, puisque nous voyons plus tard les cours d'amour investies du droit de les résoudre, pourquoi ne croirait-on pas qu'à l'aurore même de la littérature du Midi, avant l'époque certaine que l'histoire donne à ces cours, celles-ci existaient déjà, d'après la nature de ces poésies querelleuses, au milieu desquelles devait nécessairement intervenir un arrêt?

André le Chapelain cite les cours d'amour
des Dames de Gascogne ;
d'Émengarde, vicomtesse de Narbonne ;
de la reine Éléonore ;
de la comtesse de Champagne,
et de la comtesse de Flandres.

Les troubadours et Nostradamus, leur historien, parlent des cours établies en Provence. Elles se tenaient à Pierrefeu, à Signe, à Romanin, à Avignon. Nous n'avons à nous occuper que des cours d'amour de Provence.

« Les tensons, dit Jean de Nostradamus, es-
« toyent disputes d'amours qui se faisoyent en-
« tre les chevaliers et dames poëtes entreparlans

« ensemble de quelque belle et subtile question « d'amour ; et où ilz ne s'en pouvoyent accor- « der, ilz les envoyoyent pour en avoir la diffi- « nition aux dames illustres présidentes, qui « tenoyent cour d'amour ouverte et plénière à Si- « gne et à Pierrefeu, ou à Romanin, ou à au- « tres, et là-dessus en faisoyent arrets, qu'on « nommait *bons arrets d'amours* [1]. »

Le même auteur, après avoir rapporté à l'article de Geoffroi Rudel que le moine des îles d'Or, dans son catalogue de poètes provençaux, fait mention d'une tenson entre Giraud et Peyronet, ajoute :

« Finalement, voyant que ceste question es- « tait haulte et difficile, ils l'envoyèrent aux da- « mes illustres tenans cour d'amour à Pierrefeu « et à Signe, qui estait cour plénière et ouverte, « pleine d'immortelles louanges, aornée de no- « bles dames et de chevaliers du pays, pour avoir « déterminaison d'icelle question [2]. »

1. Jean de Nostradamus, *Vies des plus célèbres et anciens poètes provençaux*, p. 15.

2. « Les dames qui présidaient à la cour d'amour de ce temps, « étaient celles-ci :

« Stéphanette, dame de Baulx, fille du comte de Provence ;
« Adalarie, vicomtesse d'Avignon ;
« Alalète, dame d'Ongle ;
« Hermyssende, dame de Porquières ;
« Bertrone, dame d'Urgon ;

Dans cette tenson entre Giraud et Peyronet, il est fait mention des cours de Pierrefeu et de Signe. Giraud dit :

Vencerai vos, sol la cort lial sia...
A Pergafuit tramet mon partiment,
O la bella fai *cort d'ensegnament*... [1]

Et Peyronet répond :

E ieu volrai per mial jugiament
L'onrat castel de Sinha.... [2]

Les preuves de l'existence de ces cours d'amour et des lieux où elles se tenaient, abondent dans *Nostradamus*. Dans la *Vie de Raymond de Miraval*, il mentionne une autre tenson entre ce troubadour et Bertrand d'Allamanon, qui se soumirent à la décision de la cour d'amour de Pierrefeu et de Signe. Au sujet de Perceval Donie, le même écrivain parle d'une question controversée entre ce Perceval et Lanfrence de Cigal-

« Mabille, dame d'Hyères ;
« La comtesse de Dye ;
« Rostangue, dame de Pierrefeu ;
« Bertrone, dame de Signe ;
« Jausserande de Claustral. »

1. Je vous vaincrai, pourvu que la cour soit loyale..... Je transmets ma tenson à Pierrefeu, où la belle tient cour d'enseignement.

2. Et moi, de mon côté, je choisis pour juge l'honorable château de Signe.

lon. Les deux poètes, mécontens de l'arrêt prononcé dans cette question par la cour de Signe et de Pierrefeu, en appelèrent par-devant celle de Romanin. Il donne ensuite la liste des dames qui siégeaient à cette cour; ce sont des noms illustres de Provence.

Le château de Romanin, au dire de Nostradamus, où Phanette, ou Estéphanette, dame du lieu, dont Bertrand d'Allamanon se rendit amoureux, tenait sa brillante cour d'amour, s'élevait près de la ville de Saint-Remy. Cette noble dame de Romanin instruisit la célèbre Laure de Sade, tant chantée par les sonnets de Pétrarque. A l'article de Laurette et de Phanette, l'auteur provençal s'exprime ainsi : « Toutes deux romansoyent « promptement en toute sorte de rhythme pro« vensalle. »

D'après toutes ces assertions d'anciens historiens, l'existence des cours d'amour ne peut plus être niée. Nous voyons même des troubadours choisir à la fin de leur tenson les dames auxquelles ils déféraient une question à décider; d'autre fois ils leur associaient des chevaliers, des seigneurs et des poètes.

D'après Nostradamus, dix dames siégeaient à Signe et à Pierrefeu, douze à Romanin et quatorze à Avignon. Des chevaliers se joignaient parfois à elles.

Quand ces dames, toutes florissantes de no-

blesse et de beauté, avaient pris place dans la vaste salle gothique, les parties étaient amenées devant elles, ou bien on leur soumettait des questions exposées dans des suppliques, ou débattues dans des tensons. Les jugemens prononcés fesaient *jurisprudence*; on les invoquait dans les causes qui se reproduisaient les mêmes. Quelques cours d'amour, celle de Gascogne, par exemple, établirent une constitution perpétuelle, charte écrite à laquelle, sous peine de honte, les dames devaient obéir.

Ces tribunaux, sans estaffiers, sans huissiers, sans appareil de peines corporelles, exerçant seulement une autorité morale, se modelaient sur les autres cours de justice dans la rédaction de leurs jugemens. Ces jugemens étaient basés sur des motifs, et quelques-uns fondés sur les règles du Code d'Amour. La voie de l'appel n'était point interdite aux condamnés.

Le Code Amoureux existait; l'imagination de l'époque lui donne une origine fantastique. Au dire d'André le Chapelain, qui le rapporte en entier, un chevalier breton s'enfonça seul dans une forêt, pour y rencontrer Artus; une demoiselle lui apparut et lui dit: « Je sais ce que vous « cherchez, vous ne le trouverez qu'avec mon « secours. Vous avez requis d'amour une dame « bretonne, et elle exige de vous que vous lui « apportiez le célèbre faucon qui repose sur une « perche dans la cour d'Artus. Pour obtenir ce

« faucon, il faut prouver, par le succès d'un com-
« bat, que cette dame est plus belle qu'aucune
« des dames aimées par les chevaliers qui sont
« dans cette cour. »

Le jeune chevalier, après avoir mis fin à une multitude d'aventures romanesques, trouva le faucon sur une perche d'or à l'entrée du palais, et s'en empara. Une petite chaîne d'or tenait un écrit suspendu à la perche ; cet écrit était le Code Amoureux. Le chevalier, pour emporter sans noise le noble oiseau, devait saisir ce Code, de la part du Roi d'Amour, afin de le promulguer.

La cour, composée d'un grand nombre de dames et de chevaliers, adopta les règles de cette plaisante et amoureuse charte, dont voici quelques articles :

« Le mariage n'est pas une excuse légitime
« contre l'amour [1].

« Il n'y a pas de saveur aux plaisirs qu'un
« amant dérobe à l'autre sans son consente-
« ment [2]. »

« L'amour a coutume de ne pas loger dans les
« hôtelleries de l'avarice. [3]. »

« Rien n'empêche qu'une femme ne soit aimée

1. « Causa conjugii ab amore non est excusatio recta. »
2. « Non est sapidum quod amans ab invito sumit amante. »
3. « Amor semper ab avaritiæ consuevit domiciliis exulare. »

« de deux hommes, ni qu'un homme ne soit aimé « de deux femmes [1].

Je vais faire connaître deux jugemens rendus par ces cours d'amour : « c'est le meilleur moyen de faire apprécier les matières traitées dans ces tribunaux. »

QUESTION : « Le véritable amour peut-il exister entre personnes mariées [2] ? »

Jugement de la comtesse de Champagne : « Nous « disons et assurons, par la teneur des présentes, « que l'amour ne peut étendre ses droits sur « deux personnes mariées. En effet, les amans « s'accordent tout, mutuellement et gratuitement, « sans être contraints par aucun motif de néces- « sité, tandis que les deux époux sont tenus par « devoir de subir réciproquement leurs volontés, « et de ne se refuser rien les uns aux autres....

1. « Unam feminam nihil prohibet à duobus amari et à duobus mulieribus unum. »

2. « Utrum inter conjugatos amor possit habere locum ? »

3. « Dicimus enim et stabilito tenore firmamus amorem non « posse inter duos jugales suas extendere vires, nam amantes « sibi invicem gratis omnia largiuntur, nullius necessitatis, ratione « cogente ; jugales verò mutuis tenentur et debito voluntatibus « obedire et in nullo seipsos sibi ad invicem denegare....

« Hoc igitur nostrum judicium, cum nimiâ moderatione prolatum et aliarum quam plurium dominarum consilio roboratum, « pro indubitabili vobis sit ac veritate constanti.

« Ab anno M. C. LXXIV, tertio kalend. maii, indictione VII. »

ANDRÉ LE CHAPELAIN, Fol. 56.

« Que ce jugement, que nous avons rendu avec « une extrême prudence, et d'après l'avis d'un « grand nombre d'autres dames, soit pour vous « d'une vérité constante et irréfragable. Ainsi jugé, « l'an 1174, le 3me jour des kalendes de mai, « indiction VIIe. »

Raymond de Miraval et Bertrand d'Allamanon, deux poètes provençaux, se demandèrent un jour dans une tenson : « Quelle des nations est la plus « noble et la plus excellente, ou la Provensale, « ou la Lombarde ? »

Nostradamus dit que cette question fut envoyée aux dames de la Cour d'Amour de Pierrefeu et de Signe « *pour en avoir la diffinition, par* « *arrest de la quelle, la gloire fut attribuée aux* « *poëtes provensaux, comme obtenant le premier* « *lieu entre toutes les langues vulgaires* [1] »

Ces Cours d'Amour existèrent tant au midi qu'au nord de la France, depuis le milieu du douzième siècle jusqu'après le quatorzième. Le Roi René voulut rappeler les usages et les traditions des Cours d'Amour, en instituant un prince d'amour dans sa fameuse procession de la Fête-Dieu d'Aix.

Ces Cours d'Amour n'exerçaient qu'une autorité morale, l'opinion était seule chargée de faire exécuter leurs arrêts; mais ne sait-on pas quelle

(1) Nostradamus, p. 61. — *Histoire des Troubadours*.

est la force de l'opinion ! Le chevalier ou la dame qui refusait de souscrire aux décisions de ces tribunaux, tenu pour déloyal, honni dans la contrée, s'apercevait vîte qu'on ne bravait pas impunément cette autorité qui ne fesait flamboyer autour d'elle ni lances, ni épées d'hommes d'armes.

Il est temps de revenir aux événemens de notre histoire, dont j'ai interrompu le récit pendant un si grand nombre de pages. Avant d'esquisser le tableau littéraire de ces siècles éloignés, j'avais mis en scène deux princes : Alfonse Jourdain, qui tenait sa cour à Toulouse, et Raymond-Bérenger, qui avait la sienne à Barcelonne. Arles reconnaissait l'autorité des Empereurs, mais le pouvoir de ces princes s'y fesait peu sentir ; Lothaire venait de remplacer Henri V., de la maison de Franconie, mort sans enfans le 23 mai 1125.

Alfonse Jourdain prenait le titre de Marquis de Provence et Comte de Toulouse. Nous le voyons, après un pélerinage à St.-Jacques en Galice, tenir un plaid au pont de Sorgues, pour faire restituer à l'évêque d'Orange quelques biens ravis à son église.

Raymond-Bérenger, avant de se faire Templier, avait fait la guerre aux Maures et donné quelques encouragemens à la faible industrie de ses sujets. Il laissa, en mourant, deux fils et deux filles ; son cadet eut le Comté de Provence : nous

avons vu que le mariage de ce dernier Bérenger-Raymond avec Béatrix, la jeune Dame de Melgueil, fille du Comte Bernard, eut lieu après une paix avec le Comte de Toulouse, qui avait voulu, dans des vues ambitieuses, s'opposer à cette union.

Les premières années du règne de Raymond-Bérenger furent heureuses; il s'occupa d'établissemens monastiques. St.-Bernard avait déjà fondé son ordre de Citeaux; des religieux de l'abbaye de Marces en Vivarais vinrent l'apporter en Provence. C'est sous ce Bérenger que s'élevèrent les monastères célèbres de Toronet, de Sinanque, et de Sylvacane. Foulques III régnait alors à Jérusalem; Raymond-Bérenger favorisait les voyages dans l'Orient; les Marseillais retiraient d'immenses profits de ces relations continuelles entre leur port et la Terre-Sainte; Foulques leur accorda dans Jérusalem une église, un four, et une rue, où ils pouvaient se gouverner par leurs propres lois.

Non loin d'Arles, une tour scellée dans le roc s'élève au milieu de ruines et de maisons croulantes; cette tour, qui défie le temps, a vu se détacher d'elle les hautes murailles qui la flanquaient; elle a l'air de raconter de hauts faits, des événemens lointains; la force féodale respire dans son noir massif de pierres; c'est la tour des Baux: la puissante famille qu'elle abritait est

morte, toute morte avant elle; seul et unique témoin de cette noble maison, elle lui a survécu, comme ces vieux serviteurs qui restent seuls à pleurer dans la solitude d'un château dont la mort a frappé les maîtres.

La maison des Baux était fière de ses lignages, de ses possessions, de son éclat féodal. Ces puissans barons voulaient toujours le Marquisat de la Provence orientale; ils invoquaient en faveur de leurs prétentions les droits d'Étiennette, fille de Gilbert et de Gerberge, mariée à Raymond des Baux.

La politique des Empereurs servait l'ambition de Raymond des Baux: en 1145, Conrad III lui donna la permission de battre monnaie dans toute la Provence; Alfonse Jourdain, le Comte de Forcalquier, et une grande partie de la Noblesse de Provence, lui promirent leur appui. Une ligue formidable au service de l'ambitieux baron des Baux se formait donc contre Raymond-Bérenger. L'histoire, qui nous la fait connaître, se tait sur les événemens de cette guerre; elle ne nomme ni les villes prises, ni les batailles livrées. Il paraît cependant que le Comte de Provence ne négligea rien pour défendre son territoire envahi; il sut aussi se ménager des amis puissans: aux troupes de Provence il joignit celles de Catalogne, et décida les Génois à lui envoyer des galères. Tandis qu'il volait au secours de Guillaume VI,

seigneur de Montpellier attaqué par ses propres sujets, il trouva la mort au port de Melgueil, en combattant ces mêmes galères génoises, qui avaient pris parti pour les rebelles.

Cette défection inattendue des Génois, est une preuve de la marche adroite qu'ils avaient adoptée, pour écraser des rivalités importunes. L'Italie avait alors deux villes qui aspiraient à étendre de plus en plus leur opulent commerce: c'étaient Pise et Gênes. Gênes, surtout, jalouse de Marseille, cherchait à pousser sa domination au-delà des Alpes; maîtresse des terres voisines de Vintimille, elle força les comtes de cette ville à lui faire hommage. Guillaume de Vento et Ansaldi Doria, envoyés en qualité d'ambassadeurs à Guillaume, roi de Sicile, exigèrent de ce prince qu'il expulsât de ses états les Français et les Provençaux que le commerce y avait attirés. Nice, pour ne pas être enveloppée dans une sujétion commune à tous les pays voisins de cette heureuse république, fit un traité avec les Pisans, encore plus redoutés que les Génois.

Ce fut dans l'église de la commanderie de Trinquetaille, près d'Arles, que Bérenger-Raymond fut enterré. Le comte de Barcelonne, oncle paternel de Raymond-Bérenger, emmena le fils de ce dernier, âgé de sept ans, à sa cour. Ensuite

il continua à guerroyer contre la maison des Baux, et força les seigneurs les plus influens du Comté de Provence à lui prêter serment de fidélité à Tarascon.

Ces actes d'un courage heureux intimidèrent Raymond de Baux; il vint à Barcelonne déposer aux pieds de son suzerain, cette haute ambition qui lui fit rêver la couronne comtale de Provence.

Au milieu de ces démêlés, un moine appelé Henri prêchait ouvertement, en Provence, ses doctrines fulminées. Ce moine hérita de ces sombres croyances manichéennes qui s'étaient réveillées en Italie; chassé de ville en ville, il vint dans notre pays et s'associa un compagnon nommé Pierre de Bruys, pour lequel il se prit d'une grande vénération. Arrivés sur les places publiques des cités et des bourgs, ils s'entouraient d'un auditoire nombreux sur lequel ils lançaient leurs prédications furibondes. A les ouïr, il fallait priver la tombe des prières qui en amollissent la pierre; arracher une foule de pages à la Bible; ne pas verser sur le front du nouveau-né l'eau baptismale, parce que ce sacrement était alors appliqué à une intelligence encore endormie dans l'hébêtement des premiers jours de la vie. Ils allaient plus loin: rien ne devait rester debout de ce christianisme qui bâtissait tant alors; aucune œuvre de pierre ou de marbre ne pouvait dignement manifester un esprit, une croyance

sainte, pour laquelle on taillait follement des statues et des piliers ; les églises et les croix, au dire de ces fanatiques, devaient être brûlés. La messe, plus tard texte à tant de véhémentes déclamations, était outrageusement raillée par Henri et par Pierre ; ils contestaient la réalité du miracle de la transubstantiation. Pour faire produire plus d'effet à ces prédications en plein air, ils jouaient leurs rôles dans tout l'appareil du fanatisme, pieds nus, barbe longue. Saint Bernard ne se laissa pas prendre à cet extérieur contrit et pénitent : il s'écria que les déclamations de ces deux hommes contre les mœurs n'avaient pour but que d'extorquer l'argent des simples, pour le dépenser au jeu et plus criminellement encore ; et que la nuit, tout émus encore des applaudissemens des peuples, ils se jetaient honteusement dans les bras des femmes prostituées.

Pierre de Bruys fut brûlé vif à Béziers ; il eut l'audace de prendre une croix le jour du Vendredi-Saint, de la mettre en pièces, d'en allumer les lambeaux, et de faire rôtir sur ces charbons sacriléges un énorme morceau de viande. Henri aurait été ardé comme lui, s'il n'eût pas pris la fuite.

Étiennette et ses enfans ratifièrent le traité de paix, conclu par Raymond de Baux ; la Provence respira un peu des guerres précédentes. Alors le comte de Barcelonne tint des plaids, l'un à l'île

de Gernica, qui aujourd'hui fait partie de la ville de Tarascon, et l'autre dans l'église de Saint-Sauveur, à Aix.

Les seigneurs, dans ce temps-là, rendaient ordinairement la justice dans les églises, quelquefois sur un banc de pierre qu'ombrageait un ormeau ou un tilleul. Ils s'asseyaient, aussi, pour tenir leurs plaids, sur le perron du château, que nous voyons dans plusieurs chartes compris dans la portion réservée à l'aîné par préciput.

L'ordre des Templiers brillait en Orient; l'Europe reconnaissante l'entourait d'une vénération due à ses services, aussi ses richesses augmentaient-elles chaque jour. Les Hospitaliers de Saint-Jean partageaient avec les Templiers les bienfaits des souverains. Raymond-Bérenger II s'en déclara le zélé protecteur : en 1150 il leur donna l'église de Puimoisson et ses dépendances; Alphonse Ier, marquis de Provence et roi d'Aragon, confirma ce don dans une charte, une des premières où un notaire royal soit mentionné. Avant, les ecclésiastiques remplissaient eux-mêmes, sans attribution, les fonctions de notaire; plus tard, ces derniers furent créés par les princes, et les émolumens des greffes compris dans les revenus domaniaux des grands seigneurs.

Raymond de Montredon, archevêque d'Arles, investit, à la même époque, les consuls de cette ville du droit de juger les affaires civiles et cri-

minelle ; il s'entoura de quelques clercs et rédigea avec eux des statuts d'après lesquels une possession de trente ans pour les laïques et de quarante pour les ecclésiastiques, consacrait la possession ; les filles, ainsi le voulaient ces ordonnances épiscopales, quand elles avaient reçu leur dot, ne venaient pas avec les autres enfans au partage de l'héritage du père et de la mère ; ces mêmes ordonnances abandonnaient au juge le soin de déterminer la peine des grands crimes, et celui de fixer l'amende d'après la qualité de l'offense ; elles défendaient d'actionner en justice le maître ou le gentilhomme, quand ils avaient battu, l'un son domestique, l'autre une personne de la plèbe, qui l'avait offensé. La décision qui déposait et diffamait le juge corrompu était plus sage. Suivant les mêmes statuts, il devait y avoir douze consuls, dont quatre nobles et quatre bourgeois ; les quatre autres étaient tirés du corps des marchands et de celui des paysans, qui en fournissaient chacun deux.

Une nouvelle révolte de la maison des Baux, après la mort du chef Raymond, excitée par ses fils, amena encore en Provence le comte de Provence ; elle fut terminée par l'humiliante cérémonie de l'hommage.

Cette maison des Baux servait par son ambition celle de Fréderic I[er], empereur d'Allemagne, qui reçut l'hommage de Hugues de Baux, prince d'O-

range. Fréderic voulait rendre à l'empire son éclat passé. Giraud de Simiane, Guillaume et Rostan de Sabran, Bernard Pelet, seigneur de Melgueil, voulurent, mais vainement, se jeter entre les Baux et le comte de Barcelonne, tuteur du jeune Raymond-Bérenger; leur médiation fut rejetée, et le prince de Barcelonne, s'emparant du bourg de Trinquetaille, rasa le château des Baux. Le comte de Toulouse, ami de ces derniers, consola un peu leur ruine en livrant aux flammes la cité de Vaison.

L'année 1158 fut marquée par une grande sécheresse; toutes les sources tarirent.

Raymond-Bérenger avait à lutter contre les intrigues sans cesse renaissantes de l'empereur, qui continuait à donner aux principaux seigneurs l'investiture de leurs fiefs, à condition qu'ils reconnaîtraient les tenir de sa main; pour mettre un terme à ces tracasseries, le comte de Barcelonne proposa de faire épouser à son neveu, comte de Provence, Richilde, parente de Fréderic, fille d'Aladislas II, roi de Pologne et veuve d'Alphonse-Raymond VII, roi de Léon et de Castille. Une pareille alliance, un vassal si puissant éblouirent Fréderic, qui révoqua l'inféodation du comté de Provence dont il avait investi Hugues de Baux. Il le concéda au jeune Raymond avec le comté de Forcalquier, dont il dépouilla le suzerain par refus d'hommage.

L'empereur attendait le comte de Barcelonne à Turin, pour la ratification du traité d'accommodement; les deux princes ayant à leur suite Geoffroy, évêque d'Avignon, Guiran de Simiane, Rostaing d'Agout et son frère, s'embarquèrent pour Gênes. Le comte de Barcelonne fut surpris par la mort au bourg de Saint-Dalmas, le 6 août 1162. Le jeune comte après avoir rendu à son oncle défunt les honneurs dus à son rang, se rendit à Turin. Là, l'empereur, le 15 septembre de la même année, lui donna l'investiture des comtés de Provence et de Forcalquier, révoqua solennellement l'inféodation faite à Hugues de Baux, et se reserva la redevance annuelle de quinze marcs d'or. On célébra, la même année, le mariage de Richilde avec le jeune Raymond. Richilde, dont le premier mari avait été empereur, conserva toujours le titre d'impératrice.

Le comte de Provence alla à Barcelonne au commencement de l'année 1163, pour se charger de la régence de la Catalogne pendant la minorité de son cousin. Un comte de Provence était alors un magnifique et puissant seigneur!

Une ardente rivalité existait entre les Pisans et les Génois : ils se disputaient les mers, les marchés de l'Orient, et la Méditerranée semblait être devenue, pour ces deux peuples, une vaste et mugissante arène où leurs flottes opulentes ri-

valisaient de vitesse et d'audace. La Sardaigne était pour eux un sujet de sanglantes contestations. Amic Grille, consul de Gênes, attaqua, sur mer, les rivaux de sa ville, leur prit cinq vaisseaux et les poursuivit sur les eaux grondantes. Ce combat naval se livra en face des rives du Languedoc. Au bruit de cet échec, Pise envoie dans notre mer de Provence une escadre de trente voiles, qui vint mouiller au port de St.-Gilles, le jour de la foire. Les troupes de débarquement, qui étaient nombreuses, campèrent sur les bords du Rhône.

Quelques jours après, l'horizon de la mer resplendit de voiles; c'étaient les soixante vaisseaux que menait le Génois Grille. Ils ancrèrent entre Fourques et Saint-Gilles. Grille débarque ses troupes. Alors Raymond V, comte de Toulouse, se gaudissait à Beaucaire; les Génois voulaient le faire entrer dans leur querelle, le comte toulousain promit ses gonfanons et son baronage, si on lui donnait mille trois cent marcs d'argent. La négociation fut connue par les Pisans; ils envoyèrent au comte l'abbé de Saint-Gilles, pour se procurer sa coûteuse protection. Raymond trouvant l'occasion bonne pour emplir ses coffres des monnaies génoises et pisannes, cherchait à vendre ses secours aux deux partis, et à les tromper. L'abbé de Saint-Gilles l'aidant dans ses calculs honteux, avait pris pour le

compte de sa propre conscience les sermens qu'il prêterait, en lui en donnant bonne et valable dispense par-devant Dieu. Les Génois connurent ces perfidies : irrités, ne prenant plus conseil que de leur courage, ils brisent la trêve le 13 septembre, et se rangèrent fièrement en bataille devant les Pisans. La journée fut sanglante, les Génois furent horriblement maltraités, et ils ne purent se rembarquer que moyennant une forte somme d'argent, extorquée par le seigneur de Baux. Le comte de Provence fut plus généreux; il les prit en amitié, comme avait fait son oncle, et leur permit de s'arrêter devant Arles, où ils reçurent un petit renfort, que Guillaume de Vento leur amena.

Nous avons vu plus haut que le comte de Forcalquier, Guillaume IV, parvint, en 1173 ou 74, à se faire rétablir dans tous les droits dont l'empereur Frédéric l'avait dépouillé quatorze ans auparavant. Les églises du comté de Forcalquier s'applaudissaient des intentions pieuses des princes de cette maison; Bertrand II, frère de Guillaume, avant de mettre à la voile pour la terre sainte, donna aux hospitaliers de St.-Jean-de-Jérusalem ses possessions dans la ville de Minorque; le reste de ses biens il le laissa au comte son frère, à condition qu'il ratifierait sa cession ; dans le cas contraire il lui substituait le comte de Toulouse, ses cousins de Sabran et de Si-

miane, et Raynaud de Mesvoillon, qu'il appelle aussi son parent.

Mais l'ambition du comte de Toulouse était toujours éveillée par le puissant appât du comte de Provence; Alfonse de Catalogne, prêt à repousser les invasions de son rival, surveillait ce dernier avec une inquiète attention; pour le déconcerter, il parut en armes dans ses états du Languedoc; la guerre recommença encore entre ces voisins redoutables, et elle aurait prolongé long-tems ses fureurs, si Henri II, Roi d'Angleterre, n'eût jeté son sceptre de médiation entre les deux comtes, afin de ramener la tranquillité dans ces deux belles provinces méridionales; Henri désigna la ville de Beaucaire pour une cour plénière, où la paix devait se conclure au sein des fêtes les plus brillantes.

Elle fut remarquable cette cour plénière et l'on ne m'en reprochera pas la description. Vous savez combien Beaucaire a un aspect digne du moyen âge; sa haute tour dont le Rhône emporte l'image crénelée, garde tant de souvenirs dans ses murs élargis! Silencieuse et morne, malgré son ciel méridional, pendant l'année, recueillie devant ces souvenirs errans de tournois disparus, elle s'éveille encore, aux premiers bruits de ce marché célèbre, où abondent tant de costumes, où affluent les représentans de tant de nations diverses. Ecoutez le récit de la cour plénière ordonnée par

Henri, mais à laquelle les rois anglais et catalan n'assistèrent pas. Le comte toulousain y parut pour faire louer son extravagante libéralité. Raymond d'Agout reçut de son suzerain cent mille quatre cent livres d'aujourd'hui : le gentilhomme provençal distribua, sur le champ, cette somme à dix mille chevaliers ; on applaudît à la bizarre ostentation que Bertrand-Raymbaud fit de ses richesses : c'était un seigneur de cette maison de Simiane si célèbre dans nos annales ; à la fête, il fit ouvrir de larges sillons autour du château de Beaucaire, et semer dans ces terres remuées, jusqu'à trente mille sols en deniers ; à ce défi de luxe barbare, Guillaume Gros de Martel répondit d'une singulière manière ; ce Guillaume menait avec lui trois cents chevaliers ; il les régala avec des mets cuits à la flamme des torches de cire.

Ces prodigalités insensées trouvèrent des imitateurs ; la comtesse d'Auriol envoya à la cour plénière une couronne estimée quarante mille écus et pour clôre dignement les fastueuses largesses, Raymond de Vénous imagina un holocauste ; il jeta dans les flammes trente de ses plus beaux chevaux. Le 18 avril 1176 les deux comtes conclurent leur paix dans l'île de Fervica ; trois mille cent marcs d'argent firent renoncer le comte de Toulouse aux droits des chefs de Douce et de Richilde sur le comté de Provence, et sur les

vicomtés de Milhaud, de Gévaudan, et de Carlad.

Nous avons vu plus haut, de quelle manière Alfonse, après avoir menacé Nice de tout le poids de sa colère, lui rendit ses bonnes grâces.

Marseille avait dans ses murs une vicomtesse, femme de Barral, Adélaïde de Roque-Martine qui ravissait les troubadours par sa beauté; ils accouraient à sa Cour, et la chantaient en vers de toute mesure. Adélaïde s'enivrait de l'encens de cette poésie.

C'est à cette époque que s'opéra ce miracle d'amour tant vanté par nos vieilles chroniques; alors, brillait à Tripoli une jeune comtesse dont les pélerins exaltaient la beauté merveilleuse; à leurs récits s'enflamment la tête et le cœur de Geoffroi Ludel, troubadour et seigneur de Blaye; le fantôme de la comtesse lui apparaît dans ses nuits, émeut les cordes de sa harpe, fait résonner à son oreille les sons d'une voix caressante, et l'enveloppe d'une atmosphère d'amour; Geoffroi Ludel vient à Marseille, toujours poursuivi par le charmant fantôme, par la délicieuse image, et s'embarque, dans ce port, pour aller mourir devant les attraits dont son imagination exagérait, peut-être, l'éclat.

Raymond Bérenger II, était retourné de Barcelonne en Provence; il avait à punir la fierté d'un vassal : le comte de Forcalquier ne voulait pas le reconnaître pour son suzerain; soutenu par

le comte de Toulouse, ce haut seigneur provençal croyait pouvoir impunément braver la puissance de Raymond. Celui-ci pour rendre inutile l'intervention du comte toulousain, dans ses démêlés, offrit sa fille Douce à un fils aîné de ce dernier avec la moitié des états de Guillaume; et voilà que se mettant tous deux à guerroyer les soldats toulousains, incendient le château de Cadenet, baigné par la Durance, et n'épargnent, dans le massacre de la garnison, que le fils du seigneur; ils l'amenèrent dans le Languedoc, où il se fit poète.

Raymond Bérenger fut moins heureux dans son expédition contre Nice. Nice, appuyée par la florissante république italienne, déniait à Raymond l'hommage. Grimaldi, amiral de Gênes, et Guirand de Simiane conduisent, contre cette ville, une armée provençale dans laquelle Raymond lui-même voulut figurer; un coup de flèche le tua devant les murs de Nice, à la fin de mai 1166.

Le comte de Toulouse, joyeux de cette mort, s'empara de la Provence sous prétexte que Douce, à qui cette province appartenait, avait été promise à son fils, et pour mieux affermir ses droits, il épousa Richilde, mère de cette jeune princesse.

Mais la puissante maison de Barcelonne pouvait-elle se laisser enlever ce comté si envié ? Alfonse I[er], fils de Raymond Bérenger IV, s'élance

avec ses troupes sur les bords du Rhône, et force le comte de Toulouse à reprendre la route de ses états. Alphonse se fit aider dans cette prompte expédition par quatre galères et des troupes génoises. Il conclut avec Gênes un traité contre les Pisans, et peu de temps après sa signature, Oggier de Vento, assisté par les habitans de Nice, défit la flotte pisanne devant Antibes, et ouvrit à nos vaisseaux une navigation facile.

Alfonse, ainsi maître de la Provence et des comtés de Rhodez et de Gévaudan, les donna à son frère Raymond-Bérenger, à titre de bénéfice et pour en jouir pendant sa vie. Raymond lui céda en échange, tant qu'il posséderait le comté d'Arles, tout son héritage et les biens qui lui étaient échus en partage. Douce, ainsi dépouillée, se retira auprès de Béatrix, son aïeule.

Voilà la Provence passée sous la domination de la seconde branche de la maison de Barcelonne, aprés avoir eu trois comtes de la première, depuis Raymond-Bérenger, mari de Douce, en 1112. Cette union de deux peuples, les Catalans et les Provençaux eut d'heureux résultats pour les uns et pour les autres ; la langue des troubadours puisa dans la langue catalane ; Alfonse vint souvent en Provence, et admit les poètes à sa cour. Les poètes y affluaient, le comte les gratifiait de selles, d'équipages superbes, de brides dorées, de palefrois. Un amour célébré par les trouba-

dours attirait fréquemment, en Provence, le comte Alfonse; épris de Jordanne Brun, il fesait reluire, autour de son amoureuse, l'éclat des tournois et des fêtes; c'était pour elle qu'il tenait de magnifiques cours plénières; qu'il cherchait la gloire des combats; qu'il ouvrait, au bruit de joyeuses fanfares, la lice des champs clos. Mais Jordanne Brun était dans l'enchantement de la poésie d'un simple troubadour Gaucelin Faidet; celui-ci, avec sa verve burlesque luttait contre tout le faste de la Cour de Barcelonne et de Provence, et les sons des cors, les bruits des tournois, les voix confuses des seigneurs et des varlets ne pouvaient couvrir sa timide et solitaire poésie. Alfonse, qui ne chantait pas, se sentit piqué d'honneur, il redoubla de luxe, de magnificence, il multiplia, autour de Jordanne, les prestiges de son haut rang, fit caracoler devant elle tant de chevaux richement enharnachés, et éblouit tellement ses yeux par des lances dorées, des courtines resplendissantes aux tournois, des festins féodaux, que la pauvre Jordanne congédia son poète, et s'abandonna à aimer le puissant comte.

Les femmes continuaient à exercer sur le talent et sur la valeur cet empire attesté par tant de monumens littéraires. Jordane Brun avait enflammé le cœur d'Alfonse; un troubadour s'était montré à Marseille, tout fasciné par la lointaine

image d'une comtesse de Tripoli, qu'il n'avait jamais vue et pour laquelle périssant d'amour, il avait entrepris une navigation longue et dangereuse ; dans cette dernière ville brillait d'un éclat nompareil Adelaïde de Roquemartine, femme du vicomte de Barral, pour laquelle le célèbre Folquet entonnait l'hymne de ses ardentes amours. Et quand des guerres de succession, de petites rivalités de voisinage cessaient, alors la Provence s'exaltait au bruit de ces tournois, de ces jeux chevaleresques où l'écharpe de la beauté étanchait un noble sang versé devant elle. C'est tandis que notre pays jouissait des douceurs si rares de la paix, que Fréderic vint se faire couronner roi d'Arles dans la cathédrale de cette ville, avec l'impératrice sa femme, et son fils Philippe. Il permit à Bertrand de Baux de prendre le titre de prince d'Orange et de ceindre la couronne. Ce fut alors, en 1178, que les Sarrasins reparurent au milieu des murs de Toulon, déjà noircis par leurs torches, et qu'après avoir massacré trois cents de ses habitans, ils emmenèrent le reste en Afrique.

Grasse s'était abritée sous le puissant patronage de Pise ; elle s'était déclarée commune à l'exemple des républiques italiennes. Le commerce (1179) s'éveillait dans quelques-uns de nos ports. On s'avisa de jeter des ponts sur des rivières ; un berger nommé Benezet conçut l'idée de celui

d'Avignon, qui fut exécuté après onze ans de travaux.

Alfonse et son frère Raymond Bérenger allèrent guerroyer en Languedoc ; ce dernier fut tué aux environs de Montpellier, le 5 avril 1181. Alfonse, qui était en Provence quand arriva la mort de son frère, disposa du comté de ce dernier en faveur de Sanche, son autre frère ; voulant ensuite le venger, il vint porter le fer et le feu dans les états de Raymond, comte de Toulouse.

C'est à cette époque, 1181, que les chroniqueurs placent l'histoire lamentable de Guillaume Cabestaing. Elle ne doit pas être omise dans notre histoire. C'était un jeune page né dans le Gapençois, de parens pauvres et nobles ; aussi fut-il obligé d'entrer, de bonne heure, comme varlet, dans la maison d'un puissant seigneur, le sire de Roussillon, dont le château s'élevait probablement près d'Apt en Provence. Un jour, Cabestaing qui errait sur les chemins de la Provence, vint frapper à la porte du castel de Roussillon : on l'introduisit en présence du seigneur, qui parut charmé de sa physionomie spirituelle et de la noble aisance de ses manières, bien que la poussière de la route, la rosée des nuits eussent altéré les couleurs de ses habits déchirés. Il fut nommé page et installé auprès de la dame de Roussillon en cette qualité.

La femme de Raymond de Roussillon se nommait Marguerite. Cabestaing était, sans le savoir peut-être, un écuyer bien dangereux ; sa mémoire était ornée de toutes les poésies du temps ; lui-même s'essayait à composer des vers, dans lesquels, soit à cause de la rime, soit dans une intention non avouée, il enchassait le nom de Marguerite. Raymond de Roussillon n'aimait que la guerre et la chasse ; quand il laissait sa lance reposer immobile auprès de l'âtre de sa vaste salle, il courait tout le jour par monts et par vaux, son faucon ou son épervier encapuchonné sur le poing, et livrait des combats à outrance à tout le gibier domanial. Que fesaient alors Marguerite et Cabestaing pendant ces longues heures de l'absence de Raymond ? Seuls dans ces tourelles qui s'illuminaient de tant d'enchantement aux yeux du jeune écuyer, ils lisaient des chroniques, déclamaient des vers, choisissaient les passages les plus langoureux et s'enfonçaient de plus en plus dans une atmosphère parfumée d'amour et de douces extases. Ils étaient timides tous les deux, et quand leurs regards se rencontraient, le page rougissait comme Marguerite, et Marguerite déconcertée, laissai errer ses yeux à l'aventure.

Un jour pourtant la dame, toute émue, se pencha sur Cabestaing, qui enhardi et tremblant d'aise, plongea ses lèvres dans toute la fraîche rosée de son visage. Madame Marguerite appuya

souvent son beau front sur sa blanche main, depuis ce jour fatal. Il paraît que leurs amours, dans ce dédale de tours, de longs corridors, de hautes salles, de bois d'oliviers et de myrthes ne s'environnaient pas d'assez de mystères ; car des propos indiscrets colportés par les malveillans du lieu, firent monter au front de Roussillon une flamme qui pétrifia le confident.

L'orage grondait sous le corselet de fer de Raymond ; il prit sa lance et en regarda sa pointe aigue avec cet œil qui semblait en implorer l'assistance ; il mania la bonne lame de son épée et un éclair de joie dont le visage de Raymond brilla tout-à-coup, se refléta dans la transparence de l'arme. Il décida la mort de Cabestaing.

Plein de ces noires pensées, armé de toutes pièces, il s'élance dans la campagne et rencontre Cabestaing, qui achevait peut-être une chanson d'amour. Le jeune page frémit dans tout son corps quand le redoutable sire se dressa devant lui dans tout le tremblement convulsif de sa colère. Entrant brusquement en conversation, Raymond lui demande d'une voix sourde quelle est la déesse de ses chansons ? La question était maladroite et la réponse facile ; mais Cabestaing déconcerté par les yeux et l'air farouches de Raymond, répond, après s'être défendu quelque temps de satisfaire à un désir si indiscret, que

la souveraine de son âme est Madame Agnès, femme de Robert de Tarascon, sœur de Madame Marguerite. Raymond eut un mouvement de joie, qu'il comprima. Peu importait à ce chevalier discourtois la honte de son beau-frère, pourvu qu'elle fût écartée de son blason ; mais un doute l'agitait encore. « Allons, sur le champ, à à Tarascon, dit-il à Cabestaing, je veux recevoir de la bouche de Madame Agnès la confirmation de ton aveu. » Cabestaing croyait faire un rêve, un rêve sinistre, incohérent, dont Raymond traçait, avec sa puissance infernale, l'horrible arabesque. Il marche dans la poudreuse route, à côté de son rival, de son maître, du mari outragé qui regardait toujours et sa lance, et la bonne lame de son épée.

Comme le cœur battait à Cabestaing quand il monta le haut escalier du manoir de la princesse de Tarascon ; il aurait voulu être entraîné par le Rhône, dont il entendait la voix grondante. Que dira Madame Agnès, à qui le bizarre et brusque Raymond va, avec sa discourtoisie ordinaire, traduire dans son langage de fer l'émotion fausse, la passion menteuse du jeune page ? Et ce jeune page, quel rôle jouera-t-il, quelle expression aura sa figure, si Madame Agnès se courrouce ; quelle expression aura-t-elle, si elle baisse les yeux, toute confuse, toute charmante ? Et puis, n'a-t-il pas été contraint d'avouer, pour écarter

un soupçon qui pénétrait dans l'âme du sire comme la pointe d'une dague, que ses chansons étaient agréées ?

Le voilà, ce pauvre page, en présence de Madame Agnès : son attitude exprimait le plus grand embarras. Raymond entrant brusquement en matière, et dédaignant les détours d'un entretien diplomatique, dit à sa belle-sœur qu'il lui amenait un jeune homme dont elle daigne encourager les essais poétiques. Madame Agnès ne comprenait pas ce langage, mais la contenance si visiblement souffrante de Cabestaing la disposait à la pitié. Aussi quand Raymond eut fini par lui demander si réellement Cabestaing l'aimait, si la passion de ce page lui était connue, Agnès, après avoir vu frémir tout le corps de ce pauvre jeune homme, toute émue de compatissante bonté, se déclara la confidente des pensées, la dame des rêveries de Cabestaing.

Voilà Raymond parfaitement rassuré. Mais sa femme instruite de tout ce qui s'était passé, commença à concevoir un sentiment de jalousie que rien n'excusait.

Le soupçon, la crainte d'être trahie, pénétrèrent l'âme de Marguerite ; elle crut que Cabestaing, infidèle à ses sermens, avait reconnu par l'amour le dévoûment de Mme Agnès. Dans une entrevue qu'elle eut avec Cabestaing, elle éclata en reproches contre lui. Marguerite voulut que le

jeune page lui sacrifiât sa rivale dans une chanson où son mépris pour Agnès et sa tendresse pour la dame de Roussillon éclateraient dans l'acrimonie de l'insulte et dans l'enchantement de la tendresse. Cabestaing obéit. Cette chanson, où tant d'événemens se dessinaient aisément à travers la gaze légère de la poésie, tomba dans les mains de Raymond. Tous les doutes s'effacèrent : il ne resta plus au mari outragé qu'à tirer une vengeance éclatante d'un pareil affront. Elle ne se fit pas attendre long-temps.

Il appela Cabestaing, et l'ayant conduit dans un lieu écarté, il le tua, lui coupa la tête, lui arracha le cœur et jeta l'un et l'autre dans son *carvayol* (carnier). Après cette expédition barbare, il rentre au château et donne au cuisinier ce cœur comme un morceau de venaison, en lui ordonnant de l'apprêter avec soin. Au repas, après que Marguerite eut mangé cet horrible mêts, le dialogue suivant que j'extrais de la vieille chronique, s'établit entre Roussillon et sa femme : « Dame, dit l'époux, savez-vous de quelle viande vous venez de faire si bonne chère ? — Je n'en sais rien, répondit-elle, sinon qu'elle m'a paru exquise. — Vraiment, je le crois volontiers, répliqua le mari ; aussi est-ce bien chose que vous avez le plus chérie, et c'était raison que vous aimassiez mort ce que vous aimâtes vivant. » Ces paroles renfermaient un mystère, dont cette do-

lente femme commençait à pénétrer l'horrible sens. « Que voulez-vous dire ! s'écria-t-elle, en fixant des yeux effarés sur son mari. » — Alors, fouillant dans son vaste carnier, Raymond en tire une tête sanglante, et la montrant à Marguerite : « Reconnaissez, dit-il d'une voix sourdement effroyable, celui dont vous avez mangé le cœur. » Marguerite ne pouvant résister à cet affreux spectacle, perdit la vue et l'ouïe (*lo veser et l'auzir*). Revenant ensuite de son évanouissement, elle fond en larmes sur ces restes mutilés de Cabestaing. « Oui, dit-elle, je l'ai trouvé tellement délicieux, ce mêts dont votre barbarie vient de me nourrir, que je n'en mangerai jamais d'autre pour n'en pas perdre le goût qui m'en reste. A bon droit m'avez rendu ce qui fut toujours mien. » La fureur de Raymond est à son comble : il se précipite sur sa femme, l'épée à la main, pour la tuer; mais elle, s'élançant par une fenêtre, se précipita du haut de la tourelle, et mourut de sa chute.

Le récit de cet horrible événement mit toute la contrée en émoi : les parens de Marguerite et de Cabestaing se liguèrent contre le farouche Raymond. Alfonse, roi d'Aragon, parut lui-même en armes sur les terres de ce chevalier félon, s'empara de sa personne, mit le feu à son château et réunit dans le même tombeau Cabestaing et sa dame.

Il est question, à cette époque, d'un traité de paix que le roi d'Aragon conclut avec le comte de Toulouse. Ils nommèrent quatre arbitres, au nombre desquels figurent Guillaume de Sabran et Raymond d'Agout. Après cet accord, Alfonse retira la Provence des mains de son frère Sanche, auquel il donna en échange le comté de Roussillon et de Cerdagne. Un seigneur provençal, fier de son haut lignage, lui refusa l'hommage; c'était Castellanne : il prétendait qu'il ne relevait que de l'empire, parce que ses ancêtres avaient reçu l'investiture de leurs droits des rois d'Arles. Alfonse, jaloux de son autorité, réduisit facilement au devoir ce vassal orgueilleux; sa baronie de Castellanne ne put soutenir un long siége, et ce seigneur se hâta de désarmer son suzerain par l'hommage de ses vingt-cinq baronies. La ville de Nice, qui renouvela dans le même temps, avec ce prince, son ancien traité, fut maintenue dans ses priviléges.

Le feu des croisades n'était point ralenti : Marseille voyait arriver alors une foule de seigneurs de diverses contrées, qui s'embarquaient dans ce port. Parmi ces seigneurs, se firent remarquer Robert, comte de Dreux; Thibaut, comte de Chartres; Raoul, comte de Clermont en Beauvoisin; Eric, comte de Brienne; Gui et Gautier de Chatillon. Puis vint une flotte qui portait des Templiers, des Allemands, des Catalans. Ces

lointaines guerres qui appauvrissaient tant de contrées, étaient pour Marseille une source de prospérités ; c'était encore dans cette dernière ville que venaient débarquer les croisés à leur retour de la terre sainte. Bérengère de Navarre, femme de Richard, roi d'Angleterre, Jeanne, sœur de ce prince, s'y arrêtèrent à leur arrivée de l'Orient. Alfonse accourut les recevoir.

Alfonse exerçait les droits de maître de la Provence dans une grande latitude ; il donna l'investiture de la moitié de Marseille à deux frères de la maison de Baux. Dans le comté de Forcalquier, il se procura l'alliance du comte, et prépara la réunion de ce fief important à celui de Provence, par le mariage de son fils Alfonse II avec Garsende de Sabran, héritière de ce comté.

Le 25 avril 1196, Alfonse Ier, roi d'Aragon, mourut à Perpignan, laissant de Castille, sa seconde femme, trois fils et quatre filles. Alfonse fut un prince remarquable pour son temps ; ses manières aisées, son goût pour la poésie, rendirent sa cour brillante ; sa perfidie déshonora quelques actes de sa politique éclairée. Ce prince, par sa vigilance, empêcha les Sarrasins de venir déployer leurs drapeaux de guerre sur les bords de la Provence ; mais à peine fut-il mort, que ces hordes africaines, poussant des hurlemens de rage, revinrent épouvanter encore nos villes du bruit si rapidement propagé de leur apparition.

Tours de monastères, créneaux de villes ne pouvaient arrêter ces bandes déchaînées, qui vinrent mugir autour du monastère d'Hyères; ils envahirent bientôt l'enceinte intérieure du couvent et réduisirent les religieux à l'esclavage. Toulon, qui gardait la noire empreinte d'une invasion récente de ces barbares, vit encore accourir devant ses remparts, bientôt franchis, ces mêmes Sarrasins qui étendirent sur lui le silence du tombeau.

L'expédition sarrasine était favorisée par une guerre qu'Alfonse II, fils et successeur d'Alfonse, fesait au comte de Forcalquier. Tous les seigneurs de la basse Provence l'avaient suivie; aussi cette contrée était-elle exposée aux attaques des barbares, sans pouvoir les repousser. Alfonse II et le comte guerroyèrent long-temps l'un contre l'autre; ces différends ne servaient qu'à entretenir l'ardeur martiale dans les esprits. Le territoire d'Aix et celui de Sisteron devinrent le théâtre d'une foule d'engagemens, dans lesquels le sang était versé sans gloire et sans profit. Le vicomte de Marseille, le prince d'Orange prêtaient aide au comte de Forcalquier, qui trouva aussi un appui dans Sanche, frère de son ennemi. La ligue que l'imprudente agression d'Alfonse avait excitée contre lui, prit un caractère si menaçant, que ce dernier prince implora l'assistance de Pierre, roi d'Aragon, son frère; celui-ci se

hâta de conduire une armée à Alfonse. A la vue de ces énergiques démonstrations d'attaque, le comte de Forcalquier, malgré l'entourage de tant de barons et le vœu secret d'une foule de seigneurs, jugea prudent de proposer un accomodement pacifique, auquel Alfonse adhéra. L'on mit en garde, entre les mains du roi d'Aragon la ville et la forteresse de Sisteron, à condition qu'il les rendrait au comte de Forcalquier si Alfonse et sa femme Garsende mouraient sans enfans.

Peu de temps après, le roi d'Aragon inclinant sa tête sous la puissance pontificale, alla à Rome humilier sa belle couronne de roi devant le pape. Avant de partir, il conclut avec son frère une substitution mutuelle, aux avantages de laquelle ils appelèrent leurs enfans mâles. Son départ fut le signal d'une guerre nouvelle entre les deux comtes; celui de Provence tomba au pouvoir du comte de Forcalquier, et n'obtint sa liberté qu'au retour de son frère Alfonse; le comte de Provence, jurant une haine de sang à son rival de Forcalquier, fit une alliance avec le comte de Toulouse, et lui promit une partie du comté de Forcalquier s'ils venaient à bout, par leurs forces réunies, de mettre à la raison ce vassal redoutable.

La mort du comte de Forcalquier éteignit cette guerre; ce comte, comme tous ceux de sa maison, affectionnait beaucoup les chevaliers de St.-Jean-de-Jérusalem. Les franchises qu'il accorda

à Manosque, divers statuts de justice qu'il rédigea, permettent de lui supposer des idées d'équité et d'ordre ; mais l'inconstance de son caractère lui fut fatale. En revenant sur sa donation du comté, il s'exposa à des guerres ruineuses, et de plus on put croire que la réunion de deux importans comtés ne lui avait pas été conseillée par une large interprétation des intérêts publics.

Alfonse II mourut aussi peu de temps après ; il laissa un fils nommé Raymond-Bérenger et une fille nommée Garsende, qui fut appelée à la substitution du comté de Forcalquier lorsque sa mère en fit cession au jeune Raymond-Bérenger, le 31 novembre 1209. Dom Sanche, oncle de ce Raymond-Bérenger, gouverna la Provence tandis que son neveu était élevé à la cour du roi d'Aragon, son tuteur.

Garsende déchargée du soin du gouvernement, ne voulut du rang suprême que l'avantage de pouvoir embellir sa cour par le plaisir et les lettres. Alfonse, son mari, protégeait et récompensait les troubadours. Après sa mort, son épouse, belle et jeune encore, continua à s'entourer de tout l'éclat de la poésie du temps. Parmi les poètes de ce siècle, Elias de Barjols, fils d'un marchand, et Olivier, se fesaient le plus remarquer; Alfonse les avait noblement récompensés. Elias se déclara l'amant de Garsende, et sa témérité ne fut pas désavouée. Garsende flattée de cet en-

cens poétique qui montait toujours vers elle des poésies d'Elias, s'enivrant de tant de flatteries, se laissa aimer.

Tandis que cette princesse livrait son nom à tous les amoureux caprices de la verve d'Elias, Guillaume de Sabran, fils d'Alix de Forcalquier, fit retentir son cri de guerre au milieu des doux loisirs de la cour de Garsende. Invoquant le droit qu'il prétendait tenir de sa mère, il réclama le comté de Forcalquier. Malheureusement ce Sabran s'attira la colère papale, bien plus redoutable que celle de Garsende. Dans sa fureur de guerroyer, il parut en armes dans le domaine sacré des moines de Mont-Majour; le pape, pour arrêter tant de témérités, lança ses excommunications sur Sabran. Sabran s'en moqua et continua ses excursions. Le pape, exaspéré, lui ordonna d'aller expier ses sacriléges à Jérusalem, et l'empereur Othon défendit aux habitans d'Avignon et aux seigneurs des Baux de prêter aide à ce vassal ensorcelé, soit contre les moines, soit contre Garsende.

Raymond d'Agout se chargea, de la part du souverain pontife, d'une mission secrète à l'égard de ce Sabran. Il alla le trouver et le pressa, par les motifs les plus sacrés, à coudre sur son habit la croix orientale, qui seule pouvait effacer la tache de sa désobéissance. Sabran, entêté, renvoya d'Agout et se remit à chevaucher à

travers champs, à travers bourgs, avec sa bande de forcenés. En 1242, l'archevêque d'Arles réussit enfin auprès de ce rude gentilhomme : il le décida à renoncer au comté de Forcalquier, dont il conserva le titre, et lui fit accepter des terres considérables en échange de ses prétentions. Ainsi, la succession à ce comté, qui avait été déjà réglée par sentence d'arbitres, le 29 juin 1210, fut maintenue.

En 1211, Marseille fut témoin d'un grand scandale. Barral, vicomte de cette ville, était mort, ne laissant qu'une fille, mariée à Hugues de Baux. Ce Barral avait un frère appelé Roncelin, qui s'était fait moine de St.-Victor. Roncelin vit avec dépit le beau vicomté de Marseille sortir de son illustre maison pour entrer dans celle des Baux, déjà si puissante et si fière. Voulant restituer au blason des Barral l'éclat dont sa claustration le dépouillait, il sonda les principaux habitans de la ville, et les trouva décidés à le soutenir dans son projet. En effet, un jour le monastère de Saint-Victor se vit assailli par une troupe mutinée qui criait : *Roncelin*. Roncelin, jouant le dévot et tremblant personnage, courait éperdu, dans le monastère, bien aise d'être découvert. On se jeta sur lui, on fit semblant de lui faire violence ; se débattant contre ses prétendus ennemis, Roncelin paraissait ne pouvoir s'arracher aux murs du monastère, à cet asile pieux

où sa jeunesse s'était écoulée : il parut enfin au milieu de la foule, qui battit des mains devant lui, les habits lacérés et le visage empreint d'une tristesse simulée. Mais peu de temps après, malgré les vœux qui le liaient à l'autel, il se maria et se proclama l'héritier du vicomté de son frère Barral. Hugues de Baux fatigua les évêques de ses énergiques plaintes. Le pape s'emparant de l'affaire, en renvoya l'examen au légat Milon, qui excommunia le vicomte Roncelin et les Marseillais. Ceux-ci appelèrent au pontife de la décision de son légat. Pourtant quelques années après, Roncelin se soumit aux ordres du pape, et rentra dans le giron monacal. On lui laissa la portion de sa seigneurie qu'il réclamait, et on lui permit d'en consacrer une partie à l'acquittement de ses dettes, et de donner l'autre aux moines de St.-Victor, au préjudice de ses légitimes héritiers.

L'austérité monacale s'était singulièrement relâchée. L'abbaye de St.-Victor, si fameuse par la régularité de ses moines, était devenue l'asile des vices ; Lerins se déshonorait devant la chrétienté, et le clergé séculier rivalisait avec celui des monastères en scandale, en mépris des saints canons.

Contre ce relâchement inoui des mœurs cléricales, s'éleva l'ardente opposition des Albigeois ; elle naquit du spectacle des mauvaises mœurs

des moines et des prêtres. Ceux-ci possédaient des richesses si considérables, qu'ils rejetèrent peu à peu le lourd fardeau de la vie ascétique et introduisirent dans leurs moustiers, dans leurs sanctuaires, le révoltant tableau d'un cynisme déplorable. Les apôtres de la foi nouvelle voulurent opposer, comme de raison, le contraste de leur vie avec cette vie monacale si douce, si opulente, si largement nourrie par la stupide piété des fidèles; ils déclarèrent qu'ils brisaient tout lien d'obédience avec le pape et les évêques. Imprimant leurs pieds nus sur la boue et la neige, prêchant en plein air et partout, s'agenouillant sept fois par jour pour prier et autant pendant la nuit, refusant l'argent qu'on leur offrait, ne mangeant point de viande, ne buvant point de vin, affichant un mépris étonnant pour les biens et les commodités de la vie, ces ardens sectaires étonnaient et confondaient l'esprit par cet étalage de vertus surhumaines. Mais les dogmes les plus sacrés, la résurrection et l'unité de Dieu étaient, par eux, intrépidement niés; ils plaçaient le monde sous la puissance de deux génies, en ressuscitant l'antique manichéisme, leur opinion accréditait encore ce système qui veut expliquer les combats du bien et du mal, les oppositions du bonheur et du malheur, de l'ordre et du désordre que l'univers nous présente. Ces hommes voulaient communiquer le

saint-esprit par le souffle : ils introduisaient sept fois leur haleine dans la bouche des hommes et des femmes; malgré le rigorisme qu'ils affectaient, ils avaient établi une cérémonie singulière, celle de se baiser sur la bouche des croyans des deux sexes.

La cour de Rome, usant de toute sa puissance, cherchait à écraser par la force les hérésies naissantes; avec ses légats, elle neutralisait le pouvoir des évêques en Provence. Le commissaire du saint-siége fut, à cette époque, frère Raynier, religieux de Citeaux. Ce frère Raynier, revêtu de ce titre, se pénétra trop bien des intentions du pape; il sut faire exécuter tous les pouvoirs qu'il avait reçus : prélats, seigneurs, tous furent requis de l'assister, sous peine d'excommunication, dans cette guerre acharnée déclarée aux novateurs. Il pouvait lancer la foudre redoutée que Rome lui livrait. Aidé de Pierre de Castelnaud, il déploya les plus grandes sévérités à l'égard des hérétiques. Un inconnu se chargeant d'une vengeance peut-être légitime, le tua d'un coup de lance à Arles. Raynier prononça, en tombant, ces paroles : *Que Dieu vous pardonne, je vous pardonne.*

Innocent III entra dans une véhémente colère en apprenant l'assassinat de son légat; il adressa une bulle aux archevêques de Narbonne, d'Arles, d'Embrun, d'Aix et de Vienne, par la-

quelle il foudroyait le meurtrier de Raynier par une solennelle excommunication et ouvrait tous les trésors des indulgences à celui qui vengerait cette mort; il déclarait ensuite que le comte de Toulouse devait être regardé comme l'instigateur de cette abominable action, que l'anathême de l'église le frappait, et que ses sujets étaient, en conséquence, déliés de leur serment de fidélité à son égard.

Un orage terrible se forma sur la tête de ce Raymond, comte de Toulouse. Une croisade fut prêchée contre lui par l'abbé de Citeaux et les religieux de son ordre. Le soulèvement était général : de tous côtés on accourait pour grossir les rangs de ses adversaires. Raymond trembla devant cette universelle clameur de combat et d'outrages contre lui; pour détourner le coup dont il était menacé, il demanda sa réconciliation avec Rome, offrit sept de ses plus forts châteaux en otage, et supplia que son affaire fût jugée par un autre légat que l'abbé de Citeaux, dont il était rudement traité. Le pape nomma Milon, prêtre romain, pour examiner les griefs de Raymond, en lui recommandant de ne suivre que les inspirations de l'abbé de Citeaux.

Le comte de Toulouse promit une complète soumission le 18 juin 1209. Malgré les forteresses d'Oppède, de Momas et de Beaumes en Provence, et de quatre autres qu'il remit en gage,

on voulut encore que le seigneur, les consuls d'Avignon et ceux des principales villes de ses états jurassent de ne plus obéir qu'à l'église romaine, si le comte violait ses engagemens; parmi ces engagemens, était celui de retenir les hérétiques, pour les livrer, avec tous leurs biens, à la merci des croisés.

Alors les seigneurs de Provence qui s'ennuyaient tant dans leurs sombres manoirs, cherchaient de longues distractions dans les perpétuelles guerres qu'ils fesaient. Milon essaya de réprimer cette ardeur belliqueuse qui fesait de la Provence une arène toujours ensanglantée. Les ordonnances qu'il publia à ce sujet honorent son caractère.

La ruine de Raymond, comte de Toulouse, était jurée. Dans un concile tenu à Avignon, le 4 septembre 1209, on ordonna aux évêques de contraindre, par les censures ecclésiastiques, les comtes, les chevaliers et les châtelains à exterminer les hérétiques, en y déclarant de plus que Raymond serait excommunié de nouveau et l'interdit jeté sur ses terres, si avant la fête de la Toussaint il n'avait pas donné pleine satisfaction à tout ce qu'on exigeait de lui. Raymond voulant écarter cet orage alla à Rome; le légat désirant indisposer le pape contre ce prince, lui écrivit des lettres dans lesquelles il peignait le comte sous les couleurs les plus odieuses; son

artifice ne réussit pas. Raymond fut bien traité à Rome ; le pape ordonna qu'un nouveau concile le jugerait encore sur sa foi et sur le meurtre de Pierre de Castelnaud ; ses châteaux lui furent rendus.

Raymond satisfait de la tournure favorable que son affaire avait prise, accourut intimer aux légats les ordres du pontife. Les légats tout en feignant de vouloir s'y conformer, s'appliquèrent à les éluder. Le concile de Saint-Gilles s'assembla vers la fin de septembre 1210, dans l'intention d'aggraver la position du comte ; Théodore, un des légats, refusa d'admettre sa justification. Un concile d'Arles tenu au mois de juin 1211, malgré la présence du roi d'Aragon qui l'y accompagna, lui intima pour condition d'absolution qu'il expulserait de ses terres les hérétiques et leurs fauteurs ; qu'il remettrait entre les mains du légat et de Simon de Montfort, toutes les personnes qu'on lui désignerait ; qu'aucun de ses sujets, soit noble, soit roturier, ne pourrait porter des habits riches, mais seulement des capes noires et de vil prix ; que toutes ses forteresses seraient rasées ; qu'il ne pourrait augmenter les péages, et que quand toutes ces obligations seraient accomplies, il irait faire la guerre aux infidèles. La dernière condition était la plus essentielle, c'était celle de ne pouvoir revenir dans ses états qu'avec la permission

du légat. On voulait, en exaspérant ainsi le comte, le forcer aux refus ; Raymond partit d'Arles, le désespoir dans l'ame, dévoré de chagrin, profondément ulcéré, et se rendit à Toulouse ; là, devant les conseillers de la ville, il déroula la honte de ces lois de sang portées contre lui ; tous s'écrièrent alors, vivement émus, qu'il fallait périr plutôt que d'accepter une pareille ignominie. La résistance de Toulouse et de son comte enhardit le légat ; la foudre d'excommunication qu'il tenait en réserve, fut à l'instant même lancée contre cet infortuné prince ; on le déclara apostat, ennemi de l'église et ses biens furent livrés au premier occupant.

Dans l'histore de France, on trouvera écrits en caractère de sang ces démêlés entre Raymond et l'église, entretenus par l'ambition et l'esprit d'un clergé puissant. La conduite des légats dans cette déplorable affaire fut d'abord approuvée par le pape Innocent III ; mais de meilleures informations l'ayant mis à même de porter sur elle un jugement plus sain, il indiqua un concile à Rome au mois de novembre 1215. Raymond y accourut avec les comtes de Foix et de Cominges. Raymond était ballotté depuis long-temps de conciles en conciles, qui se le renvoyaient toujours maudit. Son fils le jeune Raymond le suivit. Ces princes introduits dans l'imposante assemblée, se prosternèrent aux pieds du pape. Les

comtes de Toulouse, de Foix et de Cominges se plaignirent vivement de Simon de Montfort qui, sur la foi de l'excommunication lancée contre Raymond, s'était hâté de s'emparer des domaines de ce dernier. Le concile et le pape hésitaient entre Raymond et son rival audacieux. Celui-ci l'emporta enfin ; Simon de Montfort fut maintenu dans son usurpation des biens des comtes de Toulouse.

Raymond, dans une audience particulière que le pape lui accorda, se plaignit avec amertume de cette injuste décision qui le dépouillait de tous ses domaines. Innocent persista à exécuter l'arrêt spoliateur ; il traita avec plus de bonté le jeune Raymond, auquel il concéda le comté venaissin avec toutes ses dépendances, la Provence et Beaucaire.

Le jeune prince partit radieux d'espoir et bien décidé à arracher à Simon la couronne comtale qu'il avait insolemment posée sur son front. Arrivé avec son père à Marseille, il reçut, ainsi que le vieux comte, un accueil empressé de la part des habitans de cette ville. Partout, jusqu'à Avignon, on accourut au-devant d'eux pour consoler de si hautes infortunes. Arnaud d'Ayguières, parlant au nom des habitans d'Avignon, leur dit que cette cité se livrait entièrement à eux, et que mille de ses chevaliers armés leur aideraient à reconquérir leurs états.

En 1217, Raymond-Bérenger, parvenu à se soustraire à la tutelle un peu équivoque du roi d'Aragon, revint dans ses états de Provence. Profitant de sa longue absence, la plupart des villes s'étaient érigées en républiques.

L'autorité de Raymond-Bérenger était donc partout méconnue; Marseille et Nice avaient formé une alliance offensive et défensive avec Gênes, Avignon avec Saint-Gilles, Arles avec Pise et Nîmes. Guillaume des Baux, prince d'Orange, flattait l'orgueil de son nom en réalisant des espérances depuis long-temps formées par sa puissante famille; l'empereur Frédéric II lui avait accordé le titre de roi d'Arles et de Vienne, et, dans ces circonstances, il s'était dévoué aux croisés. Une agitation extrême régnait partout; de tous les côtés de la Provence on accourait sous les drapeaux de Raymond VI, comte de Toulouse, et de son jeune fils, pour les soutenir contre les coups de l'Eglise. Marseille honora le malheur de ces princes.

La guerre éclatait sur tous les points de notre pays; les Marseillais attaquèrent les croisés près d'Avignon, et se mirent avec ardeur à la poursuite du cardinal Bertrand, légat du saint-siége. Cette guerre prit un caractère de férocité dont l'exemple suivant ne donne que trop la preuve: Guillaume des Baux tomba au pouvoir des Avignonais, qui l'écorchèrent vif et mirent son corps

en lambeaux. Honorius III ne cessait de prêcher les croisades contre le comte de Toulouse ; ses accens ne furent que trop écoutés : une foule de seigneurs se ruèrent sur le prince anathématisé. Mais le théâtre des combats changea ; les armées allèrent se harceler sur les rives de la Garonne.

Raymond-Bérenger voulut profiter de l'éloignement de ces armées pour consolider sa puissance ébranlée au milieu de tant de confusion et de guerres ; ce prince voyait se lever contre lui l'orgueil des seigneurs, les prétentions républicaines des villes et l'audace sacrée des évêques. Guillaume de Sabran et le dauphin de Viennois, de tous les seigneurs ses rivaux, étaient ceux qui lui inspiraient les plus sérieuses craintes. Thomas, comte de Savoie, lui parut un allié dont l'expérience et les armes seraient pour lui d'un grand secours dans son projet de fortifier une autorité livrée à la merci de tant de turbulentes passions. Il demanda à ce prince sa fille Béatrix en mariage, et l'obtint avec une dot de deux mille marcs d'argent.

Les habitans de Vintimille s'étaient révoltés contre les Génois ; Raymond-Bérenger pensant que son intérêt était de fournir à cette révolte l'appui de son armée, accourut dans leur pays ; mais ceux-ci l'abandonnèrent lâchement. Les Marseillais lui aidèrent à soumettre la partie occidentale de la Provence, et comme Lambesc

lui avait résisté, il la détruisit de fond en comble, et se procura ensuite les honneurs du triomphe dans Roque-Martine. Au mois d'août 1222, Raymond VI, comte de Toulouse, mourut, après une vie pendant laquelle il avait constamment marché au bruit des foudres de Rome, son ardente ennemie. Dans la partie occidentale de la Provence, la cause de son fils Raymond était très populaire, et parmi ses partisans, les Avignonais se fesaient le plus remarquer par la véhémence de leur affection; aussi lui en donnèrent-ils une preuve éclatante en lui prêtant des sommes considérables, pour lesquelles ses baillis leur engagèrent le Venaissin et tous les domaines voisins du Rhône.

L'empereur Frédéric, dévoué à Rome, défendit au comte l'aliénation de ses terres, dans l'intention de lui ôter les moyens de soutenir la guerre. Louis VIII, roi de France, parut en armes dans les terres de Raymond; fort des censures du légat, il vint s'emparer d'une contrée toute sillonnée par les foudres de l'église; ses troupes défilaient, luisantes de fer, le long du Rhône, et devant elles le Languedoc se désolait de crainte. Avignon députa au roi de France son podestat, pour renouveler les promesses de laisser passer l'armée sur le pont, et pour implorer l'absolution du cardinal Saint-Ange. Le cardinal promit cette absolution que toute une ville

demandait à grands cris, pourvu qu'elle s'engageât à obéir aux ordres de l'église, à lui remettre les forteresses et à donner des ôtages pour la garantie de ces promesses. Ce cardinal parut devant cette ville le 6 juin 1226, et, au milieu d'une cérémonie sacrée, il fulmina une nouvelle excommunication contre le comte de Toulouse et jeta un nouvel interdit sur ses domaines.

Le secret attachement que les Avignonais nourrissaient pour cette tant fulminée famille des comtes toulousains, fit que cet excès de sévérité les alarma ; ils pensèrent qu'ouvrir à leurs ennemis les portes de leur ville, c'était la leur livrer ; se repentant soudain de leur confiance et d'une promesse sur laquelle il était encore temps de revenir, ils refusèrent hautement le passage promis, ne consentant à l'accorder qu'au roi de France et à quelques personnes de sa suite. Vainement Louis VIII leur offrit-il des lettres de sauvegarde pour leurs personnes et pour leurs biens, ils s'obstinèrent dans leur refus, et ne voulurent pas même remettre aux croisés les vivres qu'ils avaient fait acheter dans Avignon ; bien plus, ils tuèrent quelques Français, et abattirent le pont de bois nouvellement construit sur le Rhône, pour empêcher le reste de l'armée qui n'avait pas franchi le fleuve, d'aller rejoindre l'autre.

Tant de résistance après de si formelles promes-

ses de soumission, excitèrent l'ire du légat, qui déclara Avignon infectée d'hérésie, et ordonna qu'on se hâtât de la purger du fléau qui la dévorait; de plus, il enjoignit au roi et aux autres croisés de venger l'affront fait à leurs armes, mais de respecter, au jour de la conquête, les droits de l'église.

Le 10 juin 1226, le siége fut mis par Louis, roi de France, devant la rebelle Avignon. Le comte de Toulouse avait pris d'extrêmes précautions pour soutenir et secourir cette ville dans sa révolte. Afin d'affamer l'armée, ce comte fit enlever toutes les provisions du comté venaissin: les enfans, les vieillards, les troupeaux furent transportés, par ses ordres, dans les parties de la province les moins exposées à la guerre; voulant que la cavalerie française ne pût subsister, il ordonna que tous les prés fussent labourés; puis se logeant près du camp ennemi, il harcelait les fourrageurs et tombait à l'improviste sur les convois. L'armée des croisés fut réduite à manquer de tout; la faim exténuait les soldats du roi, le défaut de nourriture achevait de tuer ceux qui échappaient à la lance ennemie. Comme les cadavres n'étaient pas enterrés, l'air se corrompit bientôt; l'armée française était exposée à tous les fléaux; le roi et le légat crurent qu'il fallait essayer d'emporter Avignon par un assaut général: mais cet effort ne fit qu'occa-

sionner la perte d'un plus grand nombre de soldats sans aucun profit.

D'ailleurs, une foule de chefs de l'armée, soit par bénévolente compassion en faveur du comte de Toulouse, soit par mécontentement, servaient nonchalemment les intérêts du roi et du légat, et savaient avec adresse faire avorter les plans d'attaque. Mais Louis VIII, ardent aux combats, irrité de la prolongation du siége, exaspéré par la perte de tant de soldats, serra si vigoureusement la ville, que le 10 septembre Avignon ouvrit ses portes au vainqueur.

Le comte de Provence avait joint ses armes à celles des croisés; il possédait Avignon par indivis avec Raymond. Cette ville s'étant érigée en république, s'était ainsi soustraite à l'obéissance du comte de Provence. L'empereur Frédéric voulut se l'approprier; dans une lettre qu'il écrivit au pape, pour demander la restitution d'Avignon, il prétendit qu'elle relevait immédiatement de l'empire. Le pape reconnut les droits de Frédéric, et répondit, le 22 novembre 1226, qu'il ne gardait ces terres que pour en chasser l'hérésie et pour savoir quelles étaient celles de l'empire; qu'au reste le cardinal Saint-Ange aurait grand soin d'empêcher que ses droits fussent lésés.

Pourtant ce légat-cardinal agissait en maître suprême; les Avignonais reçurent ordre de ne

voir que des ennemis dans les comtes de Foix et de Toulouse, jusqu'au moment où ils rentreraient dans le saint giron, de prêter aide au roi de France, de défendre les terres de l'église, dans ce marquisat de Provence, contre toute attaque, de n'accorder aucun asile aux hérétiques, sous peine de bannissement et de confiscation de biens; de dédommager l'église d'Avignon de ses pertes par mille marcs d'argent; d'abattre les remparts, de combler les fossés de la ville, et de n'en relever les murs qu'avec la permission du roi de France.

Ainsi Avignon était insultée, violentée dans son honneur et ses prérogatives, et le droit de Frédéric méconnu, malgré tous les efforts qu'il fesait pour relever son autorité en Provence.

Le comte de Provence mettait une ardeur extrême à soumettre les villes et les seigneurs. Le comte de Castellane subit sa loi. Il trouvait une plus forte résistance dans ces grandes villes soutenues par de puissans alliés; pour les réduire, il chercha à les diviser d'après l'ancienne maxime. En s'alliant avec Arles, il la détacha la première d'une espèce de confédération que des villes voisines avaient formée; puis s'élançant devant Nice, il y pénètre à l'aide d'un parti qui s'y était formé en sa faveur; de cette dernière ville, il revient à Marseille, avec la prétention de s'y faire reconnaître comme seigneur de la ville

inférieure. Les Marseillais, malgré sa protection, se refusèrent à le reconnaître pour leur maître, et soutinrent un siége de trois mois.

Ce fut alors que l'empereur dépouilla le comte de Provence du comté de Forcalquier et de la seigneurie de Sisteron, et en investit Raymond, comte de Toulouse. Raymond accepta les présens de l'empereur, de plus il prit la défense des Marseillais, contre qui l'anathême romain avait été lancé. Ses ennemis se prévalurent de tous ces faits pour faire naître de nouveaux soupçons sur sa chancelante orthodoxie. Raymond, malgré les défenses formelles du légat et de plusieurs évêques qui l'attendaient aux bords du Rhône, pénètre en Provence, excite un soulèvement dans Tarascon, reçoit les sermens de fidélité des habitans de cette ville, et pousse vers Marseille sa marche, qu'il signale par l'incendie des maisons et la prise des lieux peu fortifiés. Marseille le reçut avec transport; ses principaux habitans rassemblés dans le cimetière des Accoules, Forum de cette ville, passèrent avec ce prince un traité par lequel Marseille se livrait à lui, mais non à ses héritiers, avec la condition du maintien de ses priviléges et de ses franchises.

Arles, jalouse de la rivalité commerciale de Marseille, devant laquelle son opulence pâlit et finit par s'éteindre, avait formé une alliance

avec Pise, en 1232; ce traité, elle l'avait conçu dans des vues excellentes : appuyée sur cette ville si puissante alors, elle comptait reprendre encore son ascendant maritime détruit par Marseille. Ainsi la Provence était travaillée par une guerre civile, que quelques cités entretenaient dans des projets d'extension de crédit ou de richesses. Sur tous les points du comté, la guerre éclatait avec fureur; Raymond de Toulouse l'attisait soigneusement; les menaces, les exhortations de l'archevêque d'Arles et du légat étaient impuissantes pour ramener la paix si sérieusement troublée. L'empereur voyant que son imprudente cession du comté de Forcalquier à Raymond de Toulouse était le motif principal de ces dissentions universelles, la révoqua, et se déclarant pour Raymond-Bérenger, confisqua au profit de ce prince les fiefs et les droits seigneuriaux des villes et des seigneurs qui poursuivraient leurs hostilités. L'adhésion des seigneurs ne se fit pas attendre; Marseille seule montra moins de docilité : aussi l'envoyé de Frédéric, dans les mains duquel le seigneur des Baux, le comte de Sabran et le comte de Toulouse avaient fait leur soumission, mit la cité récalcitrante au ban de l'empire le 19 mai 1233, si dans quinze jours elle n'acceptait pas la trève. Alors Marseille se résigna à obéir.

Après la prise d'Avignon, les croisés entrè-

rent dans le Languedoc et se rendirent maîtres de la plus grande partie de cette province. Contre tant d'ennemis qui se levaient de tous côtés pour combattre le comte de Toulouse, un seul parti raisonnable lui restait, celui de tenter un accommodement. Les articles de cet accommodement furent rédigés à Meaux. D'après ce traité, le pays de Venaissin fut cédé au pape.

L'empereur, alarmé de cette cession et des actes de souveraineté de la part des légats qui la suivirent, en adressa d'énergiques plaintes au pape, qui répondit que l'église n'avait accepté cette terre de Venaissin qu'afin de la purger de tout mauvais levain d'hérésie. Mais le comte de Toulouse ne pouvait voir sans dépit cette belle partie de ses états détachée de son domaine et placée sous la domination de Rome. Pour calmer les craintes orthodoxes du pape, il se mit à châtier rudement l'hérésie, à la poursuivre sans relâche dans ses terres, puis il intéressa en sa faveur Saint-Louis et la reine Blanche, sa mère, qui écrivirent au pape une lettre en faveur de leur protégé. Mais le pape usant de ruse, soutenait qu'il n'avait pas voulu s'approprier le marquisat de Provence, et que ce n'était que pour éprouver la foi des habitans qu'il le tenait sous sa puissance.

Aussi tranchant tout-à-fait du souverain, le pape établit-il au mois d'avril 1233 des inquisi-

teurs dans le comtat Venaissin et même dans la Provence et le Languedoc, afin d'écraser l'hérésie; le zèle outré de ces inquisiteurs ne connut point de bornes; après un an d'épreuve, Raymond eut ses états assez purgés, et il écrivit au pape pour en demander la restitution; le pape dans une réponse évasive, eut l'air de ne plus élever de doute sur son orthodoxie, de plus il recommanda au légat de traiter avec douceur ce prince, et de ne pas l'excommunier aussi facilement qu'il avait coutume de le faire. Mais quant à la restitution du comtat Venaissin, le pontife romain tint un langage obscur; il prétendit que plusieurs personnes élevaient des prétentions sur ce comtat, et qu'il avait à examiner cette affaire avec maturité.

Le comte, indigné des lenteurs qu'il éprouvait, se tourne vers l'empereur qui, au mois de septembre 1234, lui donna l'investiture du pays Venaissin avec le titre de marquis de Provence. Pourtant Raymond n'usa pas de ces prérogatives; Pierre de Colmieu, le légat, confia le gouvernement du marquisat de Provence à l'archevêque d'Arles, et à l'évêque de Carpentras, le 15 juillet 1235, et il reconnut à l'archevêque de Vienne, la faculté d'excommunier quiconque usurperait cet état. Ainsi l'empereur était hautement bravé, et le comte Raymond joué insolemment par le ministre de la cour de Rome; mais ces deux prin-

ces s'entendirent parfaitement pour empêcher que leurs intérêts ne fussent compromis par les hautaines prétentions du pape. Celui-ci colorait sa conduite en assurant que l'empereur réclamait le pays Venaissin, et que divers seigneurs ne voulaient relever que de l'empire. Mais l'empereur fit bientôt sentir l'injustice de ces raisons en donnant, au mois de décembre 1235, une nouvelle investiture à Raymond, sous la mouvance duquel il plaça ceux qui se disaient vassaux immédiats du royaume d'Arles ; de plus il envoya en Provence Taurelle de Strata, citoyen de Pavie, pour possessionner Raymond.

Barral de Baux, nommé par le comte sénéchal du pays Venaissin, le 14 août 1233, alla à la rencontre de l'envoyé de l'empereur, réunit ses troupes à celles que Taurelle amenait et fit rentrer sous le pouvoir de Raymond les villes et les châteaux rebelles. Malaucênes, Monteux, Pille, Oppede ouvrirent leurs portes à Barral de Baux et à Strata.

Le château de Mornus refusa de se rendre ; l'archevêque de Vienne lança l'excommunication contre ce dernier général, l'interdit fut jeté sur les terres soumises à Raymond, et les archevêques et les évêques reçurent la formelle injonction de faire exécuter contre le comte ces censures impuissantes.

Le comte de Toulouse en prenant possession

du marquisat de Provence, exigea l'hommage de ses vassaux; l'évêque de Carpentras le lui dénia, parce que, disait-il, le comte était excommunié. Mais d'autres seigneurs furent moins récalcitrans. Le comte de Provence voyait enfin la paix régner dans ses états, grace à l'idée heureuse qu'il avait eue de remettre à la sagesse de Louis IX et de la reine Blanche, la décision de ses différends avec le comte de Toulouse.

Les mœurs naguère si grossières des seigneurs s'adoucissaient; la cour du comte tenue à Aix, était un asile de galanterie et de politesse; la comtesse Béatrix y brillait du double éclat de son rang et de son esprit; les dames qu'elle avait amenées de la Savoie, Agnès de Saluces, les dames de Massa, celles de Barbossa y répandaient un enchantement extrême, car elles étaient belles, instruites dans la poésie du temps, aimant les joies féodales, les tournois, les fêtes; aussi cette cour reluisait d'une splendeur inouie, exhalant un parfum de poésie qui se retrouve dans les troubadours du temps.

La fille du comte de Provence, nommée Marguerite, épousa Louis IX; cette princesse n'avait que quatorze ans lorsqu'elle devint reine de France; tout le monde s'accordait à louer son esprit et sa grace; son père avait de plus trois autres filles d'un mérite égal à celui de Marguerite; la seconde, nommée Eléonore, fut mariée avec

Henri III, roi d'Angleterre. Fier et fort de ses royales alliances, le comte ne pouvait consentir à laisser plus long-tems en paix les villes de Provence qui refusaient de le reconnaître; il fit proposer aux Marseillais de se soumettre; ceux-ci rejetèrent avec hauteur les propositions qu'il leur fit. Piqué de cet insolent refus, le comte prend les armes pour soumettre les habitans de cette ville, où l'esprit des républiques grecques s'était toujours maintenu à travers les siècles; la guerre menaçait Marseille et le siége s'apprêtait à l'enlacer de ses machines de guerre; quand Louis IX ménagea une trève qui vint suspendre des hostilités déjà commencées avec une ardeur égale de part et d'autre.

Le 20 juin 1238, le comte fit son testament à Sistéron; il avait alors quatre filles; il laissa à chacune des deux aînées un suplément de dot de cent marcs d'argent, à la troisième, qui n'était pas encore mariée, une légitime de cinq mille marcs; et à Béatrix, la quatrième, tous ses états, qu'il substitua aux enfans mâles de cette princesse; si elle n'en avait point, il appelait à la succession les enfans de sa sœur, à défaut desquels la fille aînée de Béatrix hériterait des comtés de Provence et de Forcalquier; mais dans le cas où elle viendrait à mourir sans enfans, il donnait ses états à son cousin Jacques, roi d'Aragon, ou à l'héritier de la couronne.

Roméo de Villeneuve et Guillaume de Cotignac

y furent nommés tuteurs de ses enfans, et administrateurs généraux de ses états. Ce Roméo de Villeneuve a une histoire remarquable : ce gentilhomme revenant du pélérinage de Saint-Jacques de Compostelle, arriva chez le comte de Provence et s'attacha au service de ce prince ; il déploya tant d'habileté, il dirigea si bien les finances du comte, que Raymond Bérenger put à la fois faire face aux dépenses de la guerre et à celles d'une cour brillante. Ce fut ce même pélérin qui négocia le mariage des quatre filles du Roi, avec autant de tact que de bonheur. Malgré une rare réputation d'intégrité, de si éminens services, Roméo, c'était ainsi que le pélerin s'appelait, ne put échapper à l'envie. Il vint trouver le comte et lui dit : mes ennemis ont trouvé votre oreille complaisante et votre esprit enclin à les croire, je me retire devant la haine, faites moi rendre seulement mon mulet, mon bourdon et ma pannetière. Malgré les prières du comte, Roméo persista dans sa résolution et se retira de la cour. Presque tous les historiens qui voient Romée de Villeneuve jouer ce rôle actif et brillant à la cour de Raymond Bérenger, quoiqu'à la fin du règne de ce prince, n'admettent pas ces récits empreints d'une couleur romanesque. Ce même Roméo se trouvait à Arles quand les habitans de cette ville conférent le gouvernement de leur ville à Raymond Bérenger pendant toute sa vie. Le comte promit avec ser-

ment de maintenir les lois, les franchises et les libertés de la république. L'empereur avait approuvé cette entreprise; mais Raymond obligea le vicaire de Frédéric qui résidait à Arles, de se retirer et détruisit, par cet acte de vigueur, l'influence que l'empereur exerçait encore, quoique très faible, sur cette illustre cité. Frédéric, irrité, ordonna à Raymond de venir lui rendre compte de sa conduite et aux habitans d'Arles de ne point obéir à ce vassal rebelle; ces ordres furent méconnus.

Le comte de Toulouse et le comte de Provence, qui s'étaient brouillés, se reconcilièrent, et arrêtèrent à Aix le mariage de Raymond et de Sancie de Provence. Ce mariage n'eut pas lieu. Le comte de Toulouse eut la témérité de s'engager dans une guerre contre le roi de France; et le comte Raymond, profitant des embarras que cette guerre lui suscitait, tomba sur la ville de Marseille, alliée des comtes de Toulouse, et la força de capituler.

Raymond de Toulouse, outré de la prise de cette cité, aurait voulu en tirer une éclatante vengeance, mais l'état de ses affaires l'en empêchait; aussi se vit-il, bien malgré lui, contraint de conclure une trêve avec Raymond-Bérenger, par l'entremise de l'archevêque d'Arles, le 29 juin 1243. Sancie, troisième fille de Raymond-Bérenger, épousa, à cette époque, Richard,

duc de Cornouailles, qui devint ensuite roi des Romains.

Restait encore à marier Béatrix, la quatrième fille de Raymond-Bérenger et l'héritière de ses états. Cette alliance était briguée par des princes puissans : l'empereur Frédéric la fit demander pour son fils Conrad. Ses propositions furent rejetées. Sur ces entrefaites, Raymond-Bérenger mourut à Aix, le 19 août 1245.

CHAPITRE XI.

LES D'ANJOU.

DE 1245 A 1481, ESPACE DE 236 ANS.

La main de Béatrix était vivement sollicitée par le comte de Toulouse, Raymond VII, qui, après avoir divorcé avec Sancie d'Arragon, fit déclarer nul son second mariage avec Marguerite de la Manche. Mais Roméo de Villeneuve et Albert de Tarascon agirent, dans cette circonstance, avec une circonspection et une habileté surprenantes. Ils ne cherchèrent pas à heurter de front les prétentions du comte de Toulouse, et le firent pourtant venir à Aix, où il se rendit

avec une suite nombreuse. Tandis que l'affaire, sous de spécieux prétextes, traînait en longueur, on agissait secrètement auprès du pape, afin de l'empêcher de confirmer les sentences de divorce prononcées entre Raymond et Marguerite de la Marche. Malheureusement cette confirmation fut prononcée. Alors on chercha à faire surgir d'autres obstacles. Il avait besoin d'une dispense pour épouser Béatrix, et cette dispense n'arrivait jamais. La reine Blanche qui désirait faire épouser Béatrix à son fils Charles d'Anjou, empêcha le pape de l'accorder. Les émissaires de cette reine, répandus en Provence, n'épargnèrent ni discours, ni argent pour faire des partisans à l'alliance projetée. Ils réussirent : les habitans d'Aix déclarèrent à la comtesse, mère de Béatrix, qu'ils mourraient tous plutôt que de consentir à ce que sa fille reçût un époux d'une autre main que de la sienne. Tandis que toutes ces menées se tramaient, le comte de Toulouse, qui les ignorait complètement, écrivait à tous les princes, au comte de Savoie, à Jacques, roi d'Arragon, à la reine Blanche elle-même, pour qu'ils obtinssent les dispenses qu'il demandait. Ces princes, par des motifs divers, servirent nonchalamment la cause de Raymond, et la reine Blanche avait alors une entrevue avec le pape qu'il fit consentir au mariage de son fils avec Béatrix. L'ambassadeur que Raymond envoya à la reine rencontra Char-

les d'Anjou qui venait, appuyé d'une armée, épouser Clémence Béatrix de Provence; il vint le rapporter à son maître qui se retira honteux et irrité contre cette diplomatie qui l'avait si cruellement traité.

Charles fut donc reconnu pour comte de Provence; d'après les troubadours, il paraît que les premiers actes de son règne ne firent que redoubler les regrets que la mort de Raymond, prince doux et libéral, avait inspiré à tous les cœurs. Charles avait un esprit vif, bouillant, impétueux, son activité ne pouvait consentir à demeurer resserrée dans le gouvernement d'un petit état, aussi dès qu'il eut appris que son frère, Louis IX, se disposait à aller en Orient, il brûla du désir de le suivre dans cette lointaine et périlleuse entreprise.

Louis IX au retour de sa funeste expédition en Orient, vint débarquer, le 10 juillet 1254, aux îles d'Hyères où il ne voulut pas descendre, parce que ce n'était pas une terre de sa dépendance. Pendant l'absence de son frère, Baral de Baux avait été élu potestat de la ville d'Arles en même temps qu'il l'était d'Avignon.

Ce seigneur était, comme on sait, d'une illustre naissance; ses revenus n'étaient pas grands, mais son ambition dépassait toute borne; aussi, pour la satisfaire, pour obtenir de ses services une récompense pécuniaire nécessaire pour le

soutien de sa maison, pour effacer aussi le souvenir des sujets de plainte que le roi de France avait contre lui, Barral permit-il secrètement à la reine Blanche de ne rien épargner afin de décider les habitans d'Arles et d'Avignon à se ranger, les uns sous le sceptre de Charles d'Anjou, et les autres sous celui du comte de Toulouse, à condition toutefois qu'après la mort de ces princes, l'ancienne forme de gouvernement de ces villes serait rétablie. Les épées étaient rentrées dans le fourreau, mais l'intrigue tendait ses filets de toutes parts; c'était elle qui employait tous les ressorts imaginables pour achever l'œuvre que les armes avaient commencée. L'archevêque d'Arles et le chapitre embrassèrent le parti de Charles, et la ville, le 20 avril 1251, reconnut sa puissance de comte, à condition qu'il respecterait d'antiques privilèges peu inquiétans pour la souveraineté du prince. Avignon suivit l'exemple d'Arles. Marseille hésita plus long-temps; mais une armée du comte qui ravagea ses campagnes fit évanouir aux éclairs de ses lances, les restes d'une honorable incertitude.

Les prétentions hautaines d'une foule de seigneurs occasionnèrent quelques troubles assez sérieux dans la province; Fouque de Perricard, Guillaume Arlaud, Guillaume de Ravennes de Sisteron, Guillaume et Gaucher de Forcalquier, Guillaume de Pertuis, leurs frères, tous trois de

la maison de Sabran ; Boniface de Castellane et Amiel de Cabrens ne pouvaient se décider à reconnaître patiemment la souveraineté de Charles d'Anjou. Mais la présence de Louis IX au retour de l'Ouest, parmi eux, calma bien des ressentimens et arrêta, à son début, un incendie qui grondait déjà dans les vieilles tourelles ; une amnistie générale fut accordée à tous ceux qui avaient pris les armes ; pourtant la soumission n'était encore qu'apparente ; des restes d'agitation palpitaient toujours sur cette terre couverte de si hauts manoirs, où chevauchaient de si fiers seigneurs. Les Marseillais ne pouvaient surtout subir le moindre joug : les souvenirs républicains de leur histoire les enflammaient toujours et leur rendaient leurs maîtres, quelque légère que fût leur domination, odieux à l'excès ; de plus, leurs prétentions étaient excessives. Dans le Levant, surtout, ils voulaient procurer à leur cité un ascendant, une autorité devant laquelle toute ville de France devait incliner respectueusement sa bannière. Cela fit naître entre eux et les habitans de Montpellier, des divisions que le meurtre et le pillage déshonorèrent. Pour maintenir les privilèges qu'ils s'arrogeaient en Orient, les Marseillais firent avec Alphonse X, roi de Castille, un traité de ligue offensive et défensive, dont le but était de protéger ces mêmes privilèges, et d'accroître ainsi leur crédit auprès des peuples lointains.

Charles d'Anjou, instruit de toutes ces audacieuses menées, de ces actes qui prouvaient combien Marseille, restée fidèle aux souvenirs de son ancienne indépendance, se considérait encore ville libre, se permit bien de dépouiller cette ville de ses anciennes et libres prérogatives; d'un autre côté, Marseille qui épiait la conduite du comte et devinait ses intentions, ne pouvait se résoudre à supporter la moindre autorité; aussi la guerre s'alluma-t-elle bientôt entre Charles et notre ville : les officiers du comte furent les uns massacrés, les autres mis en prison. A cet affront, à cette violation du droit des gens, le comte accourt et pénètre dans la ville tout palpitant de colère; après l'avoir forcée de se rendre, à la suite d'un blocus qui l'affama; son séjour à Marseille fut signalé par de terribles exécutions : les principaux habitans eurent la tête tranchée, les forteresses furent confisquées au profit du comte, ainsi que les terres de Boniface de Castellane, qui avait conduit ses hommes au secours des marseillais. Ce seigneur fut banni de Provence. Quant aux Marseillais, outre la perte de leurs châteaux, ils eurent encore à déplorer celle de leurs privilèges, qui établissaient leur indépendance dans l'élection des officiers de justice et des officiers municipaux.

Ce fut à cette époque que parut en Provence la secte des flagellans qui avaient pris naissance

à Perouse. Ce spectacle était aussi curieux qu'indécent : qu'on se représente une longue suite d'hommes à peu-près nus, parcourant la ville et les champs, armés de fouet et chantant des psaumes.

Nous interrompons encore le récit des événemens pour nous livrer à quelques considérations générales, sur l'état social à cette époque. Les habitans des villages dépendant d'un seigneur étaient serfs de corps ; leur seigneur pouvait les vendre ou céder le droit qu'il avait sur eux. Avant que le seigneur de Castellane eût affranchi ses serfs, ceux-ci ne pouvaient ni tester, ni vendre, ni contracter sans sa permission ; quittaient-ils les lieux où leur naissance les tenait attachés à la glèbe féodale, une sevère confiscation les dépouillait de leurs biens ; s'ils mouraient sans enfans, l'héritage du manant allait grossir le trésor seigneurial ; le seigneur marchait-il à la guerre, tous ses hommes le suivaient, et si le sort des armes le fesait tomber au pouvoir de l'ennemi, c'étaient ses hommes qui le rachetaient de leurs deniers.

Les charges imposées par les seigneurs variaient à l'infini. A Forcalquier les habitans ne pouvaient vendre leurs vins qu'après celui du comte. La moitié du foie de toutes les vaches tuées appartenait à ses baillis. A Torane le seigneur exigeait que ses vassaux montassent la garde devant son château. A Castellanne, la première

charge de raisin appartenait au seigneur, et les gens de sa maison avaient droit d'aller prendre ce qu'ils voulaient dans les champs. Quand Aubagne passa sous la domination de la puissante famille des Baux, ceux-ci soumirent les habitans de ce fief aux mêmes charges, en exigeant de plus qu'ils se portassent pour caution de toutes les sommes qu'ils empruntaient.

Les personnes libres se rangeaient à cette époque en trois classes: les nobles, les bourgeois et les artisans.

Les nobles seuls offrent des particularités remarquables. Il y en avait de trois sortes : les barons, les simples seigneurs de fief et les nobles sans fief.

Les barons étaient au premier rang; cette distinction leur venait peut-être de ce qu'ils comptaient des seigneurs parmi leurs vassaux; c'était là leur unique marque d'un rang plus élevé. Tous les nobles étaient exempts d'impôts; ils pouvaient se battre dans l'intérêt de leurs querelles particulières, et ce n'étaient que le comte et le suzerain qui avaient le droit de réclamer leur service militaire. C'était à cheval qu'ils combattaient, couverts de leur armure, et l'acier revêtait aussi le noble animal qui les portait, mais de manière que ce vêtement métallique ne gênait en rien le jeu des articulations. C'est ce qui s'appelait : *Miles cum equo armato.*

Dans les grandes circonstances, c'est-à-dire quand le seigneur mariait un fils ou une fille, il pouvait lever une taxe extraordinaire sur tous ses vassaux; il en était de même quand lui ou son fils était armé chevalier, quand il partait pour la cour de l'empereur ou pour la terre sainte, ou bien quand il achetait une terre considérable.

Au reste, ce n'était pas une loi uniforme qui réglait les intérêts et décidait les affaires de ces diverses classes d'hommes : des coutumes particulières régissaient certains villages où quelques seigneurs régnaient despotiquement. Chaque seigneur pouvait exercer la justice criminelle sur son territoire et sur les hommes de son territoire; quant aux étrangers, ils étaient justiciables du comte. Le seigneur était tenu de punir l'homme convaincu d'adultère, et de le chasser avec la femme qui avait partagé son crime, dans l'espace de huit jours; s'il négligeait de leur appliquer ces peines, le comte était en droit de le lui rappeler par une punition.

Les lois et les usages de cette époque, en prouvant que le lien conjugal recevait de fréquentes infractions, établissent contre l'adultère des peines qui varient suivant les lieux. Nos aïeux s'occupèrent aussi des femmes publiques; ils rédigèrent pour elles des coutumes plaisantes, de singulières interdictions. A Arles, ils leur défendaient de laisser flotter sur leur figure et sur

leurs épaules le voile ; si elles s'avisaient de manquer à ce règlement, toute femme honnête pouvait, dans une sainte indignation, le leur arracher publiquement. A Avignon, elles excitaient un tel dégoût légal, qu'il leur était sévèrement interdit de toucher à aucune des choses exposées en vente, comme le pain, les fruits, la viande, sans être forcées de les acheter : dès que le doigt d'une courtisane avait effleuré un objet, celui-ci restait contaminé. Marseille interdisait à ces malheureuses l'écarlate et les pelisses fourrées ; si elles osaient, au mépris des statuts, étaler quelque fourure de prix, quelque étoffe éclatante, on les frappait d'une amende de soixante sous royaux couronnés, et s'il ne leur était pas possible de payer cette somme forte pour l'époque, on les fouettait publiquement. Le lundi seul, les bains publics leur étaient ouverts.

Le comte de Provence se réservait la punition des crimes commis sur les grands chemins, des vols exécutés dans les églises et dans les maisons religieuses. Une cour de justice, qui était celle du comte, avait une jurisdiction dont il est impossible de déterminer les limites et l'étendue ; c'était le bailli, appelé après sénéchal, en qui se trouvaient réunies les fonctions du commandant des troupes et du chef de la justice, qui présidait cette cour en l'absence du comte ; des baillis inférieurs, tirés de l'ordre de la noblesse,

étaient placés sous les ordres du bailli suprême. Aucun monument ne permet d'indiquer les fonctions et le rang d'un juge appelé par nos chartes juge-mage, et que nous voyons figurer au commencement du règne de Charles Ier.

Ce fut à cette époque que fut institué le fameux tribunal de l'inquisition.

L'inquisition, tribunal redoutable érigé par le fanatisme et l'ignorance, ne put long-tems appuyer sa formidable base sur la terre de France : il a désolé un petit nombre d'années le midi de notre patrie. Presque toujours ses arrêts étaient la mort; l'incrédule, l'hérétique amenés à sa barre, ne voyaient devant eux que les apprêts du supplice, ne lisaient sur le front de leurs juges que leur foudroyante condamnation. L'histoire de ce tribunal est écrite avec le sang; c'est sur la terre espagnole qu'il a surtout laissé la terrible empreinte de son pouvoir, qu'il a le plus érigé de bûchers et creusé de tombes. A côté de ce tribunal naquirent, pour achever l'épouvante des esprits, les sorciers et les fées. Ces créations de la superstition la plus grossière ont long-temps souverainement régné dans la Provence; les fées, malgré la forme gracieuse que des poètes et des conteurs ont donnée à quelques-unes d'entre elles, avaient quelquefois des aspects repoussans; ainsi l'explique d'ailleurs leur nom, qui, en espagnol, signifie laid et difforme. Nous li-

sons dans le livre de Guillaume, qui vivait en 1250, avec le titre de maréchal du royaume d'Arles, et qui le raconte le premier, la merveilleuse histoire de la Tarasque et celle du Drac; le Drac était un monstre invisible dont le souffle puissant retentissait comme un son dans une vaste poitrine creuse, au milieu des ténèbres, ou par le calme assoupi du midi. Le Rhône le recevait dans ses eaux, il le roulait, sous une forme inconnue et non décrite, dans le fleuve. L'imagination de nos pères ne prit pas la peine d'en esquisser le portrait; elle aima mieux créer son nom et entourer d'une vague épouvante son aspect insaisissable. Une femme lavait un jour du linge dans le Rhône, s'étant un peu trop avancée dans l'eau pour rattraper son battoir qu'elle avait laissé tomber, elle fut saisie par le Drac, qui l'entraîna dans sa caverne, au fond du Rhône; là, le Drac la força de nourrir son fils. Après sept ans, cette femme revint chez ses parens, qui la reconnurent à peine. Ce Drac ne se nourrissait que de chair humaine. La femme qu'il avait entraînée dans les eaux, avait emporté avec elle un secret merveilleux : elle pouvait, seule, reconnaître le monstre, quand celui-ci, invisible aux hommes, revenait parmi eux pour chercher sa proie; l'ayant rencontré face à face, cette femme lui demanda des nouvelles de sa femme et de son fils; l'auteur a négligé de rapporter la suite

de la conversation. Chaque province de France a son monstre dont l'épouvantable image figure même sur des autels, pour attester la puissance du saint ou de la sainte qui en enchaîna l'horrible méchanceté. La Provence, plus riche encore que la Normandie et la Bretagne, en a deux, le Drac et la Tarasque. Quant à la Tarasque, sa forme était parfaitement connue. Guillaume de Tilburi la fait descendre de la redoutable race des Léviathans. Cette Tarasque, logée dans la boue du Rhône, mouvait parfois, au milieu des champs, son épouvantable corps sur ses pattes élargies de crocodile; tous les hommes qui descendaient le fleuve s'abîmaient dans le gouffre béant de sa gueule. Sainte Marthe, sœur de Lazare, entoura le cou gonflé du monstre d'un linge béni, et le promena au milieu de la ville au grand ébahissement des spectateurs; puis elle lui ordonna de disparaître pour toujours dans les eaux du fleuve : c'est ce qu'il fit avec une docilité surprenante. Depuis lors ce monstre figure, avec le tremblement écailleux de son dos, la contraction horrible de sa bouche, et la flamme de ses yeux, à côté de la sainte, sur les autels qu'on éleva à Marthe, et reçoit comme elle sa part d'encens et de génuflexions.

Le commerce, qui a été une des causes les plus actives de la civilisation, naissait aussi à cette lointaine époque. Ses vaisseaux parcouraient

toute la côte d'Italie, une partie du rivage septentrional de l'Afrique et tous les ports du Levant où dominaient les croisés. Dans un traité passé entre Henri Ier, roi de Chypre, et les Marseillais, nous voyons que ceux-ci fesaient le commerce de l'alun, de la laine, du maroquin et de la soie crue ou ouvrée. Gênes lui envoyait ses fromages, ses huiles, différentes espèces de légumes, ses figues, ses châtaignes avec des cercles et du bois pour les tonneaux. L'Afrique et le Levant lui apportaient les mêmes marchandises qu'aujourd'hui.

Quelques détails sur les mœurs et les usages du tems compléteront cette esquisse de la vie féodale. La chasse était alors pratiquée dans toute sa splendeur; c'était pour les anciens seigneurs l'image fidèle de la guerre : aussi parmi les principaux enseignemens qui entraient dans l'éducation des princes et des nobles, comptait-on *l'art des chiens et des oiseaux*. On écrivait sur la chasse : Guillaume de Botta composa sur ce sujet un ouvrage fort étendu, dans lequel il passait non-seulement en revue les chiens et les oiseaux qu'on pouvait dresser pour ce noble exercice, mais il parlait encore de leurs mœurs, de leurs maladies, des symptômes auxquels celles-ci peuvent se reconnaître et des remèdes qu'on devait y apporter. La chasse ne devint un véritable divertissement pour les Provençaux qu'à l'épo-

que où ils se réunirent à la cour d'Alfonse II ; les mœurs de ce peuple s'adoucirent parfaitement sous le règne de ce monarque, et encore plus sous celui de son fils Raymond-Bérenger. La politesse et la galanterie furent érigées en un art sur lequel Arnaud de Marsan écrivit un traité parvenu jusqu'à nous ; on pourra juger de la manière dont on les entendait à cette époque par les fragmens suivans de cet ouvrage :

« Vous devez, dit-il, en parlant à un chevalier, vous devez avoir des écuyers pour vous « servir. Il vous en faut deux, sages, beaux et « qui sachent plaire ; les autres n'ont besoin que « d'être courtois et polis : mais pour ceux-là, il « est nécessaire qu'ils sachent bien parler, afin « que si vous les envoyez quelque part, ils ne fas- « sent pas rire à vos dépens et ne donnent pas su- « jet de dire : tel maître, tel valet. Quand vous « tiendrez maison, si vous avez du monde, fai- « tes bonne compagnie, beaucoup d'amitié à ceux « que vous recevez ; invitez-les à manger, et « qu'ils soient bien servis. On n'y viendra point « si votre maison sent la pauvreté, et qu'on n'y « trouve pas bon traitement et bon régal. Lorsque « le jour paraît, gardez-vous de vous mettre tout « seul à manger ; rien de plus impoli. Faites pla- « cer vos hôtes auprès de vous dans un lieu pro- « pre, faites-leur les honneurs de votre table, « tant par vous-même que par vos gens, et

« qu'ils ayent bon feu. Recommandez bien à vos « domestiques de ne pas venir interrompre le re-« pas en vous parlant à l'oreille ; gardez-vous aussi « de leur parler bas, cela aurait un air de pau-« vreté et de mesquinerie. Mais avant de vous « mettre à table, donnez tous vos ordres jus-« qu'au lendemain, soit pour le vin, soit pour « les lumières.

« A Dieu ne plaise que vous soyez le premier « à quitter la compagnie ; soyez plutôt le dernier « à vous retirer. Votre maison doit être celle de « tout le monde, et vous devez faire bonne face à « quiconque se présente. Jouez le plus gros jeu, « il fait plus d'honneur. Il est vilain et honteux « de prendre les dés et de les laisser ; je vous y « exhorte donc. Mettez votre argent à tenir le cor-« net à tout venant. Quoique vous perdiez, n'en « témoignez pas de mauvaise humeur ; ne chan-« gez point de place, autrement on se moquera « de vous ; ne tordez point vos mains comme un « furieux ; enfin ne donnez aucun signe que vous « êtes fâché de perdre, sinon renoncez à la ga-« lanterie. »

Quant à la partie des usages qui ont rapport à l'habillement, elle se trouve décrite dans le morceau suivant du même troubadour :

« Soyez vêtu proprement et galamment, soit « que vous ayez des habits riches ou non ; que « votre chemise soit fine et blanche ; que vos sou-

« liers, vos bas, vos chausses, vos manches, « votre surcot soient si justes, que tous ceux qui « vous verront vous portent envie. Que votre « robe, si vous en faites faire une, soit plutôt « courte que longue ; que votre habit ait de l'am- « pleur par devant ; la poitrine sera mieux cou- « verte et l'on n'y verra rien d'indécent. Que vo- « tre manteau soit de la même étoffe que la robe, « et que la ceinture y soit assortie ainsi que l'a- « graffe. Rien ne fait plus valoir un homme que « de beaux cheveux ; lavez souvent les vôtres et « ne les portez point trop longs ; il sied mieux « de les avoir un peu écourtés. Les moustaches « et la barbe trop longues vont mal aussi ; il vau- « drait mieux qu'elles fussent coupées de trop « près, mais point d'excès de façon ni d'autre : « faites-y attention. [1]

1. Ces leçons reviennent à celles que donnait un autre troubadour, qui disait : « Ayez toujours des chausses et des souliers « propres aussi bien que l'épée, la ceinture, les gants, le cha- « peau et la chevelure, car ce sont choses qui plaisent beau- » coup ; mais qu'il n'y ait cependant rien de trop recherché. « Que vos habits soient bien faits, qu'ils ne soient ni déchirés « ni sales, tenez-les de façon qu'ils paraissent toujours comme « neufs. Ayez une contenance assurée, un maintien honnête et ne « parlez point trop. N'oubliez pas surtout que la valeur et l'es- « prit sont les deux premières vertus qu'il faut avoir. Je vous « recommande aussi l'enjouement et la gaîté. Vous trouverez en- « core de la joie, des plaisirs et des biens quand vous saurez « plier votre savoir et vos talens aux divers goûts et aux diver-

Ces usages sont attestés par les chartes et par le témoignage de Villain, qui les rapporte en parlant du luxe et de la galanterie que les Provençaux introduisirent à Naples. Cette accusation n'est pas sans fondement; mais il s'en faut bien que la conquête de ce royaume ait été aussi fatale aux Italiens qu'elle le fut aux Provençaux. En lisant les détails où nous allons entrer, on verra que c'est un grand malheur pour un peuple que de faire des conquêtes quand il n'est pas en état de les conserver.

Charles s'était attaché à faire revivre le plan des Bérengers; désirant tout ramener à l'unité administrative, il avait cherché à dépouiller les barons et les villes de leurs justices souveraines. L'influence du pouvoir se fit sentir : au dire d'un troubadour, les praticiens et les légistes fesant plier le droit aux caprices suprêmes du comte, lui adjugeaient tous les domaines. Arles, ville républicaine et fière de ses prérogatives, s'était courroucée; l'ancienne constitution de la cité avait été révisée, et la peine de mort prononcée contre quiconque oserait proposer l'aliénation de la

« ses inclinations des gens que vous fréquenterez. Dès qu'on ne « peut les changer, il faut s'y conformer. Vous devez donc, « avant toutes choses, connaître les mœurs, les goûts et les in« clinations des personnes avec qui vous devez vivre. »

ville. Avignon et Marseille redoutant de voir leurs crénaux humiliés par les armoiries comtales, acceptèrent la ligue qu'Arles, toute émue, leur avait proposée, ligue offensive et défensive qui fut signée pour cinquante ans. Ainsi se révéla cette indépendance des communes qui a sauvé la France et brisé à jamais les mailles si bien tressées du réseau féodal. Charles ne lisant rien dans ces orages républicains qui grondaient sur ces villes si fières, s'était rendu à la croisade avec ses trois frères.

La lutte, cette lutte ardente qui exaltait les cerveaux des marchands et des bourgeois, ne cessa pas pourtant pendant son absence. Les réformateurs d'Arles, vainement comprimés par l'archevêque, s'exhalaient en imprécations contre le clergé, qui s'abritait sous l'égide du comte; un décret fut lancé contre l'archevêque : les sujets arlésiens reçurent défense de lui parler, d'entrer dans son hôtel, de rien lui vendre ou prêter sans le consentement du podestat et des conseillers de semaine ; de plus, on le força de quitter la ville ; toute prérogative fut ôtée aux clercs. Le pontife, irrité de ces audacieux empiètemens d'une bourgeoisie républicaine, fulmina contre Arles une sentence d'excommunication et d'interdit. La commune s'en émut guères, et s'allia avec son suzerain l'empereur Frédéric II, que l'excommunication frappait une seconde fois.

Les rives de la Gaule méridionale avaient revu le comte de Provence et son frère le comte de Poitiers ; ces deux seigneurs songèrent à éteindre ce feu de sédition qui était si bien allumé dans Arles et dans Avignon. Les circonstances étaient favorables aux deux puissans comtes : la couronne de Toulouse, vers laquelle ils auraient songé, dans une si pitoyable détresse, à tourner leurs regards supplians, avait passé sur la tête du frère de Charles, le comte de Poitiers, héritier des états de son beau-père Raymond VII, mort le 27 septembre 1249. Le faible successeur de Frédéric II, le jeune Conrad, chancelant sur son trône, ne pouvait, dans sa position incertaine, les secourir. Les barons de Provence s'alarmaient dans leurs tourelles, et Marseille avait grand peine à calmer leurs craintes par des envois d'hommes et d'argent ; Arles et Avignon, ainsi découragées, avaient donc signé leur capitulation, Arles le 29 avril, et Avignon le 7 mai 1251.

Le consulat, la judicature consulaire périrent dans ces honteuses soumissions ; un viguier et deux juges annuellement nommés par le seigneur, remplacèrent ces institutions primitives parées d'un souvenir de résistance et de révolutions populaires. Un conseil pris moitié chez les nobles, moitié chez les bourgeois, fut chargé d'éclairer les décisions de ces magistrats ; les citoyens fu-

rent délivrés d'impôts, mais astreints à une chevauchée annuelle de quarante jours, dans un rayon de vingt lieues des remparts sur le territoire de l'empire. Si Arles, si Avignon subissaient ainsi la loi du vainqueur, Marseille était encore, dans sa partie inférieure, en pleine révolte; cette ville était plus favorisée par ses anciennes institutions que celles d'Arles et d'Avignon, où la puissance du clergé ne connaissait presque aucune limite : à Marseille, l'évêque était non le chef de la république, mais le seigneur d'une ville adjacente; son pouvoir, contenu dans des remparts, expirait sur le seuil de la ville vice-comtale où la liberté tenait sa cour plénière; aussi dans sa capitulation, cette antique liberté ne reçut-elle que de légers dommages.

Tels furent les résultats de ces mouvemens de guerre décrits plus hauts, et qui eurent cependant pour effet certain de révéler à côté de la puissance féodale cette autre puissance méprisée à laquelle l'avenir devait appartenir un jour.

Charles, qui avait fait un voyage en Flandre, s'était encore brouillé, à son retour, avec la commune de Marseille; cette ville eut encore le dessous et ne retint que quelques prérogatives municipales; un viguier élu par le comte et un conseil choisi par le viguier, l'administrèrent. Le nom du comte parut en tête de toutes les proclamations, le lieu le plus honorable des vais-

seaux fut celui où l'enseigne comtale put se déployer noblement ; celle de Marseille fut reléguée à l'endroit le moins honorable. Chaque jour signalait un accroissement rapide de la puissance du comte ; autour de cette puissance s'amoncelaient les ruines des pouvoirs des seigneurs et des communes ; l'évêque d'Avignon se dépouilla de la qualité de chef de la ville. L'évêque de Marseille échangea sa ville supérieure pour quatorze châteaux que le comte lui donna, et le seigneur d'Orange, de la maison des Baux, déposa dans les mains de Charles son titre vain de roi d'Arles et de Vienne. Partout s'étendait le cercle de la domination de l'heureux comte : Apt lui abandonna sa juridiction consulaire, Hyères ses châteaux et ses îles, les dauphins de Viennois plièrent le genou de l'hommage devant lui ; des communes italiennes vinrent grossir son abondant trésor de ville : Albe, Savillan, Fossau, Mondevis, Cherasch, Mons, Cental, Busque, Roque-Sparvière, en Piémont; Alexandrie, Parme, Plaisance, en Lombardie, implorèrent sa rayonnante protection. L'abbé du monastère de l'île Barbe mit dans sa mouvance le territoire libre de Cornillon, vallée des confins septentrionaux du Venaissin.

Tant de cessions volontaires ou forcées, tant de villes soumises accrurent l'ambition de Charles ; dans sa tête fermentait un vaste projet. Au

onzième siècle, de simples chevaliers normands trouvèrent un royaume au bout de leur épée; au commencement du douzième, les établissemens des princes normands se réunirent sur la tête de Roger, roi des Deux-Siciles; les cinq enfans de Roger moururent sans postérité, tous ses droits furent transportés à sa sœur Constance, épouse de l'empereur Henri VI. A la mort de cet empereur, exécré pendant sa vie, les Siciliens s'insurgèrent, et Philippe, son frère et son successeur, parvint à obtenir la paix d'Innocent III, qui avait d'abord soutenu contre lui Othon, son rival. Frédéric II, fils de Henri VI, trouva même un protecteur dans Innocent III, qui s'était réconcilié avec la maison de Souabe. Conrad X, fils et successeur de Frédéric II, ne régna que quatre ans; son fils Conradin lutta avec défaveur contre des empereurs étrangers qui ceignirent la couronne sous les auspices du pape. Mainfroi, bâtard de Frédéric II, se fit alors proclamer roi des Deux-Siciles; ce Mainfroi, qui d'abord avait cherché l'appui du pape, quand il se sentit soutenu par les Gibelins d'Italie, éternels ennemis de la puissance sacerdotale, par la noblesse et le peuple de Rome, ôta le masque et se déclara l'ennemi à outrance de la cour romaine. Les censures de cette cour n'intimidaient guère Mainfroi; aussi le pape les voyant se perdre dans l'air sans pouvoir faire sourciller ce roi insolent,

résolut de proclamer une croisade et de montrer, du haut de sa chaire pontificale, la Sicile pour prix du vainqueur. A ce sujet, Innocent IV et Alexandre IV, son successeur, lièrent diverses négociations avec les cours d'Angleterre et de France; il fut d'abord question d'offrir cette couronne sicilienne au duc de Cornouailles, frère du roi d'Angleterre, puis à un des fils de saint Louis; enfin à Charles, comte d'Anjou et de Provence, son frère. Urbain IV, successeur d'Alexandre, opta pour Charles, et saint Louis l'approuva. Enfin l'affaire fut conclue par Clément IV, successeur d'Urbain, qui couronna Charles roi des Deux-Siciles.

Charles résolut de l'affermir sur sa tête cette couronne qu'un pape lui octroyait; le 15 mai il vint à Marseille avec mille hommes de cavalerie et une brillante noblesse provençale. Devant lui s'ouvrait le vaste champ de l'ambition; il s'y élança plein d'une ardeur française. S'étant embarqué dans le port de cette dernière ville, il fit d'abord voile vers Rome, où on lui fit une réception magnifique.

Ce prince ne négligea rien pour assurer le succès de son expédition; il contracta des alliances avec le duc de Bourgogne, avec le comte de Savoie, le marquis de Montferrat et la commune de Milan. L'armée française, qu'il attendait, arriva; une cérémonie brillante eut lieu alors;

d'après les ordres du pape, cinq cardinaux sacrèrent le comte de Provence et Béatrix, son épouse, roi et reine des Deux-Siciles.

Mainfroi, soit dans l'intention de gagner du tems, soit dans des vues de sincérité, sembla avoir choisi une voie de réconciliation, car il envoya des ambassadeurs pour proposer un amendement au comte. La réponse de Charles fut fière et décourageante ; il dit qu'aucune trève ne pouvait exister entre lui et le sultan de Lucère, et que sous peu de jours le véritable roi enverrait Mainfroi en enfer, ou que Mainfroi le mettrait en paradis.

Mainfroi, au reste, comptait beaucoup sur le Sarrasin, avec lequel il entretenait des intelligences ; ce surnom de Sultan de Lucère lui venait de ce que ses ancêtres avaient donné à ce peuple, alors si redoutable, la ville de Lucère, dans la Capitanate, jugeant avec raison que leur meilleur appui contre les prétentions exhorbitantes de la cour de Rome était dans une nation infidèle, ennemie de la croix La guerre se prépara donc de toutes parts. Charles déploya une infatigable activité ; un point important, le pont de Céperano, sur le Gariglian, qui séparait le royaume de Naples des états pontificaux, fut bientôt au pouvoir du comte français ; la Roche-d'Arci et San-Gemano lui ouvrent leurs portes. Mainfroi se retrancha dans les plaines de Capoue, protégé et couvert par le fleuve de Vol-

turra ; de là il fit retentir au loin son cri de détresse : il pressait l'envoi des troupes promises de l'Allemagne, de la Grèce et de la Turquie; ses émissaires allaient porter ses doléances chez tous ses alliés ; ce prince napolitain cherchait à étançonner son beau trône d'Italie avec la croix et le croissant. Tandis que satisfait de ses retranchemens de Capoue, il attendait les auxiliaires promis pour tenter les chances d'une bataille, Charles passe le Volturra près de sa source, et déploie son armée inattendue devant Capoue tremblante. Mainfroi, l'épouvante au front, se retire devant la brusque apparition des Français, et marche jusqu'à Bénevent, où Charles le suit avec son armée franco-provençale.

Là il fallut se battre ; le comte fit de son armée trois corps : le comte de Montfort commandait son aile droite, formée de Romains et de Provençaux ; les connétables de France et de Flandre conduisaient l'aile gauche, composée de Picards et de Bourguignons, et le centre, où étaient les Augevins, les Manceaux et quelques autres, avaient le comte à sa tête. Guido-Guerra tenait en réserve quatre cents cavaliers italiens.

Mainfroi fit de son côté ses dispositions militaires ; il se proposa de lancer sur l'aile droite de l'ennemi le comte d'Egmont, avec ses Toscans, ses Lombards et ses Allemands, de faire attaquer

le comte par un corps d'Allemands, et l'aile gauche par des Apuliens et ses chers Sarrasins, dont il prit lui-même le commandement. Les Sarrasins, marchant sous la bannière d'un prince chrétien, enflammèrent le courroux du pape; aussi appela-t-il croisade la guerre de Charles d'Anjou, et l'évêque d'Ancône, avant la bataille, après avoir donné l'absolution aux soldats du comte, leur recommanda de frapper bien fort. Il y eut des harangues de part et d'autre; Charles déjà maître d'une partie de ce royaume échu à sa bonne fortune et à sa vaillante épée, bondissait d'aise sur son cheval, au milieu de cet horizon italien qui se teignait déjà des reflets de la victoire. A midi l'action s'engagea; la mêlée fut effroyable : les ailes heurtèrent vigoureusement les ailes; les bataillons, les bataillons; les hommes, les hommes; le combat devint un duel immense où chaque combattant avait en tête un combattant. Après un épouvantable carnage, les troupes de Mainfroi plièrent, en trébuchant sur des monceaux de cadavres; alors l'infortuné roi de Sicile, désespérant de sa couronne, s'élança au milieu de la mêlée, et y trouva la mort.

Cette bataille de Bénevent eut les suites qu'on pouvait en espérer, toutes les Deux-Siciles reconnurent Charles pour leur maître, à l'exception des Sarrasins. Florence, Pise et la Marche d'Ancône traitèrent avec le nouveau roi; les com-

munes lombardes reconnurent son influence politique ; et Milan accepta de sa main un podestat, Barral de Baux. Le pape et le comte triomphèrent au-delà de leurs espérances. Charles aurait dû, profitant de tant de succès, chercher à s'attacher les peuples conquis, et las de tant de déchiremens ; loin de là, ce prince, sans vues politiques, au sang chaud, dans l'ardeur chevaleresque de ses esprits, ne comprenait que l'éclair de l'épée et le bruit du clairon ; la selle de son cheval était son trône ; avec sa cour guerrière il ne songeait qu'à banqueter ou qu'à se battre ; aussi, pour satisfaire les désirs immodérés de ses seigneurs, leur jeta-t-il en proie les fiefs de la noblesse sicilienne ; de plus, il y eut une augmentation d'impôts excessive : on étendit les droits de domaine, le pays fut pressuré à plaisir. Les Gibelins, faction puissante, ennemie des Français, recueillant les murmures grossissans du peuple foulé, surprenant partout les malédictions qui s'élevaient de cette terre luttant contre la domination étrangère, arrêtèrent l'attention de l'Italie et des Deux-Siciles sur le jeune Conradin, fils de Conrad IV, qui vivait auprès de son oncle maternel Othon, duc de Bavière. Des ouvertures furent faites en sa faveur, sans aucun mystère, dans la Marche d'Ancône et dans les communes de Pise, de Sienne, de Vérone, de Pavie et de Rome. Devant cette insurrection qui

s'avançait menaçante, le pape, le roi-comte et le parti guelfe concertèrent leurs mesures de résistance. Les Guelfes de Florence furent assez puissans pour faire nommer Charles podestat de Florence pour dix ans; ceux de Lucques et de Pistoie lui livrèrent leurs villes, et le souverain pontife lui conféra la dignité de paciaire, sorte de vicairerie impériale dont il croyait pouvoir disposer pendant la vacance de l'empire.

Alors eut lieu un soulèvement général; Conradin tombe à Vérone par la route de Trente, suivi de dix mille cavaliers et d'une nombreuse infanterie. Le bruit de son apparition soudaine se propage; la Toscane s'arme contre Charles en faveur de son rival; le comte accourt dans ce dernier pays pour étouffer une révolte qui s'étendait de proche en proche. Pendant ce tems-là, les Sarrasins, retranchés à Lucère, secondant ce mouvement occasionné par les fautes politiques de Charles, déployèrent le croissant et parurent en campagne. A leur exemple, toutes les places fortes de la terre de Labour, de l'Abruzze et de la Calabre s'insurgent contre le prince français. Henri de Castille, jusqu'alors partisan de Charles, conspire aussi de son côté dans Rome, pour la maison de Souabe; et Conrad, prince d'Antioche, fils d'un bâtard de l'empereur Frédéric II, unit sa flotille à celle du roi de Turin, et débarque en Sicile, où le joug des

Français commençait à peser. Conradin pousse sa marche victorieuse jusqu'à Rome ; son armée épouvante la ville et le pape ; là il prend sa couronne sur le tombeau des apôtres, et se fait sacrer roi aux acclamations de ses soldats enivrés ; puis, sans se donner le moindre repos, il vient à la rencontre de l'armée provençale, campée près du lac Celano.

Deux intérêts majeurs qui tourmentaient l'Europe, étaient en présence : la puissance des Césars, représentée par Conradin, de la maison de Souabe, luttait contre la puissance romaine, représentée par Charles, roi des Deux-Siciles ; l'empire et le sacerdoce, la Germanie et la France continuaient cette vieille querelle qui fit couler tant de sang. Aussi, autour de Conradin semblaient, sous les drapeaux des Sarrasins, errer d'avance les ombres de ces réformateurs qui ont fini par brouiller tout-à-fait le Nord protestant avec le Midi catholique. Sans le savoir, peut-être, le jeune prince de la maison de Souabe, préparait un affranchissement intellectuel dont la liberté et le droit d'examen ont recueilli les fruits. Mais ce jour-là encore la victoire resta aux idées catholiques ; elles triomphèrent par les armes de Charles, qui, comme à Bénevent, écrasa les troupes de Conradin et les força de fuir devant ses pavillons.

Charles fut cruel après cette victoire ; l'infor-

tuné Conradin trahi par un diamant de prix dont il voulait payer l'hospitalité, dans une petite ville, fut conduit à Naples, jugé à mort et exécuté sur la place de la ville. Les exécutions sanglantes se succédèrent, Frédéric d'Antioche, cousin de Conradin, mourut avec lui ; on coupa les têtes de douze principaux seigneurs ; on laissa périr, faute d'alimens, dans les prisons, la veuve et les fils de Mainfroi ; ce fut une succession de tragédies horribles. Une sentence de mort fut lancée contre Courad, prince d'Antioche. Clément IV recueillait, avec ivresse, les fruits d'une victoire gagnée au profit de sa suprématie ; il avait écrit à Charles : *La mort de Conradin est le salut de Charles*; *la vie de Conradin est la perte de Charles*; et Charles avait traduit ces lignes sentencieuses par une exécution en place publique. La maison de Souabe avait donc disparu devant la tiare toute puissante.

Enivré par la fortune, incapable de plier l'ardeur de ses esprits aux soins pacifiques de l'administration de ses belles conquêtes d'Italie, Charles, à peine affermi par ses deux victoires de Bénevent et de Celano, sur son trône, voulut ouvrir à son ambition une carrière plus périlleuse encore. Il ne pardonnait pas au roi de Tunis l'insolence que ce prince africain avait eue de paraître dans sa Sicile ; il décida de diriger contre lui la croisade proclamée dans ce temps.

Saint Louis périt sur le sol tunisien, et le roi de ce pays paya un tribut double. L'ambition du comte allait toujours s'élargissant ; il n'aspirait à rien moins qu'à monter sur le trône des Césars de Byzance : les états d'Albanie (ancienne Épire) lui avaient donné ce royaume éclos des luttes des Grecs et des Latins. De ce royaume d'Épire, le moderne Pyrrhus voulait s'élancer à Constantinople et prendre la couronne impériale dans l'église de Sainte-Sophie. Baudoin II, que les habitans de la ville grecque avaient chassé, céda ses droits à Charles. Celui-ci se promit bien de les faire valoir au premier jour sur les rives du Bosphore. Mais avant de marcher à cette colossale conquête, il songea à abattre cette république de Gênes qui l'importunait, trop voisine de son comté de Provence et de sa podestatie de Florence. Il fit attaquer de deux côtés la Ligurie ; l'armée provençale y parut du côté de Vintimille, et l'armée napolitaine par Alexandrie ; mais cette guerre n'eut aucun résultat, et Gênes ne perdit pas un pouce de terrain.

Des trois papes qui succédèrent à Grégoire X, le premier, Innocent V, régna cinq mois ; le second, Adrien V, trente-huit jours, et le troisième, Jean XXI, huit mois et quatre jours. Après la mort de Jean XXI, le roi de Sicile, en qualité de sénateur de Rome, dont il avait obtenu la dignité, se mit en tête de faire élire un pape

français ; mais cette tentative que la politique conseillait, échoua, et les cardinaux nommèrent un Romain, Nicolas III. L'empire d'Orient exaltait toujours les espérances du roi-comte. L'héritière du royaume de Jérusalem lui céda cette royauté purement nominale, moyennant une pension viagère de quatre mille livres tournois. Tout était prêt pour tenter la conquête du domaine des anciens Césars : les vassaux de Provence avaient reçu l'ordre de se mettre en route. La puissance du roi des Deux-Siciles, parvenue à une hauteur inespérée, effraya celle de Rome ; une intrigue forte et habilement conçue, fut ourdie contre lui par le pape, dont il intimidait la jalouse suprématie ; de plus, Nicolas III haïssait vivement Charles depuis le jour où ce prince lui refusa sa petite-fille pour son neveu. Un prétexte semblable ne saurait sérieusement être allégué quand il s'agit d'expliquer ces ressorts secrets que la puissance papale fesait mouvoir pour maintenir intacte et grande son autorité, chancelante et dépendante de celle des autres. La papauté avait un but, vers lequel elle marchait de toute la force de son ambition, c'était un but de domination universelle : tenir les rois en tutelle, pour ainsi dire, élever la tiare au-dessus de leur couronne, maintenir entre eux un équilibre sagement combiné, activer ou calmer leurs ressentimens au gré de la volonté pontificale, continuer avec des

armes spirituelles cette suprématie que l'antique Rome dut à ses conquêtes et au courage de ses enfans, telle était l'invariable marche que les papes suivaient dans leur adroite et toute puissante politique. Il s'agissait, cette fois, de sauver l'indépendance du siége apostolique, menacée par l'ambition croissante de Charles. Aussi Nicolas III opposa-t-il au roi des Deux-Siciles l'empereur Adolphe de Hubsbourg, élu en 1268. D'autres ennemis lui furent suscités. Marguerite, veuve de saint Louis, et sa sœur Eléonore, reine d'Angleterre, l'une et l'autre filles du dernier Bérenger, obtinrent du pape l'investiture du comté de Provence, sous le prétexte que leur dot ne leur avait pas été payée. Ainsi menacé par l'empereur de Germanie dans ses possessions italiennes, par deux reines dans celles de Provence, le comte, qui s'apprêtait à fondre sur Constantinople, fut forcé, vaincu par la cautuleuse conduite de Rome, de faire sa paix avec le pape, auquel il abandonna le sénatoriat de Rome et la vicairie de Toscane, et de faire hommage à l'empereur du comté uni de Provence et de Forcalquier.

Un drame épouvantable se préparait en Sicile. Les Français avaient dans cette île un ennemi qui rêvait leur ruine et leur mort, avec toute l'ardente tenacité de son implacable caractère, c'était Jean de Procida, gentilhomme qui médita

un projet terrible ; personne ne fut d'abord admis à partager un secret qu'il tint long-temps caché dans la profondeur de son ame. Quand il vit la Sicile toute frémissante, avec le silence du désespoir, sous le joug exécré de Charles, Procida partit pour Constantinople, où Michel Paléologue occupait le trône de Baudoin II, que ses armes avaient dépouillé de la pourpre impériale. Procida lui fit part des intentions conquérantes de Charles, de son dessein de lui arracher le sceptre, et des haines sourdes qui grondaient en Sicile ; il ajouta qu'avec un peu d'aide l'île entière se lèverait contre les tyrans du nord. L'empereur lui donna de l'argent et fit des vœux pour lui. Procida, de retour dans l'île, s'ouvre à des barons, qui s'enflammant aux paroles du conjuré, lui remettent des lettres pour le roi Pierre d'Arragon.

Un jour un chevalier se présente à ce Pierre, roi d'Arragon, de la dynastie des Bérengers, qui avait épousé Constance, fille de Mainfroi, et lui remit un gant ; c'était le gant que Conradin, roi de Naples, avait jeté de l'échafaud comme un signe de vengeance et un gage de bataille. Pierre l'accepte sous ce double titre. Procida, avant d'aller sommer Pierre de revendiquer des droits sur la Sicile, vit le pape Nicolas III, dont il obtint des lettres pour le roi d'Arragon ; celui-ci approuva les plans de Procida. Nicolas

mourut quand toutes ces intrigues s'ourdissaient contre Charles. Celui-ci, cette fois, parvint à faire élire un pape d'origine française, Martin IV, et par sa faveur, il rentra dans sa chère sénatorerie de Rome. Cette fois le pape et le roi étaient unis par une amitié étroite et par une véritable communauté de vues; aussi le roi d'Arragon sentit son ardeur se ralentir. Mais elle se ralluma à la vive éloquence de Procida, et sous prétexte de s'armer contre les Maures, il proposa une expédition considérable. Procida l'ayant quitté, accourut en Sicile, pour organiser la vaste insurrection. Son histoire est écrite en lettres de sang; il fut décidé que tous les Français seraient massacrés le même jour. Aux fêtes de Pâques, tandis que les cloches sonnaient les vêpres, le massacre commença à Palerme; un Français, qui dit-on, voulait faire violence à une jeune personne, devint la première victime : pendant trois jours on tua les Français dans toute l'île; plus de huit mille Provençaux ou Français périrent, sans compter les enfans, qui furent assassinés dans les bras de leurs mères siciliennes. Les bourreaux ne respectèrent qu'un seul Provençal, Guillaume de Porcellet, gouverneur de Galafatini, dont l'honorable vie désarma la rage populaire.

Au bruit de tant d'outrages, Charles jure une vengeance prompte et terrible. Les Siciliens at-

tendaient l'arrivée du roi d'Arragon ; mais comme il tardait, ils offrirent au prince français de se remettre sous son autorité, s'il accordait l'absolution des derniers excès. Toutes ces conditions furent rejetées avec hauteur, et la guerre commença. Le roi d'Arragon parut enfin devant les côtes de la Sicile ; l'île le reçut avec ivresse. Ce prince avait avec lui deux nobles ministres, Roger de Lauria, pour la guerre maritime, et Jean Procida, l'auteur de la conspiration, pour le conseil. Cependant Charles se disposait à chasser cette révolte par des forces imposantes, devant lesquelles tomba la confiance téméraire des Siciliens ; ils pensaient que les moyens ordinaires n'arrêteraient pas le coup décisif que Charles s'apprêtait à porter. Les conseils de Sicile connaissaient parfaitement ce roi de Naples, prince chevaleresque ; aussi lui adressèrent-ils, au nom du roi d'Arragon, une proposition de duel. Le cartel fut reçu avec joie par Charles, qui se hâta de se rendre à Bordeaux, lieu convenu pour le combat. Le roi d'Arragon, qui savait mieux employer son tems et qui n'était pas d'humeur de courir les chances d'un combat singulier, ne se trouva pas au rendez-vous. L'absence du roi fut fatale à ses troupes, dont le courage et l'ardeur mollirent ; les Siciliens reprirent confiance. Martin IV, toujours dévoué à Charles, lança une excommunication contre le roi d'Arragon, donna

son royaume à Charles de Valois, second fils du roi de France Philippe-le-Hardi, et proclama une croisade contre lui.

Le roi de Naples quitta Bordeaux et retourna dans son royaume. A peine y est-il arrivé, qu'il apprend que l'amiral de Sicile avait fait prisonnier son fils et successeur, Charles, prince de Salerne, et qu'ensuite il était parvenu à faire révolter Naples contre lui. Mais toutes les voix qui mugissaient dans cette ville, se turent tout-à-coup devant le roi. Charles était exaspéré; il se montra cruel : cent cinquante citoyens payèrent de leur tête leur révolte, et la ville, épargnée par le volcan, son redoutable voisin, allait, sur l'ordre du prince, disparaître et s'abîmer dans une ruine générale, quand les prières du légat, en appaisant Charles, conservèrent à l'Italie la plus belle de ses cités. Les chagrins qui accablaient le roi, le tuèrent à Foggia, dans la Pouille. Avant sa mort, il prononça ces paroles : « Sire Dieu, « je crois que tu es mon sauveur, et comme je « fis la proie du royaume de Sicile plus pour ser- « vir sainte église que pour mon profit ou autre « convoitise, pardonne-moi mes péchés. » Il mourut âgé de 66 ans, et en avait régné dix-neuf. Il laissa, de Béatrix de Provence, sa première femme, morte en 1266, quatre fils et trois filles, et n'eut aucune postérité de Marguerite de Bourgogne, sa seconde femme. Son corps fut porté dans la cathédrale de Naples.

Charles-le-Boiteux restait toujours prisonnier en Sicile après la mort de son père. Alors Martin IV, en qualité de seigneur suzerain du royaume, envoya à Naples un de ses cardinaux, et Philippe-le-Hardi, roi de France, y dépêcha Robert, comte d'Artois, avec un corps considérable de troupes. Mais la fortune trahit les armes françaises ; le comte d'Artois sembla n'être venu en Italie que pour assister à la honteuse évacuation des places que les Provençaux y tenaient encore. Honorius IV succéda à Martin IV, Philippe-le-Bel, à son père Philippe-le-Hardi, et Pierre III d'Arragon laissa à sa mort le trône espagnol à son fils Jacques. Le pape, bien qu'il ne fût pas d'origine française, était encore en faveur du roi prisonnier. Le fils de Charles-le-Boiteux, les seigneurs et les villes de Provence attristés par cette royale captivité, fesaient des vœux ardens pour une délivrance qu'ils cherchaient à hâter. Trois des princes provençaux, Robert, Louis et Raymond-Bérenger adressèrent des lettres touchantes à Edouard, roi d'Angleterre, pour l'émouvoir en faveur de son parent et de son ami tenu en captivité ; et les états-généraux du comté uni de Provence et de Forcalquier, assemblés dans la ville de Sisteron, députèrent, pour le même objet, vers le prince anglais, Isnard d'Agoult et Faucher de Sabran-Forcalquier.

Toutes les difficultés que le roi anglais devait rencontrer dans cette négociation, ne le détournèrent pas de l'entreprendre, bien qu'il eût à obtenir de la maison d'Arragon la renonciation de ses droits à la Sicile et la délivrance du comte, et de la maison de France son abandon des prétentions qu'elle tenait sur l'Arragon, d'une bulle de Martin IV. Oléron, dans le Béarn, vit, le 1er mai 1287, le roi d'Arragon et le roi anglais s'aboucher pour cette importante et épineuse affaire. Après bien des pourparlers, on arrêta les articles suivans d'une paix conditionnelle : Charles-le-Boiteux promettait d'obtenir du pape, du roi de France et de Charles de Valois, roi nommé d'Arragon, une trêve de trois ans, et au bout de trois ans, une paix solide. Il s'engageait, avant de quitter sa prison, à remettre en ôtages ses trois fils puinés et les fils aînés, au dire des uns au nombre de treize, et, au dire des autres, au nombre de soixante des principaux seigneurs ou bourgeois de son comté. Dans les dix mois de sa délivrance, son fils aîné Charles Martel irait prendre la place de son quatrième fils auprès du roi Alfonse. Il cédait au roi d'Arragon trente mille marcs d'argent, et promettait vingt mille autres marcs, cautionnés par le roi d'Angleterre. Dans le cas où la paix ne se ferait point, le roi de Sicile jurait de se remettre en prison, consentant, pour être puni de la violation de sa parole,

à voir passer la Provence sous l'autorité du roi d'Arragon ; à raison de quoi les seigneurs et les villes du pays engageaient conditionnellement leur hommage, et étaient conditionnellement aussi déliés de leur serment. Cette clause prouvait que la maison d'Arragon ne pouvant renoncer à l'idée de posséder encore le beau comté de Provence, flattait par un dernier espoir son désir depuis long-temps trompé.

Mais toutes ces conditions furent rejetées avec mépris par Nicolas IV, successeur d'Honorius IV, et les conférences rompues.

Pourtant l'année suivante les bases de ce projet de conciliation, les seules possibles, furent reprises à Champfranc, près les Pyrénées ; enfin les propositions faites de part et d'autres finirent par être adoptées, malgré l'opposition pontificale, et Charles-le-Boiteux sortit de sa prison d'Arragon, où on l'avait transporté pour le soustraire à une exécution populaire méditée sur sa personne.

Le premier usage que Charles-le-Boiteux fit de sa liberté, fut d'aller voir, à Paris, le roi Philippe-le-Bel et le comte Charles de Valois, afin d'obtenir d'eux une renonciation à leurs prétendus droits sur l'Arragon. Les princes français furent inébranlables et les sollicitations du comte inutiles. Ce pauvre prince, ainsi repoussé par la cour de France, se rendit en Italie, auprès du

pape Nicolas IV, dont il ne put aussi vaincre l'inflexible obstination. Le pape, en vertu de son droit divin, allait plus loin : il proposait à Charles de casser son traité avec le roi d'Arragon, de le délier du serment qu'il avait fait d'aller reprendre ses fers en cas de non-inexécution des clauses du pacte de Champfranc, et de poser sur sa tête la couronne de Sicile. Charles accepta le couronnement, mais il refusa noblement la faculté de conserver sa liberté sans l'exécution des conditions du traité. Rebuté de toutes parts, il fit prévenir le roi d'Arragon, et se rendit sans armes sur les frontières de la Gaule et des Espagnes ; mais comme personne ne vint pour le recevoir prisonnier, il se crut délié de tout engagement, et quitta la place.

Ladislas, roi de Hongrie, mourut sur ces entrefaites ; Charles-le-Boiteux, qui en avait épousé la sœur, songea à régler la succession de ce prince, mort sans enfans, et échue, par conséquent, au roi des Deux-Siciles. La distance qui sépare les deux pays, la Sicile et la Hongrie, ne permettait pas de réunir les deux couronnes sur la même tête ; aussi après avoir reçu Charles Martel, son fils aîné, chevalier, dans une nombreuse et brillante assemblée de prélats et de barons napolitains, il le fit couronner roi de Hongrie par le légat lui-même. Pourtant Charles tenait par honneur à faire exécuter les conditions du traité

de Champfranc. En mariant sa fille Marguerite avec le comte de Valois, auquel elle apporta en dot les comtés de Maine et d'Anjou, il obtint de ce prince sa renonciation au vain titre de roi d'Arragon ; cette cession procura même au roi-comte quelques avantages : jusqu'à cette époque, le roi de France, en qualité de comte de Toulouse, était seigneur de la moitié de la cité d'Avignon, il la céda à Charles. Des conférences se tinrent ensuite, d'abord dans la ville de Tarascon, puis dans celle de Brignolles. Là, il fut décidé qu'une paix solide unirait le roi de France, le comte de Valois, le roi des Deux-Siciles et le roi d'Arragon ; qu'Alfonse rendrait la liberté aux enfans et aux ôtages du roi-comte, et annulerait les cautionnemens donnés par le roi d'Angleterre, médiateur du traité de Champfranc ; et qu'enfin, touchant la Sicile, on intimerait à Jacques d'Arragon les ordres du pape, et que s'il refusait de les reconnaître, son frère, le roi d'Arragon ne lui enverrait aucun secours. Tous ces accords reçurent l'adhésion de Nicolas, et l'espoir de finir la guerre semblait parfaitement fondé, quand arriva la mort d'Alfonse, qui ne laissa point d'enfans. Dans ce cas, comme le testament du père laissait l'Arragon à Jacques et la Sicile à Frédéric, un accomodement présentait donc encore des obstacle à peu près insurmontables.

La politique du comte de Provence fut, ainsi

rascon, la ville d'Arles, le bailliage de Notre-Dame-de-la-Mer, près d'Arles ; l'autre sénéchaussée, de résidence à Aix, comprit la viguerie d'Aix, la ville de Marseille, les vigueries d'Hyères, de Draguignan et de Grasse, la ville de Nice et les bailliages de Toulon, de Saint-Maximin, de Brignoles, de Vintimille, de Puget-le-Théniers, de Castellane et de Moustiers.

Charles le Boiteux mourut à l'âge de 63 ans, en 1297. Il avait institué héritier de son royaume et de son comté son second fils Robert, parce que la branche aînée de sa descendance occupait le trône de Hongrie. Le corps du roi-comte fut apporté à Aix et enseveli dans l'église des Dames-de-Nazareth, qu'il avait fondée. Un usage qui disparut en 1790 y appelait chaque année les consuls d'Aix, procureurs de pays nouvellement élus, pour honorer les reliques du roi. A cette époque le temple fut démoli, le tombeau de Charles brisé et sa cendre jetée au vent.

Après la mort de Charles le Boiteux, sa couronne des Deux-Siciles et son comté de Provence furent réclamés par Carobert, roi de Hongrie, fils et successeur de Charles-Martel, comme chef de la branche aînée des descendans du feu roi. Dans cette contestation, la Provence et le Piémont devaient être regardés comme un accessoire par rapport à Naples. Ainsi le pape, suzerain du royaume, devenait le juge du litige. Robert alla trouver

Clément V à Avignon et le mit dans ses intérêts. Ce pape le couronna roi des Deux-Siciles et reçut son hommage. Ce prince se hâta de partir pour Naples.

L'Italie était toujours partagée entre le pape et l'empereur, les Guelphes et les Gibelins, sans pouvoir obtenir une existence vraiment nationale. Henri VII, avant simple comte de Luxembourg, portait la couronne de roi Germain ; son élévation au trône impérial avait été amenée par Clément V, après la mort d'Albert-le-Triomphant. Clément V ne favorisa sa fortune impériale que pour empêcher Philippe-le-Bel de réunir dans ses mains le sceptre franc et le sceptre allemand ; de plus, ce pape pressait cet empereur de venir en Italie, pour y rétablir les droits du siége de Rome et de l'empire ; mais l'empereur, arrivé dans ce dernier pays, alarma subitement le pontife par les prétentions exhorbitantes qu'il afficha : on vit que son but était de créer un établissement héréditaire à son profit dans la Péninsule. Aussitôt le pape lui opposa le roi de Naples, chef naturel des Guelphes, qu'il nomma gouverneur de Rome et vicaire-général de Toscane ; mais de puissans amis, de puissantes villes, soutenaient l'ambition d'Henri VII, qui se voyait favorisé par le comte de Savoie, accueilli avec transport dans Milan et dans plusieurs communes lombardes. La force le rendit maître de Crémone, de Parme, de Vicence, de

Plaisance et de Padoue; les Vénitiens l'accablèrent de présens, et Milan posa elle-même sur sa tête la couronne de fer des anciens rois lombards. L'Apennin s'abaisse sous sa marche triomphale, Gênes, Pise le saluent avec des acclamations immenses, et Rome elle-même, cédant à son astre impérial, lui ouvre sa basilique et le sacre empereur. Henri VII signe à Rome des lettres par lesquelles l'archevêque d'Arles avait la faculté de porter ses causes devant l'archevêque d'Embrun et l'évêque de Digne. De Rome il retourne à Pise, où, d'après ses ordres, se rendirent tous les feudataires italiens : là, du sein de cette assemblée, Henri lut l'ordre qui citait Robert devant sa cour : Robert ne parut pas ; alors il fut mis au ban de l'empire, et ses états confisqués. L'empereur redouble d'activité ; il s'unit par un traité avec Frédéric, qui n'avait que la souveraineté viagère de la Sicile, et concerte avec lui des mesures habiles ; aussi peu de temps après le territoire de Naples se vit envahi de deux côtés, par l'Italie et par ses rivages : l'empereur y arrivait par terre et Frédéric par mer ; mais la mort, qui frappa Henri VII à Buon-Convento, donna aux affaires une face toute autre : les troupes impériales regagnèrent l'Allemagne et Frédéric son île.

Jean XXII avait succédé à Clément V, mort à Roquemaure, diocèse d'Avignon. Ce Jean était un Français qui, négligeant la ville de Rome,

maintint la résidence papale en-deçà des monts. Les dignités que Robert avait reçues de Clément V lui furent conservées par son successeur, la maison d'Anjou étant dans l'état le plus prospère. Le pape, comme français, résidait dans une ville française, placée sous la double influence du roi de France et du roi-comté. Naples, Rome, la Lombardie, le Piémont, la Ligurie, puis la seigneurie de la commune de Gênes, que les Guelphes venaient de lui livrer pour dix ans, reconnaissaient l'autorité ou la suprématie de Robert; mais les Gibelins se réveillèrent: ils ameutèrent contre Robert et le pape Frédéric de Sicile et Viscenti, seigneur de Milan. Rome se vit pressée par leurs armées, et Robert en ayant soutenu le siège quelque temps, vint trouver le pape, pour qu'il cherchât à pacifier l'Italie en feu. Robert se mit à parcourir son comté de Provence, tout en tenant le regard constamment fixé sur l'Italie, siége de sa puissance royale et de sa prépondérance européenne. Il reçut alors du pape, par indivis avec Philippe, fils du comte de Valois, la dignité de vicaire-général de l'empire dans la Péninsule. La politique de Robert, conforme à celle de Jean XXII, était de prolonger la division entre les deux candidats, Frédéric, duc d'Autriche, et Louis, duc de Bavière, élu empereur par des partis divers après la mort d'Henri VII. Quand le roi se trouvait encore en Provence, il acheta d'une veuve de la maison d'Apt sa part de

juridiction sur cette dernière ville, ensuite il alla se joindre, au-delà des Alpes, à Philippe, fils du comte de Valois, dont la promptitude avait, en fesant lever le siége de Gênes, affermi dans cette commune la domination de l'église et de la maison de France. Florence déféra au roi de Naples sa seigneurie pour dix ans. Mais le duc de Bavière avait vaincu le duc d'Autriche à Muhldorf le 28 septembre 1322 : venu en Italie avec le titre d'empereur, il eut soin de prendre à Milan la vieille couronne de fer. Le pape, le roi de Naples firent d'incroyables efforts pour le traverser dans sa marche triomphante. Frédéric renverse tous les obstacles, et, poussé par le vent d'une fortune amie, il entre dans Rome et prend la couronne impériale dans la basilique de St.-Pierre. L'empereur ne s'arrête pas là : irrité contre Jean XXII, il le cite à comparaître devant son tribunal, qui le condamna et le déposa ; on élut un autre pape à sa place ; Frédéric de Sicile devint l'allié de l'empereur. L'armée papale et française mit un terme à ces courtes et rapides prospérités ; le sort des batailles tourna contre Frédéric : partout battu, l'empereur quitte Rome, poursuivi par ces cris populaires : *Meurent les hérétiques et vive la sainte église !*

Robert, s'énivrant de ce triomphe inattendu, apprend la mort de son fils unique Charles, duc de Calabre, âgé de trente-un ans. En recevant la nou-

velle de cette mort, le malheureux père prononça ces paroles du prophête : *La couronne est tombée de ma tête ; malheur à moi ! malheur à vous !* Ce Charles méritait et les regrets de son père et ceux du peuple : c'était un excellent prince. Le trait suivant, cité dans toutes les histoires, prouvera son amour pour la justice.

Pendant le voyage du roi en Provence, son fils le duc de Calabre était resté à Naples en qualité de gouverneur : il siégeait assidûment au tribunal de la vicairerie. Pour encourager la timidité des pauvres gens, que l'appareil royal aurait effrayé, Charles avait fait placer en dehors une cloche ; le client était sûr, dès qu'il l'avait agitée, de voir accourir un serviteur du prince. Alors vivait à Naples un vieux seigneur nommé Cappèce, connu par sa lésinerie : il donna un jour l'ordre barbare de chasser de son écurie un vieux cheval aveugle, malgré ses services, et sans lui tenir compte de l'ardeur de sa jeunesse, de la beauté évanouïe de son encolure, de la fierté passée de ses mouvemens, qu'ombrageait jadis une ondoyante crinière. Ce cheval avait souvent emporté Cappèce à la chasse, à la guerre, à des rendez-vous d'amour. Le maître et l'animal devinrent vieux : Cappèce s'enferma, languissant et entouré de soins, dans son palais, et mit le cheval à la rue. Cet infortuné coursier errait tristement de place en place, de rue en rue, excitant la compassion des Napolitains,

arrachant quelques brins d'herbe à travers les fentes des dalles, et se traînant ainsi le long des murs, il arrive devant le palais du prince et agite la sonnette : le serviteur ne crut pas devoir introduire ce solliciteur d'une espèce nouvelle, mais le duc ordonna qu'on le lui amenât. Voilà le cheval devant le vicaire de Naples : à la vue de sa maigreur extrême, de ses regards éteints, de son poil blanchi et rare, ému de compassion, Charles demande si cet animal n'avait pas de maître : un des assistans raconta alors son histoire et fit connaître toute l'avarice de Cappèce, qui récompensait si mal les travaux de son compagnon de guerre, de chasse et d'amour ; car Cappèce avait beaucoup guerroyé, chassé et aimé, d'après les us de ce temps-là : le prince obligea Cappèce à nourrir ce cheval sur le fondement de rapport de justice entre l'homme et les animaux.

Charles, duc de Calabre, fils de Robert, fut marié deux fois, d'abord avec Catherine d'Autriche, qui ne lui donna point d'enfans, et ensuite avec Marie de Valois, fille de Charles de Valois, de laquelle il eut deux filles seulement, Jeanne et Marie.

Le roi-comte, tout entier au chagrin d'avoir perdu un fils sur qui reposaient tant d'espérances, n'inquiéta plus Frédéric de Sicile dans la possession de son royaume ; afin de mettre un terme aux empiétemens que tentaient souvent avec succès sur

les frontières de Piémont le comte de Savoie et le marquis de Montferrat, il négocie des traités avec eux. Voici comment il régla la succession au royaume et aux comtés : selon la substitution que Charles-le-Boiteux avait faite de la Provence en faveur de ses descendans mâles, faute de postérité masculine chez Robert, le pays passait en premier lieu à la branche d'Anjou-Tarente, en second lieu à la branche d'Anjou-Duras, la branche d'Anjou-Hongrie étant réduite à la Hongrie. Au contraire, les filles n'étaient point exclues de la couronne des Deux-Siciles. Robert intervertit cet ordre : il unit à perpétuité le royaume et les comtés, sur lesquels il établit héritière la princesse Jeanne, avec substitution de la princesse Marie, et leur fit prêter hommage par les seigneurs et les villes de Provence. Pour affermir cet arrangement, Robert proposa à son neveu, le roi Carobert de Hongrie, fils de Charles Martel, de marier Jeanne avec André, son second fils, et Marie avec Louis, prince héréditaire. Le roi de Hongrie amena à Naples le jeune André, âgé de seize ans : la cérémonie des fiançailles eut lieu entre le prince et Jeanne, qui demeurèrent dans le même palais. Cependant Robert rêvait l'entier affranchissement de la Sicile, où Pierre, fils du dernier roi Frédéric, trônait encore. Le comte-roi revint en Provence, pour combiner avec le pape Benoît XII, successeur de Jean XXII et d'origine française comme lui, une nouvelle attaque contre la Sicile.

Le retour de Robert dans ses états de Naples n'amena pas un changement heureux dans les affaires de ce royaume : sa tentative depuis longtemps méditée en Sicile, malgré ses brillans débuts, eut une malheureuse fin. La vieillesse de ce prince fut empoisonnée par l'antipathie que Jeanne et André manifestaient l'un contre l'autre : ces deux jeunes époux se donnaient des marques ostensibles d'une haine qui eut de si tragiques résultats. Le prince André, né, élevé en Hongrie, avait apporté sous le ciel d'azur de Naples la rudesse des mœurs de sa sauvage patrie ; d'une intelligence bornée, il détestait les mœurs brillantes de sa cour et s'obstinait à vivre entouré des personnes de son pays qui, par leurs costumes, leur langage, lui retraçaient le souvenir des lieux sombres où sa première enfance s'était écoulée. Jeanne, au contraire, enchantait, par la grace de son esprit, sa cour italienne ; sa politesse exquise, sa délicatesse de sentimens, annonçaient la beauté de son génie et l'élévation de son ame ; autour d'elle, des poètes, des savans, échauffés par les premiers rayons d'une littérature tout éprise de sa ravissante manifestation, entonnaient de gracieuses rimes, débitaient de solennelles œuvres. Ce langage épuré par les troubadours, assoupli par le génie italien, déconcertait le prince hongrois, qui se dérobait à ces spirituelles causeries, pour retrouver, en hâte, auprès de ses seigneurs alle-

mands, les rudes déférences du nord et leurs mœurs âpres et tendues. Le roi-comte avait deviné cette antipathie mortelle entre Jeanne, princesse éclatante et vive, et André, prince morne et farouche ; il sentait qu'après lui personne ne chercherait à la modérer, car sa femme aspirait au calme du cloître. Ses frères, Philippe de Tarente et Jean, duc de Duras, étaient morts, et leurs fils, jeunes encore, devaient nécessairement finir un jour par abhorrer cette cour hongroise, dont Naples raillait et les habits, et les mœurs, et la langue ; l'imagination de Robert était obsédée par les plus lugubres images, ses courtisans ne pouvaient l'arracher à sa sombre mélancolie. Quand il sentit sa fin approcher, il assembla, le 16 janvier 1343, les seigneurs de sa cour, et dicta son testament conformément aux dispositions qu'il avait déjà faites quand il déclara la princesse Jeanne son héritière. Il ajouta seulement que si la princesse Marie, héritière substituée à la princesse Jeanne, ne pouvait épouser, par quelque empêchement inespéré, Louis, fils aîné du roi de Hongrie, elle donnerait sa main au plus âgé des enfans mâles du duc de Normandie, héritier présomptif du roi de France, ou bien au second fils du même roi. Il ordonna, de plus, que le mariage de Jeanne et d'André fût accompli, et les mit sous la tutelle de la reine Sancie et des exécuteurs testamentaires, dont l'un était Philippe de Cabassolles, évêque de Ca-

vaillon, cassant et annulant tout ce que l'un ou l'autre des deux époux ferait sans leur participation ou leur consentement avant l'âge de 25 ans. Il mourut le 19 janvier 1343, âgé de 64 ans, après en avoir régné 33 et quelques mois.

Cette mort n'occasionna aucun trouble dans les états de Robert; Jeanne fut reconnue son héritière. Hugues de Baux, Guillaume de Sabran, Roger de Saint-Séverin et Pierre de Cadenet reçurent, pour cette princesse, les hommages des seigneurs provençaux; Montolieu, La Ceppède, Dieudé, Vivaud, en prêtant serment de fidélité au nom des Marseillais, dans les mains de Jeanne, demandèrent la confirmation de leurs franchises, de ces franchises si chères à nos pères; la reine les confirma de bonne grace, et promit de venir à Marseille en renonveler la foi jurée.

Le jeune roi André avait auprès de lui un homme contre lequel Pétrarque lui-même a exhalé son indignation, en le dépeignant sous les plus odieuses couleurs; il s'appelait Robert et portait le froc. Tout puissant sur l'esprit borné de son maître, il aspirait à faire passer le royaume des Deux-Siciles sous la domination hongroise, si détestée par les Napolitains. La fureur tantôt concentrée, tantôt exhalée en cris, en gestes pittoresques de ces peuples contre les Hongrois, était parvenue à son plus haut degré, et les Hongrois, aiguillonnés par le moine Robert, soutenus par leur roi An-

dré, accaparaient places, honneurs, dignités, en présence de la ville italienne qui les maudissait. Les seigneurs du pays, électrisés par Jeanne, devinant les intentions secrètes de cette princesse, méditèrent l'expulsion de ces odieux étrangers. Parmi ceux qui contribuèrent le plus à leur arracher le royaume de Naples, l'histoire cite surtout Raymond de Cabanes et sa femme Philippine, surnommée la Catanoise. L'histoire de ces deux personnages semble tenir du roman.

Tandis que Robert, qui alors n'était encore que duc de Calabre, assiégeait Trapani en Sicile, sa femme, Yoland d'Arragon, fut saisie par les douleurs de l'enfantement et donna le jour à un prince nommé Louis, qui mourut à l'âge de neuf ans. On le fit nourrir par une femme qui lavait le linge de la cour; cette femme, qui avait nom Philippine, est celle que l'histoire a surnommée la Catanoise : elle était jeune, avait une beauté remarquable et un esprit bien au-dessus de la condition où elle était née. Devant elle s'ouvrit une carrière que son imagination lui dépeignit brillante et pompeuse : par la souplesse insinuante de ses paroles, elle obtint et conserva les bonnes graces d'Yoland, première femme, et de Sancie de Majorque, seconde femme de Robert; elle fut attachée à la cour. Tandis que cette Philippine prenait rang parmi les suivantes des reines, la fortune conduisait aussi par la main un jeune Maure qu'un cor-

saire avait vendu, enfant, à Raymond de Cabanes, gentilhomme provençal. Le jeune esclave, beau, sensible, spirituel, plut tellement à son maître, que celui-ci le fit baptiser et lui donna la liberté, ses nom et prénoms, à l'imitation des affranchissemens romains. Le nouveau Raymond entra au service de Robert en qualité d'intendant de la cuisine, associa sa fortune et son nom à la belle Catanoise, qu'il épousa, fut ensuite armé chevalier en présence de la cour de son maître, et obtint les titres de sénéchal et de grand-maître d'hôtel du roi Robert. Sa femme Philippine ne laissait jamais son crédit s'ébranler; étudiant les inclinations et les goûts des princesses siciliennes, elle se montra dévote sous Sancie, éprise de luxe sous Cathérine d'Autriche, et toute frivole, toute joyeuse d'ajustemens, de bagatelles brillantes avec Marie de Valois, femme de Charles, duc de Calabre. Ses talens, son expérience, grandirent avec sa fortune, et la blanchisseuse de Trapani fut choisie par le roi Robert pour tenir lieu de mère à la princesse Jeanne, qu'elle n'abandonna plus. Continuant auprès de la jeune reine la tactique habile dont elle avait recueilli les fruits, elle devina et favorisa les inclinations splendides, amoureuses de Jeanne, et acquit sur elle un empire extraordinaire. Le but de la Catanoise était de se servir de cet empire pour ruiner les Hongrois et délivrer Naples de leur obsession.

De son côté, le frère Robert agissait; austère par habitude et peut-être par calcul, froid et grave sous son froc, il jetait le manteau de son ordre sur le foyer caché de ses ardentes passions, habilement contenues. La cour tremblait devant lui; cette cour si retentissante de poésie, de musique, auprès de Jeanne, pâlissait de terreur et devenait muette devant les pas et la figure solennelle du moine-ministre. Les princes du sang royal, ne pouvant supporter patiemment ces airs de suprême autorité que ce religieux prenait devant eux, se retirèrent dans leurs châteaux, en lui lançant leurs malédictions. Cette désertion, ces rumeurs sourdes qui agitaient Naples, le firent trembler pour l'heureuse réussite de ses desseins; il n'avait sous la main qu'un prince faible et têtu dont l'esprit était loin de concevoir un plan vaste et d'en faciliter l'exécution; quant aux seigneurs hongrois, Robert ne se dissimulait pas la haine qu'on leur portait et les motifs qui ne la justifiaient que trop. Plus les Hongrois, André, Robert, se fesaient exécrer, plus la reine Jeanne se conciliait l'affection de ses sujets, plus les vœux pour l'affranchissement de son autorité et le renversement de la domination hongroise devenaient ardens. Le frère Robert tourna alors ses vues ailleurs; il pensa à engager Louis, frère d'André, qui venait de monter sur le trône de Hongrie par la mort de son père Carobert, à venir épouser Marie, sœur

de Jeanne. Par ce moyen, il assurait irrévocablement la couronne de Naples à la branche d'Anjou-Hongrie et écrasait la faction opposée. Ce mariage, ordonné par le roi Robert, dont la mémoire était si honorée, n'aurait fait qu'ajouter un poids plus grand aux prétentions que Louis, en qualité de fils aîné de Carobert, croyait avoir sur le royaume qu'on lui offrait.

Cette intrigue fut pénétrée. Philippe de Tarente et Jean de Duras, prince de Morée., frères du roi Robert, avaient laissé chacun trois enfans : Robert, Louis et Philippe étaient fils de Philippe de Tarente, Charles, Louis et Robert de Jean de Duras. Ces princes ne pouvaient se décider à voir paisiblement passer la couronne de Naples dans la maison de Hongrie ; à la moindre sédition dans la ville, ils étaient prêts à se montrer, pour la guider contre les étrangers. Charles de Duras brusqua l'événement : il aimait passionnément la princesse Marie, destinée au roi de Hongrie ; il l'enleva et l'épousa, moyennant une dispense que le cardinal de Talleyrand, son oncle maternel, lui obtint du pape Clément VI. La Catanoise résolut de commencer à porter des coups décisifs : exaspérée par l'autorité de ce frère Robert, qu'elle détestait à l'excès, elle décida enfin Jeanne à se déclarer seule maîtresse du royaume, à réduire son époux au rôle obscur d'un roi sans pouvoir ; elle lui dit qu'un étranger qu'elle avait

daigné associer à son pouvoir ne devait exercer que la part d'autorité qu'elle voudrait bien lui remettre, et que si, par un acte de vigueur, elle ne forçait pas André à la reconnaître pour sa souveraine, elle se verrait bientôt, idole impuissante et méprisée, dépouillée de toute prérogative, de tout rayon, de tout hommage.

Jeanne aimait à l'excès le pouvoir; aussi la Catanoise avait-elle frappé le côté sensible de ce cœur fier et ambitieux. Voilà qu'elle interdit à André de se parer du titre de roi et de se mêler du gouvernement; tous les actes furent expédiés au nom seul de la reine, les emplois distribués suivant ses ordres : elle seule régnait! La Catanoise vit sa faveur portée à son comble; elle obtint de la reine, pour son fils Robert, la charge de grand-sénéchal, que son mari le Maure avait possédée, maria Sancie, sa fille aînée, avec Charles de Gambateza, comte de Moreon, et la cadette avec Gaston de Dinisiac, à qui elle procura le comté de Terlice.

On tenta des raccommodemens. Elisabeth, reine douairière de Hongrie, avant d'aller honorer à Rome le tombeau des apôtres, parvient à donner à une réunion des deux époux tous les dehors d'une sincère amitié; de plus, voulant procurer à cette harmonie un caractère plus saint et plus durable, elle leur proposa d'aller se faire sacrer à Rome. Jeanne donna son consentement apparent à

ces propositions et choisit des ambassadeurs pour aller demander au pape son assentiment; le roi de Hongrie en nomma de son côté, ainsi que le conseil de régence et les barons napolitains, qui désiraient sincèrement de rétablir la tranquillité dans le royaume; mais tous ces envoyés, du moins ceux de Jeanne et de Louis, roi de Hongrie, avaient des instructions trop peu conformes pour tendre au même but: les députés de Louis étaient chargés de demander au pape que le roi André fût couronné non comme époux de Jeanne, mais comme héritier du trône, en vertu des droits qu'il avait reçus de son père Carobert, appelé, suivant eux, à la succession par les lois du royaume; les députés de Jeanne, au contraire, avaient la mission secrète de faire traîner l'affaire en longueur, afin qu'elle s'évanouît dans d'interminables lenteurs; au reste, s'emparant adroitement des prétentions nouvelles des Hongrois, ils s'en servirent pour frapper leurs demandes d'avortement.

Au milieu de tous ces débats, de toutes ces prétentions rivales, le pape, renonçant brusquement au rôle de médiateur, se mit, lui aussi, sur les rangs et se déclara seul maître de la couronne de Sicile, tant et si vivement disputée: ainsi se compliqua davantage le nœud déjà si embrouillé de la question. Il prétendit que sa qualité de seigneur suzerain lui livrait la régence du royaume pendant

la minorité de la reine, et agissant conformément à son audacieuse volonté, il cassa le testament de Robert et défendit à Jeanne, ainsi qu'à ses officiers, de se mêler de gouvernement. La force déclarée était impuissante; la ruse seule pouvait tempérer et affaiblir l'effet de si vigoureuses et si redoutables résolutions. Jeanne agit en femme adroite; elle eut l'air de courber la tête sous l'autorité du Vatican; mais elle fit tant par ses promesses flatteuses, que le légat Aimeric de Chastellus, originaire du diocèse de Limoges, envoyé à Naples pour faire exécuter la bulle, n'eut presque point de part au gouvernement.

Le pape, voulant concilier à la fois ce qu'il devait aux intérêts de sa puissance et aux sollicitations des Hongrois, eut l'idée de donner le titre de roi au prince André, avec promesse de le faire couronner à la cour de Naples, s'il se soumettait aux ordres du légat. Une pareille idée achevait d'exaspérer la reine Jeanne et ses partisans; aussi ne fit-elle qu'accroître la mésintelligence qui brouillait les partis depuis long-temps. La fureur de la Catanoise, de ses adhérens, de ses parens, ne connut plus de bornes : rien n'était oublié pour humilier le prince André, pour le dépouiller même de cette apparence royale dont on avait consenti à couvrir sa nullité politique. Au milieu de ces rumeurs, de ces agitations, précurseurs d'une catastrophe décisive, la reine comprit qu'elle por-

tres assassins le tirent par les pieds et jettent sans vie sur le sol ce corps où finissaient les dernières convulsions d'une horrible agonie. Tous les conjurés, qui s'apprêtaient à l'enterrer précipitamment, en furent détournés par une femme hongroise, nourrice du prince, accourue au bruit.

Tous les auteurs du temps font figurer dans cet atroce complot contre la vie d'André, la Catanoise, ses enfans, et même Louis, fils de Catherine de Valois, qui recevait de Jeanne de trop éclatantes marques d'une affection partagée. On peut donc, appuyé par le témoignage de Villani et de bien d'autres, citer parmi les auteurs de cette conspiration Philippine la Catanoise, Robert, son fils, grand-sénéchal; ses deux filles et leurs maris, Charles de Cambateza et Dinisiac, Catherine de Valois et le prince Louis, son fils; Charles de Duras, époux de la princesse Marie; Charles Artus, grand-chambellan, et Bertrand, son fils : ces deux derniers, d'ailleurs, se hâtèrent de se réfugier dans les terres du prince de Tarente, où ils furent pris. On nomme encore les fils du seigneur Pazzi de Boulogne; Mabile, sa sœur; Bertrand de Catanrac de la maison Ruffo; Nicolas Acciaioli, un des favoris de la reine; le fils de Grégoire Caraccioli et un Caraffa. Mais tous ces noms pâlissent devant un autre nom plus imposant hasardé par des auteurs dignes de créance :

ceux-ci n'hésitent pas, sur le témoignage suspect d'un Hongrois, d'attribuer ce crime à Jeanne elle-même; après nous l'avoir peinte comme une femme dominée par ses sens, passant des bras de son amant avoué, le prince Louis, dans ceux d'une foule de seigneurs sur lesquels elle arrêtait l'errante inconstance de ses feux, ils déclarent que pour briser l'unique obstacle qui la gênait bien faiblement, il est vrai, dans ses désordres passionnés, elle avait elle-même présidé au crime, joyeuse dans cette couche d'où les assassins avaient arraché son époux. Ces accusations graves ne sont pas, au reste, admises par tous les écrivains; elles sont d'abord réfutées par l'examen du caractère léger, mais nullement enclin à la cruauté, de cette princesse; de l'absence complète de contrainte de la part de son époux assassiné, envers elle, prince débonnaire et faible, avec lequel elle pouvait, sans crainte et sans contrôle, satisfaire ses penchans pour les aventures galantes. Parmi ceux qui l'acccusèrent, aucun ne put citer le moindre aveu d'un témoin, la moindre parole accablante pour Jeanne d'un complice. Le roi de Hongrie, qui mit tant d'acharnement contre elle, ne sut qu'alléguer de vagues soupçons; et de la torture à laquelle plusieurs coupables furent appliqués, aucune voix ne s'éleva contre la reine. Bien plus, un auteur contemporain, Jean de Banzano, non seulement rejette tout ce qui pourrait compromettre

la mémoire de cette princesse, mais de plus il fait un récit qui met l'innocence de Jeanne dans tout son jour. D'après cet auteur, le roi fut obligé de résister vivement aux instances de la reine quand il quitta la chambre; et un des conjurés nommé Geoffroi, s'étant glissé furtivement dans la chambre de la princesse, en ferma la porte et présenta la pointe de son épée à Jeanne, avec menace de la tuer si elle fesait le moindre effort pour aller trouver André; le même auteur ajoute qu'en entendant ce dernier se débattre, Jeanne, malgré l'épée qui flamboyait devant elle, s'écria, éperdue : *Avre me*, *avre me*; *ouvre-moi*, *ouvre-moi*.

Au reste, le pape, après avoir examiné dans un consistoire les accusations portées contre Jeanne, ne crut pas que des bruits vagues, des soupçons non avérés, pussent suffire pour motiver une aussi terrible condamnation; ce qui pourtant, mieux que des indices dont rien ne prouvait la vérité, corrobora des accusations universellement répétées, ce fut la conduite de la reine après cet attentat : elle continua à protéger les coupables, qui étaient ses amis et ses serviteurs; n'ayant jamais donné au malheureux André aucune marque d'affection pendant sa vie, elle ne montra pas même une douleur de bienséance après sa mort. Aussi, s'apercevant que, malgré l'absence des preuves, la voix publique la chargeait du crime dont son époux était mort, elle chercha la protection du pape Clément VI,

en le priant de tenir sur les fonts de baptême l'enfant dont elle était enceinte ; le pape y consentit et lui laissa le choix de la personne qui devait le représenter dans cette cérémonie. La reine accoucha d'un prince le 24 décembre 1345. Philippe de Cabassoles, évêque de Cavaillon, chancelier du royaume, le tint sur les fonts au nom du saint-père et le nomma Charles, comme son aïeul.

Rien ne pouvait désarmer la haine des ennemis de Jeanne. La naissance d'un héritier du trône ne ramena pas le calme autour de son trône, teint du sang récemment versé d'André. La vengeance, l'ambition colorant leurs desseins sous le spécieux prétexte d'infliger au crime le châtiment exemplaire qu'il méritait, ébranlèrent la base de ce trône et abreuvèrent d'outrages la royale accusée qui y était assise. Le roi de Hongrie, Louis, frère d'André, emplissait les cours, et surtout celle du pape, de ses cris de vengeance ; les Marseillais eux-mêmes, au milieu de la tempête qui fondait de toutes parts sur Jeanne, élevèrent leurs voix contre elle et s'adressèrent aussi au souverain pontife, pour qu'elle satisfît par une solennelle expiation le monde que ce crime avait tant épouvanté. Le pape s'exaspéra de tant d'exaspérations, se courrouça de tant de colère, et fit retentir sa voix foudroyante dans cette clameur contre la reine de Naples. Le 1er janvier 1446, il fulmina sa bulle

vengeresse, dont les expressions sombres et graves attachaient une éternelle flétrissure aux fronts des coupable. L'ancienne formule romaine de l'interdiction de l'eau et du feu fut ressuscitée contre eux; toute société avec l'humanité, dont ils avaient foulé aux pieds les droits, leur fut interdite; leurs maisons furent égalées au sol, leurs biens confisqués et leurs vassaux absous du serment de fidélité. Mais le roi de Hongrie trouvait le châtiment lent encore et insuffisant; il aurait voulu allumer un incendie dans lequel aurait disparu la race des meurtriers, pourvu qu'il trouvât dans leurs cendres refroidies la couronne tombée du front de Jeanne. Les délais que la cour pontificale avait apportés à la cérémonie du couronnement de son malheureux frère, paraissaient à ce prince ardent une des causes principales qui avaient amené la fin tragique d'André. Dédaignant de fouiller des noms d'assassins dans une tourbe inconnue de courtisans, il s'emparait de ceux de la reine Jeanne, des princes, du cardinal de Périgord, et les couvrait du sang de la royale victime, les entachait du sceau de la flétrissure. Sa lettre au pape étalait toutes les animosités de son cœur ulcéré; elle demandait que l'administration du royaume lui fût confiée, que son neveu lui fût remis en tutelle; « car, disait-il, « je veux l'élever en Hongrie, loin de cette atmos- « phère de sang et de débauche où il pourrait pé-

« rir comme son père. » C'était hors de leur royaume qu'il voulait que le procès des meurtriers fût fait, afin qu'aucune considération puissante, aucune influence intéressée ne frustrât le ciel et la terre de la vengeance qui leur était due. Cette lettre finissait par une prière au saint-père, pour qu'il empêchât la reine d'épouser Robert de Tarente ou quelque autre prince du sang, de peur qu'une pareille alliance n'enlevât pour toujours les Deux-Siciles à la maison d'Anjou-Hongrie.

Le pape, dans sa réponse, s'attache à justifier sa cour et les personnes qui lui étaient dévouées. Selon lui, les difficultés de régler les conditions du sacre d'André en avaient différé la cérémonie ; quant au sort réservé aux coupables et à l'éducation du jeune prince, il s'exprima de manière à satisfaire les immodérés désirs de vengeance de Louis ; mais la politique de sa cour perçait dans la manière avec laquelle il parla sur l'administration des états de Naples : à ce sujet, il ôta à Louis toutes les espérances ambitieuses dont son esprit s'était repu avec avidité : « car, disait le « pape, comment ravir à Jeanne une couronne « qu'elle doit à sa naissance, qu'elle tient d'une « solennelle investiture, et qu'on voudrait lui arra- « cher sur les vagues soupçons d'un crime dont elle « peut être innocente ? Agir ainsi ce serait afficher le « plus insultant mépris des lois et déshonorer leur « majesté à la face des nations. » Le souverain pon-

tife convenait que Robert de Tarente se flattait d'obtenir la main de Jeanne ; mais il ajoutait qu'il n'avait pas accordé la dispense demandée, et qu'une affaire aussi importante ne pouvait pas être traitée avec légèreté.

Pourtant la justice humaine ne restait pas désarmée devant l'attentat qui avait fait frémir l'Europe : le pontife envoya l'archevêque d'Embrun, cardinal du titre de S[t]-Marcel, pour informer sur l'assassinat d'André. Ce prélat fut loin de trouver la reine prête à le seconder dans ses recherches juridiques : celle-ci fit naître de telles difficultés, que le commissaire du pape, découragé, quitta le royaume et se retira à Bénévent. A cette nouvelle, le pape se sentit profondément offensé ; le roi de Hongrie le pressait de réitérées sollicitations ; aussi donnant à cette sanglante affaire l'éclat qui convenait à la gravité du crime et à la dignité des offensés, il commit, le 23 juin 1346, Bertrand de Baux, comte de Montescaglioso, grand justicier du royaume, pour instruire le procès, avec deux nobles napolitains choisis dans la ville. Comme le pape n'était pas éloigné de partager les soupçons qui entâchaient la reine, il ordonna à ce Bertrand, par des lettres particulières, de ne pas ébruiter les informations qu'il recueillerait, dans le cas où, du sein des dépositions et des aveux jaillirait la foudroyante lumière qui montrerait, au fond de cet horrible mystère,

la reine et les princes couverts d'un sang royal. Si une pareille accusation venait à être prouvée, le pape se réservait le jugement. La sagesse de cette précaution était manifeste; elle avait pour but d'empêcher que le royaume ne se trouvât, par suite d'aussi épouvantables révélations, exposé à de longs déchiremens.

La position de la reine empirait de plus en plus; les préparatifs du procès tenaient les esprits en suspens et glaçaient les amis les plus dévoués de Jeanne. Quant à ses ennemis, ils ne dissimulaient pas leur joie, et dans les circonstances difficiles de cette princesse, des pensées de démembrement, d'attaque soudaine agitèrent bien des voisins dangereux. Les Génois, s'armant, demandèrent la reddition de Vintimille, qu'ils accusaient le roi Robert de leur avoir enlevé en 1335; Luquin Visconti dépéçait le Piémont; le marquis de Montferrat et le comte de Savoie, se mettant aussi à l'œuvre, tiraient à eux les lambeaux mutilés de cette belle province. Le royaume de Naples tremblait sous les pieds de Jeanne. Nicolas Gaëtan, comte de Fondi, neveu de Boniface VIII, fit une invasion dans le royaume, poussé par les secrètes instigations du roi de Hongrie, et se rendit maître de Terracce et d'Itry; Jean d'Anga, régent du royaume de Sicile, opéra aussi une levée de boucliers.

Attribuant tous ces mouvemens à l'impression

que l'assassinat du roi André avait produite, les princes du sang, Robert, despote de Romanie, prince d'Achaïe et de Tarente; Charles, duc de Duras; Louis et Robert, ses frères, pensèrent que l'orage dont l'horizon était de toutes parts cerné, se dissiperait devant la vigoureuse impulsion donnée au procès; aussi, contre toutes les règles, firent-ils saisir Raymond de Cabanes, chevalier, sénéchal du palais, soupçonné d'avoir trempé dans l'assassinat du prince.

Les tortures commencèrent: Raymond, au milieu des angoisses de la question, avoua qu'il avait connu le complot, et qu'il avait même contribué à le faire réussir; des aveux terribles tombèrent de sa bouche; il cita comme complices Robert de Cabanes, Gaston de Dinisiac, Jean et Rostang de Léonessa, Philippine la Catanoise, Sancie, sa fille, et Nicolas de Milazzano. Raymond déroulait devant les juges la formidable liste des favoris, des courtisans intimes de la reine. Toutes ces personnes, à l'instant même qu'il livrait leurs noms à la justice, formaient la cour brillante de Jeanne et habitaient son palais. A ces déclarations, accueillies en frémissant par le peuple et les nobles, ameutés par les princes, dans leur impérieux désir de calmer les implacables ressentimens du roi de Hongrie, un tumulte épouvantable s'élève dans Naples; la foule grossissante, exaltée, armée de pierres, rugissante de

fureur, se précipite sur le Château-Neuf, où Jeanne se trouvait entourée de ceux que la colère populaire réclamait avec des imprécations ; cette foule brûle la première porte du palais, et se précipitant à travers les noirs vestiges de son appel à la vengeance, elle ébranle de ses cris le manoir, et demande qu'on lui livre les complices de Raymond. La reine aurait voulu les sauver ; mais elle s'exposait à corroborer des soupçons non encore dissipés en s'obstinant à défendre contre l'impassible sévérité de la loi des personnes que l'indignation publique avait déjà flétries de la honte d'assassins ; aussi finit-elle par les abandonner elle-même aux juges. Les précautions qui furent prises pour empêcher que leurs dépositions n'arrivassent aux oreilles du peuple, prouvent combien la fatale participation de la reine au complot tramé contre son époux paraissait facile à prouver au grand-justicier, car celui-ci fit entourer de hautes palissades le lieu où tous les accusés furent amenés pour subir une horrible question. La Catanoise, toute décrépite, fut jetée mourante au bourreau qui la tortura ; elle rendit le dernier soupir au milieu d'atroces douleurs. Une vie si brillante, si heureuse, fut ainsi impitoyablement hâchée par le fer aigu d'un épouvantable supplice. Son fils Robert et sa fille Sancie épuisèrent sur leurs corps les raffinemens de la cruauté du temps ; des tenailles leur déchiquetèrent la peau, des rasoirs y

imprimèrent de longs et pantelans sillons, et le feu les étouffa, avec un bâillon dans la bouche pour comprimer leurs cris de douleur.

Tandis que la flamme, les investissant de tous côtés, dardait dans leurs chairs corrodées ses aiguillons, le peuple, qui voulait avoir sa part de joie barbare et de cruauté dans ces abominables exécutions, se rua sur les suppliciés, les arracha des flammes à demi-brûlés, mais vivans encore, les dépéça hâtivement, et tenant en l'air ces trophées horribles, les promèna sanglans, noircis, en lambeaux hideux, dans les rues de Naples. Quant aux autres complices, leurs châtimens furent moins terribles, parce qu'ils paraissaient moins coupables. Charles Artur et son fils Bertrand, qui s'étaient réfugiés au château de Sainte-Agathe, dépendant des princes de Tarente, furent assiégés, pris et conduits aux prisons de Naples, où ils moururent empoisonnés.

Tant d'holocaustes offerts à la mémoire du roi André, à la haine de son frère le roi de Hongrie contre les meurtriers, auraient dû, ce semble, apaiser la soif de vengeance qui dévorait ce dernier prince; mais celui-ci songeait moins à venger son frère qu'à s'assurer le royaume de Naples; c'était Jeanne qu'il haïssait, c'était elle qu'il voulait déposséder d'une couronne contre laquelle il aurait volontiers échangé la sienne; aussi, non désarmé par l'éclatante punition des assassins d'André, il

soudoie, dans des vues ambitieuses, des troupes en Allemagne, et méprisant les défenses du pape, il se procura le puissant soutien de l'empereur Louis de Bavière; de plus, à force d'argent, il se créa dans l'Italie et à Naples une foule de créatures qui préparaient sourdement une révolution nouvelle. Jeanne vit poindre à l'horison ce nuage qui, en s'élargissant, devait s'entr'ouvrir et vomir sur son royaume, après l'avoir couvert tout entier, la plus formidable des tempêtes; elle pensa que le choix d'un époux pourrait le détourner, et choisit le prince Louis de Tarente, pour lequel elle avait professé un attachement bien connu. L'amour seul la décida dans ce choix, car ce prince n'avait aucune de ces qualités qui permettent à un roi d'opposer à l'orage une tête qui le domine et le dissipe. On accuse Jeanne d'avoir voulu faire enfin et trop tard autoriser par le ciel une liaison criminelle. Le 20 août 1346, avant la réception des dispenses d'Avignon, le mariage fut célébré avec pompe.

Ensuite, Jeanne écrivit une lettre au roi de Hongrie, pleine de témoignages de confiance et d'attachement. Le prince répondit ainsi: « Jeanne, « le dérèglement de votre conduite, l'ambition de « régner seule, votre négligence à punir les cou- « pables, votre mariage précipité, vos excuses « même, tout prouve que vous êtes complice de « la mort de votre époux. »

Ce langage froid et laconique jeta l'épouvante dans la cour de Naples ; il annonçait le parti pris d'écraser Jeanne et d'envelopper dans la même ruine les princes du sang royal, à qui le soupçon d'avoir assassiné André n'était pas plus épargné qu'à la reine. Ils comprirent tous qu'il ne fallait pas se séparer de Jeanne et qu'il convenait de s'entendre avec elle pour repousser l'ennemi commun. Quant au monarque hongrois, il ne négligea rien pour augmenter ses partisans. Il parut enfin, accompagné d'une puissante armée, sur les frontières de la Sicile, déployant un drapeau noir du fond duquel se détachait, pâle, échevelée, ruisselante de sang, pantelante de convulsions, la tête d'André strangulé. Les villes, effrayées, ouvraient leurs portes à ce vengeur enfin accouru de sa sombre retraite de la Hongrie ; la crainte fesait déjà chanceler la foi de bien d'autres cités. Alors la reine, craignant qu'une désertion générale ne la livrât à son impitoyable rival, résolut de s'embarquer avec Marin Carraccioli, son camerlingue, et quelques autres personnes de distinction, et de passer en Provence.

Voici le discours que la reine tint avant son départ à ses barons et aux députés des villes qui lui étaient demeurées fidèles :

« Les caprices d'une fortune qui semble vouloir « épuiser sur moi toutes ses rigueurs, les malheurs « effroyables auxquels j'ai été en proie dès ma plus

« tendre jeunesse, me fesaient espérer que les
« cœurs de tous mes sujets éprouveraient quelque
« sympathie pour leur reine; et pourtant il en est
« parmi eux qui osent me flétrir d'un nom horri-
« ble, en m'imputant la mort tragique de mon
« royal époux. Décidée à détruire une aussi ab-
« surde calomnie, je vais m'incliner devant le vi-
« caire de Dieu sur la terre, afin qu'il connaisse
« mon innocence comme Dieu la connaît dans le
« ciel.

« Un regret me tourmente, c'est celui de n'avoir
« été jusqu'à présent votre reine que de nom, et
« de n'avoir pas pu donner à ce titre l'éclat solide
« des bienfaits; mais j'invoque auprès de vous le
« souvenir des biens que vous avez reçus de mon
« père et de mon aïeul. Ce souvenir ranimera l'ar-
« deur de votre zèle et vous fera faire les derniers
« efforts pour ne pas laisser l'honneur de leur sang
« entâché, et la justice de ma cause méconnue et
« trahie. En m'éloignant de vous, je songerai tou-
« jours à votre bonheur; la distance ne pourra
« affaiblir mes sentimens de vraie affection; et
« pour vous prouver que je sais sacrifier même
« mes droits à votre tranquillité, je vous permets
« de vous donner au roi de Hongrie, afin que
« votre prompte et volontaire obéissance désarme
« sa fureur. Ainsi je délie tous mes barons, mes
« peuples et les gouverneurs des places du ser-
« ment de fidélité; je leur ordonne de porter les

« clefs des villes au vainqueur, sans attendre qu'ils « en soient sommés par un hérault.. »

A ce discours, que la reine prononça d'une voix émue, toute l'assistance fondit en larmes; la douleur eut une expression si vive, que Jeanne en fut saisie; elle rassura ses barons, leur dit que sa confiance en Dieu ne serait pas trompée, que son innocence, obscurcie par d'odieuses suppositions, serait mise dans tout son jour, et que son honneur et son trône lui seraient rendus, parés de l'éclat d'un triomphe mérité. Mais les barons ne voulaient pas que cette jeune femme, sans armée, sans secours, allât s'exposer à des périls dont ils pouvaient calculer toute l'étendue; ils la supplièrent de rester, de se faire un rempart de leurs corps, de redemander les armes à la main, au roi de Hongrie, les places que le sort des batailles ou la trahison avait fait tomber en ses mains; mais Jeanne ne se rendit pas à des vœux si énergiquement exprimés; sentant que ses véritables intérêts lui conseillaient de s'attacher la cour de Rome, elle persista dans sa résolution première et sortit de Naples. En quittant cette capitale, elle emporta avec elle les marques unanimes d'un deuil général : tous les habitans de cette ville lui formèrent jusqu'au port un cortège où les pleurs et les adieux les plus touchans éclataient, démonstrations non équivoques de l'affection de ses sujets.

Elle s'embarqua le 15 janvier 1348 et fit voile

vers la Provence ; elle arriva à Nice le 20 du même mois, et de là elle se rendit à Aix. Dans cette ville, de Baux, comte d'Avelin, le seigneur de Sault et plusieurs autres barons de Provence firent arrêter Marin Carraccioli avec six personnes de la suite de Jeanne, qu'ils envoyèrent à Nice. La reine fut déposée comme prisonnière au Château-Arnaud, forteresse d'Aix, et traitée dans sa réclusion avec beaucoup d'égards ; mais elle ne pouvait s'entretenir avec ceux qui venaient la voir qu'en présence des barons qui veillaient sur elle. Un motif grave justifiait ces précautions un peu blessantes. Jean, duc de Normandie, fils de Philippe de Valois, s'était rendu à Avignon avec le comte d'Armagnac, pour engager le pape à faciliter un échange du comté de Provence contre une province de France. La domination française exaspérait les Provençaux ; ils s'entendaient secrètement avec le roi de Hongrie : aussi craignaient-ils que Jeanne, irritée par l'adverse fortune, ne se prêtât à quelque arrangement avec la cour de France, pour punir ses ennemis et se créer ailleurs que dans des provinces soulevées une belle et calme existence ; mais le pape, instruit de la disposition des esprits, engagea le duc de Normandie, moyennant un don qu'il lui fit de vingt mille florins, à renoncer à son projet.

Louis de Tarente, époux de la reine, fuyant devant le roi de Hongrie, qui avait pénétré dans le

royaume de Naples, errait en Italie, accompagné de Nicolas Acciaioli; il vint s'embarquer à Gênes le 11 février, et n'osant aborder à Nice de peur de tomber dans les mains des Provençaux, qui lui auraient probablement fait subir le même traitement qu'à la reine, il alla débarquer à Aigues-Mortes, d'où il se rendit à Beaucaire, et de là à Villeneuve-lès-Avignon.

Au moment où Louis de Tarente promenait de contrée en contrée le spectacle de sa grandeur déchue, et que la reine avait pour gardes de sa prison ses propres sujets, Louis de Hongrie épouvantait Naples par les actes de sa vengeance. Avant d'entrer dans cette ville, il s'arrêta quelques jours à Averse, où les princes du sang, Robert de Tarente, Philippe, son troisième frère; Charles, duc de Duras, Louis et Robert, ses frères, accompagnés de Jean Gantelme, provençal; de Geoffroi de Marzan, comte de Squillace, grand-amiral du royaume, et d'une foule de gentilshommes, allèrent le trouver, amenant avec eux le jeune Charles, fils de Jeanne et d'André. Leur démarche impudente fut hautement blâmée. Ceux qui connaissaient l'implacable caractère du roi de Hongrie avaient dit à ces seigneurs que leur soumission ne désarmerait pas la colère de Louis; qu'il valait mieux pour eux se disperser dans différentes provinces, afin de prolonger la lutte et d'opérer ainsi une puissante diversion; on ajoutait que si le sort

des armes tournait contre eux sur la terre de Naples, ils pouvaient réunir des forces en Italie, en recevoir de la reine, et continuer ainsi à disputer à Louis une conquête qu'on lui avait trop facilement cédée; mais, rejetant ces conseils, tous ces seigneurs crurent que la promptitude de leur soumission leur procurerait la bonne grace du frère d'André. Celui-ci déploya dans Averse le drapeau noir où la tête de son frère apparaissait toute sanglante. Charles de Duras, de tous les princes le plus exposé aux ressentimens cachés de Louis, celui auprès duquel les instances pour le décider à fuir avaient été les plus vives et les plus réitérées, confiant, ainsi que les autres seigneurs, dans la parole d'honneur que le roi avait donnée, qu'il n'attenterait point à leur liberté, se présenta, suivi des princes du sang royal, au monarque hongrois, avec toutes les marques extérieures du respect et de la soumission. Louis leur fit de grandes démonstrations d'amitié, les admit au baiser de paix et les traita magnifiquement à table. La réconciliation paraissait sincère; le vin et le pain de l'hospitalité semblaient l'avoir scellée. Après le repas, quand les troupes étaient sous les armes et prêtes à aller à Naples, le roi monte à cheval et dit au duc de Duras: « *Menez-moi à l'endroit où l'on a fait étrangler mon frère.* »

« *Hélas*, répondit le duc, *je n'y étais pas.* » Mais le roi, s'exaltant davantage au souvenir du

crime dont l'impression était accrue par la vue de de ces tristes lieux, les conduit tous au château où la tragédie s'était accomplie. Arrivé devant ce manoir, il mit pied à terre, toujours accompagné des princes, et monte à la galerie où s'était passée l'horrible scène dans laquelle André avait péri : là, le roi, comme si le sang d'André eût crié plus haut en ce lieu, se tourne brusquement vers le duc de Duras, et le couvrant de toute la puissance de son regard étincelant, il lui lança ces foudroyantes paroles : « Traître, c'est toi qui as osé porter les « mains sur ton seigneur et mon frère. Implacable « ennemi de ma race, tu empêchas le couronne- « ment d'André par tes menées sourdes avec le « cardinal de Périgord, ton frère ; tu as cherché « dans ton mariage avec la sœur de Jeanne, à t'as- « surer des droits à la couronne. Quand le crime « fut consommé, tu pris les armes avec le perfide « Louis de Tarente, ton cousin, pour t'opposer « à mon entrée dans le royaume. Meurs donc au « même endroit où fut assassiné ton souverain. » Le duc, troublé, veut alléguer quelques paroles de justification, mais Louis l'interrompt, et lui montrant une lettre écrite de la main même de Duras à Charles Artus, dans laquelle il lui fesait part de la conspiration : « *Comment* ! s'écrie le roi, *oses-tu* « *maintenant nier le crime?* »

A ces mots, un Hongrois, nommé Philippe, plonge son épée dans la poitrine du duc, et un

autre le saisit vigoureusement par les cheveux. Malgré le coup qu'il avait reçu, Duras se débat encore ; le Hongrois Philippe, fesant vibrer son fer tout sanglant autour de la tête du prince, essaie de l'entamer, de le faire chanceler et de le tuer ; mais Duras défend sa vie avec une vaillance obstinée : une lutte affreuse prolonge, devant le roi, ses piétinemens dans le sang, ses meurtrissures, ses morsures, ses coups parés, reçus, donnés avec frénésie ; enfin le duc glisse et tombe percé, expirant la face contre terre. D'autres Hongrois l'enlèvent mort et le jettent dans le jardin, au même endroit où le corps d'André avait été délaissé ; Louis de Hongrie donna ce jour-là à la vengeance un caractère atroce de perfidie. La sépulture fut refusée au corps de l'infortuné prince ; les autres seigneurs de sa cour, retenus prisonniers dans le château d'Averse, eurent leurs équipages livrés à l'avide rapacité des soldats. La duchesse de Duras s'enferma dans le monastère de Sainte-Croix avec deux de ses filles encore jeunes : elle en sortit peu de temps après sous l'habit de religieuse et se retira en Provence.

A peine Louis de Hongrie eut-il commis ce lâche assassinat, qu'il craignit le blâme du pape ; aussi mit-il le plus grand empressement à lui envoyer des ambassadeurs chargés de justifier la conduite de leur roi et de demander que Jeanne, dont la complicité au meurtre n'était que trop punie,

continuât à être enfermée et qu'on hâtat l'instruction de son procès.

Louis de Tarente, arrivé à Avignon, sollicitait avec ardeur la délivrance de son épouse. Ses négociations, ses sollicitations eurent enfin un plein succès : Jeanne fut rendue à la liberté, parce que le désistement du duc de Normandie avait dissipé toutes les craintes des Provençaux; aussi, le 17 février 1348, Raymond d'Agout, seigneur de Sault; Boniface de Castellane, seigneur de Foz; Isnard de Pontevès et Reynaud de Vintimille, seigneur de la Verdière, les quatre premiers gentilshommes nommés dans la charte, les barons de Provence, les syndics de la ville d'Aix, reçurent le serment de la reine, qui s'engagea devant Dieu de ne nommer que des personnes du pays tant aux emplois civils que militaires. Deux jours après cette cérémonie, elle promit aussi dans les mains des mêmes personnes de ne jamais aliéner, en tout ni en partie, le comté de Provence, de quelque état et condition que fût l'acquéreur. Tant de promesses si solennellement faites lui valurent la liberté.

L'entrée de la reine dans Avignon fut triomphale. Elle se rendit dans son palais sous un dais, entourée des cardinaux, qui lui formaient un brillant cortége. Louis de Tarente se réunit enfin à cette princesse, et le pape confirma son mariage avec Jeanne, qui portait dans son sein un gage de

l'affection de son mari. Le pontife était tout-à-fait réconcilié avec ces augustes époux ; Louis de Tarente reçut de ses mains la rose d'or, marque d'honneur réservée aux princes dont le mérite et la vertu avaient un prix moins équivoque que le mérite et la vertu de Louis de Tarente.

Quelques jours après, le pape nomma des cardinaux pour prendre connaissance des faits allégués contre Jeanne. Il paraît que cette princesse voulait enfin que son innocence sortît victorieuse d'une éclatante épreuve judiciaire. De plus, ce pontife envoya au cardinal Bertrand, son légat à Naples, des instructions qui lui fournissaient de péremptoires réponses aux chefs d'accusation allégués par le roi de Hongrie. D'après ces instructions, ce dernier était forcé de reconnaître l'injustice de ses réitérées accusations ; « car, soutenait « le pape, la reine, héritière du royaume des Deux-« Siciles par le sang, par le testament du roi, son « aïeul, doit-elle, sur une vague incrimination « dont les bases s'appuient sur des soupçons en « l'air, se voir depouillée de la couronne de ses « pères et assimilée à des scélérats que la justice « humaine a déjà si rigoureusement châtiés ? » En admettant que la reine Jeanne méritât d'être déposée, resterait encore la question de savoir si son royaume ne doit pas passer au saint-siége. Le duc de Duras paraissait parfaitement innocent au saint-père, qui blâmait hautement Louis de l'avoir fait

périr, ajoutant que dans le cas où son crime lui eût semblé prouvé, il fallait toujours que le châtiment n'arrivât qu'après le cours régulier du procès. Au reste, tous les actes de Louis reçurent l'improbation suprême et si retentissante alors du chef de l'église. Les sévères reproches du pape irritèrent les Napolitains contre le roi et relevèrent les espérances secrètes des partisans nombreux de Jeanne. Celle-ci, après avoir prouvé aux trois cardinaux qu'elle n'avait en rien participé à la mort funeste de son époux, voulut encore une plus solennelle réparation. Une assemblée nombreuse se tint dans une des salles du château d'Avignon; l'affluence des spectateurs était immense. Jeanne, rassurée d'ailleurs par les bienveillantes dispositions des esprits et par un premier triomphe, parut dans toute la pompe de son royal costume, qui relevait ses graces naturelles, devant ceux qu'elle avait pris pour ses juges. Elle parla longtemps; elle venait défendre une couronne qu'on lui avait ravie, un honneur qu'on avait essayé de flétrir à la face du monde. Ses larmes, sa voix pleine d'une douce harmonie, ses gestes, sa beauté émurent ces cardinaux, qui, oubliant le rôle de juges, se laissèrent un peu trop facilement aller à l'impression de tant de charmes, de tant d'onction. La reine n'encourut qu'un reproche, celui d'avoir manifesté contre son époux une haine que les assassins crurent servir en égorgeant le malheureux André.

Tout ceci se passait en l'année 1348, année lamentable pendant laquelle un fléau dont la science n'a jamais su le nom dépeupla l'Europe. Ce fléau, tour à tour appelé peste, feu ardent, fièvre, n'avait aucun de ces caractères auxquels une contagion orientale ou une lèpre du moyen-âge se font reconnaître ; aussi, devant ses ravages effrayans, mille récits naquirent, mille versions furent accueillies ; et comme les victimes qu'il terrassa ont été innombrables, on lui chercha, au dire d'un auteur du temps, une origine extraordinaire : on assura que cette peste horrible était un feu que la terre exhalait de ses brûlantes entrailles, ou que le ciel vomissait de ses profondeurs inconnues. Ce feu du ciel et de la terre, augmentant d'intensité dans sa dévorante course, marcha vers le couchant, et son passage fut attesté par la désolation de la terre sur laquelle il avait laissé les noirs vestiges de son haleine ; tout périt à son contact : hommes, animaux, arbres, pierres. De cette immense ruine, de cette vie desséchée par une flamme soudaine, s'éleva une corruption fétide qui sema dans la masse de l'air des germes infects de mort, et cette corruption, s'abritant sur la terre comme la neige des hivers, corrodait l'homme, la terre et les montagnes. D'autres prétendirent que des nuages portés de lieux malsains promenèrent dans les airs de dégoûtantes peuplades de vers et de serpens ; que ces reptiles im-

mondes, gonflés de venin, étaient eux-mêmes les véhicules du fléau. Le collége des médecins de Paris ne resta pas muet au milieu de ces opinions discordantes; il chercha patiemment et plus haut la cause d'un mal qui hâchait les populations; il crut l'avoir trouvée dans un combat des étoiles et du soleil contre la mer. Selon lui, les astres, foyers d'éternelles chaleurs, soutinrent une lutte formidable avec l'eau; la victoire passait tantôt d'un côté, tantôt de l'autre; tantôt le feu appelait à lui d'immenses couples de vapeurs flottantes, tantôt l'eau absorbait les flammes, qui s'abattaient à grand bruit dans ses abymes. Ces combats corrompirent l'air, et de son altération résulta la mort de la plus grande partie des êtres vivans. La quantité de pluies dont la terre fut inondée en fut la conséquence nécessaire. D'après les moyens préservatifs que les médecins indiquèrent, d'après une similitude de symptômes et de ravages, on serait tenté de reconnaître dans ce fléau terrible si mal expliqué par les contemporains, les caractères du choléra indien. Comme ce mal, né dans les marais de l'Asie, la peste du quatorzième siècle répandait sur les malades une teinte cadavereuse, en rétrécissait horriblement l'économie animale, en infectait l'haleine, en hâtait la mort. Avignon, de toutes les villes du Midi, fut celle où le fléau déploya le plus sa fureur vainement combattue : dans trois jours quatorze cents per-

sonnes périrent ; la fameuse Laure, chantée par Pétrarque, succomba. Avignon, la dolente ville, étala long-temps le spectacle de sa désolation ; les morts s'y multipliaient tellement, que les honneurs de la sépulture ne leur furent plus rendus. On entassait les cadavres dans les rues, on les jetait par les fenêtres ; les églises, les cimetières, ouvrant leurs entrailles béantes, ne pouvaient suffire à faire disparaître ces victimes du mal. Souvent les malades, après s'être tordus sur leurs couches infectes, restèrent plusieurs jours, déjà frappés de mort, et ce n'était qu'aux exhalaisons que leurs corps immobiles et putréfiés dispersaient dans les rues, qu'on accourait écarter ces hôtes dangereux. Les liens de la parenté, de l'amitié se relâchèrent dans cette stupéfiante consommation : de belles femmes, de jeunes demoiselles, abandonnées par leurs pères, par leurs domestiques, recevaient quelques secours d'hommes grossiers alléchés par un gain dont la mort souvent les frustrait. Toute beauté, toute joie disparut ; c'était une population de spectres qui prenait les traits du vaste cimetière, avant même d'y réclamer la part de terrain bien difficile à obtenir, heureux encore ceux dont les cadavres pouvaient accomplir leur décomposition sous des monceaux de terre, sous le voile dont la nature recouvre le mystérieux travail de cette purulente métamorphose.

La Provence poussait alors des cris de douleur

vers le ciel impitoyable ; Arles s'abîma tout entière dans le fléau. Depuis le 6 avril jusqu'au 6 août, on trouve dans le protocole d'un seul notaire de cette ville 120 testamens. Cette cité a encore prouvé de nos jours, que ces contagions voiturées peut-être par des nuages éclos dans l'atmosphère des marais de l'Asie, y avaient un droit fatal de bourgeoisie. La frayeur qui obsédait tant de chevets enrichissait les églises ; tous ceux qui mouraient accumulaient legs sur legs, donations sur donations aux monastères.

La peste s'étendit en beaucoup d'autres lieux ; à Monrieux, de trente-cinq religieux qu'ils étaient, il ne resta que Gérard, frère Pétraque ; ce moine se signala par une charité héroïque : après avoir donné à la confrérie tous les soins qu'exigeait la cruelle maladie qui les avaient envahis, il lavait leurs corps purulents, dès que la mort les avait frappés, et les portait lui-même sur ses épaules dans le cimetière de l'Abbaye.

De la Provence cette peste s'élança dans toute la France ; l'Italie l'avait apportée dans notre pays par Marseille. Ce fut encore cette population, alors sombre et errante, qui vaquait silencieuse dans nos villes, et portant sur le front des signes maudits, que la voie publique désigna comme l'auteur de si grandes calamités ; de toutes parts des voix s'élevèrent, des doigts se tendirent contre les juifs qu'on accusa d'être

les propagateurs du mal inconnu, sous lequel haletaient les villes fétides. On se rua avec une ardente frénésie sur eux ; ni l'âge, ni le sexe ne furent épargnés dans cette vaste boucherie d'hébreux ; quarante périrent à Toulon dans une nuit. Une réflexion bien simple aurait dû arrêter ces infames égorgeurs : ils auraient dû se dire que si les juifs possédaient un tel charme infernal, ils auraient nécessairement commencé par en faire usage contre leurs féroces assassins.

Dans le royaume de Naples, elle ne causa pas de moins affreux ravages. Épouvanté à la vue du fléau, le monarque hongrois reprit secrètement la route de ses états du nord à la fin du mois de mai 1348. Le départ de Louis de Hongrie releva les espérances des partisans de Jeanne ; ils se hâtèrent d'écrire à cette reine pour qu'elle revînt dans ce royaume où tant de cœurs lui étaient restés fidèles ; ils ajoutaient que sa présence suffirait pour anéantir cette domination allemande que Naples supportait avec impatience ; que les Hongrois mal ou point payés ne feraient aucune résistance, et que, sans avoir besoin de déployer la force des armes, elle arriverait à sa capitale non par des champs de batailles livrées, mais sous des arcs de triomphe dressés en signe d'allégresse publique.

Ces nouvelles inspirèrent à Jeanne et à son époux une grande joie, mais ils craignaient avec

raison que les difficultés ne fussent plus grandes qu'on ne les leur présentait ; ils sentaient le besoin de se donner une forte escorte militaire, et l'argent leur manquait pour la payer. De tous les souverains de l'Europe, le pape était alors le plus riche ; les deniers de la chrétienté tombaient avec une inouie profusion dans son trésor ; ce fut donc à Clément VI que la reine de Naples eut recours dans ces importantes conjonctures ; Clément VI, qui convoitait la possession d'Avignon, offrit à la reine la somme de quatre-vingt mille florins d'or, pour prix de la cession de cette ville ; Jeanne accepta le marché, et devant la Provence indignée, au mépris des murmures de ses barons, elle signa, pour cette somme, la vente d'une des plus belles cités de ses états, elle la signa malgré le serment qu'elle avait fait, dans sa minorité, de ne faire aucune aliénation, et ce qui devait éloigner des esprits toute crainte de vente, du moins sans le consentement du conseil de régence, c'était la substitution dont le comté de Provence était grevé en faveur de Marie, sœur cadette de Jeanne. Les historiens vont plus loin, ils assurent que la reine ne reçut pas les deniers du pape, pourtant le contrat indique qu'ils furent comptés.

La cour de Rome si bien servie par la disposition des esprits, ne négligeait rien pour agrandir ses domaines, pour les garantir de toute atteinte,

aussi le pape se fit-il céder par Charles IV, comte de Luxembourg, les droits du royaume d'Arles sur Avignon, le premier novembre de la même année, bien que ces droits ne fussent rien moins que certains. En admettant, ainsi que Nicolas Acciaioli l'assure, que les quatre-vingt mille florins aient été livrés, cette somme ne pouvant suffire à l'expédition projetée de la reine, elle obtint du pape les décimes sur les églises de ses états, contracta des emprunts onéreux, engagea ses bijoux et les biens que la Provence languit encore; épuisé jusqu'au sang par tant de désastreuses guerres, ce comté lui présenta pourtant des secours inattendus: bientôt elle fut en état de réunir dans le port de Marseille dix galères génoises; elle se rendit dans cette dernière ville pour y jurer le maintien de ses chapitres de paix, charte vénérable où la liberté des autres villes brillait dans chaque article, prix honorable d'une cession à Charles I.

La reine, son mari, une foule de seigneurs provençaux s'embarquent pour Naples; Nicolas Acciaioli, qui les avait précédés, leur prépare une réception triomphante, toute la ville s'ébranle à la vue de cette reine, des acclamations triomphales la suivent du quai jusqu'à son château; la nouvelle de cette conquête si promptement exécutée arrive bientôt à Louis de Hongrie, qui frémit d'indignation; il accusa le pape de

l'avoir favorisée, un combat de récriminations et de ruses politiques s'établit entre ces deux princes; mais comme les négociations allaient trop lentement au gré de l'impatient monarque, il retourne dans le royaume de Naples, où ses troupes occupaient encore plusieurs places fortes, et vient assiéger cette ville d'Averse qui figure si tristement dans ces sanglantes annales. Jeanne s'effraie, les Génois, peuple marchand et spéculateur, veulent profiter de ces craintes; ils offrent des galères à Jeanne, moyennant la cession de Vintimille; la reine fut forcée d'accéder à ces impérieuses demandes, elle qui n'ayant aucun navire dans ses ports, voyait la mer interdite aux provisions dont elle avait besoin, par l'ennemi maître de ses terres de Labour. Des commissaires partent pour aller remettre Vintimille aux Génois; mais quand ceux-ci eurent reçu cette ville des mains de la reine, ils firent reprendre lâchement à leurs galères le chemin de leur port.

La position de Jeanne empirait; sa garnison d'Averse murmurait une capitulation; d'Averse prise, Louis se rendait à Naples, où il saisissait les deux royales proies. Jeanne avait un port et un trésor vides; tandis qu'elle se lamentait sur son sort, voilà que la baie de sa ville resplendit de barques provençales, c'était dix vaisseaux que son amiral Reynaud de Baux lui amenait. Reynaud était de cette puissante famille

où la souveraineté fut tant rêvée ; cette fois cette couronne royale qui manquait au blason de cette noble maison brilla, sur les créneaux de Naples, à la vue éblouie du seigneur provençal ; il comprit qu'il pouvait tout demander et tout prendre, en profitant de ses galères et de la détresse de Jeanne.

Un autre ambition encore exaltait Reynaud de Baux : il aspirait à faire épouser la duchesse de Duras à son fils Robert. Sans doute un grand intervalle séparait son château seigneurial de Provence de la haute citadelle où Jeanne siégeait comme reine, mais la fortune lui paraissait décidée à le combler, car elle tenait dans une position extrêmement précaire le roi de Hongrie, le roi et la reine de Naples ; le premier ne pouvait exécuter son entreprise que protégé par ce haut et puissant Baux ; les deux autres avaient besoin de lui pour quitter cette ville de Naples où leur vainqueur les tenait comme prisonniers ; Reynaud, dans tous ces embarras, était le seul qui, grace à sa flotte, devait les faire disparaître. Il se décide promptement, il barre l'entrée du port avec ses navires, et dans cette formidable position, il offre Naples au roi de Hongrie s'il veut consentir à marier la duchesse de Duras avec son fils Robert, et il intimide Jeanne et Louis en leur montrant tour à tour des fers ou la mort. Tous les trois intimidés par ce hardi

vassal lui envoient des graces et des promesses.

Cette duchesse de Duras que Reynaud de Baux destinait à son fils, était la veuve de ce prince que le roi de Hongrie avait fait traîtreusement assassiner; comme sœur de Jeanne elle devenait son héritière dans le cas où cette reine serait morte sans enfans; Robert de Baux en l'épousant pouvait donc aspirer à réunir les couronnes de Naples et de Provence sur sa tête; son père croyait toucher au moment de voir de si hautes espérances réalisées; afin d'y parvenir plus sûrement, il fait transporter à Gaiette Jeanne et Louis; c'était pour s'assurer de leurs personnes, mais couvrant son dessein de dehors de respect, il eut l'air de vouloir les soustraire à la vengeance du roi de Hongrie; dès que ces deux princes eurent quitté Naples, il continue à bloquer le port de cette ville et entre dans le château de l'Œuf où il savait que la duchesse de Duras se trouvait; la princesse est investie par les hommes d'armes du baron provençal, conduite à l'autel, et forcée de consommer un si brusque mariage. Maître de cette duchesse, il la place avec son fils dans un vaisseau et fait voile avec eux pour la Provence dans l'espoir de les y faire proclamer souverains de Naples, dès que la nouvelle sur laquelle il comptait de la capture de Jeanne et de Louis, opérée par le roi de Hongrie, lui serait parvenue.

A la hauteur de Gaiette il aperçut les deux galères qui portaient Jeanne et Louis ; il aurait dû continuer sa route, mais il commit l'imprudence de laisser entrer sept galères de sa flotte dans le port ; tout l'équipage prit terre, quant à lui il s'obstinait à rester dans la rade avec le navire qui était destiné à transporter en Provence la duchesse de Duras et son fils.

La noire trahison dont le seigneur de Baux venait de se rendre coupable n'était pas restée inconnue au roi de Naples ; aussi se rendit-il d'abord maître des officiers et des matelots qui avaient pris terre ; les ayant fait venir devant lui, il obtint d'eux la promesse qu'ils lui livreraient Reynaud et pour la leur faire exécuter, il retint en otage plusieurs de leurs camarades dont les têtes devaient tomber si la remise du seigneur de Baux était éludée. Les gens de Reynaud rendus à la liberté font voile vers le navire de l'amiral provençal et le conjurent avec instance de descendre dans la ville ; Reynaud réfuse à cause d'une douleur de goutte ; le temps qui se consumait en vains pourparlers s'écoulait trop lentement au gré de l'impatient roi de Hongrie ; un attentat exécrable devait encor signaler son nom à la postérité : impatient de terminer cette guerre de ruses et de mécomptes, le roi s'élance dans une chaloupe suivi de quelques chevaliers déterminés, aborde le capitaine, et étourdissant

Reynaud de sa brusque apparition, de ses reproches, des éclats de sa colère, il le poignarde pour venger, disait-il, l'affront qu'il avait osé imprimer au sang royal, en forçant la duchesse de Duras de souiller sa main par celle de son fils ; après ce hideux exploit, il charge de chaînes les deux fils du seigneur provençal et fait conduire sa belle-sœur, la princesse de Duras, au château de Gaiette. Robert, son époux, fut jeté en prison ; voici la dernière scène de ce drame qui finit dans le sang, après avoir commencé dans le sang.

La princesse de Duras n'avait cédé qu'à la force en épousant Robert de Baux ; son sang s'était soulevé tout entier contre cette union abhorrée ; elle, fille de roi, devenue l'épouse d'un simple gentilhomme, c'était trop de honte. Sa haine contre Robert s'accroissait de l'impossibilité où elle était de rompre ce funeste mariage ; avec cette violence de caractère naturelle à sa famille, elle se rend à la prison de son mari suivie de quatre soldats armés. Elle répète encore ces véhémentes diatribes contre les mésalliances dont le pauvre Reynaud de Baux avait été étourdi dans sa prompte et douloureuse agonie, et passant de l'éloquente harangue de femme outragée à l'action d'une furie, elle ordonne le massacre de son époux dont elle livre le corps inanimé, percé de coups, aux vagues

qui grondaient au pied de la tour. Quelques temps après cette femme dont la royale couche était occupée par deux fantômes d'époux assassinés, se maria joyeusement à Philippe de Tarente, frère du roi Louis.

La garnison d'Averse capitule au bruit de ces rapides exécutions, de ces revers de fortune si multipliés. Le roi de Hongrie entre dans Naples, enfin, bien décidé à châtier cette ville, mais il étala aux regards des habitans un spectacle tel que le mépris et la raillerie firent place à l'épouvante : autour du vainqueur chevauchaient des cavaliers maigres portés par des haridelles efflanquées, derrière lui venaient des soldats chancelans sous leurs fatigues passées, troupe de spectres qui égayait le napolitain ébahi ; aussitôt la ville devant une armée si harassée, si morne, s'émeut et court aux armes ; le roi effrayé est forcé de déloger, il retourne dans la Pouille sans avoir pu asseoir sa domination, quelques jours seulement, sur le terrain mouvant des révolutions italiennes ; le pape instruit de cette fuite et de la révolte triomphante de Naples, jette son bâton pastoral entre ces hauts contendans ; il décide Louis à nommer des plénipotentiaires chargés d'entrer en négociations avec les légats.

Le résultat de cette négociation fut un traité qui établissait une trêve entre les deux couronnes jusqu'au premier avril 1351 ; en attendant cha-

cun gardait les places dont il se trouvait en possession; il était également déclaré que les cardinaux délégués achèveraient l'instruction du procès de Jeanne; on voulait dans le cas où sa culpabilité vint à être démontrée, que son royaume fût remis par le saint siège au roi de Hongrie; mais si son innocence sortait intacte des débats du procès, alors le roi de Hongrie devait se voir forcé de lui rendre les villes en son pouvoir moyennant une indemnité de trois cent mille florins que Jeanne lui paierait pour ses dépenses de guerre; jusqu'à ces solennelles décisions, Jeanne, Louis, son mari, et le roi de Hongrie devaient s'éloigner du royaume de Naples.

Le roi de Hongrie se soumit à cette dernière clause; il prit la route de ses états après avoir distribué ses troupes dans les places de sa dépendance. Jeanne et Louis s'obstinèrent à rester. Cependant la révolte nullement comprimée par leur présence, prenait chaque jour un caractère plus décidé en Italie, elle agitait même la Provence, où Aimeric Rollandi avait été envoyé en qualité de sénéchal. Le choix d'un étranger pour cette dignité exaspérait les Provençaux, parce que c'était une violation des privilèges de leur pays, d'après lesquels cette charge ne pouvait être conférée qu'à un de leurs compatriotes; aussi Rollandi ne fut-il pas reconnu; les Marseillais seuls l'acceptèrent pour sénéchal; la guerre parut alors imminente.

Les Marseillais cherchaient des alliés autour d'eux ; Charles de Grimaldi, la maison des Baux, la communauté des Martigues leur réfusèrent leur appui ; personne ne se leva pour les assister ; il fallait donc que cette ville, fidèle à la cour de Naples, lutta seule contre ses voisins ; l'effervescence était au comble, les préparatifs de guerre se fesaient de toutes parts, mais quelques hommes influens par leurs positions, animés de vues conciliatrices, dissipèrent heureusement l'orage qui s'amassait sur la Provence. Aix tint des états, Marseille reçut les députés de ces états, et son conseil de ville décida que la reine serait suppliée de s'expliquer sur le privilége de la Provence, tandis que la médiation du pape serait demandée. La reine qui tenait à son sénéchal, écrivit au souverain pontife pour le prier de maintenir Rollandi dans la charge qu'on lui disputait ; le pape refusa d'adhérer à ses vœux ; alors cédant à l'opinion qu'elle ne pouvait plus braver, elle revoqua Rollandi et nomma à sa place Raymond d'Agout. Au reste la position de cette reine était extrêmement critique ; son trône mal affermi résistait faiblement aux prétentions de Louis de Hongrie ; celui-ci se disposait à rallumer la guerre, l'argent, les soldats manquaient à Jeanne ; c'est dans cette occurence déplorable que Clément VI, prévoyant de nouveaux malheurs, et voulant les prévenir, envoya l'archevêque de

Brindes à Gaiette pour calmer l'irritation des esprits, et proposer des voies d'accomodement; de plus il écrivit à Elizabeth, reine douairière de Hongrie, afin qu'elle n'épargnât rien pour qu'une paix si chèrement obtenue ne fût pas encore rompue par des guerres sans fin.

Mais les ennemis de Jeanne cherchaient à paralyser les intentions pacifiques et bienveillantes du pape; ils ne cessaient de demander à grands cris que cette reine fût de nouveau jugée, car l'image de son époux assassiné avec des circonstances si lugubres à Averse, était sans cesse évoquée pour entretenir contr'elle une haine que l'on cherchait à populariser; aussi avait-on pleinement réussi : déjà les imaginations crédules et superstitieuses du temps étaient obsédées par le souvenir de ce drame sanglant qui prenait dans un lointain de quelques années d'effrayantes et colossalles proportions; on criait : *juger Jeanne, juger Jeanne, que le sang de son époux soit vengé*; les ambassadeurs hongrois, échos intéressés de ces rumeurs menaçantes, pressaient le jugement à la cour d'Avignon, Clément céda, mais dans sa prudence il prit un biais heureux, parfaitement accommodé à l'esprit de son temps et qu'il ne faut pas juger avec la philosophie du nôtre. Les préventions étaient tellement fortes qu'on ne vit pas d'autre moyen pour sauver la reine que celui de l'engager à déclarer qu'un

maléfice jeté sur elle l'avait empêchée d'aimer son royal époux. Ce maléfice expliquait tout; on prouvait, par lui, que les courtisans s'étaient promis l'impunité et un surcroit de faveur en fesant périr un prince que l'enfer ravissait aux caresses de sa femme; ainsi tout s'éclaircissait dans cette tragédie du moyen âge. Le diable était le Dieu qui dénouait l'intrigue embrouillée, et répandait une clarté satisfaisante sur toutes ces scènes obscures et mal expliquées.

Les juges se hâtèrent d'admettre cette singulière interprétation de l'événement tragique d'Averse; le diable, sur le compte duquel on pouvait impunément mettre tous ces crimes qui épouvantaient le monde, fut encore l'auteur principal et obligé de ce drame, et la haine de Jeanne contre son mari parut toute naturelle.

Enfin la paix fut rétablie : le 22 mai, Naples vit une cérémonie brillante, Jeanne et Louis y reçurent la couronne dans toute la magnificence d'une fête populaire; la joie que ces deux époux éprouvèrent se signala par la construction d'un monument; Jeanne fonda une église en l'honneur de la vierge; Louis voulant aussi que la postérité connût la part qu'il avait prise à la satisfaction causée par le dénouement inattendu d'une affaire si triste, institua l'ordre de chevalerie du S[t]-Esprit *au droit désir*, nommé par les historiens de Naples l'ordre du nœud.

Des jours sereins brillèrent enfin sur les têtes de Jeanne et de Louis, ils se livrèrent à tous les enchantemens des fêtes, et l'indolence de leur règne encouragea la licence dont les progrès allaient toujours croissans; il leur fallut avoir recours à des prodigalités sans cesse renouvelées pour s'attacher la foi incertaine et chancelante des grands seigneurs, ou pour mettre un terme à des hostilités qui les harcelaient dans les molles léthargies de leur vie; leurs sujets du comté de Provence restaient continuellement exposés à des attaques, à des guerres dont les lassait Guillaume Lascaris, comte de Vintimille; Gui de Flotte, lieutenant-général du grand sénéchal, termina heureusement ces incessantes agressions par une paix conclue le 14 décembre 1352. Mais l'état des finances de Jeanne était pitoyable, tant de libéralités excessives, tant de dépenses occasionnées par de ruineuses guerres les avaient extraordinairement réduites; pour les réparer, dans l'extrême épuisement où elles se trouvaient, on eut recours à l'aliénation des domaines de la couronne; pourtant il y eut opposition de la part des états de Provence qui invoquèrent, pour empêcher ces ventes impolitiques, les déclarations du roi Robert et celles que la reine elle-même avait données le 15 septembre 1350.

Louis de Duras se crut insulté par la faveur puissante qui entoura Robert et Philippe de

Tarente, frères du roi, à leur retour de Hongrie; le ressentiment de Louis de Duras devait inspirer des craintes d'autant plus sérieuses à la reine, que Clément VI, son protecteur, venait de mourir le 6 décembre 1352 ; ce pape avait de l'esprit et de l'éloquence, mais son amour pour les femmes et notamment pour la vicomtesse de Turenne, tante de Commingue, qui le subjugua entièrement, répandit dans sa cour sacerdotale un air de mondanité profane; Innocent VI lui succéda; Jeanne se hâta de l'instruire de la triste situation où la haine puissante et armée de Louis de Duras la mettait; le pape lui adressa des exhortations à la patience ; alors l'empereur Charles IV, de la maison du Luxembourg, vint en personne pour faire revivre les mêmes droits de sa famille à la souveraineté de ce comté : c'était pour Jeanne un compétiteur qui le menaçait dans son autorité dans cette province, tandis que Louis de Duras se préparait aussi à leur lancer dans le royaume de Naples le plus redoutable coup.

Louis de Duras avait fait un appel aux armes; tous les mécontens se réunirent et vinrent grossir les rangs de son armée; le Royaume de Naples retentissait encore de bruits de guerre, de saccagemens de ville, d'incendies de château. Robert, frère de Louis, résolut de seconder les projets de vengeance de l'heureux rebelle, il fit voile pour la Provence; là il forma une ligue

avec le Seigneur de la Garde de la maison d'Ademar, et partis dans la nuit du 5 février 1355 ils vinrent investir le château des Baux, édifié sur un rocher, et qui tomba au pouvoir des redoutables assiégeans. A la nouvelle de la reddition de cette importante forteresse, tous les ennemis de Jeanne prennent courage et accourent pour grossir les rangs de l'armée en révolte. 300 hommes de cavalerie et 500 fantassins viennent se mettre sous les ordres de Robert; le baron agita alors le gonfanon de guerre pour venger l'affront inopiné de la maison des Baux; en peu de jours la place conquise se trouve entourée de 800 cavaliers et d'une nombreuse infanterie ; les détails du siége sont restés inconnus; moyennant une somme que le pape donna, le château fut restitué, et Robert de Duras se retira chez le roi de France. Cette guerre civile aurait pu causer un embrâsement général, sans l'habileté de Philippe de Tarente qui, envoyé de Naples pour l'éteindre, employa les plus heureux moyens dans sa mission de prince et de conciliateur. Pourtant toute l'armée de révoltés ne fut pas anéantie : un homme surnommé L'archiprêtre, Arnaud de Servole, épouvantant, par sa puissance et par les brigands qui lui obéissaient, les rives du Rhône, prolongea encore le retentissement de ces petites batailles, de ces débats insignifians, mais qui maintenaient le pays dans un état de malaise.

Cet Arnaud eut de nombreux partisans, parmi lesquels on comptait Amiel de Baux et Raynaud de Baux, comte d'Avelin; cette troupe désespérée désola une partie de la Provence : Draguignan, Saint-Maximin et beaucoup d'autres villes conservèrent long-temps le souvenir de leurs dévastations; Brignolles capitula dans leurs mains sanglantes; telle était la guerre de partisans que fesait cet Arnaud de Sevole; il donnait pour pretexte à ses incursions, sa haine contre la reine Jeanne, et avait soin de protester de son dévouement pour le pape. Alors grandissait la maison de Savoie, devant laquelle s'effaçait peu à peu, en Piémont, l'influence dont Jeanne avait hérité de ses ancêtres sur cette province voisine de son comté. Amédée IV marchait même à la destruction de cette influence; mais Philippe de Tarente parvint à conclure avec lui une ligue offensive et défensive à l'aide de laquelle les progrès du mal furent anéantis. L'archiprêtre continuait toujours ses ravages, il passait toujours sur la Provence comme un météore. Le prince de Tarente n'ayant plus rien à craindre du côté de la Savoie, accourut sur les bords de la Durance pour en disputer le passage à ce terrible Arnaud. Les troupes de ce chef, saisies d'épouvante à l'approche d'un ennemi supérieur et bien discipliné, ne voulurent pas essuyer une bataille rangée, et préférant les chances plus multipliées d'une

guerre de rochers, de montagnes, de ravins, elles se divisèrent en plusieurs bandes et se dispersèrent sur la surface entière de la Provence. L'ennemi fut alors partout, il apparaissait dans les plaines, descendait en hurlant les montagnes, se tenait en embuscade derrière les fourrés, se multipliant à l'infini et torturant le pays dans tous les sens; on eût dit que le souffle de la mort y avait passé; les ruines des arbres sciés et abattus, les débris des moissons arrachées, des vignes coupées, les décombres des maisons incendiées répandaient au loin un air de désolation qui attristait le regard; c'était ainsi que l'archiprêtre marquait sa dévorante course. On résolut d'exterminer cette horde abominable par la famine; tous les fourrages furent soigneusement enfermés dans les villes, et le feu acheva de détruire ce que l'on ne pouvait emporter; ainsi la Provence fut désolée autant par l'ennemi que par ses propres habitans; ce qne chez l'un fesait l'intérêt de la destruction, chez l'autre c'était l'effet d'une mesure de conservation. Arnaud eut devant lui, derrière lui, à ses côtés, de dolentes plaines où l'incendie tourbillonnait sur des amoncellemens de ruines; pourchassés par la faim, traqués par l'incendie, errans comme des phantômes dans ces terres désolées, les soldats d'Arnaud se replièrent vers Avignon dans l'intention d'assiéger la ville papale. Le souverain pon-

tife qui n'avait à leur opposer que de faibles murailles, entra en composition avec eux et les éloigna moyennant une somme d'argent.

Mais le péril ne fut qu'un instant écarté ; peu de temps après ces bandes obstinées reparaissent encore toujours avec l'archiprêtre en tête ; un effort désespéré fut alors tenté contre elles par les villes attachées au parti de la reine Jeanne, telles qu'Arles, Nice, Aix, Toulon, Grasse, Tarascon, Fréjus, etc. Raymond d'Agout, Isnard et Guillaume de Glandevès, seigneur de Cuers et de Pourrières, déployèrent un zèle ardent ; tous les châteaux sonnèrent le beffroi d'alarme, tous les vassaux accoururent, mais que pouvaient des bourgeois, des artisans mal armés, maniant pour la première fois l'épée, contre ces bandes aguerries, bronzées par mille combats, pour lesquelles la guerre était un métier, un jeu terrible ; le roi de Naples fut sollicité d'envoyer des secours à la Provence ainsi foulée et meurtrie par ces soldats d'Arnaud de nouveau accourus ; celui-ci les promit, il s'adresse aux Florentins qui s'engagèrent à envoyer 300 cavaliers ; d'autres villes offrirent aussi des auxiliaires armés, une ligue se formait ainsi en faveur de notre pays; mais toutes ces promesses, toutes ces offres furent frappées d'un complet avortement. Le pape ainsi abandonné aima mieux entrer encore en composition avec cet Arnaud de Servole, que

de laisser Avignon exposé aux souillures, aux horreurs d'un affreux pillage. Arnaud dîna avec le pape et reçut l'absolution, et ce qu'il prisait encore plus, quarante mille écus. Ainsi repu d'or et gorgé de butin, il évacua le pays, après l'avoir ravagé pendant trois mois.

Mais l'éloignement d'Arnaud ne suspendit pas le cours de ces incessantes hostilités. Un cri de générale réprobation s'éleva et vint battre les murs du château des Baux; cette puissante famille fut signalée comme ayant attiré les brigands dans les champs de la Provence, comme leur ayant jeté en proie tant de villes, tant de bourgs rançonnés, pillés, incendiés, détruits; on s'arma contre les Baux, et sans l'intercession du pape et des cardinaux qui calmèrent cette violente irritation des esprits, l'antique forteresse s'écroulait et écrasait de ses débris la noble maison qui s'y abritait depuis si long-temps. Des calamités physiques se joignirent à celles de la guerre; pendant l'automne les campagnes regorgèrent d'eaux; des pluies perpétuelles les crevassèrent, puis vint l'hiver dont la rigueur fut extrême; les plaines, les montagnes disparurent sous d'épaisses couches de neige; la famine que de pareilles intempéries produisirent fit hausser prodigieusement le prix des denrées, et de tous ces fléaux réunis s'élança la peste, qui dépeupla promptement la malheureuse Provence.

Louis et Jeanne étaient loin de tenir leurs yeux fixés sur ce douloureux état de notre pays : la révolte qui multipliait autour d'eux sa voix formidable préoccupait seule leurs esprits ; dans la Sicile, de légers succès, qui leur firent croire un instant à la totale pacification de cette île turbulente, furent suivis de revers ; aussi l'abandonnèrent-ils, afin de pouvoir conserver quelques provinces de Naples soulevées aux appels de guerre et de sédition de Louis de Duras et de Jean Pipin, comte de Minorvino. La Provence ne paraissait à ces deux princes qu'un pays d'hommages et de subsides ; les plaintes aiguës, les malheurs de tout genre de cette contrée n'arrivaient pas jusqu'à leur cour voluptueuse et inquiète ; ils s'ébaudissaient malgré quelques villes perdues, ou après quelques villes reprises en Italie, sous leur ciel tiède et pur, fermant l'oreille aux doléances de leurs sujets de Provence, et les campagnons de l'archiprêtre roulaient encore le tonnerre de leurs cris de guerre, secouaient encore la flamme de l'incendie sur cette région pressurée, foulée, meurtrie dans ses crénaux, dans ses villes, dans ses plaines ; l'inquiet Amiel de Baux rêvant toujours à cette souveraineté, songe doré héréditaire dans sa famille, les avait tous convoqués autour de sa bannière ; « or, dit *Nostra-Damus*, les Proven-
« çaux qui croyaient estre qûittes au moyen du

« pont d'or qu'on avait fait à l'archiprêtre,
« furent bien estonnés quand au bout d'un an
« ils le virent revenir avec son armée bandoulière
« pour retirer une autre curée. » [1]

Tous les habitans depuis l'âge de 15 ans jusqu'à celui de 35 furent forcés de prendre les armes pour combattre ces opiniâtres assaillans ; malgré cela, on trouva que les milices du pays n'étaient pas de force pour lutter contre un si rédoutable ennemi ; Jean, comte d'Auvergne, auquel on promit 35,000 florins d'or, c'est-à-dire 3,381,000 livres pour l'indemniser de ses dépenses, amena en Provence deux mille cinq cents hommes supérieurement armés, tous montés sur des chevaux barbes. Raymond des Baux, comte d'Avelin, uni à Amiel de Baux, l'instigateur de toutes ces déplorables guerres, dirigeaient les opérations des bandes de l'archiprêtre, mais le comte d'Auvergne les heurta avec vigueur, il s'attacha à leur poursuite, les traqua de mont en mont; le pays ainsi parcouru par ces flamboyantes meutes d'ennemis et d'amis tombait en lambeaux sous ces courses à perte d'haleine, des bataillons venant se choquer contre des bataillons; heureusement que le comte d'Avelin mourut au commencement de l'année 1360, et cette mort

1. César Nostradamus, 4e part. — *Secunda vita Innocentii* dans Baluze.

éteignit le feu d'une guerre qui avait tant retenti.

Mais à ces époques malheureuses, le calme ne durait pas long-temps; le traité de Bretigny avait forcé les Anglais d'évacuer les places dont ils avaient la garde; les garnisons ainsi congédiées formèrent des armées de pillards dont la France devint la proie. On nomma ces soldats, ces officiers réduits à continuer la guerre dans leur propre pays pour subsister, les *Tard-venus*, parce que des bandes plus dévorantes encore les avaient précédés sur cet immense champ de ruines que la féodalité avait créé; la Provence entendit bientôt leurs hurlemens, et elle se vit couverte de ces troupes désordonnées qui renouvelèrent les scènes à peine éteintes des soldats de l'archiprêtre. Le chef de l'une de ces bandes avait pris le titre *d'ami de Dieu et d'ennemi de tout le monde*; il justifiait fort peu sa première qualification, mais parfaitement la seconde; Avignon, la cité papale, si resplendissante de richesses, chatouillait sa cupidité; il savait que l'archiprêtre dont il suivait les errantes traces avait eu dans cette ville un obligeant accueil et que sa casaque souillée de sang et tachée de meurtre avait brillé parmi les chapes et les chasubles des cardinaux; il désira le même accueil dans l'espoir de rançonner comme Arnaud cette opulente cour; au camp de ces brigands on causait beaucoup sur les richesses des cardinaux, on parlait surtout

de ce cardinal Hugues de Rognès, frère du pape Clément VI, qui après sa mort laissa plus de quinze cents mille livres pesant en or.

« Les Tard-venus, dit Froissart, avaient juré « entr'eux qu'ils auraient de l'argent ou qu'ils « seraient huriés. » La ville de St.-Esprit tombée en leur pouvoir devint un lieu de désolation, « dont ce fut pitié, ajoute le même historien, car « ils occirent maint prud'homme, et violèrent « mainte demoiselle. » Cette ville leur servit de point central pour les opérations dont ils élargissaient démesurément le cercle autour d'eux; ils s'élançaient de là jusqu'à Avignon qu'ils affamèrent et sur une foule de villes toutes ruinées ou ébranlées aux chocs de leur fureur; la famine et la peste marchaient de concert avec eux; ils en promenaient les ravages, comme s'ils les eussent logées dans les plis de leurs drapeaux troués; la famine et la peste, leur auxiliaire naturel, ne les épargnaient pas eux-mêmes, mais cette vie de continuels brigandages, d'extorsions impunies, de viols accomplis à la lueur des incendies, avaient trop de charme pour ces soldats dont la guerre seule nourrissait la singulière existence; des Anglais, des Allemands, des Brabançons, des Gascons venaient grossir les rangs de ces brigands; tout passait au fil de leurs dévorantes épées; les maisons croulaient devant eux dans les flammes; les églises disparaissaient

en laissant à peine la trace noircie de leurs vestiges ; le pape les menaça alors des armes spirituelles et temporelles ; ils répondirent qu'ils mettraient toute la chrétienté en combustion.

Ces bandes forcenées acceptèrent pourtant volontiers l'invitation de soutenir le prince qui, dans une guerre où il se trouvait engagé, les appela auprès de lui ; le marquis de Montferrat, dans ses longs démêlés avec les Visconti, crut qu'elles lui seraient d'un secours utile ; le pape, auquel il proposa de les emmener en Italie, pourvu qu'il voulût donner une somme considérable, accepta volontiers le marché, et ces brigands, moyennant soixante mille florins que le pontife leur concéda, consentirent à suivre les enseignes du marquis de Montferrat ; mais ils reçurent de plus une grâce que ces bandits, dégoûtans de crimes et de sang, implorèrent avec instance au milieu des ruines qu'ils avaient faites, des cadavres qu'ils avaient amoncelés : ce fut l'absolution pleine et entière de leurs péchés ; le pape se hâta de leur accorder cette nouvelle faveur qui avait au moins le mérite de ne pas dépouiller le trésor d'Innocent VI.

Mais le départ de ces bandes tumultueuses ne laissa pas jouir la Provence d'un repos si souvent troublé ; un fou dangereux vint gravement le compromettre ; Jean Guccio, de Sienne, parut dans notre pays en assurant qu'il était

roi de France; aidé d'un Anglais appelé Duvernai, il parvint à former une petite armée qui désola encore les contrées à peine remises de leurs terreurs; on prit les chefs de cette petite armée et on les envoya à Naples où ils furent pendus. Ensuite le comte de Transtamarre arriva du côté de l'Espagne avec de turbulentes compagnies, et voilà encore la Provence sillonnée dans tous les sens par de bandes indisciplinées; dix mille florins, dix mille septiers de blé, deux mille brebis les écartèrent; et quand ils reparurent deux ans après, vingt mille florins les décidèrent encore à quitter la Provence.

Le 16 mai 1362, le mari de Jeanne, Louis, mourut âgé de 42 ans; il ne laissa aucun enfant mâle; au souvenir de ce prince ne se rattache celui d'aucun fait glorieux; épuisé par des débauches prématurées, il manqua d'énergie et vécut entouré de baladins et de seigneurs voluptueux; sa femme, à qui il devait la couronne, n'obtint de lui que de vaines marques d'affection, et même le palais retentit souvent du bruit de ces querelles domestiques, dans laquelle la majesté royale éteignait son éclat. Innocent VI le suivit de près au tombeau: pape de quelque vertu, d'une austérité de conduite fort remarquable, mais docile aux ambitieuses exigeances de sa parenté, qui cherchait à s'enrichir par le honteux et simoniaque

trafic des bénéfices. La Provence admirait la vertu sévère de Grimoard, abbé de Saint-Victor, de Marseille; Innocent VI l'avait envoyé à Naples pour aller offrir les complimens de condoléance du pape à Jeanne; tandis qu'il cheminait de Florence à Naples, un courrier vint lui apporter sa nouvelle promotion à la papauté; il se rendit sur le champ à Marseille, et, arrivé à Avignon, il vit reluire autour de son intronisation, trois rois : Jean de France, Pierre de Chypre et Valdemar de Danemarck.

Le roi Jean aurait désiré que le nouveau pontife décidât Jeanne à épouser son quatrième fils Philippe, alors duc de Tourraine et depuis duc de Bourgogue, auquel on donna le surnom de hardi; le pape consentit à prêter les mains à cette affaire, mais la reine de Naples, qui craignait de trouver un maître dans un époux issu d'une si noble race et soutenu par l'ascendant suprême de la royauté française, rejeta une union si éclatante et se donna pour époux Jacques d'Aragon, roi titulaire de Majorque comte de Roussillon et de Cerdagne. Malgré tous ces titres, Jacques ne possédait aucun pouce de terrain sur lequel il pût promener sa royauté imaginaire; Jeanne, qui avait accueilli à Naples son errante fortune, lui proposa de l'épouser le 14 décembre 1362, mais comme elle fesait aussi la fortune de ce monarque sans couronne, elle

lui imposa la loi de ne jamais joindre à son titre de roi de Majorque, celui de roi de Sicile, et celle de ne point recevoir l'hommage lige des barons, ainsi que le serment de fidélité des autres sujets. Jacques consentit à tout, pourvu qu'il pût appuyer sa tête découronnée sur le chevet royal de Jeanne ; il renonçait aux honneurs d'une dignité qui inspirait à la reine un vif ombrage, tant elle était jalouse, maintenant, de n'avoir à partager son pouvoir avec personne.

Jacques put se consoler du rôle humiliant qu'il jouait, dans les pompes du mariage qui se célébra un an après la mort de Louis de Tarente ; mais l'éblouissement d'une fortune subite ne dura pas long-temps ; il se sentit humilié de sa nullité politique, et croyant que l'attachement de sa femme rendrait sa témérité sans danger, il osa risquer sur quelques actes à côté de son nom l'appellation triomphante de roi de Naples ; mais cette prétention eut de sevères conséquences pour Jacques ; les princes du sang et le pape poussèrent de hauts cris ; Jacques fatigué de ces plaintes, toujours plus honteux du rôle secondaire qu'on voulait le forcer de jouer, voulut prouver au monde qu'une couronne était digne de son courage ; il alla se ranger sous les étendards de Pierre-le-Cruel, roi de Castille, pour faire avec lui la guerre au roi d'Aragon ; mais Henri de Transtamarre battit Pierre, et se

rendit maître de Jacques, que la rançon de Jeanne tira des fers; à peine fut-il rendu à la liberté, que l'activité dévorante de son esprit le lanca encore dans de nouvelles expéditions : étant parvenu à former un corps d'armée, il se résout à entreprendre la conquête de l'Aragon; mais, frappé par de revers accablans, il succomba aux chagrins de voir la fortune renverser soudainement l'édifice à peine commencé de sa grandeur. Jeanne, sans mari encore, gouverna assez bien ses états de Naples; mais la Provence continuait à être agitée par de nouvelles guerres de partisans; c'était l'époque des compagnies; ainsi s'appelaient ces tumultueux débris d'armées licenciées, promenant partout la turbulence de leurs camps et le ravage de leurs incursions brusques et capricieuses; les états de Provence ordonnèrent bien, le 18 juillet 1363, que les châteaux et les villes se fortifiassent pour ne pas disparaître engloutis dans ces mers d'hommes de guerre; mais les campagnes offraient toujours un vaste théâtre de déprédations de tout genre à ces bandes indisciplinées; le pape voulut en finir avec ces hommes de ruines et de sang : il lança contr'eux toutes ses foudres; sa voix fut écoutée; de tous côtés on s'arma contr'eux; on les massacrait partout où on les rencontrait; trente d'entr'eux ayant osé pénétrer dans Avignon, furent surpris et appliqués au plus rigoureux

supplice; il y eut de partout guerre d'extermination; les compagnies ainsi harcelées devinrent furieuses de désespoir et de colère; elles usèrent du droit de représailles qu'elles n'avaient pas, puisqu'elles étaient dans cet état de criminelle révolte contre la société; la terreur saisit encore les esprits épouvantés de tous leurs ravages; les habitans des campagnes fuyaient à leur approche, en laissant derrière eux des flammes qui étendaient partout leur sinistre lueur. L'hiver qui suivit cette année de désolation fut d'une rigueur extrême : le Rhône s'arrêta, les chariots purent traverser nos rivières glacées, tous les arbres périrent; à ce sujet nous remarquerons que, à de rares intervalles, notre Provence, dont le doux climat est vanté à si juste raison, a éprouvé, ainsi que l'histoire l'atteste, d'accord avec les souvenirs contemporains, des changemens de température tellement brusques et grands, que sa mer, ses plaines, ses rivières et ses monts ont pu prendre les teintes et l'aspect rigoureux d'une contrée septentrionale.

Arles vit, en 1365, dans le mois de juin, une cérémonie depuis long-temps oubliée; l'empereur d'Allemagne, Charles IV, fils de Jean, roi de Bohême, ayant traversé les monts pour conférer sur les affaires d'Italie avec Urbain, vint dans cette ville, où l'éclat d'une entrée triomphale signala son arrivée. Les Arlésiens se

démenèrent pour donner à la cérémonie du couronnement la plus burlesque magnificence ; on eût dit qu'ils ne savaient comment exprimer leur joie pour les soudaines attentions que cet empereur leur donnait en venant dans leur ville déchue, prendre sur l'autel de Sainte Trophime des mains de Guillaume de la Garde, cardinal-archevèque, cette couronne d'Arles, ressuscitée après tant d'années d'oubli passées sur ses fleurons ; le couronnement se fit derrière le maître-autel de l'église métropolitaine, en présence d'Amédée VI de Savoie, surnommé le comte verd, du Sénéchal de Provence, du duc de Bourbon et d'un grand nombre de seigneurs et de prélats, accourus à la nouveauté et à l'éclat de la féodale fête. Charles IV trancha de Suzerain, se souciant fort peu d'offenser la reine-comte ; il reçut les hommages des évêques et des seigneurs de Provence et confirma les priviléges honorables que les archevêques d'Arles tenaient de ses prédécesseurs ; de plus il donna, le 16 mars 1368, le vicariat de l'empire dans tout le royaume d'Arles à Aymard de Poitiers, comte de Valentinois, et attribua au chambellan du pape le jugement des causes réservées par appel au tribunal souverain de Spire.

Il s'agissait pour Arles de reconnaître à sa manière ces derniers restes de puissance que Charles jetait sur ses murailles croulantes, sur

sa grandeur constantinienne éclipsée ; l'empereur venait d'être proclamé roi d'Arles sous les voûtes de la vieille église ; un évêque des Foux sacré au milieu des plus indécentes bouffonneries, couvert d'ornemens sacerdotaux, jetant à droite et à gauche ses burlesques bénédictions, précédé d'une mitre, d'une crosse, d'une croix épiscopale vint officier, avec un sérieux mêlé de comique, en présence de la cour impériale ; son cortége était scandaleux, des clercs, des prêtres vêtus en femmes, en histrions, exécutaient follement sur les marches de l'autel des danses en chantant des chansons obscènes; le prélat des Foux, qui officiait, devint le point de mire d'une foule de plaisanteries ; on plaçait à côté de son calice des plats où fumaient des boudins et des saucisses ; on fesait rouler sur le linge sacré des dès, et on y empilait des cartes, puis on lui présentait l'encensoir d'où s'exhala une odeur fétide, produite par de vieux souliers qu'on y brûlait ; ensuite la folie prit le caractère du plus grand devergondage. Charles trouva cette manière de fêter son couronnement d'assez mauvais goût, et il en témoigna hautement son mécontentement. Les Arlesiens se contentèrent de dire que ce prince n'entendait pas la bonne plaisanterie.

Cette prise de possession de la couronne d'Arles, accomplie avec tant de solennités au sein de la Provence, alarma singulièrement la

reine Jeanne, mais le pape, le seul médiateur auquel elle pût s'adresser, n'aurait prêté qu'une oreille distraite à ses plaintes impuissantes, car il était secrètement gagné à l'empereur ; un danger qui se leva tout-à-coup devant elle à Naples donnant un autre cours à ses pensées, lui fit oublier cette résurrection gothique d'un fantôme de royaume.

L'Abruzze retentit soudainement d'un bruit d'hommes et de chevaux ; une troupe de douze mille soldats courait éperdue sur les pas d'Ambroise Visconti, bâtard de Barnado, seigneur de Milan ; les villes et les châteaux ouvraient leurs portes à cette foule d'aventuriers ; Jeanne voyait les tours de son royaume s'incliner les unes après les autres devant les hommes de Visconti, et se relever parées de ses couleurs ; elle porta les yeux autour d'elle : de vieilles bandes qui avaient servi sous le roi Louis attendaient ses ordres pour arrêter dans une marche de triomphe éblouissant la folle tourbe d'Ambroise ; les barons napolitains vinrent aussi déposer aux pieds de leur belle reine leurs épées indignées. Électrisée par ces secours, Jeanne donna le signal du départ ; les douze mille brigands enveloppés par les forces de la reine périrent presque tous ; ceux qui se sauvèrent prirent parti dans l'armée de Caldora dont nous parlerons plus tard.

Délivrée de ces dernières inquiétudes, Jeanne s'occupa d'améliorer l'administration de la Provence, pays où une foule d'abus s'étaient glissés, fruits des malheurs des temps ; souvent pour réparer un trésor épuisé, pour récompenser des services rendus sur les champs de bataille, Jeanne avait eu recours à l'imprévoyante et impolitique ressource de l'aliénation des domaines royaux ; si cette aliénation procurait un secours momentané, elle finissait par tarir la plus abondante source des revenus publics ; pour ranimer cette source épuisée, on imagina de révoquer toutes les aliénations faites depuis la mort du roi Robert, expédient qui portait le trouble dans une foule de familles ; la reine cédant aux humbles remontrances de la ville d'Aix, que Rostang de Vincent lui fit connaître, promit de n'aliéner à l'avenir ni droits ni terres du domaine; elle alla plus loin, elle autorisa la résistance à main armée, dans le cas où elle-même détacherait quelques communautés de sa jurisdiction.

En 1367 les états assemblés à Sisteron ordonnèrent à tous les habitans de la campagne de se retirer dans les lieux fortifiés et de détruire les villages que des remparts ou des forts ne protégeaient pas ; une nouvelle guerre avec Raymond IV, prince d'Orange, nécessita cette mesure de précaution qu'attestent tant de remparts et de murs debouts encore sur les collines

voisines de nos villages ; Raymond attaqua Cathérine de Baux, sa parente, dame de Courteson, et après l'avoir enfermée dans une de ses tours, il tourmenta ses vassaux et ses terres par des violences indignes ; la reine Jeanne ordonna à Raymond de rendre à la liberté son illustre prisonnière ; le prince d'Orange refusa, et les milices de Provence purent seules le contraindre d'obéir ; le châtiment de Raymond fut grand : ses terres et celles de ses partisans confisquées ; la ville d'Orange, réunie au domaine de Jeanne, durent le faire repentir de sa folle équipée ; trois ans après, le prince Raymond rentra en grace auprès de la reine, qui lui restitua ses biens et le droit de battre monnaie d'or, d'argent et de cuivre.

Urbain V prit alors une résolution qui excita justement l'alarme de Charles V, roi de France, et des cardinaux français, celle de faire un voyage en Italie ; on ne se trompa pas sur le but de ce voyage, on y vit l'intention secrète chez le pape de redonner à Rome cet éclat pontifical dont une ville des Gaules l'avait depuis long-temps dépouillé ; avant de passer les monts, Urbin alla visiter Montpellier, ville où sa jeunesse studieuse s'était passée dans l'étude et dans l'enseignement du droit canonique ; ensuite il retourna à Avignon, le quitta le 30 avril 1367 et prit le chemin de Marseille, escorté de

tous ses cardinaux, à l'exception de cinq.[1]

Les Marseillais, visités par ce pape, devinrent ivres de joie ; Pétrarque s'écrie qu'ils reçurent le pontife comme un Dieu :[2] Urbain avait été abbé de Saint-Victor ; il voulut aussi, pendant son séjour dans notre ville exultante devant sa tiare, visiter cet antique monastère où il avait laissé le doux et touchant souvenir de ses vertus ; on le vit pleurer prosterné dans la chapelle du cloître, le front baissé sur la pierre ; le port de Marseille avait reçu les vaisseaux qui devaient le transporter en Italie ; la reine Jeanne, les républiques maritimes de l'Italie rivalisaient entr'elles pour donner au pontife des marques de dévouement ; le 19 mai une galère napolitaine reçut Urbain et sa cour. Pétrarque s'égaie presque aux dépens de la douleur des cardinaux arrachés aux délices d'Avignon et transportés dans un pays qu'ils abhorraient ; il leur fait crier ces étranges paroles : « ô le maudit pape, ô le « pape sacrilége, en quelle terre traîne-t-il ses « fils malheureux. » Comme si, ajoute le poète, on les eût conduits à Memphis, dans les fers des Sarrasins et non à Rome, cette citadelle suprême et unique de la foi catholique, à Rome dont ils devaient être les rois.[3]

1. Fleury, hist. ecclés., liv. XCVI.

2. *Lib.* IX. *Rer. Senil., epist.* II.

3. *O malum papam! ó patrem impium! exclamantes quonam*

La flotte pontificale vint mouiller de Toulon à Villefranche, ensuite à Albengue, enfin à Gênes, où le doge, les nobles et le peuple accoururent recevoir Urbain avec une magnificence éclatante. Après quelques jours de repos, le pape reprit sa navigation et fit, le 16 octobre, son entrée dans Rome; la reine Jeanne s'y rendit pour lui faire hommage; ce fut sur les degrés de l'église de Saint-Pierre que le pontife reçut cette princesse; la ville éternelle tressaillit sur ses antiques fondemens devant ce pontife qui venait rendre à sa vénérable enceinte la gloire sacrée dont une ville inconnue des Gaules l'avait privée pendant si long-temps; elle lui ouvrit avec transport toutes ses basiliques, le salua de ses mille cloches, illumina ses marches de tous ses flambeaux, et le dimanche *Lœtare Jerusalem* elle fit rayonner d'un éclat céleste sa cathédrale, où, à côté du roi de Jérusalem, le banni Lusignan brillait dans toute la pompe de sa fortune, maintenant sereine, après de si grandes traverses, la belle reine de Naples; ce jour là les papes donnaient une rose d'or à la personne la plus distinguée de leur cour; Urbain la mit dans les mains de Jeanne, et comme les cardinaux di-

terrarum miseros filies rapuit! Non quasi ad christianitatis unicam ac supremam arcem Urbem romam suá in sede catholicá futuri reges ecclesia, sed quasi Memphim saracenorum in carceres traherentur. Loco. cit. suprà.

saient que jamais une reine en présence d'un roi n'avait reçu une distinction si flatteuse. *C'est*, répondit le pontife, *qu'on n'avait jamais vu un abbé de Saint-Victor sur la chaire de St-Pierre.* [1] La reine comtesse donna à Rome entière le spectacle de son triomphe ; elle en parcourut les rues, au bruit d'une cavalcade dorée des cardinaux et des seigneurs. [2]

Pendant que Jeanne recevait la rose d'or à Rome, la Provence allait être disputée à son autorité battue par de nouvelles tempêtes : deux princes prétendirent qu'ils avaient d'incontestables droits sur elle ; l'un, Jean de Gand, duc de Lancastre, second fils d'Édouard III, roi d'Angleterre, assurait qu'une partie de ce beau comté lui revenait encore d'Éléonore, sa trisaïeule, femme d'Henri III. Une armée rassemblée dans les états de son père, se disposait à sanctionner, avec ses épées et ses lances, ces droits fièrement invoqués. L'autre, bien plus terrible, était Louis, duc d'Anjou, gouverneur du Languedoc pour le roi Charles V, son frère ; le premier était donc sur le point de paraître sur les bords du Rhône, réclamant, au son des trompettes guerrières, l'héritage contesté de sa trisaïeule, quand un député que le pape envoya à Édouard,

1. Fleury, hist. eccl., liv. XCVI.
2. *Prima vita Urban.* V, dans Baluze.

père de Jean, aux sollicitations de Jeanne, parvint à assoupir cette malencontreuse affaire; mais le crédit d'Urbain V, qui servait Jeanne avec un zèle égal à celui dont Clément VI lui avait donné des preuves si multipliées, échoua à la cour de France; Louis d'Anjou, pour légitimer son usurpation, se fit céder par Charles IV, qui n'y tenait guères, ses droits sur le ridicule royaume d'Arles, et armé de ces droits, il se fit appuyer par les troupes que Bertrand Duguesclin, qui revenait d'Espagne, mit promptement à son service; aussi, fort de la cession de l'empereur, Louis ne fit aucune déclaration de guerre, passa le Rhône au mois de mars 1368 et vint mettre le siége devant Tarascon, fière encore d'avoir soutenu vaillamment des assauts ordonnés par le connetable Duguesclin. Des vaisseaux surveillaient le fleuve et interceptaient toute communication entre Arles et Tarascon l'assiégée; mais dans cette dernière ville Duguesclin était parvenu à se créer des intelligences; il y pénétra, grace à la trahison qui en ouvrit les portes, et rencontra une furieuse résistance sur la place, où Béranger Raymond, gentilhomme avignonais, se battit avec un courage chevaleresque. Dans cette bataille de rues, Bérenger périt le premier, le vicomte de Talard, Bernard d'Anduze, seigneur de la Voute, et Fouque d'Agout y furent faits prisonniers. Le 11 avril Arles vit autour de

ses murs l'armée victorieuse de Duguesclin : Rainier de Grimaldi releva le courage des habitans, et déconcerta ses ennemis par une défense opiniâtre. Pourtant Duguesclin battit le sénéchal de Provence accouru au secours de la ville attaquée ; Guirand de Simiane, Arnaud de Villeneuve et Glandevès, seigneur de Cuers, tombèrent au pouvoir de l'armée de Louis ; mais toute la noblesse de Provence se leva pour défendre la couronne de Jeanne ; Aix et Marseille jurèrent une ligue sacrée ; le gouverneur de Provence reprit Tarascon, et les ennemis dépouillés ainsi des fruits de leurs victoires, reprirent la route du Languedoc, tandis que les traîtres qui leur avaient livré la ville de Tarascon étaient jetés dans le château d'Orgon.

Jeanne avait encore imploré la médiation du pape dès le début des hostilités ; elle paraissait, disait-elle, étonnée d'une guerre de la part de la royale maison de France, où elle devait nécessairement prendre un successeur, puisque le ciel avait refusé un enfant à ses mariages ; cette promesse désarma le comte d'Anjou, effrayé aussi par l'annonce des censures qu'Urbain allait lancer contre lui, s'il persistait à désoler un pays dont il pourrait devenir un jour le souverain légitime ; aussi licencia-t-il ses troupes, et Jeanne satisfaite revint dans ses états.

Cette guerre qui pouvait avoir de plus funestes

conséquences, décida Marseille et Aix à former entr'elles une ligue, dans le but de se soutenir mutuellement contre un ennemi dont l'apparition en Provence excitait une terreur générale. D'abord la reine approuve cette alliance jurée en présence d'un danger commun, mais ensuite mieux conseillée et éclairée par l'inconvénient de laisser s'établir entre des cités voisines des liens qui, resserrés dans un péril universel, pouvaient ensuite être maintenus dans l'intention de mettre un obstacle aux empiétemens d'un pouvoir jalousé, Jeanne abolit cette alliance dont elle craignait le dangereux exemple pour ses autres villes de Provence. Sa domination dans les Alpes était ébranlée par d'incessantes attaques ; c'étaient les comtes de Vintimille qui, aspirant à élever sur les ruines de leur domination provençale leur puissance contestée, résistaient énergiquement aux ordres, aux armées de Jeanne; des députés et les trois fils de Guillaume-Pierre Lascaris, comte de Vintimille, s'entendirent enfin pour terminer des débats sur lesquels l'histoire s'est complétement tue.

Urbain regrettait sa ville d'Avignon au sein de cette Rome où on le conjurait de maintenir sa résidence ; quand il eut manifesté le désir de reprendre la route de la Gaule, la ville de César frémit et pleura autour de lui ; l'infant Pierre d'Aragon le pressait de ne pas abandonner cette

cité vénérable que la papauté pouvait seule consoler d'un si long, d'un si grand deuil; cette veuve des nations, cette inconsolable en perdant le souverain pontife; Rachel voilait encore sa face outragée et mutilée dans son désert de tombeaux; une Sainte, venue en Italie pour obtenir du pape la confirmation d'un ordre qu'elle avait établi en Suède, prédit des malheurs épouvantables, si, contrairement aux ordres de Dieu, Urbain délaissait Rome;[1] mais il fut inébranlable; il se contenta de remercier les Romains de l'accueil excellent qu'il en avait reçu, dans une bulle. La mer présenta au pape un formidable rang de vaisseaux envoyés par les rois de France et d'Aragon et par la reine de Naples, pour escorter dignement sa traversée;[2] arrivé à Marseille, le 16 septembre 1370, il entra le 28 dans Avignon, étourdi par les sonores acclamations de la multitude; un de ses premiers soins fut d'ordonner que l'on remît aux magistrats provençaux tous les criminels provençaux qui s'étaient réfugiés dans ses états, à la charge par ces magistrats de lui remettre, à leur tour, les malfaiteurs fugitifs nés ses sujets.

Avant de mourir il eut encore la satisfaction de négocier heureusement la paix entre la France

1. Fantoni, hist. d'Avig. — Fleury, hist. eccl., liv. XCVII.
2. *Prima vita Urban V*, dans Baluze.

et l'Angleterre ; le 19 décembre 1370, il expira sur un lit de pénitence, à l'âge de soixante-un ans ; son cœur fut transporté à l'abbaye de Saint-Victor; Pierre Roges le remplaça sous le nom de Grégoire XI.

Ce Grégoire XI consolida, entre la reine et Louis d'Anjou, une paix qui enfin prit un caractère de durée parfaitement rassurant. Peut-être fut-il réglé secrètement que Louis serait un jour l'héritier de Jeanne, si Charles de Duras n'avait point d'enfant de son mariage. Charles de Duras était fils de Louis, de ce prince qui en mourant au château de l'Œuf, le 22 juillet 1362, fut d'autant plus pleuré que sa mort parut avoir été produite par l'emprisonnement. Son fils unique avait à venger sa mort et à défendre, l'épée à la main, ses droits à la belle couronne napolitaine; quand la nouvelle du trépas de son père lui parvint, Charles fesait sous le roi de Hongrie l'apprentissage des armes, et il puisait auprès de ce prince une haine contre Jeanne, entretenue par les récits de la dolente captivité de Louis de Duras; la reine comprit combien ce jeune prince pouvait lui nuire, aussi n'épargna-t-elle aucune démarche pour obtenir de lui qu'il épousât Marguerite, troisième fille de Marie de Sicile, sa sœur, et de Charles de Duras, tué à Averse par ordre du roi de Hongrie; après les avoir unis, elle les proclama ses héritiers;

par ce moyen elle éteignait cet orage toujours grondant contr'elle du fond de la lointaine Hongrie. La maison de cette princesse était désolée par des troubles intérieurs : Philippe de Tarente, dernier prince de sa maison, venait de mourir après avoir institué son héritier Jacques de Baux, son neveu, fils du duc d'Andria et de Marguerite de Tarente; ce Jacques joignit alors au nom de prince de Tarente, celui d'empereur de Constantinople attaché à la maison de sa sœur maternelle.

Tant de titres enflammèrent l'ambition de Jacques qui sentait sa tête s'exalter sous des couronnes si éclatantes. Le père de Jacques avait enlevé à un seigneur de la maison de Saint-Severin la ville de Mathera, sous prétexte qu'elle figurait dans ses vastes domaines ; la reine Jeanne, qui avait intérêt à ménager cette maison des Baux dont la jalouse puissance était si dangereuse, eut recours à des voies de persuasion pour obtenir du duc d'Andria la cession de la ville de Mathera ; dans ces démarches dépouillées de toute apparence de force et d'habilité, le duc vit un signe évident de faiblesse, et, décidé à se maintenir dans l'usurpation de la ville conquise, par la force des armes, il déploya soudain devant Capoue treize mille hommes d'infanterie et de cavalerie, avant que la reine eût eu le temps de pourvoir à la défense de cette

place ; mais Jeanne ne céda pas à ce vassal orgueilleux qui lui prenait ou lui assiégeait tant de cités ; elle ne perdit pas courage , et d'énergiques mesures furent arrêtées pour déconcerter une si dangereuse résistance. Raymond de Baux, son grand chambellan, qui jugea que cette guerre , qui débutait par la prise d'une ville importante , par le siége d'une autre , pouvait avoir les plus désastreux résultats, se hâta de l'étouffer dans son berceau : il reçut le duc d'Andria, son neveu, dans un château près d'Averse , et dans un discours qui empruntait à son âge une autorité irrésistible , il le conjura de ne pas couvrir de honte la maison des Baux, de ne pas en préparer la ruine par une révolte si criminelle, et finit par lui prouver que ses premiers succès ne fesaient que lui présager une perte plus éclatante , parce que lui n'avait qu'une fortune inconstante , et dont il ne tarderaitt pas à éprouver le retour fâcheux , au service d'une armée que des combats répétés diminueraient chaque jour , tandis que la reine l'écraserait avec les forces réunies de ses royaumes, secondée surtout par la haine puissante d'une noblesse napolitaine. Le duc voulut alors donner pour prétexte à sa levée de boucliers l'unique désir de rentrer dans la possession de ses terres. Raymond lui dit : « Ce « n'est point par la voie des armes que vous l'ob- « tiendrez ; cédez à l'autorité , retournez à

« Avignon, pour vous y faire rendre les bonnes « grâces de la reine. » Raymond triomphe ; le duc d'Andria revint en Provence ; ses troupes ainsi délaissées ne cessèrent le dégât qu'elles continuaient à commettre dans la Pouille que quand elles eurent reçu les soixante mille florins que Jeanne lui fit compter.

Le roi de Hongrie croyait recevoir de la reine de Naples de sanglans affronts ; il frémit en apprenant que le traité conclu par cette reine avec Frédéric, roi de Sicile, détachait cette île du royaume de Naples ; il frémit en apprenant que Charles de Duras était choisi pour succéder à cette princesse ; n'écoutant que les vieux ressentimens, il chercha à soulever contre Jeanne une ligue puissante d'ennemis sous laquelle elle put périr accablée ; Charles V, roi de France, y entra par haine et jalouse rivalité, et consentit à marier Louis, comte de Vermandois, son second fils, avec Catherine, fille aînée du roi de Hongrie, à condition que cette princesse lui apporterait en dot le royaume des Deux Siciles et le comté de Provence ; mais la mort de Catherine vint renverser tous ces projets de spoliation.

Jeanne, qui voyait ses riches domaines partagés, et son trône convoité par d'ambitions rivales, elle, vivante encore, figurer dans des contrats d'alliance, résolut de déjouer ces espé-

rances redoutables, en prenant un quatrième époux, afin que ses troupes pussent voir à leur tête un général qui eût intérêt à défendre toutes ces royales possessions si énergiquement souhaitées. Le 25 mars 1376, elle donna sa main à Othon, duc de Brunswick, que l'on disait habile au conseil et vaillant au combat; cet Othon sortait de la belle maison d'Est, par la branche des Guelphes; il était fils aîné d'Henri, duc de Brunswick, et d'Hélène de Brandebourg; mais Jeanne ne l'admit point au partage de la suprême puissance; elle se contenta de lui donner la principauté de Tarente et les titres dont elle avait dépouillé le duc d'Andria; elle agit ainsi, car, âgée de cinquante ans, et ne se flattant plus de devenir mère, elle voulait transmettre sa couronne à Charles de Duras, fils de Louis et petit-fils de cet autre Charles de Duras qui teignit de son sang la salle tragique du château d'Arense devant le roi de Hongrie, en 1348. C'était à ce Charles que Jeanne avait donné en mariage sa nièce Marguerite, fille de sa sœur Marie, avec promesse de l'adopter pour son fils et de lui léguer sa couronne; mais ce Charles, peu rassuré par tant de marques d'amitié, se montra ingrat envers celle qui lui destinait sa couronne.

Charles de Duras n'était pas rassuré par les cinquante ans de Jeanne, il voyait dans la fraîcheur de la reine des indices d'une fécondité dont

son ambition craignait les résultats ; de plus il regardait Othon, le mari de Jeanne, comme un concurrent qui, après la mort de sa femme, défendrait la couronne que celle-ci avait posée sur sa tête, à l'aide des Allemands dont il aurait rempli les villes et les charges du royaume.

Des saintes, sainte Catherine de Sienne ; sainte Brigitte, harcelaient Grégoire XI, pour qu'il transferât le siège papal à Rome ; il se rendit à ces sollicitations, et, suivi de tous ses cardinaux, à l'exception de six, il vint en Italie ; le 27 mars 1378 il mourut, quand il se disposait à retourner en France. Rome, alors, ne contenait que seize cardinaux, onze étaient français, un espagnol, et quatre autres italiens. Ces seize cardinaux, avant de s'enfermer dans le conclave pour y élire le successeur de Grégoire XI, reçurent une députation du peuple romain qui venait leur *intimer* la prière de ne pas installer un français sur le trône pontifical ; la réponse des cardinaux était loin de donner l'espérance de voir le vœu des Romains réalisé ; la ville s'émut à la nouvelle qu'un français ceindrait probablement la tiare ; le tumulte gronda autour du palais où les cardinaux se tenaient renfermés, *Romano lo volemo*, nous le voulons Romain, telle était l'énergique appelation, l'insolente demande que la foule mutinée envoyait aux pères de l'église, tremblants sous la menace d'une violation de leur asile sacré ; à

cette grossière invitation d'élire un pape romain, le peuple ajouta une phrase qui dut introduire la terreur dans la salle des secrètes délibérations; car elle promettait, dans le cas qu'un ultramontain viendrait à être appelé à la dignité pontificale, de faire aux cardinaux la tête plus rouge que ne l'étaient leurs chapeaux. D'ailleurs une dissidence manifeste s'était élevée entre ces princes de la pourpre ecclésiastique, car chacun voulait que le pape appartînt à sa nation; mais les terreurs populaires, dont les échos du palais prolongèaient le formidable retentissement, assiégèrent avec plus de force ces cœurs de vieillards; et, du sein de ce conclave assourdi de cris, battu de flots populaires, sortit enfin un nom italien, celui de Barthélemi Prignano, napolitain, illuminé de tout le radieux éclat de la puissance pontificale. Le 18 avril 1378, Barthélemi Prignano fut nommé et prit le nom d'Urbain VI.

Jeanne fut ravie d'apprendre que l'un de ses sujets venait d'être intronisé sur la chaire de Saint-Pierre, des fêtes magnifiques déposèrent de sa joie; elle eut hâte d'envoyer au nouveau pape des ambassadeurs chargés de lui offrir ses assurances de respect et ses présens : Hugues de Saint-Severin, Nicolas Spinelli, ses chanceliers, y figuraient; mais ces députés de Jeanne reçurent un froid et dédaigneux accueil de la part d'Urbain, exalté par sa haute fortune, ou vendu peut-

être secrètement à Charles de Duras ; en présence de sa cour de cardinaux, le pape fit entendre des paroles de colère contre Jeanne et alla jusqu'à dire qu'il enverrait cette princesse dans un cloître pour y filer ; les députés ne s'intimidèrent pas, ils repoussèrent avec fierté les acerbes incriminations du pontife, et ajoutèrent que ce cloître ne convenait pas à leur généreuse souveraine ; cet Urbain VI voulut encôre mortifier au repas du lendemain, auquel il les invita, les députés napolitains ; mais Spinelli, qu'il trouvait occuper une place trop honorable à sa table, lui répondit : « J'avais cette place du temps d'Urbain V et de « Grégoire XI ; si vous le blâmez, j'irai manger « chez moi. »

Urbain, au dire d'un historien, essaya, aussi, d'humilier Othon, le mari de Jeanne, qui vint à Rome pour essayer d'obtenir l'investiture du royaume de Naples. Ce prince posa les genoux à terre pour offrir à boire au pontife ; Urbain, satisfait et radieux de la posture qu'une ridicule étiquette imposait à ce jeune prince, ne buvait pas et le contemplait dans cette attitude incommode ; cela durait depuis quelque temps, quand un cardinal, affecté de l'embarras et de la rougeur du roi, dit au pape : « saint père, il est « temps que vous buviez. »

Ce pape, si grotesquement fier, avait deux neveux, Butilli et François Prignano, dont il

désirait vivementde faire la fortune politique ; ils étaient enfermés dans l'obscurité d'un rang inférieur, et, énorgueillis de l'intronisation de leur oncle, ils voulaient figurer comme grands seigneurs dans cette cour de Naples, sur laquelle ils n'avaient jamais osé fixer leurs regards ; mais la reine, choquée des réponses arrogantes d'Urbain, exaspérée par la scène d'humiliation dans laquelle Othon avait figuré les genoux en terre décontenancé devant une compagnie railleuse, repoussa la demande que le pape lui fit d'élever ses neveux. Le pape tourna ses espérances d'un autre côté. Charles de Duras qui passait pour conserver le souvenir des services rendus, lui parut propre à satisfaire ses vues de grandeur de famille auxquelles il cédait avec tant de complaisance ; de plus Charles avait des droits sur Naples, et si l'influence pontificale lui venait en aide, nul doute qu'il n'eût raison des obstacles et des testamens suscités ou rédigés par une reine sans enfans.

Le duc d'Andria, ce duc que nous avons vu dépouillé de ses châteaux, maltraité par Jeanne, était l'homme le mieux disposé à s'entendre avec le pape et à servir à la fois ses ressentimens et ses ambitieuses pensées ; il alla, en son nom, secrètement auprès de Charles qu'il ne trouva pas décidé tout-à-fait à disputer à la reine sa couronne ; mais Jeanne connut cette intrigue dé-

loyale, et ne gardant plus aucune mesure dans sa colère, elle résolut d'appuyer le schisme que treize cardinaux méditaient dans Agnani ; ces treize cardinaux dont Urbain avait irrité l'orgueil, par l'insupportable caprice du sien, lui opposèrent un pape de leur choix dans la personne de Robert de Genève qui prit le nom de Clément VII, et ne tarda pas à être reconnu par Jeanne, par le roi de France et le duc de Savoie.

Urbain attaqué dans sa dignité, voyant naître un schime qui lui enlevait les plus beaux fleurons de sa couronne, voulut détourner l'orage; il créa des cardinaux, leur distribua les meilleurs bénéfices du royaume de Naples, sillonna le front de Jeanne de ses foudres, la déclara schismatique, excommuniée et déchue de la royauté, de plus il envoya le duc d'Andria offrir la couronne de Naples à Charles de Duras qui, alors, se trouvait dans le Frioul. Charles accepte enfin, car il savait que son séjour en Hongrie l'avait rendu suspect à la reine et que le crédit de son beau-frère Robert d'Artois croissait tous les jours à la cour. Louis de Hongrie est invité par Charles à le seconder dans son entreprise.

Urbain soufflait la guerre du haut de sa chaire pontificale; tout était vendu pour payer les frais d'une telle guerre, on fondait les vases sacrés, les biens de l'église étaient aliénés, tant le pape avait hâte de voir crouler ce trône abhorré de

Jeanne ; le royaume de Naples murmurait contre Jeanne, obsédée de terreur religieuse. La reine avait un moyen d'empêcher ou de retarder sa ruine en fesant arrêter la femme et les enfans de Charles, qui se trouvaient auprès d'elle ; mais elle se comporta avec une grandeur d'ame vraiement royale, elle les laissa partir, espérant peut-être qu'une conduite si loyale désarmerait Charles. Ce fut alors vers la France qu'elle tourna toutes ses espérances, la France qui ne put qu'épouser chaudement les intérêts de cette reine qui, adoptant pour son fils Louis, duc d'Anjou, frère de Charles V, le déclarait son héritier universel par son testament du 23 juin 1380. Des lettres-patentes rédigées dans le même mois confirmèrent cette adoption, de plus elle fit substitution en faveur du fils aîné de Louis, et en cas de mort en faveur de celui des enfans de Louis que l'ordre de sa naissance convierait à la succession. Le 23 juillet Clément VII rectifia ses lettres d'adoption en dérogeant ainsi à la clause de l'inféodation de Clément IV, qui portait qu'aucun prince ne pourrait succéder au royaume, s'il ne descendait de Charles Ier.

Toutes ces dispositions dans lesquelles la France était si favorablement traitée, loin de sauver la reine, ne firent qu'accélérer sa perte ; à peine les populations les eurent-elles connues, que leur exaspération contre une reine qui li-

vrait leur pays à des étrangers odieux, ne garda plus de mesure; les mœurs, les coutumes des Français si différentes des leurs étaient pour eux un texte acrimonieux de récriminations criardes et folles; ils se rappelaient que Charles Ier en arrivant au milieu de leur ville avec son cortége de barons provençaux, avait dépouillé d'antiques familles du royaume de leurs titres et de leurs richesses pour en décorer les nouveaux venus, et ils craignaient qu'une nouvelle invasion de chevaliers français n'achevât la dépossession des autres maisons italiennes : la noblesse du pays éclatait donc en imprécations, elle tournait ses regards vers Charles que ses droits et ceux de sa femme Marguerite appelaient au trône; né dans le pays, il était pour eux un prince compatriote, aussi se voyant soutenu non par des vœux secrets, mais par une bruyante manifestation d'adhésion en sa faveur, Charles entra dans Naples, le 16 juillet 1381, après avoir reçu à Rome la couronne des mains du pape Urbain. Naples tressaillit d'ivresse folle devant lui; la reine Jeanne s'était enfermée dans le Château-Neuf avec toute sa cour et avec un grand nombre de personnes des deux sexes qui craignaient la fureur des partisans de Charles.

A l'origine de la révolution, Jeanne avait envoyé en Provence, Louis-Antoine de la Ratta, comte de Caserte, pour lui amener les

galères de Marseille, car, prévoyant une défection générale, s'apercevant que sa noblesse la trahissait, que Charles de Duras était porté au trône par le flot populaire, elle voulait se hâter de regagner la France, afin de s'assurer des dispositions de Clément VII, et de presser le départ des troupes que le duc d'Anjou promettait de conduire en Italie. La Provence se montrait émue des malheurs de Jeanne; ses états et les Marseillais s'entendaient à merveille en faveur de la reine, et fesaient un appel à tous les Seigneurs. Amedée VI, comte de Savoie, jurait de s'unir à eux, mais Charles de Duras n'aimait pas à laisser échapper la proie brillante qu'il convoitait; son activité devença celle des partisans de la reine; il pressait vigoureusement le Château-Neuf, où la famine avait déjà pénétré. Le prince Othon, cantonné dans Averse, avec son armée, restait comme le spectateur mélancolique de la chûte de son pouvoir et de l'abaissement de Jeanne; la trahison l'enlaçait, ses ennemis avaient plus d'une fois humilié ses drapeaux; il se résigna au rôle d'un témoin en apparence indifférent; Jeanne ne pouvait plus compter sur lui, car la déloyauté de ses officiers avait brisé son courage. Harcelée au dedans par la famine et le découragement, au dehors par les armes victorieuses de Charles de Duras., Jeanne, trahie dans toutes ses espérances, se décida

enfin à envoyer à son ennemi des propositions de paix ; sa position désespérée n'était pas inconnue à Charles qui n'accorda à la reine qu'une trève de cinq jours, à condition que si le prince, son époux, ne venait pas faire lever le siége, elle se livrerait à sa discrétion après ce terme si court.

La suspension des hostilités eut donc lieu ; aussi, pendant ce temps, Charles se montra galant et courtois envers Jeanne, il lui envoyait des provisions de sa table, s'informait de sa santé et lui fesait dire que jamais il n'aurait marché contre elle, s'il n'avait craint de voir passer dans les mains d'Othon une couronne qu'il aurait été trop heureux de recevoir de sa main. Othon reçut l'ordre de venir au secours de Jeanne avant l'expiration de la trève ; il accepta cet ordre avec empressement. Le cinquième jour de la trève, au matin, Jeanne, du haut d'une des tours de sa forteresse, portait un regard inquiet dans les campagnes de Naples ; la trève touchait à sa fin et Othon n'avait pas encore paru, mais elle vit bientôt flotter la bannière de son époux ; il venait au pied même du château où la reine se tenait enfermée, disputer sa couronne à Charles. Le débat se vida même en présence de Jeanne : le prince Othon répara dignement son inaction d'Averse; sans chercher à s'assurer si ses soldats le suivaient, électrisé

par l'ambition de la gloire, il cherche d'aborder et aperçoit flotter le drapeau de Charles, c'est vers ce drapeau qu'il s'élance seul, s'ouvrant un chemin avec la bonne lame de sa dague; l'impétuosité de son attaque le favorise, il touche presque à ce drapeau, lorsque, succombant à la fatigue, il chancelle et tombe au milieu de quelques cavaliers ennemis, qui le reconnaissent et s'emparent de lui. Son armée découragée se précipite en désordre vers le château Saint-Elme, et Balthasard de Brunvic, son frère Robert d'Artois, duc de Duras, et Subran, comte d'Arian, après avoir vainement essayé de forcer le soldat à continuer la bataille, cèdent à leur tour et courent à ce château au milieu de la déroute générale. La reine, qui vit ce malheureux dénoument fut saisie d'une douleur incroyable. Dès le lendemain elle envoya Hugues de Saint-Severin à Charles chargé de lui dire qu'elle se mettait en son pouvoir et qu'elle le priait d'épargner tous ceux que la crainte et l'attachement pour sa personne avaient rassemblés autour d'elle.

Le vainqueur alla voir la reine : sa contenance devant Jeanne fut respectueuse; pendant trois jours les égards de Charles necessèrent pas; mais le quatrième quand il vit arriver les galères provençales, il tint un autre langage, bien qu'il eût soin de ne pas s'écarter des bornes d'une obséquieuse bienséance; il demanda en termes

formels que Jeanne le nommât son héritier tant au royaume de Naples qu'à ses états de Provence. La reine eut presque l'air de consentir à donner à son ambition une satisfaction si haute. Alors, se félicitant du succès de ses démarches, il permit au commandant des galères provençales de voir leur reine. L'entrevue fut digne et touchante. Jeanne commença d'abord par se plaindre de la lenteur qu'on avait mise à la secourir ; elle voulut bien croire que le mauvais temps en avait été cause, mais elle ajouta qu'elle attendait de la Provence une dernière marque de souvenir et d'attachement ; c'est qu'ils reconnusssent, pour son successeur, le duc d'Anjou et non pas ce Charles de Duras, ce vainqueur insolent qui lui démembrait sa couronne, la brisait pièce à pièce, et outrageait dans elle la majesté royale en la tenant prisonnière dans son propre château. Jeanne était émue, les Provençaux pleurèrent à ses paroles, et, en la quittant, ils n'avaient qu'un désir, celui de mourir pour une si illustre et si malheureuse princesse ; tous ne tinrent pas parole.

Charles s'imaginant que la reine, dans cette entrevue, l'avait désigné pour le successeur de ses états, vint trouver la reine dès que les Provençaux furent sortis, mais il la trouva fière, hautaine ; elle lui déclara que le duc d'Anjou aurait seul sa couronne. A ces mots, Duras ne

se contient plus, il fait conduire, sous bonne escorte, Jeanne au château de Muro, dans la basilicate, et enfermer étroitement Othon dans celui d'Althamura.

Charles réussissait au delà de ses espérances. Naples ne fut pas émue de tant de chûtes royales; tous les barons du royaume saluèrent cette nouvelle fortune qui brillait à l'horison orageux des Deux Siciles, et Jeanne s'aperçevait que ce duc d'Anjou si magnifiquement traité dans les prévisions de son testament, ne songeait guère à venir disputer une couronne qui lui était réservée; le duc d'Anjou perdait le temps à consulter son Conseil, au reste, il manquait d'argent et de troupes; son seul but, pour le moment, était de s'assurer de la Provence, et il n'était nullement résolu d'entreprendre une guerre lointaine dans une contrée où la fortune des armes était si changeante. Mais Clément VI et les Provençaux s'indignèrent d'une telle conduite; on lui députa Georges de Marles, et d'autres seigneurs qui lui promirent le dévouement des Provençaux en sa faveur en Italie, s'il se décidait à transporter ses troupes dans ce dernier pays, et le pressèrent de faire connaître à quel parti il s'arrêtait enfin.

Louis d'Anjou eut encore recours à son conseil. Naples ne tentait pas son ambition, Naples qui avait englouti tant d'espérances; terre

fatale aux Français, où les armées s'anéantissaient et les princes étrangers périssaient dans des nuits tragiques. Cette inconstance des seigneurs napolitains, la popularité dont Duras jouissait, la bravoure de ce Duras, lui offraient des obstacles contre lesquels son courage venait se briser après une longue oscillation de pensées. Mais son conseil ne partagea pas ses craintes, il vit dans l'acceptation que d'Anjou avait faite de l'adoption de Jeanne, un engagement sacré de soutenir cette princesse et de défendre courageusement les droits qu'il avait reçus d'elle. On fut donc d'avis qu'il devait se hâter de se rendre à Avignon pour mieux pénétrer les intentions des Italiens, des Provençaux et du Pape, dont l'influence était si grande dans de pareilles affaires. Louis jura alors entre les mains de Georges de Marles de commencer la guerre. Il quitta son frère Charles VI, et se rendit à Avignon, où Jean Lefèvre, évêque de Chartres, son chancelier, l'avait précédé. Le pape le reçut avec des honneurs insignes.

Cependant Louis d'Anjou trouva le zèle de beaucoup de seigneurs provençaux un peu attiédi; il reçut l'hommage de Fouque d'Agout, sénéchal de Provence, de Raymond, son frère, seigneur de Soult, des Députés d'Arles et de Marseille, de l'archevêque d'Aix et de l'évêque de Grasse, du prince d'Orange, de Giraud

d'Adhemar, de Guyon de Flotte, de Raimbaud de Simiane, de Barras, de Louis le Roux, seigneur de la Bréoule, de Salignac et de Chanolle, de Guigonet Jarente, Conseiller en la cour, de Louis d'Anduze, seigneur de la Voute, de Guillaume de Montolieu, de Marseille, d'Isnard de Glandevès, nommé par la reine Marie, le 16 juillet 1381, capitaine général de plusieurs balliages, et de son frère Louis, seigneur de Faucon.

Mais il y eut opposition dans la ville d'Aix et dans la plus grande partie de la Provence; on n'y voulut pas reconnaître ce prince; les États assemblés répondirent que l'emprisonnement de la reine ou sa mort étaient pour eux choses inconnues, et qu'ils ne devaient point proclamer d'autre souverain. Leur langage ferme fit comprendre que ce serait que forcément qu'ils reconnaîtraient Louis, car ce prince par les vexations qu'il avait exercées à Arles et à Tarascon leur était entièrement odieux; ses qualités n'avaient pu faire oublier les torts de sa conduite.

Le duc fut piqué de cette résistance; vainement assiégea-t-il Aix; il fut forcé de quitter la Provence sans avoir pû châtier les rebelles, mais il se flatta que le bruit de ses conquêtes italiennes lui soumettrait les cités récalcitrantes du comté. Arrivé devant Tarente,

il songea à punir Aix d'une éclatante manière, en ordonnant, le 26 mars 1383, qu'on transportât à Marseille la cour souveraine et les archives de la chambre des comtes. Louis, en Italie, voyait chaque jour une foule de seigneurs accourir pour combattre sous ses ordres; parmi eux se fesait remarquer Amédée IV, comte de Savoie, décidé à agir de concert avec le prince français par la cession que celui-ci lui avait faite de ses droits sur le Piémont et l'Astesan, en qualité de fils adoptif et d'héritier de la reine Jeanne. C'était une belle réunion que celle des chevaliers attirés en Italie par la bonne renommée de Louis; là, on voyait Jean II, fils de Jean Ier, comte d'Auvergne et de Boulogne, Philippe-le-Hardi, comte de Boulogne et d'Artois, le seigneur de Cretugne, le comte de Genève, frère de Clément VII, Jean de Breuil, le maréchal de Bellecour, Rodolphe de Luxembourg, neveu de Jean, roi de Bohême, le comte de Saint-Pol, Pierre de la Couronne, le seigneur de Marles, Jean de Bauveau, Jean et son frère Robert de Dreux, et Jean de Luxembourg qui, plus tard, devint comte de Conversano.

Charles n'avait que quinze mille hommes; ses principaux capitaines étaient: Jean Aucud et Alberic de Barbiano; c'étaient deux chefs de brigands. Aucud, anglais de naissance, com-

mandait une de ces compagnies d'avanturiers qui s'étaient mises au service du duc de Mont-Ferrat, en 1361, après avoir ravagé les provinces méridionales du royaume et s'étaient ensuite rendues en Italie, précédées par leur étrange renommée. Ces brigands servaient de préférence le prince qui les payait le mieux. Le pape avait décidé Aucud à se ranger du côté de Charles auquel il avait offert les deux mille deux cents chevaux qu'il commandait.

Alberic Barbiano, autre avanturier, mais qui avait formé des compagnies pour arrêter dans leurs déprédations celles qui s'étaicnt tumultueusement rassemblées sous les drapeaux de Jean Aucud, passait pour un bon guerrier. Le roi de Naples le décida à se joindre à lui, suivi des douze cents hommes qui couraient le pays avec lui. Louis ne doutait pas d'un succès prompt et décisif; il voulait deux couronnes, la couronne de Naples et celle de l'Adriatique; car Clément VII, bien qu'il ne possédât pas un pan de terrain sur les bords du Golfe de ce nom, lui avait donné la Marche d'Ancône, la Romagne, le duché de Spolète, Bologne, Ferrare, Ravenne, Perouse et presque tous les états de l'Église. Ainsi traité, Louis devenait l'arbitre des destinées italiennes, son empire s'étendait du nord au midi de la Péninsule. D'ailleurs, les nouvelles dispositions des no-

bles napolitains enflaient aussi d'un vent favorable le voile brillant de sa nouvelle fortune ; à l'approche du prince français, Naples chancelait dans sa foi dans la maison de Duras. Bientôt un parti se déclara contre cette branche répudiée, plusieurs, se vouant à une inaction complète, attendaient le dénouement de la lutte, pour porter aux vainqueurs heureux le tribu d'une fidélité prudemment tenue en réserve. Jacques de Baux, duc d'Andria, seigneur turbulent, qui aspirait à ce trône si disputé, lève le premier le masque, sonne le tocsin de la révolte contre Charles de Duras, s'empare de la principeauté de Tarente, et épouse, dans des vues de lointaine et ambitieuse grandeur, Agnès, sœur aînée de la reine Marguerite.

Charles songea à punir ce vassal audacieux qui prenait une femme dans sa famille, proclamait la sédition, tenait les esprits en suspens sur ses déterminations et ses affections politiques, et avait l'air pourtant de travailler à sa grandeur personnelle. Enlacé ainsi par l'apparition de Louis d'Anjou, voyant autour de lui tant de fidélités chancelantes, attaqué ouvertement par la puissance du duc d'Andria, sentant la terre napolitaine, terre de volcans, remuer profondément sous lui, il se rappelle les nuits et les jours horribles d'Averse, les

assassinats sourds et mystérieux attribués à la main habile de Jeanne. Jeanne lui parut l'âme puissante de toutes ces intrigues ; dans son opinion fondée, c'était cette femme qui perpétuait les déchiremens intérieurs : elle devait finir par lui enlever son royaume à l'aide de la force ouverte, après l'en avoir dépouillé par ses testamens et ses adoptions. Jeanne était donc son ardente ennemie ; elle morte, les partisans de cette reine se trouvaient déconcertés, Louis arrêté dans sa marche envahissante, ses grands vassaux incertains, ralliés autour de son drapeau, Naples rétablie dans son pouvoir. Il était poussé d'ailleurs à ce meurtre solennel et politique, par les instigations de Louis, roi de Hongrie, qui rappela à Charles les attentats d'Averse. Il n'hésite plus et prononce l'arrêt de mort de la reine des Deux-Siciles, de cette femme qui avait eu des fortunes si diverses pendant le cours d'une vie dont une moitié s'élança d'une nuit de crimes dans un avenir de grandeurs, et dont l'autre fut assombrie par des défaites, une captivité dure, et un étouffement entre deux matelas selon les uns, et une strangulation selon les autres. Jeanne périt ainsi violemment, le 22 mai 1382, après 57 ans d'âge et trente-sept ans de règne. Son infortune se répandit sur ses amis, qu'elle toucha comme un vent de mort. Robert d'Artois, sa

femme, Jeanne de Duras, comtesse d'Eu, périrent en prison. Charles fit également ôter la vie à Marie de Sicile, fille naturelle du roi Robert, soupçonnée d'avoir trempé dans la conspiration contre le roi André.

Le secret sur la mort de la reine fut si bien gardé, que Louis d'Anjou, son fils adoptif, l'ignorait encore lorsqu'il quitta Avignon pour aller défendre ses droits à Naples ; son entrée en Italie eut l'air d'un triomphe : des mulets chargés et d'argent et de meubles précieux, marchaient avec son armée forte de quinze mille chevaux et de trois mille cinq cents arbalétriers éblouissans de parure militaire. Des plaines de la Lombardie, Louis arriva dans les états du pape, voyant sa troupe grossir à chaque pas, par la foule de ses partisans qui accouraient, gonfanons en tête, drapeaux déployés ; déjà quarante mille hommes le suivaient ; de gentilshommes se joignirent à lui en grand nombre ; on distinguait parmi eux deux nobles de la maison Spinola, Gui de Polenta, seigneur de Ravenne, Buffile de Brancas, Guichard de Baschi, Jacques d'Arcussia, grand-chambellan de la reine, Reynaud des Ursins, plusieurs chevaliers de la maison de Saint-Severin, deux de la maison Carracioli, Louis de Sabran, Elzéar, son fils, fait, le 22 juillet 1387, grand-sénéchal du royaume par la reine Marie de Blois,

Gurelle et Thomas de Brancas, et Louis de Castillon.

La présence de Louis avec son armée dans leur pays effraya les Romains, qui crurent qu'il allait combattre le parti d'Urbain; voulant se menager la protection du prince français, ils se promirent de lui livrer secrètement le pape et les cardinaux, s'il venait assiéger Rome; mais ce n'était pas le but de Louis : impatient d'arriver dans ses états, il pénètre dans l'Abruzze, que la trahison de Raimond Caldora, son partisan, lui ouvre. Le pape, remis de ses inquiétudes, se prononce pour Charles; il lance contre Louis d'Anjou ses foudres, il lance les excommunications ordinaires contre ses amis et partisans; les comtes de Savoie et de Genève, le sénéchal Fouque d'Agout, sont traités de schismatiques, d'apostats, de sacriléges; les indulgences sont promises à tous ceux qui prendront les armes contre ces hommes frappés de censures papales. Ces anathèmes ne produisirent aucun effet : l'air fut traversé par un vain bruit de colère pontificale; une foule de seigneurs napolitains se riant de la bulle où grondaient dans toute la richesse sonore des superlatifs latins les plus insultantes qualifications, accoururent autour de Louis; soixante-cinq mille chevaux enflaient l'espérance du prince; s'il avait pu obtenir une bataille rangée, il ramassait sur-le-champ dans la défaite tumul-

tueuse de son rival, la couronne disputée; mais l'ennemi se tenait en embuscade, les défilés se hérissaient de troupes, les villes fermaient leurs portes et les châteaux prenaient sur la route du prince, de menaçantes attitudes. La grande armée de Louis d'Anjou fut forcée de se diviser en plusieurs corps, afin de pouvoir tenir tête à un ennemi qui se multipliait; de ce corps les uns allèrent dans la terre de Labour, les autres dans le duché de Barri; Louis resta seulement avec huit mille hommes dans une terre de la Capitanate, où il pouvait à peine subsister. Le roi Charles l'épiait; il vint le surprendre, affaibli par la dissémination de ses troupes, dans ce poste peu avantageux pour lui. L'armée de Duras était infiniment plus nombreuse que celle de Louis, et elle se procura vîte les avantages d'une position heureuse; le danger pour les Français fut tout-à-coup immense; aussi le mot de *fuite* fut le premier que les gentilshommes jetèrent en plein conseil devant le prince; mais l'honneur empêcha de prendre un pareil parti. Bien qu'on ne se dissimulât pas l'étendue du péril, il fut décidé qu'on accepterait la bataille et que Louis d'Anjou, pour ne pas être trop exposé aux coups de l'ennemi prendrait l'habillement d'un soldat, costume qui rendrait sa fuite plus facile, s'il était contraint d'y avoir recours. Louis prend le commandement de l'armée; la charge sonne,

les huit mille hommes du prince, désespérés, se précipitent sur leurs ennemis et se fraient un chemin sanglant à travers leurs rangs rompus; aussi dans leur magnanime élan parviennent-ils dans la Pouille, où une division de l'armée les attendait.

Charles avait manqué l'occasion de terminer la guerre; il sentit qu'il ne lui convenait plus de tenter une action décisive; aussi évita-t-il les rencontres dans les plaines et se contenta-t-il de harceler l'armée ennemie en se tenant sur les hauteurs des routes; de plus il jeta dans ce démêlé un intérêt chevaleresque, en proposant à son compétiteur des défis qu'il était le premier à rejeter ensuite. Il parut, enfin, après avoir échangé avec Louis des lettres où ces deux princes se meurtrissaient à coups d'injures, décidé à accepter un combat singulier qui viderait leur longue querelle : des lettres de sauf-conduit furent expédiées de part et d'autre; celles de Louis avaient la date du 13 décembre 1382.

Le comte de Savoie, créé depuis peu marquis d'Italie, et Simon Caraccioli, nommés, le 29 janvier 1383, pour choisir le lieu du combat, se décidèrent pour l'île de Caprée. Mais Charles, qui ne partageait pas l'ardeur bouillante et inconsidérée de Louis, n'avait pas encore accepté les conditions le 8 février; chaque jour il soulevait de nouvelles difficultés, bien aise de lasser et de faire choir dans un piége Louis, que ces lenteurs

politiques exaspéraient au plus haut point. Ce que Charles prévoyait, arriva : l'armée réduite à l'inaction diminuait de jour en jour ; la flotte de Provence ne pouvait plus rien tenter d'important ; la lassitude gagnait tous les esprits ; Louis voyait son armée réduite et ses compagnons las d'une guerre sans issue et qui se passait péniblement dans un échange de cartels, où le prince français apportait seul de la bonne foi. Charles connaissant les embarras toujours croissans de la position de Louis, ne garda plus aucun ménagement ; il quitta Naples, où il était allé pour donner plus de vraisemblance au rôle de champion qu'il n'avait pris que pour le déposer sans duel, quand les circonstances le lui auraient permis, se mit à la tête de ses troupes, bloqua tous les passages de son royaume, déploya une activité prodigieuse, resserra le cercle de ses opérations, enlaça Louis et le tint assiégé dans son camp, où bientôt tout manqua : vivres, fourrages, argent.

La position n'était plus tenable ; les maladies enlevaient les victimes que la famine n'avait pas tuées ; les capitaines mouraient ; le comte de Savoie expira le 1er mars 1383, ruiné, parce qu'il lui avait fallu donner une partie de sa vaisselle à ses gens d'armes à la prière de Louis, qui n'avait plus rien de tous les trésors portés de France à dos de mulets ; Louis vendit aussi sa vaisselle, ses équipages et sa couronne ; il ne garda qu'une

cotte d'armes de toile peinte. Il devint insensé et furieux de colère; aussi, quand il eut appris que le brigand Auccud s'était joint à Charles de Duras, auquel il conduisait deux mille deux cents cavaliers, croyant d'abord que ces cavaliers étaient florentins, parce que Auccud avait servi Florence, il ordonna la saisie en Provence de toutes les marchandises de cette nation. Par cet acte injuste, il ne fit que redoubler l'aigreur des esprits contre lui; il n'avait plus qu'un parti, celui de combattre et de vaincre; mais Charles n'offrait à ses troupes que quelques détachemens qui l'épuisaient même quand il les battait; enfin après mille petits combats partiels, mêlés de trèves et de succès, Louis arriva dans la plaine de Foggia; là il consola sa mauvaise destinée par l'éclat de la cérémonie dans laquelle il quitta le titre de duc de Calabre qu'il avait porté jusqu'alors, pour prendre celui de roi de Sicile et de Jérusalem. Ceci se fit le 30 du mois d'août 1383.

Mais tous les avantages qu'il avait retirés de cette campagne furent bientôt perdus; Louis attendait des secours qui ne vinrent pas : un capitaine, Enguerrand de Coucy, s'était mis en marche pour le joindre, avec douze mille chevaux, mais tenté par le pillage, il ravagea la Lombardie et la Toscane et perdit ainsi un temps précieux dans des expéditions sans profit pour le roi Louis. Un autre chef, Pierre de Craon, au

lieu de porter à Louis de l'argent, fit resplendir son faste dans Venise, où il dissipa dans de folles dépenses les sommes destinées au roi de Sicile.

Louis voulant finir par une bataille cette campagne qui languissait, adressait cartels sur cartels à son rival; enfin celui-ci craignant que ses refus ne souillassent sa réputation, ou ne décourageassent ses soldats, envoya le gage de la bataille. Louis bondit de joie en le recevant; il fit dire à Charles que puisqu'il était venu jusqu'à Barlette, il devait être fatigué du voyage, et que lui son rival irait plus avant, afin de le rencontrer; que cinq jours suffiraient pour les mettre en présence; le 17 avril Louis et ses soldats *petitement habillés*, comme dit Juvenal des Ursins, parurent sous les murs de Barlette; le roi ne portait qu'une cotte d'armes de toile peinte, semée de fleurs de lys, seul effet échappé à la perte de ses brillans équipages.

Mais une nouvelle déception attendait Louis sous les remparts de la ville; Charles avait fait venir auprès de lui Othon, qu'il retenait prisonnier depuis la mort de Jeanne, épouse de ce prince. Il le consulta sur ce qu'il devait faire. Othon en s'appuyant sur cette ardeur française qui décidait si souvent la victoire sur l'excellente cavalerie de son compétiteur, sur la nécessité où celui-ci était d'en finir d'une manière quel-

conque par une bataille, le décida à la refuser. Cet avis fut accepté, Othon remercié par la liberté, de le lui avoir donné; l'armée de Charles, qui déjà s'était rangée pour le combat devant les fossés de la ville, rentra dans Barlette, au grand ébahissement de Louis. Celui-ci outré et hors de lui-même reprit la route de Barri, où il mourut dans la nuit du 20 au 21 septembre 1384. Il laissa de Marie, sa femme, fille puînée de Charles de Blois, duc de Bretagne, Louis, qui lui succéda; Charles, duc de Calabre, mort le 19 mai 1414 sans avoir été marié, et une fille nommée Marie d'Anjou.

Louis, dans son testament fait à Tarente le 20 septembre 1383, confia à sa femme Marie de Blois l'administration de ses états et la tutelle de son fils, dont il fixa la majorité à vingt-un ans accomplis.

Hugues de Saint-Sévérin ne perdit pas courage dans ces déplorables circonstances; il fit faire à Louis d'imposantes funérailles, tous les chefs communièrent; au moment le plus solennel de la messe, le prêtre tint l'hostie levée, et tous, devant elle, proclamèrent Louis II, fils de Louis Ier, roi de Naples, et lui jurèrent fidélité à toute épreuve; le serment fut prêté aussi par tous les officiers. Hugues saisissant le moment où la cérémonie religieuse avait tant exalté les esprits, conduit cette armée au sortir des pompes funè-

bres du prince, devant ces murs de Barlette, où Charles se tenait si soigneusement renfermé; les hérauts d'armes proclament le nouveau défi, l'armée défile devant les murs en fesant retentir l'air des cris: *Vive le roi Louis et meure le traître Charles.* Mais Charles nullement ému à ces interpellations furibondes, poursuit son plan, sûr que cette fougueuse armée disparaîtrait dans les longueurs de l'inaction. En effet elle se déconcerta tellement, qu'elle se brisa à morceaux, et se dispersa de toutes parts, par des routes diverses; « presque tous les Français repassèrent les « Alpes, dit Juvenal des Ursins, tant nobles « que non nobles, et retournèrent en grande « partie à pied, ayant chacun un bâton en leurs « mains, et était grande pitié de les voir. »

Les tuchins dont on a fait ensuite le mot *coquin*, désolaient, alors, la Prôvence; on appelait ainsi des hommes désespérés qui se livraient à une vie de brigandages, pour se soustraire aux subsides écrasantes; ils fesaient une guerre d'extermination aux officiers du roi, aux riches, pillant leurs maisons, incèndiant leurs champs, et n'épargnant ni bourgs, ni villes, dans leur fureur de détruire et de brûler. Arles fut, par le moyen de quelques intelligences qu'ils s'étaient ménagées dans cette ville, soudainement envahie par eux, et souillée par un horrible saccagement dans lequel périt le viguier Emmanuel de Puget. Des

habitans du bourg vinrent au secours des Arlésiens et les délivrèrent de la présence de ces hôtes terribles. Les esprits étaient divisés en Provence ; les uns voulaient Louis II, d'autres Charles ; Louis, le père du jeune roi, s'était créé de puissantes inimitiés dans ce comté, soit par ses manières hautaines, soit par la faute qu'il fit de réunir à son domaine des terres cédées par ses prédécesseurs à la noblesse. A l'exception de Marseille, d'Arles et de Pertuis, presque toutes les autres villes se soumirent à Charles de Duras. Aix se mit à la tête de la désertion, et les cités révoltées formèrent entre elles une ligue qui reçut le nom de la Ligue d'Union.

Raymond de Turenne, fils de Guillaume Rogier, deuxième du nom, comte de Beaufort, et d'Éléonore de Cominge, irrité contre la maison d'Anjou qui l'avait privé de terres considérables, était l'âme de cette ligue dont il attisait l'ardeur; aidé du sénéchal de Beaucaire, il commettait des dégâts sans nombre dans le pays où l'on avait reconnu le roi Louis II; Arles et ses environs étaient exposés à de continuelles dévastations; les seigneurs donnant carrière à de longs ressentimens rendaient cette province, où aucun chef ne fesait intervenir dans de si furieux démélés l'ascendant de sa puissance, un théâtre de guerre et de déprédations.

Mais des deux partis, celui qui soutenait

Louis II, duc d'Anjou, était le plus faible; ce dernier parti envoya à Paris auprès de ce prince qui s'y trouvait alors, le comte de Saint-Séverin, Raymond d'Agout et Guigonet-Jarente. Marseille joignit ses députés à ceux que nous venons de nommer; la ville d'Aix, au contraire, fit hommage de sa soumission à Charles VI, sous la puissance duquel elle aspirait à se ranger.

Charles VI avait reçu à Paris la reine Marie avec la plus grande magnificence; cette princesse employa fort utilement pour ses intérêts son séjour dans cette ville; elle y déjoua tous les efforts que la conjuration tentait contre elle auprès du roi de France, et de plus elle parvint à décider Charles à lui donner des secours pour passer en Italie. Le 24 avril 1385, cette reine qui amenait avec elle le jeune roi Louis, fit son entrée dans Avignon, où Clément VII lui accorda l'investiture du royaume de Naples; ce pape montrait à Louis une affection dont les effets étaient neutralisés par le schisme qui désolait la chrétienté. De plus, les Marseillais offraient, avec une ardeur pétulante, au jeune prince l'appui de leurs bras. Ils se mêlèrent à ses troupes, s'emparèrent de quelques places au pouvoir de Charles de Duras, et firent des dégâts sur les terres d'Aix, pour le compte de Louis d'Anjou.

C'est à cette époque qu'il faut faire remonter la construction de certaines tours dont les ruines

se laissent encore voir sur des lieux escarpés, car la Provence était déchirée par des combats que les partisans des deux prétendans à la couronne de Naples se livraient; Balthazar Spinola se fesait, au milieu de tous, remarquer par la cruauté avec laquelle il soutenait les droits de Charles de Duras dont il était le sénéchal dans le comté. Pour mettre un terme à de si désagréables dissentions, la reine Marie assembla les états dans la ville d'Apt, au mois de mai 1385, et pour appuyer par une force un peu imposante les négociations que cette reine comptait ouvrir, elle leva des troupes et les fit commander en attendant l'arrivée du sire de Vinai, par Rochefort.

D'ailleurs de hauts et puissans seigneurs soignaient, sur divers points du pays, les intérêts de Louis II; François de Baux et Reforciat de Castellane, chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, apportaient à cette œuvre de conciliation politique une ardeur sans égale; l'intrigue agissait vigoureusement au sein des états, aussi les trois ordres se résolurent d'envoyer des députés à la reine pour s'entendre sur les bases d'un accomodement; les députés étaient: l'évêque de Sisteron et Audibert de Sade, prévôt de Pignans; Raymond d'Agout, grand chambellan du royaume de Sicile; Louis d'Anduze; François de Baux et Barras de Barras. On consentait à reconnaître la reine et Louis son fils, à condition

qu'elle ne ferait jamais ni paix, ni alliance avec Charles de Duras, meurtrier de la reine Jeanne, ni avec ses adhérens ; que les comtés de Provence et de Forcalquier et les terres adjacentes, resteraient toujours sous la domination de Louis d'Anjou et de ses descendans ; qu'en cas de mort sans héritier, ils seraient réunis au domaine des descendans de Charles, son frère ; que si cet article du traité était violé, les Provençaux resteraient maîtres de se choisir le prince qu'ils voudraient ; qu'aucune partie du domaine ne pourrait jamais être aliénée ; que confirmation serait faite des libertés, franchises, coutumes et statuts, accordés par les comtes ses prédécesseurs ; que de nouveau subsides ne seraient plus imposés ; que l'on maintiendrait les donations de la reine Jeanne et du roi Robert, et qu'enfin les causes civiles et criminelles qui naîtraient en Provence, ne seseraient jamais portées devant aucun tribunal étranger.

Cette hauteur de langage déplut à la reine, mais elle voila son dépit sous une satisfaction apparente, de peur d'irriter un patriotisme d'une bouillante exaltation, et accepta toutes les conditions offertes. Alors les députés lui rendirent hommage, ainsi qu'à son fils.

Voici les noms des seigneurs qui, d'après Jean Lefèvre, chancelier de Louis, allèrent reconnaître le nouveau roi à Avignon au mois de juin :

Fouques d'Agout, sénéchal de Provence ; Raymond d'Agout, seigneur de Foz ; le vicomte de Talard ; le seigneur d'Oraison ; le seigneur de Sabran, vraisemblablement Jean, seigneur d'Ansouïs ; Raymond de Beaufort, vicomte de Valence ; Guyard de la Garde ; Pontevès de Château-Renard ; Louis de Glandevès, seigneur de Faucon ; Bertrand de Marseille, des comtés de Vintimille ; Guibert Cornut ; Guyon Leyncel ; François de Baux ; Huguette de Foz, dame de Tretz ; la dame de Sault ; Raynes de Sabran, seigneur de Lourmarin ; Charles Albe et Guigonet de Jarente.

Plus tard on reçut la soumission d'Adhémar de la Garde ; d'Anduze, seigneur de la Voute ; de Glandevès de Cuers ; du seigneur de Bourbon ; de François de Solliés, de Florent de Castellane, seigneur d'Andaon ; de François de Baux, seigneur de Marignane ; de Philippote de Vintimille, dame de la Verdière ; de Fouques de Pontevès, seigneur de Cotignac ; d'Etienne Laugier de Beauvillier, et de Pierre Balbs.

Quant aux autres gentilshommes, ils restèrent neutres au milieu du conflit, et attendirent que les évènemens désignassent le maître auquel ils devraient prêter soumission ; la ligue d'Aix se maintint. Cette ligue fit de nouvaux efforts, auprès du roi de France, pour obtenir de lui la réunion de la Provence à son vaste domaine ; en

agissant ainsi, cette ligue probablement cédait aux instigations de Charles de Duras, qui aurait été bien aise de raffermir son autorité dans le royaume de Naples, pendant que le comte de Provence Louis II et Charles VI, se seraient, enfin, montrés divisés. Car le roi comme descendant de Marguerite, fille aînée de Raymond Bérenger, et femme de saint Louis, pensait avoir des droits sur la Provence, aussi écrivit-il d'abord à Marie de Blois qu'il prenait sous sa protection les Provençaux attachés à Charles de Duras, jusqu'au moment où les droits de Louis II seraient pleinement constatés ; de plus, cette lettre exigeait une trêve de six semaines entre les deux partis. Marie n'avait qu'un but, celui de soumettre à son fils les états sur lesquels sa naissance l'appelait à régner. Cette trêve ne put donc que ralentir un instant son ardeur guerrière, mais non la détourner de ses plans ; dans l'incertitude du succès qui la rongeait, elle se rendit à Marseille à la fin d'août, afin d'employer au profit de sa cause les excellentes dispositions des habitans de cette ville ; mais la guerre avait épuisé Marseille et allangui son commerce ; aussi tous les efforts que cette cité devait tenter en faveur de Marie, étaient d'avance frappés d'une évidente impuissance ; de plus, sa fierté républicaine ne sommeillait pas au milieu de son dévoûment monarchique, et malgré l'inutile appui dont les circonstances et non le défaut de

volonté la rendaient pour Marie, osa-t-elle encore mettre à sa reconnaissance de Louis pour son souverain, des conditions impérieuses et favorables à son amour pour les priviléges. Ainsi, ils ne consentirent à admettre la reine et son fils dans leurs murs, que quand la mort de la reine Jeanne aurait reçu de la déclaration que le pape en ferait un caractère officiel; de plus, il fallait qu'une bulle consacrât les droits de Louis II.

Marie et Louis jurèrent de maintenir les droits de Marseille et les chapitres de paix qui en sont la base. Alors les consuls prêtèrent le serment de fidélité, ayant à leur tête Gilles de Boniface, en présence de Raymond et de Fouques d'Agout, de François de Baux, de Florent de Castellane, et de Guigues de Flotte; ils eurent soin de déclarer d'avance le serment non avenu, au cas que la reine Jeanne se trouvât encore en vie.

Les rigueurs de Marie se déployèrent contre les partisans de Charles. La reine Marie renouvella, le 25 juillet 1385, une ordonnance de Louis I[er], qui transférait à Marseille les cours souveraines de justice, et les siéges des principaux officiers tant civils que militaires.

Le 7 septembre, Marie de Blois se rendit au pont de Sorgues, où le pape arriva le 27 du même mois; dans les conférences qui eurent lieu, la reine consentit, par suite des cruautés que lui faisait éprouver la conduite politique du roi de

France, à accepter une trêve de vingt mois avec Charles de Duras. Arles reçut quelque temps après Marie et Louis II, qui y confirmèrent les priviléges de cette ville. Mais le pouvoir de ce jeune roi n'était rien moins qu'assuré; il en aurait été bien différemment si le roi de France eût voulu prendre intérêt à sa cause; le parti Angevin possédait des places importantes dans le royaume de Naples; Charles de Duras et le pape, jadis si unis, étaient séparés par une haine violente; les Romains se seraient volontiers déclarés pour Louis II, et Barnabé Visconti paraissait vivement disposé à combattre en sa faveur; mais Marie de Blois, sans troupes, sans argent, abandonnée par le roi de France, se trouvait hors d'état de tirer parti pour son fils de si favorables conjonctures; tout ce qu'elle pouvait faire, c'était de ne pas renoncer à l'autorité disputée qu'elle avait encore en Provence.

Charles de Duras, heureux d'avoir obtenu une trêve qui calmait ses craintes pour quelque temps, d'avoir forcé Urbain à sortir de son royaume, ambitionna une autre couronne. Louis, roi de Hongrie, surnommé le Grand, venait de mourir; il ne laissait que deux filles; l'ainée, Marie, fut mise à sa place, et on lui donna pour régente sa mère Elisabeth de Bosnie; celle-ci, à cause des mauvais conseils du palatin Jean de Gaza, irrita cette noblesse, témoin, jadis, de la bravoure

de Charles de Daras; aussi lui offrit-elle une couronne qu'il s'empressa d'accepter. Il quitte ses états de Naples, et arrivé à Zagrab, il commence à semer partout des germes de révolte contre Marie, mais à Bude, où il se rendit témérairement, son ambition s'éteignit dans la mort; là dans l'appartement des deux reines, un gentilhomme aposté lui assène un coup de sabre si furieux que trois jours après Charles en mourut, à l'âge de quarante ans.

Il ne laissa que deux enfans: Ladislas et Jeanne; mais comme Ladislas était encore trop jeune pour régner, la régence fut déférée à Marguerite sa mère; ainsi le royaume de Naples était disputé par deux princes en bas-âge, soutenus par leurs mères, et défendus par deux papes. Othon de Brunsvich, dernier mari de la reine Jeanne, était alors à Avignon. Charles de Duras, qui avait fait ce prince son prisonnier au mois d'août 1381, l'avait renvoyé sur sa parole; pris par des bandes anglaises, tandis qu'il se livrait au plaisir de la chasse, il fut emmené en Provence; se croyant délivré de son serment par le fait de sa capture, il offrit ses services à Marie de Blois, et vint commander dans le royaume de Naples les armées de cette princesse.

Favorisé par tant de troubles et de si grandes incertitudes, Othon s'empare de places précieuses, aidé des Provençaux, qui se souillèrent de

crimes dans les prises des villes. Othon entra dans Naples; la reine Marguerite se retira en toute hâte à Gayette avec ses enfans; le contre-coup des succès d'Othon se fit ressentir en Provence; les partisans de la reine Marguerite et de Ladislas, son fils s'intimidèrent; Aix, dont les environs n'offraient plus que de tristes images d'une désolation permanente, envoya à Naples Guillaume de Verdoin, Hugues de Clapier d'Hyères, afin d'obtenir quelques secours; mais cette ville reçut une réponse qui lui dévoila toute l'étendue de la faiblesse du parti de la maison des Duras; aussi, et son exemple fut suivi par d'autres cités, se hâta-t-elle de faire sa soumission dans les mains de la reine Marie; celle-ci satisfaite, restitua à Aix tous les priviléges et les prérogatives dont elle l'avait dépouillée. Nice et les vigueries de Puget et de Barcelonnette restèrent opiniâtrément attachés à la malheureuse dynastie des Duras. Elles sollicitèrent des secours auprès de la reine Marguerite; mais cette princesse, pressée par un ennemi puissant, se contenta de les engager à se ranger sous le pouvoir d'un prince qui ne fût pas de la maison d'Anjou. Séduits par l'éclatante réputation d'Amédée VIII, qui s'était tant illustré dans la plaine de Rosbec, les habitans de Nice se donnèrent à la maison de Savoie, et Marie elle-même ayant vainement cherché à disputer à Amédée sa nouvelle con-

quête, finit par conclure un traité avec ce prince, au mois d'octobre 1389, par lequel une trêve de onze ans était stipulée.

CHAPITRE DERNIER.

DEUXIÈME MAISON D'ANJOU.

DE 1389 A 1481, ESPACE DE 92 ANS.

Le jour de la Toussaint, Clément VII, en présence de Charles VI, roi de France, couronna à Avignon, Louis roi de Sicile et de Jérusalem; le jeune prince n'avait que douze ans; en posant sa double couronne sur sa tête, le pape lui accordait l'investiture d'un royaume que son épée aurait à conquérir, et le proclamait souverain d'une province démembrée, ou ravagée par le comte Raymond de Turenne. Ce dernier, irrité contre le pape, ennemi de Marie de Blois, avait formé une armée qui n'était qu'un hideux ramas de Provençaux et d'étrangers couverts de crimes; les bri-

gands, les voleurs, les assassins avaient répondu à l'appel de ce Raymond, et il leur avait livré le comté de Louis ; la flamme et le feu à la main, Raymond brûlait les villages, tuait les populations, et étendait dans toute la province des ravages dont le récit revient trop souvent dans ces tristes annales. Le pape excommunia Raymond ; Raymond se moqua des excommunications, et continua ses vols et ses brigandages.

Les trois ordres se rassemblèrent à Aix le 22 juillet 1391; on ne s'y occupa que des maux dont Raymond de Turenne accablait la province ; mais les finances épuisées ne permettaient pas de rassembler les forces nécessaires pour combattre ce comte avec succès ; alors la reine fut suppliée de permettre l'exportation des denrées, de refuser des lettres de sursis pour les dettes, afin de ranimer le crédit, et d'ordonner aux seigneurs de ne point exiger de péages pendant la guerre ; on songea, cependant, avant de la commencer à proposer une forte somme d'argent pour qu'il renonçât à son genre de vie ; l'accommodement fut rejeté, la guerre reprit avec une fureur nouvelle ; la manière dont Hélion de Villeneuve la termina est restée inconnue.

De plus, des corsaires, déployant leurs voiles, infestèrent nos mers ; ils effectuèrent des descentes fréquentes sur nos côtes, où ils incendiaient des villages, enlevaient des meubles, des

récoltes, et fesaient des esclaves. Les Marseillais seuls, à l'aide de leur marine, parvinrent à se garantir de leurs déprédations ; alors tout le monde se battait dans la Provence ; le pape avait son armée que commandait Odon de Villars, et dont les principaux officiers étaient le sire de Monfort, Gérard de Termes, Girard Adhémar, seigneur de Guignac, Guy et Ives ses frères ; et quand une foule de petits combats se livraient sur tous les points du pays, la peste éclata avec une telle force qu'elle ralentit l'ardeur des hostilités. Aussitôt les glaives rentrèrent dans les fourreaux, et au lieu de gens armés, des processions traversèrent les campagnes, en criant, à la fin de chaque strophe du *Stabat Mater : miséricorde et paix*, le front dans la terre et les mains levées au ciel.

C'était un rude guerroyeur que ce vicomte de Turenne : ni peste, ni foudres ecclésiastiques, ni attaques vigoureuses, ne pouvaient le contraindre à mettre bas les armes. Les états décidèrent que l'on ferait le siége des places que ce vicomte avait conquises. Hélion de Villeneuve fut élu maréchal de l'armée avec le seigneur de Marles ; mais quand la guerre s'apprêtait, on conclut une trêve de deux ans. Le pape, au lieu d'excommunication, eut secours à l'argent, et moyennant une somme de trente mille francs, il obtint la paix que Raymond daigna conclure avec lui.

Mais cette conduite du pape fut secrètement

blâmée; en stipulant une paix pour lui, il semblait vouloir faire tomber tout le poids des forces de Raymond sur ses voisins. Les représentations qu'il reçut à ce sujet ne parvinrent qu'à le décider à employer seulement sa médiation pour procurer une pacification générale. Ses députés et ceux de la reine Marie se rendirent à Saint-Remy, et là on convint de prolonger la trêve, pour avoir le temps d'informer le roi du traité, et de lui en demander la ratification; dans le cas où le roi approuverait tout, on décida de donner à Raymond dix mille francs, et vingt mille au gouverneur du dauphin, qui lui avait prêté aide et assistance; de plus, le roi devait lui accorder des lettres de pardon, et ordonner au parlement de Paris de rendre prompte justice à la dame de Valentinois, sœur du vicomte de Turenne, qui soutenait à Paris un procès depuis cinq ans. Une autre clause du traité portait que le pape rendrait ses bonnes grâces à la jeune comtesse de Valentinois, et qu'elle recevrait du roi les terres dont elle avait été privée. La comtesse s'engageait de son côté à s'interdire, et à interdire à tous ses vassaux de prendre les armes soit contre le pape, soit contre le roi, soit contre l'évêque de Valence; mais ce traité dont les seigneurs de Beaujeu, de Carnillac et de Monboissier, s'étaient rendus garans, ne fut ni ratifié, ni partant exécuté.

Le 20 juillet 1390, Louis II, suivi de ses meilleures troupes, s'embarqua à Marseille, sur une flotte de vingt-une galères, sans comprendre dans ce nombre plusieurs bâtimens de transport. Les partisans de la maison d'Anjou étaient réduits à désespérer de voir dans le royaume de Naples le triomphe d'une cause singulièrement compromise. Boniface II avait couronné Ladislas; ce prince se montrait digne par son courage du sceptre qu'il tenait d'une main habile, et pour surcroît de bonheur pour lui, deux chefs de la maison d'Anjou, Thomas de Saint-Séverin et Othon de Brunsvich, indisposés par la hauteur de Mont-Joie, vice-roi de Louis II, avaient abandonné le parti du prince Français : l'un, Thomas de Saint-Séverin s'était retiré dans ses terres, et l'autre, Othon de Brunsvich, avai toffert ses services à Marguerite de Duras. Cette princesse le flattait même de le choisir pour époux; mais pressée de tenir sa promesse, elle en éluda l'exécution sous différens prétextes.

Louis débarqua en Italie; ses premières démarches eurent un effet heureux; il se comporta avec une telle prudence, que des partisans puissans de Ladislas, se déclarèrent pour lui; Thomas de Saint-Séverin lui-même se rangea du côté du prince qu'il avait trahi, et fit oublier sa désertion en battant près d'Ascoli l'armée de Ladislas; dans ce combat, Othon et Albéric de Barbiano

furent faits prisonniers. Cette victoire, si Louis eût su en profiter, consolidait sa puissance ; mais ébloui par elle, et cédant à la faiblesse de son caractère, il trouva sa ruine dans l'ivresse de ses succès.

Ladislas était, au reste, un redoutable compétiteur : ce prince aiguillonné par son ambition, voyait bien qu'une persévérance habile et une conduite bien calculée pouvaient, seules, lui conserver une couronne si vivement disputée, et lui faire réparer ses pertes ; sa mère lui suscitait partout des secours ; Boniface IX lui envoya des troupes et de l'argent ; Ladislas court en toute hâte s'emparer de l'Abruzze, fait plier l'orgueil des maisons de Ganletrin et de Caldora, écrase la résistance de Thomas de Marsan, duc de Sessa, d'Etienne de Saint-Séverin, et vient enfin assiéger Louis dans Naples. Mais là s'arrêtèrent ses succès ; la guerre continua neuf ans ; Ladislas toujours infatigable, affaiblissait l'armée de Louis qui se fondait dans des combats perpétuels ; à ces pertes se joignaient des désertions nombreuses. Alors Louis se laisse persuader d'aller s'enfermer dans Tarente ; à peine est-il arrivé dans cette ville, qu'un sujet sur la fidélité duquel il croyait pouvoir compter, Raymond de Baux des Ursins, vint l'y assiéger. Naples reconnut en même temps Ladislas pour maître. Frappé coup sur coup par tant de revers, Louis II abandonna

encore cette terre dévorante, où tant d'espérances françaises étaient venues s'engloutir.

Louis arriva en Provence avec les débris de ses troupes, au commencement d'août 1399. Charles de Maine, son frère, l'accompagnait dans sa fuite. En arrivant, le roi trouva Clément VII mort; et les cardinaux, malgré les sollicitations de Charles VI, qui voulait mettre un terme au schisme dont l'église était dechirée, élurent pour souverain pontife Pierre de Lune, Arragonais, qui prit le nom de Benoît XIII. Nous verrons plus bas que le roi de France fit assiéger ce pape dans Avignon, par le maréchal de Boucicaut, époux d'Antoinette, unique fille de Raymond de Turenne.

Ce Raymond continuait à désoler la Provence; à l'expiration de la trêve en 1394, le fougueux vicomte incendia, tua, viola, profana, brûla encore; des prisonniers gentilshommes furent, par ses ordres, précipités du haut de son château de Baux. Les états assemblés au mois de décembre 1394, eurent encore à s'occuper d'arrêter le cours des brigandages de Raymond; pour y parvenir, ils formèrent un corps de gendarmes, aux gages de 15 florins par mois pour chaque lance; un impôt de 70,000 florins fut établi afin de fournir aux dépenses; on divisa les troupes en quatre corps, sous les ordres de quatre commandans, qui eurent chacun leur département particulier.

Fouques de Pontevès, seigneur de Cotignac, eut la viguerie d'Aix; Antoine de Villeneuve, le comté de Forcalquier; Guillaume de Glandevès, seigneur de Cuers, la partie de la montagne voisine des états de Savoie, et Agout d'Agout, les bords du Rhône; mais ces efforts devaient expirer contre un ennemi si puissant. La reine Marie eut beau déclarer, à Tarascon, Raymond criminel de lèze-majesté, confisquer ses biens, mettre sa tête à prix, elle ne fit qu'exaspérer davantage un homme à qui il fallait l'émotion perpétuelle de la bataille et du meurtre. Arles, Tarascon, se repentirent des mesures prises contre ce démon du Midi; Arles surtout qui, affaiblie, ruinée, meurtrie, par Raymond, se vit contrainte de demander grâce, moyennant un tribut de quinze saumées de froment et de cinquante écus d'or par mois.

L'impôt de 70,000 francs continuait à être perçu; le pape et les cardinaux furent suppliés d'y contribuer, mais cet impôt présentait dans son recouvrement de grandes difficultés; de plus, on forma une armée de trois cents lances de trois chevaux chacune, savoir, lance, page et gros valet, et de treize cents hommes d'infanterie, parmi lesquels il devait y avoir quatre cents arbalétriers, sans compter les troupes que Marseille, Arles et Tarascon s'étaient engagées à fournir. Elion de Villeneuve fut élu maréchal aux gages de cinquante florins par mois; en outre, comme on

n'était pas même rassuré par tout ce déploiement de forces, on envoya en députation, à Paris, l'évêque de Sisteron, Jean-Louis de Sabran Forcalquier, seigneur de Ceireste; Guigonet de Jarente, seigneur de Monclar, et Me Louis Botaric, licencié en droit, pour aller demander des secours au roi de France et à la reine Marie, qui alors se trouvait à Paris. Guigues Flotte et Jean Gras eurent ordre d'aller à Marseille, pour s'y concerter avec les habitans sur le plan de la campagne. De ces lances on forma dix détachemens, commandés, chacun par un des gentilshommes. Le sénéchal Georges de Marles en avait cent; Gonet d'Agout, seigneur de Sault, en avait cinquante; Simiane, seigneur de Caseneuve, cinquante; Elion et Antoine de Villeneuve, seigneur de Gordon, trente; Sabran, seigneur de Ceireste, vingt; Isnard de Glandevès, seigneur de Cuers; Pontevès, seigneur de Cotignac; messire Charles d'Albes, de Tarascon, et Bertrand de Grasse, seigneur de Var, dix chacun.

Alors les siéges des châteaux que possédait Raymond, commencèrent; il fut décidé que toutes les places que l'on ne pourrait conserver seraient rasées; Reforçait d'Agout échoua dans une tentative qu'il fit auprès de la vicomtesse de Turenne, pour obtenir d'elle qu'elle se prêtât à un accomodement; d'obscurs villages, ou pour mieux dire leurs châteaux eurent l'honneur d'un siége

en règle; Pertuis, Mayrargues, le château des Baux, Roquemartine, Vitrolles, virent se dessiner autour de leurs enceintes les troupes des vigueries; mais de toutes ces places, Pertuis seul capitula après dix-huit jours de siége.

Les seigneurs du Rouergue rassemblaient leurs hommes pour secourir Raymond, et si le sénéchal de Beaucaire, d'après les ordres du roi de France, ne leur eût barré le passage du Rhône, ils auraient opéré leur jonction avec le vicomte. La Provence fut ainsi sauvée; des châteaux se rendirent, la disette en désola d'autres; le vicomte contrarié consentit à faire la paix. Le maréchal de Boucicaut, gendre de Turenne, chargé de l'office de médiateur, s'engagea à faire mettre, à quelque prix que ce fût, sous l'obéissance de la reine les Baux, Roquemartine et d'autres places soumises à Raymond. De plus, il promit de délivrer la Provence de la présence des troupes étrangères, de les faire partir pour l'Afrique, de s'opposer à l'entrée dans le pays des compagnies levées par le vicomte dans le Languedoc, de donner les châteaux de Boulbon, d'Aramont et de Valbrègue, à des seigneurs agréables à Louis II, et enfin de soutenir lui-même la cause de ce dernier prince, si fatalement compromise dans le royaume de Naples. Ce traité fut conclu à Marseille le 7 juillet 1399; les témoins étaient Isnard de Glandevès, Louis de Sabran Forcal-

quier, Bertrand d'Agout, François d'Arcussia, Reforciat de Castellane, Bertrand de Grasse, Guigonet Jarente, Jean de Pontevès, Luc de Grimaut ou Grimaldi, Pons de Cays, et plusieurs autres gentilshommes. Mais le vicomte, malgré ce traité si solennel, ne put se condamner à une inaction contraire à son humeur ardente et guerroyante ; ce qui le prouve, c'est la détention de sa mère dans la ville d'Aix, au mois d'avril 1401. De plus, on voit dans l'histoire qu'il fit encore de considérables dégâts dans le voisinage d'Arles et de Tarascon.

Peu de temps après, Raymond se voyant poursuivi par Charles du Maine, frère du roi, et voulant se jeter rapidement dans un bateau, tomba dans le Rhône et s'y noya. On présume que son corps, retiré du fleuve, fut déposé dans l'église de Saint-Martial, d'Avignon.

Tandis que la Provence était exposée à tant de déprédations de la part de ce Raymond, des familles puissantes déchiraient le comté de Nice ; les Grimaldi, fiers des vingt-cinq villages qui leur appartenaient, de l'accroissement de richesses et de considération qu'une alliance avec l'unique héritière de la maison de Balbs ou Balbes leur avait procurée, rivalisaient de faste et de hauteur avec le duc de Savoie, leur nouveau suzerain. Jean Grimaldi, baron de Beuil, se brouilla, en 1394, avec Odon de Villars, gouverneur de

la ville et comté de Nice ; Odon saisissait toutes les occasions qui se présentaient pour humilier la noble maison des Grimaldi ; celle-ci fit entendre d'énergiques plaintes auprès d'Amédée VIII ; tandis que le duc de Savoie examinait les griefs, l'on courut aux armes, dans l'impatience qui animait Jean de Beuil et Villars de vider leur différend. Jean de Beuil s'étant mis en campagne, brûla des villages, en massacra les habitans, et poussa ses ravages jusque sur les terres de Louis. De toutes parts, on implorait le terme de ces démêlés qui allumaient l'incendie dans des contrées auparavant paisibles. Amédée envoya des troupes contre les rebelles, et le baron de Beuil, en perdant les places où il trouvait des appuis et des alimens à ses projets de révolte, reçut en dédommagement des terres d'un ample revenu.

Mais Louis II ne voyait pas, sans un dépit intérieur, son comté de Nice au pouvoir de la Savoie ; sans les embarras de sa guerre d'Italie, il aurait réclamé à main armée la remise de l'un des plus beaux fleurons de sa couronne comtale ; différant de s'exprimer vigoureusement à ce sujet, il consentit à renouveler la trêve de douze ans avec Amédée, par l'officieuse médiation du Duc de Bourgogne, parent des deux princes. Dans cette trêve figurent, comme députés de la reine, Artaud, évêque de Sisteron, Flamenc, docteur ès-loix, et Caille, prévôt d'Aix.

Alors la Provence où venaient de s'éteindre les feux des discordes civiles, se réveilla d'un moment de paix bien court, au bruit des expéditions maritimes, dirigées par des pirates africains, contre ses rivages ; les moines de Lérins auraient tous succombé à une invasion de leur île, accomplie, la nuit, par ces enfans du désert, sans la courageuse assistance du sénéchal Georges de Marle, de Jean Gonsalve, seigneur de Solliés, d'Antoine de Villeneuve, seigneur de Barrême, de Luc de Grimaldi, seigneur de Cagne, de Bertrand de Grasse, seigneur du Bar, de Jean Drogoul (Droguli), maître rational, d'Antoine Isnardi, de Gui de Vintimille, seigneur du Castellar, de Bertrand de Villeneuve, seigneur de Tourrettes, de Guichard de Vence, de Philippe Balbs, de Gui de la Palu, de Jacques Renard, de Jacques Gilli, d'Honoré Boniface, et d'une foule d'habitans des villes voisines. Louis II, tout entier à sa nouvelle expédition contre Naples, ne s'occupa en aucune manière de mettre en sûreté les côtes de son pays de Provence. Avant de se mettre encore en voyage, il célébra de magnifiques nôces à Arles, le 2 décembre 1400 ; le cardinal de Brancas, aumônier du pape, unit ce prince avec Yolande d'Arragon, fille puinée de Jean, mort le 19 mai 1395.

Au dire de Juvenal des Ursins, Yolande d'Arragon *était une des belles créatures qu'on pût voir.*

Charles VI s'occupait sans relâche de mettre une fin au schisme causé par l'existence simultanée de deux papes : Benoît XIII résistant aux menaces et aux supplications, tenait bon, et gardait sa tiare sur sa tête ; Charles VI se sépare de lui ; Louis II et sa mère en firent autant, à cause du besoin qu'ils avaient de la cour de France ; pourtant, cédant aux prières des trois ordres assemblés à Aix, Louis accepta Benoît. Peu de temps après, le 2 juin 1404, la reine Marie mourut, en laissant dans ses trésors deux millions six cent douze mille livres en espèces sonnantes. Le prince, de retour en Provence, confirma les priviléges des villes, et trouva dans le pays, errant de châteaux en châteaux, Benoît XIII évadé d'Avignon. Banni de son palais d'Avignon, *la plus belle et la plus forte maison du monde*, dit Froissard, où il avait subi un siége de la part du maréchal de Boucicaut, il étalait sa misère dans nos villes de Provence, avec sa barbe qu'il avait juré de laisser croître jusqu'à son entière délivrance ; il emprunta quatre mille francs, grâce à la caution d'Antoine de Villeneuve, car son crédit à lui était tout à fait nul ; les trois papes qui se succédèrent à Rome, Boniface IX, Innocent VII et Grégoire XII, malgré leurs désirs apparents et hautement exprimés de s'entendre sur les moyens de faire cesser un scandaleux et déplorable schisme, évitèrent toujours d'en venir à une transac-

tion qui aurait pu les dépouiller de leur dignité. Benoît XIII alla de Marseille en Italie, mais à peine débarqué à Savone, sous prétexte de s'éloigner d'un pays où la peste sévissait, il retourna à Marseille. Un concile, celui de Pise, qui se tint quelque temps après, déposa Grégoire XII et Benoît XIII, et conféra le pontificat au cardinal Pierre, surnommé Philarge, né à Candie, lequel prit le nom d'Alexandre V.

Ladislas était au plus haut point de sa grandeur : dans l'ivresse de ses succès, maître de tout le royaume de Naples, de presque toute la Romagne, il posa un pied vainqueur sur Rome elle-même, et fit luire au front de ses enseignes cette orgueilleuse devise : *aut Cesar aut nihil;* il rêvait l'empire. Cette ambition qui éclatait, si désordonnée, en fières paroles, émut l'orgueil de plusieurs princes et de plusieurs villes libres. Sienne, Florence et Balthasar Cossa, légat de Boulogne, et plus tard pape sous le nom de Jean XXIII, montrèrent de vives inquiétudes. Tandis que Ladislas dévoilait si énergiquement le fonds de ses hautes pensées, et que l'Italie était dans l'attente d'un coup décisif, Louis II, après avoir obtenu cinq galères et mille lances de ses alliés d'Italie, partit du port de Marseille au commencement d'avril 1409. Alexandre V reçut avec de grandes marques d'honneur le jeune roi à Pise, et après lui avoir donné l'investiture du royaume de Na-

ples, lui conféra le titre de gonfalonier de l'église. L'armée des alliés, commandée par Malatesta et Cossa, légat de Boulogne, attendait Louis dans le Siennois. Grâce à l'expérience militaire de Malatesta et de Cossa, Louis marche de succès en succès, il reprend les places usurpées par Ladislas sur les Florentins, et s'empare d'une partie de Rome, aidé par Paul des Ursins. Tanneguy du Châtel, chevalier breton, est chargé de continuer le siége de ce qui restait à prendre dans cette ville, et le roi au lieu de continuer sa route vers Naples, reprend le chemin de la Provence, pour aller y faire des levées de troupes et d'argent.

Neuf mois après Louis se rembarqua pour l'Italie avec ses sept galères, plusieurs bâtimens de transport, et huit mille hommes de troupes; le 16 mai 1310, tandis que ce prince voguait à pleines voiles vers l'Italie, dont les côtes se dessinaient déjà à l'horizon, il se vit investi par quinze bâtimens tant génois que napolitains, chargés d'épier sa marche. Dans le combat que Louis fut forcé d'accepter, il eut la douleur de perdre six galères, dont une disparut dans les eaux; il se sauva par miracle sur la seule qui lui restait, et vint étaler à Boulogne sa mauvaise fortune, car il avait tout perdu. Après avoir conféré quelque temps à Boulogne avec Balthazard Cossa, devenu pape sous le nom de Jean XXIII, après avoir

concerté des mesures de résistance et d'attaque commune avec les députés des Florentins, il reprit la route de Provence d'où il revint au mois d'août de la même année avec treize galères et retourna à Bologne, afin de s'entendre de nouveau avec le pape sur tout ce qu'il y avait à faire pour combattre avantageusement Ladislas. Louis et le pape partirent ensemble pour Rome, où leur entrée, qui eut lieu pendant la semaine sainte, se fit au milieu des trépignemens de joie de la foule romaine. Le pape, dans une cérémonie pompeuse, conféra de nouveau au roi le titre de gonfalonier, plaça dans ses mains le drapeau de l'église, et lui ordonna de marcher sans délai contre Ladislas.

Le 28 avril Louis sortit de Rome suivi de douze mille chevaux, d'une infanterie nombreuse et de plusieurs hauts personnages, parmi lesquels se fesaient remarquer Louis de Joigny, le sénéchal d'Eu, Tristan de la Jaille, Guy de Laval, Henri de Pinequeton, Pierre de Beauveau, le sire du Bouchage, d'Aigné, Antoine de Cottrone, Buffile de Brancas, Jean Capecce. Les troupes des alliés marchaient sous les ordres de Sforze de Cotignola, de Braccio de Mantone, de Paul des Ursins, du comte de Tagliacozzo, d'Ermengeaud de Sabran et du cardinal de Stéphaneschi, légat et commendant général à la fois. Cette armée partit d'Arrezo et vint poser son

camp à Cépérano, en deça du Gariglian, au commencement de mai 1411. Le fleuve la séparait de celle de Ladislas, qui occupait le territoire du Moncassin avec treize mille hommes d'infanterie et quatre mille de cavalerie et avec des corps de troupe que lui avaient amenés des seigneurs, tels que le duc d'Atri, Nicolas Gambateza, Raymond Gantelmi, Jean de Trezzo, et Jacques de Burgenza.

Un hérault, envoyé par Ladislas, vint présenter un défi à Louis de la part de son maître. Mais la bataille fut résolue; avant de l'engager, Braccio, d'après les ordres de Louis, alla examiner, à la tête de quinze cents hommes, le camp des ennemis; en route, un capitaine nommé Tartaille, le rencontre et fond sur ses hommes; mais Braccio le repousse, taille en pièces sa troupe, et vient offrir à Louis, comme un présage heureux de la victoire, la nouvelle de ce premier succès, ce qui enfla les espérances du roi français. Au moment décisif, Ladislas apprend que sa flotte vient de battre celle des Français près de Sponza; il voit lui aussi, dans cette autre nouvelle, un avertissement du ciel en sa faveur; ainsi les deux chefs marchèrent à la bataille pleins d'espérances. Désirant faire croire à ses troupes qu'il était partout au même instant, afin que la vue du roi, engagé au milieu de la mêlée, vînt en aide aux courages défaillans, Ladislas fit prendre à six jeunes seigneurs et à Jean Carac-

ciolli, armé chevalier par lui à l'instant même, des cottes d'arme pareilles à la sienne. A midi l'action commença, le moine de Saint-Denys l'a décrite avec emphase. Les Français culbutèrent les Siciliens, et les *menèrent battans d'une telle vigueur, qu'on eût dit qu'ils avaient à dos les feux et les foudres du ciel.*

Ladislas, abandonné de tous le siens, s'avança dans la solitude de sa fuite, le cœur serré; il arriva dans un triste équipage à *Rocca-Secca*, en quittant un champ de bataille où avait péri la fleur de sa noblesse; Louis ramassa les drapeaux et les envoya au pape.

Mais un si grand succès n'eut pour Louis aucun résultat favorable; loin de tirer parti de cette victoire qui lui livrait la personne ou du moins le royaume de Ladislas, il éteignit l'ardeur de sa troupe dans une funeste inaction. D'ailleurs l'argent lui manquait tout à fait, et il lui était impossible de nourrir la grande quantité de prisonniers qu'il avait faits; aussi leur accordait-il la liberté pour huit ducats seulement. Ladislas pourvu de trésors, revenu de sa première terreur, rachetait les prisonniers, reformait les rangs brisés de son armée, et se retranchant dans San-Germano, fesait garder le pas de Cancello et déployait une surprenante activité, au sortir de son désastre si habilement réparé.

Louis en poussant sa marche trouva partout

les passages fermés ; les généraux qui l'accompagnaient le trahissaient ; las de tant de contrariétés, sans argent, ne pouvant compter sur cette inconstante foi italienne, qu'il apprenait à connaître à ses propres dépens, il retourna à Rome, et sentit tout son courage s'abattre devant la réception froide du pape. Le vent de la fortune soufflait contre lui, ce vent qui avait si bien enflé ses pavillons à la journée de Cépérano.

Accablé par toutes ces disgrâces, Louis II repartit pour la Provence le 3 août 1411, laissant exposés à toute la rigueur des vengeances de Ladislas les seigneurs napolitains qui avaient soutenu sa cause. S'il eût conquis Naples, fort de son armée, de ses victoires, il eût pu soutenir ses droits aux royaumes d'Arragon et de Valence, dont le dernier roi venait de mourir ; mais dans l'état où la fortune l'avait placé, il lui était impossible de faire le moindre effort pour ceindre la couronne catalane.

Pierre IV, roi d'Arragon, mourut le 5 janvier 1387 ; il avait eu onze enfans, dont quelques-uns moururent jeunes ; parmi ceux dont nous avons besoin de rappeler les noms, sont, Eléonore, femme de Jean, roi de Castille ; Isabelle, qui se maria avec Jacques II, comte d'Urgel ; Jean et Martin, lesquels régnèrent ensemble : Jean, l'aîné, ne laissa que deux filles, Jeanne, mariée en 1391, à Mathieu, comte de Foix, et Yolande,

épouse de Louis II, duc d'Anjou et comte de Provence; Martin, son frère, mourut sans postérité et sans testament.

Alors les prétentions surgirent; don Ferdinand, infant de Castille, réclamait la couronne du chef de sa mère; le comte d'Urgel, comme fils d'Isabelle, sœur d'Eléonore; Mathieu de Foix, en qualité de veuf de Jeanne, et Yolande de Provence, la demandèrent aussi.

Don Alphonse, duc de Candie, petit-fils de Jacques II, roi d'Arragon, se mit aussi sur les rangs, ainsi que Frédéric, comte de Lune, et bâtard de Martin le jeune, que Benoît XIII protégeait, et que soutenait un parti puissant.

Les cabales s'ourdirent, des assemblées politiques se tinrent où rien ne se décidait; cette succession arragonaise échauffait les esprits; une junte, composée de neuf commissaires, parmi lesquels se trouvait Vincent Ferrier, fut chargée de prononcer sur cette grave affaire. La reine Yolande, la femme de Louis II avait dans Benoît XIII, réfugié alors en Catalogne, un ennemi puissant, qui parvint à enflammer si fort l'exaspération des ennemis de cette princesse, que ceux-ci, armant vingt-neuf barques, envahirent par plusieurs points la Provence, au mois de juin; mais ils virent partout accourir des troupes armées qui les repoussèrent et les forcèrent de se rembarquer.

La reine de France servait les intérêts d'Yolande, mais cet appui ne pouvait lui être d'aucune utilité auprès de la junte, qui pesait mûrement tous les inconvéniens d'une royauté offerte à une femme dont le mari, sans couronne et presque sans états, n'aurait aucun moyen pour arrêter l'attaque des Castillans, venant réclamer le sceptre de l'Arragon pour Ferdinand. Louis II ne se servirait-il pas des forces arragonaises pour essayer encore de conquérir ce royaume de Naples, où la Provence avait vu couler son plus généreux sang? Sur les neuf commissaires, six proclamèrent Ferdinand, infant de Castille, roi d'Arragon, et lui déférèrent en même temps la souveraineté de l'île de Sicile. Tout frappait à la fois le malheureux Louis, dans les mains de qui deux couronnes venaient de se briser; accablé de dettes, sans armes, sans trésors, il se mit à la tête de quelques arbalétriers en partie soudoyés par la ville de Marseille.

L'Italie était terrassée par l'ascendant victorieux de Ladislas; de toutes parts lui arrivaient des messages qui imploraient son alliance pour les états qui les envoyaient; le pape lui-même, Jean XXIII, craignit que ce prince heureux ne vînt déployer son étendard de guerre sur les tours de son palais; il mendia bassement son amitié, la paya cent mille florins d'or, et conclut avec lui un traité le 15 juin 1412. Louis II se trouvait

honteusement sacrifié dans ce traité : le pape y déférait à Ladislas le titre de gonfalonier de l'église dont il dépouillait le prince malheureux, et enlevant à don Ferdinand l'île de Sicile, à cause de son attachement pour Benoît XIII, il en investissait Ladislas.

Ladislas répondit à ces honteux gages de soumission par de honteuses promesses d'appui ; il jura qu'il poursuivrait à outrance Benoît XIII, dont les secours d'hommes et d'argent lui avaient été si utiles dans sa récente expédition ; ainsi ces deux souverains donnaient le scandaleux exemple d'une ambition qui se rit des engagemens les plus sacrés ; pourtant la guerre les désunit encore, et quand Ladislas, après avoir pris Rome, se disposait à conquérir toute l'Italie, ce prince périt d'une maladie cruelle, suite de ses incontinences.

Ladislas avait trente-neuf ans lorsqu'il mourut, le 6 août 1414 ; sa sœur Jeanne, âgée pour lors de quarante ans, veuve de Guillaume, duc d'Autriche, lui succéda. Jean XXIII crut le moment favorable pour faire oublier à Louis les torts de sa conduite passée, en l'excitant à retourner en Italie ; les exhortations du pontife qui promettait l'appui d'un grand nombre de hauts barons, réveillèrent, dans le cœur de ce prince angevin, les restes d'une ambition à demi-éteinte ; mais saisi d'une maladie cruelle, Louis fut contraint

d'ajourner son expédition ; il mourut à Angers le 29 avril 1417, laissant trois fils : Louis, René, Charles, comte du Maine ; et trois filles, Marie, qui épousa Charles VII, roi de France ; Yolande, mariée à François de Monfort ; fils et successeur de Jean VI, duc de Bretagne ; et une autre, qui épousa le comte de Genève. La reine Yolande fut déolarée régente de Louis III, qui avait quatorze ans à la mort de son père.

Yolande d'Aragon, tutrice de Louis III, et régente de Provence, reçut à Angers les députés des états, parmi lesquels se trouvaient quelques gentilshommes des anciennes maisons vicomtales ou principales du pays ; savoir : pour la noblesse, Fouques d'Agout ; Antoine de Villeneuve ; Bertrand de Grasse, seigneur du Bar ; Reforciat de Castellane, seigneur de Foz, et Jacques de Pontevès ; pour le tiers-état, noble Bernard de Pingon, d'Aix, et Elzéar Bernardi de Forcalquier, etc. Les seigneurs, qui étant les plus nombreux dans cette assemblée, y formaient les résolutions, sollicitèrent la destruction du parlement, et le rétablissement du juge-mage. La régente fit droit à leurs demandes, et, en outre, elle confirma le statut qui excluait les étrangers des charges publiques, interdit aux officiers les descentes dans les villes et les villages, non autorisées par le comte ou par les états, octroya une diminution de feux, à laquelle furent dépar-

tis des commissaires des trois ordres, annula les sauve-gardes des juifs dans les procès avec les chrétiens, et généralement remit toutes choses sur le même pied que du temps de la comtesse Jeanne. Deux ans après, toujours à la réquisition des états, la régente révoqua tous les impôts du sel, des denrées et des marchandises, et restitua l'ancien titre de la monnaie. La même année, le 5 octobre 1419, elle régla définitivement avec les maisons de Savoie. La régente renonça aux droits du pays sur les vigueries d'outre Var, et la maison de Savoie lui abandonna deux millions de livres qu'Aimé VI avait dépensés au service de Louis I[er].

Le 16 octobre 1419, tout respira la guerre en Provence : depuis le Var jusqu'à Marseille les places fortes furent mises sur le pied de guerre; les habitans de la Provence, sans distinction d'état depuis vingt ans jusqu'à soixante, reçurent ordre de prendre les armes; les sommets des montagnes, en guise de signaux, jetaient la nuit les clartés des feux qu'on y allumait, et le jour, des tourbillons de noire fumée. Tout cela indiquait la guerre prochaine que la régente méditait contre Naples; Jeanne II n'avait point d'enfans; d'ailleurs comment soumettre un royaume où la noblesse et le peuple ne savaient plus obéir. Les favoris se disputaient le cœur et le pouvoir de la sœur de Ladislas; parmi ces favoris, un seigneur nommé Alipe s'était, mieux que tous,

frayé la route de l'autorité et de la dispensation des faveurs de la souveraine ; mais rendu insolent par sa haute fortune, il se vit abandonné par celle dont il trahissait la confiance, et porta sur l'échafaud sa tête. L'époux de Jeanne, Jacques de Bourbon, comte de la Marche, rendit l'autorité encore plus énervante ; ennemi secret de sa femme, il divulgua les galanteries de Jeanne, et fut le premier à soulever l'opinion du royaume contre une reine débauchée ; il alla plus loin, il la tint prisonnière dans son propre palais, et comme toutes les faveurs de la cour ne tombaient que sur les Français, l'imprudent Jacques excita un tel orage de ressentimens et de plaintes contre lui, que ne pouvant y tenir tête, il disparut dans une fuite honteuse. Pour affermir dans ses faibles mains un sceptre qu'ébranlaient les agitations du palais, Jeanne songea à adopter le comte de Richemont, frère de Henri V, roi d'Angleterre. Cette adoption indiquée par l'ascendant que le gain de la bataille d'Azincourt venait de procurer à la puissance des rois anglais, fut acceptée ; mais les évènemens politiques ne permirent jamais au comte Richemont d'aller trôner à Naples. Par l'effet des intrigues dont la cour de Jeanne était le continuel théâtre, on parvint à détacher Martin V, successeur de Jean XXIII, des intérêts de cette princesse ; ce pape appela le comte de Provence en Italie ; il fut

convenu entre le suzerain du royaume et Louis III, que la souveraineté de Naples serait incompatible avec l'empire, avec le titre de roi des Romains ou de Germanie, et avec une souveraineté italienne ; que si la couronne tombait à une fille, elle ne pourrait, en conséquence, épouser ni l'empereur, ni le roi des Romains, ni aucun prince d'Italie ; que jusqu'à l'âge de dix-huit ans les rois de Naples resteraient sous la tutelle du Saint-Siége ; que les églises et les monastères seraient exempts d'impôts. Louis III était fortement invité par des barons de venir tenter sous le ciel napolitain cette inconstante fortune qui avait attaché de ses mains tant de crêpes aux gonfanons provençaux ; il accepta ces invitations et promit de venir.

Il comptait sur Sforze, natif de Cotignala, ce Sforze qui, fils d'un paysan, créa et soutint de sa vaillante épée la tige illustre d'où sortirent les Ducs de Milan. Louis III nomme Sforze son vice-roi, le fait connétable et lui envoie cinquante mille ducats, pour qu'il eût à commencer une guerre aux chances de laquelle le prince français ne devait pas tarder à exposer sa personne. Sforze s'empare du Labour, et arrête sa marche victorieuse à un mille de Naples ; au bruit de ses triomphes subits, l'affection pour la maison d'Anjou se réveille dans bien des cœurs ; les deux partis, celui de Duras et celui d'Anjou, se dessinent vigoureu-

sement, en relief encore sur cet horizon napolitain où tant de météores de guerre, venus des côtes de Provence, passaient si souvent pour aller s'éteindre dans les eaux de la Méditerranée. La cour de Rome soutenait vivement Louis III. Antoine Caraffa échoua dans son entreprise de brouiller Rome avec le prince angevin ; ce Caraffa, négociateur habile, tournant ses vues vers Alphonse, roi d'Arragon et de Sicile, qui se trouvait avec sa flotte en face de la Sardaigne, l'engagea à prendre la défense de Jeanne, et lui promit de le faire adopter par cette princesse. Alphonse montra quelques scrupules, avant d'accepter cette offre ; mais ils disparurent bientôt devant les intérêts de sa politique, et sous le prétexte de s'être laissé émouvoir par la situation malheureuse de Jeanne, il consentit à recevoir la couronne napolitaine. Quatorze galères, qu'il commença par lui envoyer, montrèrent que l'effet suivait bientôt sa promesse.

Le 15 du mois d'août 1420, Louis parut dans le golfe de Naples avec une flotte de treize bâtimens, dont six génois, commandés par Jean-Baptiste de Campofregoso. Les vaisseaux d'Alphonse vinrent sauver Naples et Jeanne. Malgré toutes les forces dont il disposait, Louis renonçant à prendre cette ville, alla se cantonner dans Averse. Dès ce moment, il éprouva un découragement mortel, qui augmenta à la nouvelle que

Braccio de Montone, le rival de Sforze, chef d'une armée d'avanturiers, s'était mis au service d'Alphonse. La lutte, en continuant, resta mêlée de succès et de revers; le pape servait Louis à sa manière, en fulminant des bulles et des anathêmes contre les ennemis du Roi-Comte; malgré cela, les affaires de Louis languissaient, la division pénétra dans son armée, l'impétueux Sforze fit trancher la tête à Tartaille, commandant des troupes papales, sous prétexte de trahison; ces troupes indignées se débandèrent; le pape qui craignait qu'Alphonse, ainsi qu'il menaçait de le faire, ne travaillât à étendre le pouvoir temporel de l'anti-pape Benoît XIII, voulut essayer de réconcilier les deux princes. Alphonse obtint la remise des places d'Averse et de Castellamare, qui, reçues par des légats, lui furent ouvertes et concédées.

Dans le dépit qui l'enflammait, Louis court à Rome pour implorer les secours du pape: mais il y fut reçu avec une froideur qui prouvait le peu de foi qu'il devait faire, dans la mauvaise fortune, sur les promesses de Martin. Alphonse était auprès de Jeanne; la reine avait un favori du nom de Carraccioli, qui partageait et exaspérait sa crainte de s'être donné un maître dans la personne d'Alphonse. Chaque jour la blessure de cette crainte s'élargissait et s'envenimait; enfin, Alphonse comprit qu'une trame sourde se for-

mait autour de lui; pour raffermir cette autorité dont il était sur le point d'être dépouillé, il demanda au pape l'investiture du royaume de Naples; celui-ci la refusa comme contraire aux droits de la maison d'Anjou; Alphonse voyant dans ce refus et dans la manière avec laquelle la reine le traitait, qu'on se repentait de l'avoir appelé à Naples, voulut user d'autorité et agir ouvertement. Il fit d'abord saisir Carraccioli et le jeter en prison, le 22 mai 1423; la reine eut à peine le temps de se fortifier dans le château Capouan. Sforze accourut à son secours. Les troupes arragonaises, divisées en quatre détachemens, gardaient les passages qui conduisaient à Naples; Sforze les culbute les uns après les autres, et fesant main-basse sur les soldats d'Alphonse, entre dans Naples et délivre la reine. Jeanne, alors, révoqua son acte d'adoption, et choisit pour fils adoptif Louis III, que ses affaires retenaient encore à Rome. Louis ne pouvant encore quitter cette dernière ville, chargea Sforze de mener à fin cette importante affaire, en maintenant les droits que les deux maisons rivales, celle d'Anjou et de Duras, avaient à la couronne.

Voici les conditions:

La reine se déclarait forcée par les violences dont Alphonse s'était rendu coupable à l'égard de Carraccioli de révoquer son adoption, d'autant plus que ce même Alphonse avait voulu l'en-

lever du château de Capoue, et elle ajoutait qu'en reportant tous les avantages de cette adoption sur Louis III, elle ne voulait en rien nuire aux droits que ce prince pouvait avoir par lui-même à la couronne; dans cet acte, la reine accordait à Louis le duché de Calabre.

Louis III s'obligea à quitter l'Italie dès que les Arragonais auraient abandonné ce pays, et à n'y remettre les pieds que lorsque la reine donnerait son adhésion à son retour dans cette contrée. Des officiers devaient gouverner la Calabre pendant son absence. De plus, les deux princes se promettaient une assistance mutuelle, et au cas que Louis enfreignît ses promesses, il perdait tous les droits que cette adoption lui procurait. Le pape, les cardinaux, le duc de Milan, le doge de Gênes garantissaient ce traité; il fut conclu au château de Capoue le 2 juin 1423.

Alphonse se désespérait dans ce pays où tout tournait contre lui; mais lorsqu'il ne savait comment quitter une contrée où troupes, argent, amis, lui manquaient à la fois, il vit arriver de Barcelonne huit gros vaisseaux et vingt-deux galères destinés, dans sa pensée, jadis, à amener prisonnière en Espagne la reine Jeanne.

Cette flotte entra dans le port de Naples le 11 de juin; le débarquement s'opéra malgré les efforts des troupes Angevines, et la reine se vit forcée de se mettre en sûreté à Averse. C'est là

que l'entrevue eut lieu entre Louis d'Anjou et Jeanne ; ils se donnèrent des témoignages d'affection mutuelle ; peut-être malgré la réunion de leurs efforts contre Alphonse, celui-ci fort du secours qu'il venait de recevoir, serait-il parvenu à reconquérir son ancienne position, si menacé par Gênes, Milan et le roi de Castille, ce prince n'eût été forcé de résister, ailleurs, à l'orage qu'il lui fallait conjurer. Alphonse quitta donc Naples, où il laissa comme lieutenant-général, l'infant don Pierre, et il se mit en mer, avec dix-huit galères, le 15 octobre.

Arrivé à la hauteur de Marseille, Alphonse, exaspéré par tant de contrariétés, résolut d'épancher toute sa colère sur cette ville dévouée à Louis III ; les meilleurs et les plus courageux habitans de Marseille étaient absens, car ils avaient suivi la fortune de leur prince dans l'Italie ; à cette époque Marseille, entourée de murs, finissait au port, qui se trouvait en dehors de son enceinte ; ses murs flanqués de bonnes tours, d'une solidité éprouvée, la garantissaient d'un coup de main qui ne pouvait être tenté avec succès que du côté des quais.

Mais pour s'emparer des quais, il fallait pénétrer dans ce port, dont une chaîne tendue et un gros vaisseau amarré interdisaient l'accès. De plus deux tours, en regard l'une de l'autre, gardaient cette entrée. Les Arragonais se décident à

essayer de s'emparer de celle qui avoisinait la ville. C'est là d'abord que le combat s'engage; deux fois le feu se cramponne à la porte, deux fois les assiégés, secondés par la pluie, l'éteignent, mais les flammes encore rallumées pénètrent dans la tour en pétillant. Les Marseillais découragés, à travers les vapeurs de l'incendie, envoient à Alphonse des paroles de reddition; tandis qu'on parlemente, les Aragonnais se mettent en devoir de briser la chaîne du port; mille bateaux accourent pour la défendre, des murs et de la tour non attaquée, pleuvent sur eux une grèle de traits, mais cette résistance qui de toutes parts se présentait énergique et vigoureuse, ne put sauver la ville; les Arragonnais parviennent à s'emparer d'un vaisseau qui était délaissé du côté de Saint-Victor. Alors la victoire se déclare pour eux; deux galères négligemment gardées tombent dans leurs mains: la chaîne est brisée, la flotte entre à pleine voile dans le port; il s'agissait d'empêcher le débarquement; la foule immense qui se pressait sur les quais agitait en l'air les arcs et les lances; la bataille recommence terrible, la nuit arrive et augmente la confusion; sur les coups qu'on se portait planait un inexprimable tumulte de cris et d'armes, mais la place finit par rester aux Arragonais; ceux-ci culbuttent enfin les défenseurs de Marseille, et les poursuivent dans les rues étroites et montantes de la cité, où de chaque

fenêtre tombe une grêle de pierres et de pièces de bois qui écrasent et broient les fuyards et les vainqueurs; en ce moment un bruit de pétillement retentit, l'eau du port et le ciel se revêtent d'une teinte enflammée: le feu mis par les Arragonais à quelques maisons du port s'étend, et en consume quatre mille; l'incendie fut horrible; Marseille se coucha pour périr sur un bûcher.

Quand les Arragonais se furent ainsi rendus maîtres de la ville, ils firent subir à Marseille toutes les horreurs d'une cité prise d'assaut; l'incendie éclaira de hideuses scènes de pillage; les femmes, emportant tout ce qu'elles avaient de plus précieux, s'étaient réfugiées dans les églises dès le commencement de l'attaque; à chaque moment elles s'attendaient à voir les Arragonais se précipiter dans leurs asiles, pour en faire un théâtre de carnage et de viol; dans cette appréhension si légitime, elles firent offrir à Alphonse tout ce qu'elles avaient de richesses, pourvu qu'il les mît à l'abri de l'insolence brutale de ses soldats. Le roi, naturellement généreux, se rendit facilement à leur demande, et leur permit même de garder ce qu'elles avaient pu soustraire à l'incendie et au pillage; le feu de Marseille dura trois jours; la vigoureuse résistance des moines de Saint-Victor, épargna au monastère le sort que la cité venait d'éprouver. Alphonse s'empara

de saint Louis de Toulouse qu'il envoya à Valence.

Le quatrième jour le roi d'Arragon quitta Marseille, mais à peine fut-il parti, que les habitans des villages voisins se hâtèrent de venir continuer l'œuvre de ruine et de vol des soldats d'Alphonse ; pendant huit jours cette ville fut livrée à d'horribles déprédations.

La nouvelle de la prise et du saccagement de Marseille fut portée à Louis quand il se trouvait à Averse ; elle augmenta son irritation contre les Arragonais, dont des partis armés sillonnaient encore dans plusieurs endroits la Calabre, où il envoya Pierre de Beauveau en qualité de gouverneur, afin de la réduire tout entière à la domination angevine. Louis touchait au moment de pacifier ses états d'Italie ; la Provence l'avait secouru de vingt-cinq mille florins d'or ; avec cette somme, il pouvait équiper une flotte, mais des intrigues de palais retardèrent encore son triomphe.

Jeanne, bien qu'avancée en âge, prolongeait les plaisirs de sa jeunesse bien au-delà du terme qu'ils auraient dû avoir ; éprise de son sénéchal Carraccioli, sorti, moyennant un échange de seigneurs arragonais, de la prison où Alphonse l'avait jeté, elle lui avait rendu, avec sa place à la cour, l'ascendant suprême sous lequel la souveraine inclinait volontiers sa tête ridée. Louis in-

digné de ces amours ridicules, les blâma hautement. Carraccioli instruit du mécontentement du jeune prince, tourna ses vues vers ce même Alphonse qui l'avait si rudement traité, et chercha non ouvertement, mais par des moyens détournés, à s'assurer la protection du prince catalan; pour y parvenir, il prit en plusieurs circonstances la défense des Arragonais et des partisans de ce peuple, se lia étroitement avec Jacques Caldora et la maison des Ursins, et quand appuyé par les hautes familles du royaume, il lui était permis de tenter des coups décisifs, il se délivra de la présence de ceux qui pouvaient entraver sa marche, arriva au plus haut point de la faveur royale, mit Naples sous lui, et traita secrètement avec Alphonse, afin qu'il se hatât de terminer sa guerre de Castille, pour revenir à Naples.

Quand toutes ces intrigues se nouaient, Louis III se trouvait auprès de Charles VII, son beau-frère; en 1430, il repassa en Italie, mais ses provinces françaises épuisées, n'avaient pu lui fournir de nombreuses troupes, d'autant plus que la Provence, la plus considérable de toutes celles qu'il possédait, était constamment exposée aux incursions des Arragonais, qui avaient une seconde fois, mais inutilement, assiégé Marseille. Une trève suspendit les hostilités pour quatre ans.

A peine Louis fut-il arrivé à Naples, qu'une

révolution d'intérieur mit fin au pouvoir de Carraccioli; ce sénéchal insatiable, enrichi par tant de dons en terres et en argent, demanda à la reine la principauté de Salerne et le duché d'Amalfi, dont les Colonna venaient d'être dépouillés; au refus de Jeanne, il répondit par des menaces, et osa même porter la main sur le visage de sa bienfaitrice. Covella Ruffo, duchesse de Sessa, qui d'un appartement voisin avait entendu les éclats de la voix du favori, entra dans la chambre de Jeanne qu'elle trouva seule et baignée de larmes. La duchesse de Sessa révoltée avec toute la cour des airs superbes de Carraccioli, et animée par sa haine et sa méchanceté, conseilla à la reine de se défaire du sénéchal par l'assassinat. Jeanne repoussa ce conseil avec une horreur extrême; tout ce qu'elle demanda, ce fut de la soustraire à la domination devenue importune de cet insolent favori. La duchesse et ses amis connaissant l'inconstante faiblesse de Jeanne, allèrent au-delà de ses désirs, et dans la nuit du 17 août 1432, quand Carraccioli, au sortir des fêtes célébrées pour le mariage de son fils, dormait dans son appartement, ils le firent assassiner. Le lendemain on trouva son cadavre nu, percé de coups et dans le sang.

Ici les historiens ne peuvent s'accorder pour savoir si Louis III fut maintenu dans son adoption, ou si Alphonse fut rétabli dans la sienne.

Quelques-uns assurent qu'effrayée des menaces d'Alphonse, la reine lui restitua tout ce qu'elle lui avait ravi; Louis, au reste, mit dans ses intérêts le concile de Bâle, l'empereur Sigismond, grâce à la harangue de Pierre, évêque de Digne, qu'il y avait envoyé. A la ligue que ce prince forma, se joignirent le duc de Milan et les républiques de Venise et de Florence; le pape lui-même entra dans cette ligue, afin de pouvoir, à l'aide de ce prince, conserver Avignon dont les habitans refusaient de recevoir le légat qu'il y avait nommé. Alphonse, contre tant d'ennemis que son ambition lui avait suscités, n'opposa que ses pressantes instances pour obtenir une trêve de dix ans, qui lui fut accordée. Il se retira en Sicile. Louis reparut à Naples, et là, la reine le chargea d'aller réduire le prince de Tarente qui avait pris parti pour Alphonse; mais saisi par la fièvre que tant de fatigues aigrirent, à Cousance en Calabre, il y mourut le 24 novembre 1433, âgé de vingt-huit ans, et après seize ans de règne, ne laissant point d'enfans de sa femme Marguerite de Savoie, fille d'Amédée VIII.

Louis par son testament déclara son héritier au royaume de Naples et à ses autres états, René, son frère, alors duc de Bar et de Lorraine, et légua à Charles, son frère puiné, le comté du Maine et toutes les terres assignées pour domaine à Yolande d'Arragon, leur mère. Ses exécuteurs

testamentaires furent, outre la reine Yolande et le comte du Maine, Jeanne II, sa mère adoptive, et Marguerite de Savoie, sa femme. Louis fut enterré dans l'église de Cousance, et son cœur transporté en France, dans l'église de Saint-Maurice d'Angers.

Jeanne ne lui survécut pas long-temps; ruinée par une fièvre lente, accablée de chagrins domestiques, elle songea à la mort, et le 2 février 1345, elle dicta un testament d'après lequel Réné d'Anjou, duc de Lorraine et de Bar, était institué son héritier et successeur, tant au royaume de Naples qu'en ses autres états. Elle mourut le 11 du même mois.

Réné d'Anjou était duc de Lorraine, par les droits que lui porta sa femme Isabelle, fille aînée de Charles II, mort sans enfans mâles en 1431, et duc de Bar, par la cession que lui en fit, le 13 août 1419, son oncle, le cardinal Louis, héritier de son frère Edouard III, tué à la bataille d'Azincourt. Mais la Lorraine était disputée à Réné par Antoine, comte de Vaudemont, neveu de Charles, lequel réclamait ce duché comme un fief masculin. Antoine fit alliance avec Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, et vint attaquer Réné à Battegneville, le 2 juillet 1431. Réné y fut battu et fait prisonnier; enfermé au château de Bracas-sur-Salins, il fut transféré ensuite dans celui de Dijon, d'où il sortit un an après sur parole; la

négociation à laquelle l'empereur Sigismond prit part comme médiateur, ayant échoué, Réné alla se remettre aux mains de ses ennemis, et ce fut dans sa prison qu'il reçut les députés qui venaient lui annoncer son avènement au trône de Naples. Aussitôt il nomma sa femme vice-gérante, et la chargea d'aller reconnaître son autorité dans ses nouveaux états.

Trois factions désolaient le royaume de Naples: celle d'Alphonse, soutenue par de grands seigneurs; celle de Réné, à qui Naples obéissait, et puissante parmi le peuple par l'effet de la mémoire chérie de Louis III; et la faction d'Eugène IV, pape, réclamant pour l'église ce royaume. Alphonse revint à cette proie qu'on lui avait si difficilement arrachée; tandis que ses partisans agitaient le pays, il assiégea Gayette, et cette place chancelait déjà dans sa fidélité, quand Isabelle, princesse courageuse et habile, parvint à mettre dans ses intérêts Visconti, duc de Milan et de Gênes, lequel envoya au secours de la ville assiégée une flotte de vingt-deux navires.

Alphonse alla au-devant de cette flotte avec quatorze vaisseaux et onze galères, montés par l'élite de ses troupes. Ses frères Jean, roi de Navarre, Henri, grand-maître de l'ordre de Saint-Jacques de Galice, l'infant don Pedro, avaient voulu combattre à ses côtés. Le 4 août 1435, les deux flottes se trouvèrent vis-à-vis l'une de l'au-

tre, et le combat qui commença dans les blancheurs de l'aube, se prolongea avec un indicible acharnement jusqu'à la nuit; Alphonse fut défait, il tomba au pouvoir de l'ennemi, ainsi que ses deux frères; la déroute fut complète; le seul vaisseau arragonais qui s'échappa, favorisa la fuite de l'infant don Pedro. Voilà les deux prétendans prisonniers; mais Alphonse sut tellement mettre à profit sa captivité, que non-seulement il obtint sa liberté et celle de ses deux frères sans rançon, mais que de plus il détacha Visconti, duc de Milan, de l'alliance de Réné.

La duchesse Isabelle, la femme de Réné, attendait en Provence que les quatre galères qu'on équipait à Marseille, fussent prêtes pour mettre à la voile. Au commencement de septembre, elle prit la route de Naples, avec Louis, son second fils, prince de Piémont; arrivée à Naples, elle put augurer favorablement de son entreprise par l'empressement que le pape mit à se déclarer pour elle et à lui envoyer des secours; de plus, le pontife demanda vivement au duc de Bourgogne la liberté de Réné. Le concile de Bâle, la cour de France, l'appuyèrent, et le duc élargit enfin son prisonnier, dont la liberté ne fut véritablement assurée que le 8 janvier 1437; mais à des conditions très onéreuses. Réné devenait libre par la cession de quelques places en Flandres, et par une rançon de deux cent mille florins d'or, environ

un million neuf cent trente-deux mille livres. Le prince d'Orange, Louis de Châlons, lui prêta près de deux cent mille francs, à condition d'être exempt de l'hommage pour sa principauté, jusqu'à l'entière reddition de la somme.

La Provence apprit avec une joie extrême la délivrance de Réné; la ville d'Arles, le 7 février 1438, ordonna la cessation de tout travail pendant trois jours, et des danses au bruit des cloches et des instrumens de musique.

Les Provençaux furent tous ivres de joie en présence du roi Réné; les états lui accordèrent un don gratuit de cent mille florins, c'est-à-dire d'environ neuf cent mille livres de notre monnaie; le patriotisme fesait un effort extraordinaire dans l'offre de ce don. Réné voulant punir la ville d'Aix d'un soulèvement contre les Juifs, fit, à cette époque, transférer à Marseille la grande cour de justice, le siége du gouvernement, de son lieutenant et du juge des secondes appellations; mais cette ordonnance fut révoquée le 27 juillet 1438.

Alphonse avait mis dans ses intérêts les ducs de Savoie et de Milan; Réné voulant contrebalancer l'effet des négociations de ce roi, envoya Nicolas de Faulay, son second chambellan, et Balthazar de Jarente, son conseiller, pour aller sonder et échauffer le zèle de ses partisans; les Saint-Séverin montrèrent le plus de bonne vo-

lonté; le pape Eugène IV, sous le coup des censures du concile de Bâle, et Gênes épousèrent vivement sa cause; deux riches habitans d'Hières, Fabri et Clapiers, lui remirent quelques sommes, mais bien insuffisantes pour tenter une guerre aussi ruineuse que celle qu'il projetait.

Escorté de douze galères, dont sept fournies par les Génois, Réné fit voile vers l'Italie. Son entrée à Naples se fit au milieu des plus ardentes acclamations, mais le zèle des habitans se refroidit quand on vint à apprendre que le roi était arrivé, sans argent, et que c'était sur eux qu'il comptait pour payer les frais ruineux d'une longue guerre. Jacques Caldora et Michel Attendolo, dont la bravoure était connue, s'empressèrent, pourtant, de se mettre au service de Réné, qui les chargea d'ouvrir la campagne; la guerre commença dans l'Abruzze, ensuite elle envahit le Labour; Réné lui-même se rendit dans la première de ses contrées. Alphonse profitant de l'absence du roi Angevin, vient assiéger Naples, dans l'espérance que cette ville mal défendue tomberait vîte en son pouvoir. Mais trompé dans son attente, après avoir perdu don Pedro, son frère, et s'être épuisé en stériles efforts devant cette ville, pendant un mois, il fut contraint de se retirer, à cause surtout d'abondantes et épouvantables pluies qui tombèrent pendant deux jours; ces pluies, qui hâtèrent le départ d'Alphonse, lui

auraient livré la ville, s'il ne se fût pas éloigné de Naples; car elles firent crouler les murs de la ville déjà ébranlés par les boulets, et que les eaux achevèrent de disjoindre. René, revenu sur ses pas, finit par se rendre maître du Chateau-Neuf, dont la garnison capitula le 24 août 1439.

Mais la mauvaise fortune allait bientôt éprouver le cœur de René : d'abord il fit une grande perte dans la personne de Jacques Caldora, qui mourut, le 27 octobre, âgé de 60 ans. La fidélité dont ce bon serviteur avair fait preuve, ne passa pas tout entière à son fils Antoine, auquel René se hâta d'envoyer l'épée de connétable et le titre de vice-roi. L'état de gêne où René se trouvait exaspérait Antoine de Caldora, qui répondait aux instantes prières du roi, de faire avancer son armée, qu'il ne pouvait agir sans argent; de plus, il soutenait que le roi devait se décider à parcourir toutes ses provinces, et à tendre sa couronne pour la remplir de pièces de monnaie. René se décida à ce voyage d'humiliations; avant de l'entreprendre, il monta à cheval au milieu de la cour de son château, et parla ainsi à quarante seigneurs français : « Mes amis, le sang de mes ancêtres n'a point dégénéré en arrivant dans mes veines; je braverai tous les dangers pour conserver un si beau royaume et de si braves sujets. Antoine Caldora est maître de mes armées, il prétend ne pou-

voir les mettre à mon service que quand il aura de l'argent, et pour que je puisse en avoir, il assure que je dois parcourir mes provinces afin d'en obtenir de mes sujets. Je pars, bientôt je reviendrai au milieu de vous, après avoir pacifié le royaume; pendant mon absence je vous recommande la reine et mes fils. »

Les Napolitains couvrent de leurs cris d'amour, de leurs acclamations spontanées les paroles du roi, ils jurent qu'aucune autre bannière que la sienne ne se déploiera sur les murs de la ville. Une escorte nombreuse l'accompagne. Des jeunes seigneurs qui n'avaient pas eu le temps de prendre leurs chevaux le suivirent à pied avec 80 fantassins, commandés par Raymond de Barlette. Cette petite troupe, en tête de laquelle René chevauchait, fut mille fois sur le point de tomber dans les mains des partis arragonnais qui sillonnaient la campagne; des neiges et des froids rigoureux l'assaillirent dans les cols et les gorges des montagnes. René calme et joyeux les encourageait du geste et de la voix; à St.-Angelo de Scala, il se rendit chez le gouverneur, tout ruisselant de pluie; sa valise s'était égarée; en attendant qu'on eût fait sécher ses habits, il endosse ceux qu'on lui présente, et fait cuire quelques œufs pour son repas; il but dans des tasses de terre et refusa un verre, parce que c'était le seul qu'Angelo de Scala possédait.

Les subsides étaient accordées à Réné avec un empressement que son affabilité et ses courtoises manières expliquent. Le roi pressait Caldora de venir le trouver ; celui-ci hésite, mais entraîné par son beau-frère Carraccioli, il conduisit enfin des troupes au prince français. Alors celui-ci ne sent plus que l'aiguillon de la gloire, il vient surprendre les Arragonais dans les terres de Labour, en payant de sa propre personne ; il s'élance dans leur retranchement et, soutenu par des compagnies de Caldora, se voit sur le point de mettre en complète déroute les ennemis si vigoureusement attaqués. Alphonse, malade, allait devenir le prisonnier de Réné.

Mais Caldora s'avance l'épée à la main et ordonne à ses gens de se retirer : « quoi, s'écrie » Réné, vous m'arrachez la victoire, duc de » de Barri. » « Seigneur, répond le traître, je » connais l'art de la guerre ; l'ennemi ne tourne « le dos que pour tomber sur nous avec plus « d'avantage ; j'ai besoin de conserver mon ar- » mée ; je n'ai pas comme vous d'autres états qui » pourraient vous consoler de la perte de votre » royaume de Naples. » La victoire fut ainsi enlevée à Réné ; les soldats éprouvaient eux-même une vive indignation de se voir dans l'impuissance de servir les intérêts d'un roi dont la valeur et l'affabilité les avaient charmés. Arrivé à Padula, Réné ôta à Coldora le commandement

de l'armée. Mais le traître se vengea ; il détacha de René une partie de ses troupes et favorisa Alphonse avec un tel succès, que le prince français, découragé, las de lutter contre une destinée de fer, se resigne à céder au roi d'Arragon le royaume de Naples, pourvu qu'à défaut d'enfans légitimes il adoptât son fils aîné, Jean d'Anjou. Mais Naples s'opposa à l'exécution d'un arrangement qui lui enlevait René, encouragée par l'alliance enfin conclue du Pape et des Génois. Le Pape s'était engagé à fournir quatre mille hommes de cavalerie et trois mille d'infanterie, et Gênes douze galères et quatre gros vaisseaux. Mais tout devait finir par tourner contre René ; les nobles gênois, jaloux de voir le commandement de la flotte donné à Jean Fregose, le plus jeune des frères du doge, murmurèrent ; Antoine Fiesque s'allia avec le duc de Milan, et soutenu par la haine de quelques-uns de ses principaux concitoyens, il exposa Gênes à un danger tel qu'on y fut forcé de renoncer à secourir le roi de Naples. La Provence épuisée se bornait à faire des vœux pour le succès des armes de son comte. Alphonse, secondé par la fortune, était alors revenu assiéger Naples et la serrait avec vigueur ; la famine se déploya dans la ville ; les Napolitains supportèrent avec le plus de constance qu'ils purent toutes les calamités du siège, tant la présence de René les soutenait !

Neuf siècles avant, Bélisaire avait fait creuser un canal pour s'introduire dans Naples, dont les Goths s'étaient rendus maîtres. Ce canal existait encore; deux maçons prisonniers dans le camp d'Alphonse, se chargèrent de faire parvenir des soldats dans la ville par cette voie, mais le projet, quelque secrétement qu'il fût conduit, transpira, et des seigneurs napolitains, au service du roi d'Arragon, craignant que leurs maisons ne fusent pillées dans une invasion si brusque de leur ville, en instruisirent René. Ce prince posta une garde nombreuse à l'issue du canal et distribua des soldats autour de presque ou s les points auxquels il fournissait de l'eau. Malgré ces précautions, dans la nuit du 2 au 3 juin 1442, trois cents soldats environ pénétrent dans le long aquéduc, et quarante d'entr'eux apparaissent tout-à-coup dans la maison d'un tailleur, près la porte de Sainte-Sophie, se saisissent de la femme et de la fille de cet homme pour les empêcher de crier, et se tiennent cachés pour donner à leurs compagnons le temps d'arriver.

A l'heure convenue, Alphonse fait donner un assaut à l'endroit opposé à celui où il savait que les soldats s'étaient rendus; ce fut de ce côté-là que tout l'effort des Napolitains se porta; alors les soldats cachés sortent, attaquent et culbutent le poste de la porte de Sainte-Sophie; une

partie de l'armée arragonaise déborde par les murs et par cette porte dans la ville ; Naples est envahie ; René entend de tous côtés des cris, voit partout luire des lances, et ne sachant de quel côté tourner son courage désespéré, il se laisse entraîner dans le château par ses soldats fuyant tumultueusement. Le pillage commença ; il dura quatre heures, quatre heures d'horribles excès ! René, deux jours après, suivi d'Artaluche d'Alagena, d'Otton Carraccioli, de Jean de Cossa, s'embarqua sur un vaisseau génois et fit voile du côté de Pise, d'où il se rendit en Provence.

Arrivé dans ce pays, il acheva d'épuiser ses trésors par ses libéralités ; il fut forcé d'avoir recours à l'aliénation des domaines, ce qui le mit dans l'impossibilité de payer ensuite les 898,114 livres qu'il devait encore au duc de Bourgogne pour sa rançon.

La mort de sa mère Yolande, décédée à Tucé près de Saumur, le 14 novembre 1442, les troubles qui désolaient la Lorraine et les progrès que les Anglais avaient faits dans le Maine, le forcèrent d'aller à la cour de Charles VII, où il se distingua par son habilité dans les négociations. Il parvint à réconcilier les rois de France et d'Angleterre, et réussit à faire épouser sa fille Marguerite à ce dernier prince, ce qui le remit en possession de ses villes du Mans.

Nous voyons le roi René, dans le mois de

décembre 1448, faire transporter dans l'église des Trois-Maries les ossemens prétendus de Marie Jacobé, de Salomé et de Sara, leur servante. Cette cérémonie se fit avec une pompe extraordinaire ; le roi y assistait avec sa femme, Ferri de Lorraine, Tannegui du Chatel, Jean d'Arlatan, Jean de Queiqueran, un archevêque, douze évêques, quatre abbés et un grand nombre de docteurs. La même année, René fonda à Angers, le 11 du mois d'août, l'ordre religieux et militaire du *Croissant*. Il perdit sa femme Isabelle le 27 février 1453. Peu de temps après, le roi René voulant profiter des dispositions favorables des Florentins et de François Sforze, se mit en état de retourner en Italie, après avoir cédé le duché de Lorraine à Jean, son fils, duc de Calabre, son héritier présomptif.

Une ligue venait de se former contre Sforze, duc de Milan ; sa puissance et sa réputation militaire fesaient ombrage ; les Vénitiens, le duc de Savoie et le marquis de Montferrat, s'entendirent pour l'attaquer ; Alphonse, roi de Naples, irrité de l'appui que Sforze prêtait aux Florentins, entre dans cette alliance. L'orage allait éclater ! Les Milanais supplièrent alors le roi de France de leur envoyer René, promettant qu'ils lui aideraient à reconquérir son royaume de Naples. René, séduit par les promesses de Sforze et l'espérance de recevoir tous les ans cent vingt

mille florins d'or, jusqu'à la fin de la guerre, vient en Lombardie à la tête trois de mille cinq cents hommes de cavalerie. A son arrivée dans le Montferrat, au mois de septembre 1453, il réconcilia le marquis et le duc de Sforze, qui conduisit les quatre mille hommes campés sur les terres de ce Seigneur, dans le Bressan. Le 19 octobre Poentevico fut enlevé; la prise de cette ville donna lieu à des excès de tout genre de la part des Français; aussi le bruit du sac de Poentevico répandit une telle frayeur que les villes de cette partie de l'Italie se hâtèrent d'ouvrir leurs portes aux vainqueurs; sans la mésintelligence qui éclata entre René et ses alliés, tout l'état vénitien se soumettait.

René s'apercevant que les bonnes intentions de ses alliés se refroidissaient, prit le parti de retourner en France, après avoir consenti à leur donner son fils Jean, duc de Calabre, pour généralissime. A peine ce jeune duc a-t-il mis le pied en Italie suivi de deux cents gentilshommes, qu'une défection totale l'obligea de reprendre le chemin des Alpes. Venise, Florence et le duc de Milan avaient conclu la paix et Alphonse y avaient adhéré.

Une faction génoise, soutenue et soudoyée par Alphonse, harcelait vigoureusement Dolge Campofregose; celui-ci finit par mettre la république sous la protection de Charles VII, qui chargea

Jean, duc de Calabre, fils de René, d'aller au secours du doge. Ce choix de Jean réveilla les craintes d'Alphonse, qui voyait arriver avec peine, pour pacifier un état Italien, le fils de son compétiteur ; il crut qu'il lui convenait de marcher contre Gênes, mais sa mort, qui arriva le 27 juin 1458, l'en empêcha.

Ferdinand, fils naturel d'Alphonse le remplaça, sur le trône ; comme son royaume dépendait des papes, il chercha à se menager l'appui de Caliste III, à force de soumission et de déference; mais Caliste, malgré son grand âge, avait l'humeur chaude et guerroyante ; il défendit à Ferdinand de prendre le titre de roi, et fomenta ouvertement des révoltes dans Naples ; mais la mort de ce pape, qui eut lieu le 8 août 1458, mit un terme aux troubles dont René se disposait à profiter. Pie II le remplaça ; celui-ci, que la pragmatique sanction exaspérait contre la France, accueillit bien les paroles de respect et de soumission de Ferdinand, lui donna l'investiture du royaume, de plus, il l'engagea à chasser les Français de l'Italie.

Pie, voulant expulser les turcs de l'Europe, assembla, dans cette intention, un concile à Mantoue, où les ambassadeurs des princes chrétiens furent invités.

Charles VII et René envoyèrent leurs députés à cette réunion, et ceux-ci prièrent le pape de

donner au comte de Provence l'investiture du royaume de Naples, auquel il était appelé par le testament de Louis III et de Jeanne II. Mais ils éprouvèrent de la part du souverain pontife un refus accompagné de paroles dures et méprisantes.

René, irrité, défendit en Provence l'exécution des décrets du pape et en appela au futur concile; de plus une flotte partie d'après ses ordres alla causer des dégâts sur les côtes de l'Italie, et l'argent qu'il envoya au comte Piccinino, mit ce dernier à même de persister dans sa revolte. Malgré ces hostilités, René continua à demander au pape l'investiture du royaume; mais le pontife éludait une réponse décisive.

Gênes s'était mise en pleine insurrection contre le duc de Calabre, son Seigneur; Ferdinand et le duc de Milan favorisèrent cette révolte. La flotte de ces princes fut battue, et Gênes se courba devant le duc de Calabre enhardi par le succès; celui-ci quitta le port de Gênes le 4 octobre 1459, et fit voile avec trois vaisseaux et dix galères; les douze de René s'y joignirent; Jean de Cossa, Seigneur de Grimaud, les commandait.

Le duc débarqua ses troupes à Castelmare ou Voltuare: bientôt il vit accourir à lui Jean Antoine des Ursins, Marin de Marzan, Jean Paul Gantelmi, duc de Sora, Antoine de Santiglia et bien d'autres. Ferdinand était alors occupé à étouffer une révolte calabraise, mais la reine Isabelle, se femme,

qui était restée à Naples, déploya un courage extraordinaire dans ces pénibles circonstances. Elle mit la ville en état de défense, parcourut les rues à cheval, harangua le peuple et l'armée, et raffermit la foi chancelante d'une foule de ses sujets. Tous ceux qui avaient été dépouillés de leurs biens pour être réstés fidèles à René, quittèrent tumultueusement Naples, et allèrent grossir l'armée du duc de Calabre.

Mais le pays commençait à se prononcer en faveur du jeune fils de René; sa courtoisie, son affabilité lui gagnèrent tous les cœurs; déjà sa bannière était déployée sur les tours d'une foule de villes; Ferdinand vit qu'une bataille déciderait seule la question, et sans employer des lenteurs qui auraient pu tourner contre lui, il se résigna à laisser à un combat le soin de terminer la querelle.

Le 7 juillet 1460, la bataille fut donnée sur les bords du Sarno; Ferdinand et ses Arragonnais firent d'incroyables efforts pour obtenir une victoire que le duc de Calabre leur arracha, malgré l'ardeur héroïque avec laquelle elle lui fut disputée. Ferdinand arrive à Naples suivi de vingt cavaliers; mais bien que son malheur fût grand, il tint tête à l'orage; sa femme, Isabelle de Clermont, le seconda dignement. Cette reine alla tendre la bourse de ses mains aux portes des maisons; l'argent abonda bientôt dans

le trésor épuisé du roi. Le duc de Calabre ne put profiter du fruit de sa victoire, par la résolution fatale qu'il prit de mettre ses troupes en quartier d'hiver; car s'il eût poussé jusqu'à Naples, cette ville épouvantée du coup que le jeune prince venait de porter sur les rives du Sarno, se serait soumise à lui incontinent. Pie II intriguait adroitement pour le compte du compétiteur de Réné. La défection commença; Robert de Saint-Séverin donna l'exemple de la trahison; de plus le duc de Milan attisait le feu de la révolte dans Gênes. Le peuple de cette ville se souleva encore au commencement de l'année 1461 ; mais aux bruits de cette révolte, Charles VII envoie six mille hommes par terre du côté de Savone, pour étouffer le feu d'une sédition qui allait embraser l'Italie; René conduit aussi mille gendarmes vers la ville de Gênes. D'abord Gênes tremblante ne songeait plus qu'à se rendre, mais la temporisation le sauva : les secours du duc de Milan arrivèrent; les Français furent repoussés, cent chevaliers aux éperons d'or perdirent la vie.

La victoire des Génois ruina les affaires du duc de Calabre et augmenta encore le nombre de ceux qui fesaient leur soumission à Ferdinand; de tout côté de puissants et singuliers auxiliaires venaient au prince Arragonais ; Scarderberg lui apporta son épée du fond de l'Al-

banie ; le prince embrasse Tarente de son parti. Le duc de Calabre après s'être maintenu trois ans dans une position désespérée, se décida à repasser en Provence.

Le roi René réclama, à cette époque, le comte de Nice, parce qu'il prétendait que ses ancêtres n'avaient pas eu le droit d'aliéner cette partie importante de leurs domaines ; mais réfroidi par le mauvais succès de tant d'expéditions, il se borna à réclamer.

Une offre brillante fut faite à cette époque à René. Les Catalans, révoltés contre leur prince Jean, invitèrent René à venir se mettre à leur tête, en vertu du droit de la reine Yolande, sa mère. Refroidi par l'âge et revenu de toute idée d'ambition, René refuse ; il ne s'opposa pas à ce que son fils le duc de Calabre passât en Catalogne, où il arriva en 1467, à la tête d'une armée respectable ; ses premiers pas dans cette nouvelle campagne furent heureux ; il touchait au moment de voir ce pays se soumettre à ses troupes victorieuses ; mais un traité conclu le 19 janvier 1469, suspendit les hostilités. Le 16 décembre 1470, le duc de Calabre mourut à Barcelonne. Son fils Jean II ne lui survécut que de dix-huit mois.

René, las de tant de guerres qui avaient épuisé ses finances, et abreuvé de dégoûts sa vie militaire, renonça à tout espoir de recon-

quérir ce royaume de Naples où la fortune lui avait été tant contraire. Il se consola de la perte de sa couronne par la peinture. On conserve encore plusieurs tableaux qui lui sont attribués. Dans sa Provence, au milieu des champs, il reconnaissait l'accueil empressé qu'il avait reçu en peignant son portrait sur la porte ou sur le mur avec ces beaux vers :

Silidum regis effiges est ità Renati.

Il favorisa l'industrie, avisa à tous les moyens possibles pour maintenir les sûretés de la navigation de ses sujets, accorda des franchises à tous les vaisseaux qui entreraient dans le port de Marseille, de quelque nation qu'ils fussent ; mais ces franchises devaient expirer à la fin de l'année qui les vit s'établir.

Des soins moins sérieux l'occupaient quelquefois ; il faisait des vers, de la musique et composait des airs. Il imagina une fête bien connue sous le nom de la procession de la Fête-Dieu à Aix, dans laquelle René donna libre carrière à son imagination. Mélange de sacré et de profane, amalgame des choses les plus disparates ; cette fête représentait le christianisme triomphant de l'idolâtrie.

Les farces pieuses égayaient singulièrement ce bon roi ; il dépensa deux florins pour habiller les acteurs qui lui jouèrent *la moralité de l'homme mondain*. Sa libéralité allait même trouver

de pauvres; saltimbanques, ainsi nous lisons dans le mémoire de ses dépenses qu'il donna un florin *à un fol qui dansa la mauresque devant le roi, à Orange.* Son nain Philippe était chargé par les devoirs de sa place de dissiper sa mélancolie. Il oubliait Naples, les Deux Siciles, au bruit des lazzis et des gambades de ce nain. Sa cour était complète : après le nain, l'astrologue, qu'il payait assez bien, soixante et dixneuf francs par mois, il lui donna un jour vingt écus pour *le Jugement de l'année*, l'almanach.

A cause de tant de dépenses que nécessitaient *ses farces, ses processions* et sa petite cour, il finit par s'endéter; quelquefois son maître d'hôtel lui représentait qu'il n'avait plus de quoi payer sa dépense; il le renvoyait à Guillaume de Rémerville, son trésorier général, qui empruntait pour le compte du prince. Pourtant malgré son besoin d'argent, René refusa vingt mille florins que les juifs lui offraient pour la grâce de l'un de leur corréligionnaires condamné à être écorché tout vif, parce qu'il avait blasphémé contre la Vierge. Sans doute René fit bien de ne pas eccepter cette somme, mais il n'aurait pas dû infliger un aussi horrible supplice à un malheureux fanatique. On assure que son trésorier le pressa d'accepter cette somme énorme qui aurait rempli le vide de sa caisse royale.

Sa maison de campagne s'élevait près de

Gardannes ainsi que l'atteste ce passage d'une de ses chartes ; *datum in villâ nostra gardane prope civitatem nostram aquensem.* Il y vivait sans faste ; ses meubles étaient d'une grande simplicité. Quand il passait la mauvaise saison à Marseille, le roi René se réchauffait au soleil du Port, et à Aix, il se promenait le long des remparts dans cette partie si tiède, dans les beaux jours des mois d'hiver ; il créa ainsi un proverbe : le lieu où l'on se réchauffe au soleil d'hiver, se nomme encore la cheminée du roi René. Sa dépense ne s'élevait pas au-delà de quarante-quatre mille livres de notre monnaie.

Il éprouva de grandes pertes domestiques : le 24 mai 1477, Nicolas, duc de Calabre, le dernier rejeton de sa postérité masculine, mourut ; à cette époque, il n'avait donc plus pour héritier naturel que René II, duc de Lorraine, son petit fils, et Charles d'Anjou, comte de Maine, son neveu. Le 22 juillet 1474, René, en présence de Jean d'Alardeau, évêque de Marseille, de Fouques d'Agout, seigneur de Sault, de Saladin d'Anglure, de Jean Duplessis, seigneur du Perray, de maître Jean et de maître Pierre Robin, docteur en médecine, dicta son testament, d'après lequel il nomma Charles son héritier universel, donna le duché de Bar à René, son petit fils, et le marquisat de Pont-à-Mousson

à Jean d'Anjou, avec les villes de St.-Remy et de St.-Cannat.

Louis XI vit avec peine cette succession passer dans les mains d'un autre. Aussi s'armant d'une cession que Marguerite d'Anjou, fille du roi René et femme d'Henri IV, roi d'Angleterre, en reconnaissance des secours qu'elle avait obtenus de Louis IX, dans les démêlés de son mari avec Edouard IV, avait faite au monarque français, de ses droits sur les duchés d'Anjou, de Lorraine et de Bar et sur le comté de Provence, il fit citer René, au nom de son parlement, à comparaître devant le roi, sous peine de bannissement et de confiscation.

René chercha à désarmer Louis XI; il lui envoya Charles de Maine, qui par ses protestations de soumission calma le roi de France; la réconciliation fut entière. René alla voir Louis à Lyon, et en reçut des présens et des marques d'amitié. Quelques temps après il revint à Aix, où il mourut le 10 juillet 1480, âgé de 72 ans, 5 mois, 24 jours, après avoir régné quarante-sept ans. Son corps fut transporté à Angers.

Après sa mort, Charles, comte du Maine, son neveu et son héritier, prit possession du comté de Provence, et confirma le 19 juillet à la reine Jeanne, veuve du feu roi, les donations que ce prince lui avait faites.

Ensuite ce prince s'adressa au pape pour en obtenir l'investiture du royaume de Naples; dans le temps que cette négociation se tramait, Charles apprit que Yolande d'Anjou, duchesse douairière de Lorraine, dans la persuasion où elle était que le testament de René son père l'avait lésée, avait pris le titre de reine de Jérusalem, et se disposait à s'emparer de la Provence. Par ses ordres, Jean de Pontevez, seigneur de Cotignac et sénéchal de Lorraine, vint s'entendre secrétement avec Robert de saint Séverin et Obieto de Fiesque, afin de fournir à Yolande les moyens de conquérir la Provence. Des secours en hommes et en chevaux furent promis; René II parut lui-même dans nos campagnes, accompagné de ses partisans, Raynaud d'Agout, Boniface de Castellanes, Philibert, son fils, et Honoré de Chanan. A la vue de ces gentilshommes, le soulèvement devint général, Forcalquier, Grasse, Draguignan se soumettent à René; Antibes ne céde pas à cet entraînement de révolte. Mais à peine Louis XI, dont le regard de vautour couvrait notre noble Provence, eût-il appris cette guerre de succession, qu'il envoya des soldats à Charles du Maine, fit garder par des troupes les routes qui conduisaient dans le Comté, et donna des ordres pour saisir le duc de Lorraine, qui se sauva sur un vaisseau.

La Provence fut bientôt entièrement pacifiée;

aussi Charles tourna-t-il ses espérances vers Naples, et quand il s'occupait des préparatifs de cette expédition, il perdit sa femme Jeanne de Lorraine, qu'il aimait beaucoup; frappé de cette mort, il ne put se résigner à vivre, et expira le 11 décembre 1481 à Marseille.

L'affaire de son testament n'a jamais été bien éclaircie; on prétend que Palamede de Forbin, secrétement attaché à Louis XI, maintint constament Charles dans des dispositions favorables aux intérêts du roi de France. En 1481, Palamede vint à la cour de Louis, qui dans ses lettres patentes le combla de distinctions et d'éloges. En effet, nous voyons Palamede de Forbin, gouverneur et lieutenant-général des comtés de Provence et de Forcalquier, avec des privilèges qui l'égalaient presque à un souverain. De si éclatantes récompenses prouvent assez l'étendue du service.

Dans le testament de Charles du Maine, Louis XI, roi de France, après lui Charles, son fils aîné, Dauphin de Viennois, et tous ses descendans et successeurs à la couronne, sont institués héritiers universels de la succession de ce même Charles du Maine. Le jeune prince y suppliait le roi de France de respecter les privilèges, les franchises et les libertés de ses sujets.

Ainsi finit la seconde maison d'Anjou. Depuis

cette époque, la Provence, détachée de la monarchie, en 879 fut réunie au royaume de France, *non comme un accessoire joint à un principal, mais comme un principal joint à un autre principal.*

A la fin de ce troisième livre, je dois manifester le regret que j'éprouve d'avoir si peu consulté mes forces, en promettant une histoire de Provence, commencée et poursuivie au milieu des plus sérieuses préoccupations. L'explosion de la mémorable révolution de juillet vint retentir autour de moi quand, sur une carte ancienne, je suivais les opérations de Marius dans nos contrées. L'histoire présente était trop saisissante pour qu'elle me laissât le calme nécessaire aux méditations des évènemens passés. L'histoire se faisait sous mes yeux, et quelle histoire ! Une vieille dynastie qui s'écroule, une jeune dynastie qui s'élève, une illiade de trois jours à Paris, et l'attitude des provinces si paisibles autour de la capitale, où tant de bruit, tant de cris saluaient l'aurore d'une révolution nouvelle. En présence de pareils évènemens, quand ces évènemens loin d'avoir la teinte ordinaire des faits quotidiens, vous étonaient par leurs dimensions si vastes, pouvait-on apporter à l'étude de l'histoire de son pays cette attention que les distractions du déhors, et les préoccupations du moment affaiblissent tant! Ensuite chaque homme n'a-t-il pas son histoire à

lui, histoire inconnue, mais qui a ses péripéties cruelles, que nous pourrions aussi écrire avec des larmes et du sang, dans laquelle, sans témoins, devant Dieu, nous avons nos chapitres de courte joie et de longues misères ; et cette histoire personelle ne vous fait-elle pas quelquefois tomber des mains la plume, afin de descendre dans l'isolement de sa douleur le cœur plein d'amers désenchantemens.

Pour moi cette histoire de Provence a été écrite entre deux tombeaux, au commencement celui de mon père, à la fin celui de ma mère. Le chemin qui mène d'un sépulcre à l'autre est triste à parcourir.

Peut-être après avoir livré au public les trois volumes que je lui avais promis, me déciderai-je à en écrire un quatrième où je renfermerai les évènemens passés en Provence depuis sa réunion à la France.

Car, ce qui me rassure sous le rapport de mes engagemens, c'est que j'ai déposé la plume quand le noble pays de Provence n'a plus été malgré les innocentes précautions du testament de Charles du Maine, qu'une province de France, de sorte que perdant toute existence politique à part, elle n'a plus eu d'autre histoire que celle du royaume.

FIN.

TABLE

DES MATIÈRES

Contenues

DANS LE TROISIÈME VOLUME.

DEUXIÈME PARTIE.

FIN DE LA TABLE DU TROISIÈME VOLUME.



CONDITIONS DE LA SOUSCRIPTION.

Le quatrième et dernier volume de l'*Histoire de Provence* formera cinq livraisons de cinq à six feuilles chaque ; toutes les mesures nécessaires ont été prises par les Éditeurs pour que ce volume paraisse avant le 31 décembre prochain. Le prix est de 1 fr. 25 cent. par livraison, payable en la recevant.

Nota. Messieurs les Souscripteurs qui n'auraient pas reçu le complément du 3me volume, peuvent le réclamer à l'imprimerie Jules Barile et Boulouch, place Royale, n. 4.

H 4.

